



BIBLIOTECA CENTRALA
A
UNIVERSITAȚII
DIN
BUCUREȘTI

No. Curent 5288 Format I

No. Inventar 8094 Anul

Secția Raftul

5288

LE PRINCE DE BISMARCK

DU MÊME AUTEUR

Les Origines du socialisme d'État en Allemagne, un
volume in-8°. — Alcan 7 fr.

278117

~~No. 5341~~
~~No. 89733~~

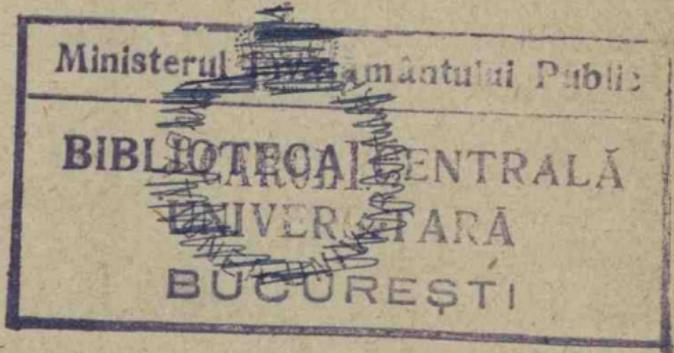
LE

~~No.~~ 5288.

PRINCE DE BISMARCK

PAR.

CHARLES ANDLER



1804.

PARIS

GEORGES BELLAIS, ÉDITEUR

17, RUE CUIJAS

—
1899

92 Bismarck
9(43) 18^m

Class 3
1947

1961
L

CONTROL 195

BIBLIOTECA MAREE UNIVERSITARE
COTA 5288

KC RR/04

B.C.U. Bucuresti

C8084

AVANT-PROPOS

La présente étude a paru, dans la *Revue de Paris*, au lendemain de la mort de Bismarck. Elle reparait, élargie un peu, retouchée quand de nouveaux documents, comme tous les jours il en émerge à la lumière, obligeaient à des retouches ; identique d'esprit et de méthode.

Je n'ai pas voulu décrire par le menu la vie de Bismarck. Cette vie est d'une trame si complexe qu'à en énumérer seulement les faits apparents, Horst Kohl, qui en a dressé le répertoire chronologique, a rempli deux volumes in-quarto. Sur beaucoup de ces faits

les informations sont encloses encore en des archives inviolables. Une biographie scientifiquement complète de Bismarck n'est pas possible encore de nos jours.

Mais on a sur son compte assez de données certaines pour que sa personnalité intérieure ne nous échappe pas ; et justement parce qu'il est tout voisin de nous encore, on ne risque guère de se tromper. On peut tracer de lui, à divers âges, une physionomie morale dont les traits lentement s'accusent, puis se décomposent, mais se reconnaissent. Dans tout ce qu'il a fait, un fonds d'idées et de sentiments persiste. Mais une adaptation aussi a eu lieu : « il a appris de la vie toute sa vie. » Puis, comme il arrive aux plus grands, il a peut-être désappris en vieillissant. Des haines anciennes, oubliées longtemps, se sont réveillées. Rien n'a ressemblé autant à la gallophobie et à l'antidémocratie de son incompréhensive jeunesse que la prévention où, vieillard, il s'enfonça contre la démocratie régénérée et contre la France, dont il avait trente-cinq ans recherché l'amitié ou ménagé la blessure.

Je me suis moins attaché à décrire les faits qu'à chercher les mobiles des actes. La vie de Bismarck est mêlée à toute l'histoire allemande de notre temps. Sans redire les événements, j'ai tâché de dégager seulement quelle a été sa part, et comment, à ses propres yeux, se motivait sa conduite. Dans cette justification qu'il se faisait à lui-même des actes projetés ou accomplis, les faits sont vus d'un certain angle ; les résolutions se déterminent par une philosophie qui vivait en lui obscurément, touchant la méthode dont il importe de conduire les hommes. Ni cette vision des faits, ni cette philosophie du gouvernement, ne sont toujours les nôtres. Seules pourtant elles expliquent son œuvre. J'avais ici à expliquer avant d'apprécier.

Il m'a semblé que le ressort principal qui a mû cette volonté prodigieuse a été une perception extraordinairement nette des intérêts en jeu, jointe à la plus rigoureuse évaluation des forces nécessaires à les servir. Ces intérêts n'ont pas été, cela va de soi, les intérêts personnels de Bismarck, mais ceux de sa classe et de son peuple. Il a été sentimental par

l'attachement qui le dévouait à cette classe et à ce peuple. Il a été d'une impitoyable dureté intérieure toutes les fois qu'il s'est senti lui-même dans le rôle d'homme d'affaires qui agit et plaide pour l'intérêt collectif qui lui est confié. Il a géré les affaires d'abord de la féodalité agrarienne, puis de la bourgeoisie parlementaire et industrielle ; il a été l'*homme représentatif* d'abord de la Prusse, puis de l'Allemagne unifiée. J'ai essayé de décrire comment, l'assise sociale et politique de son œuvre s'étant déplacée, le système de ses idées s'est déplacé du même coup. Car les idées, en lui, ne sont pas des vérités abstraites. Elles sont des outils qu'il se forge pour avoir prise sur des réalités, et les moyens de propagande qu'il choisit pour grouper des hommes. Elles ressortent de la situation politique ou sociale, et à leur tour la modifient.

Vraisemblablement l'Allemagne aurait, même sans Bismarck, achevé son unité. Le régime bourgeois et constitutionnel, qu'il fonda, aurait sans lui connu son avènement. Le conflit avec le prolétariat organisé, sans lui encore, aurait éclaté. Mais Bismarck a

hâté la venue de l'impérialisme bourgeois et militaire comme il a hâté l'organisation d'un parti prolétarien. Il a, d'une vue claire et d'une vigoureuse impulsion, frayé à l'Allemagne le chemin qu'elle cherchait d'un effort confus et tâtonnant.

On jugera si j'ai tracé son image sans haine, mais je le crois. Dans les litiges qui ont mis Bismarck aux prises avec les partis libéraux et démocratiques, je ne me suis pas imposé de contrainte pour dire où me paraissait être le droit ; et il me semble que je suis d'autant moins suspect si j'ajoute que ces partis, pour lesquels il ne m'en coûte pas de marquer ma sympathie, ne m'ont pas paru avoir raison dans toutes les appréciations qu'ils font de Bismarck. Je crois n'être pas tombé dans les partis pris de la bourgeoisie française. Je me suis exprimé avec franchise sur les moyens par où Bismarck s'est trouvé en mesure, jadis, de nous pousser à la guerre et à la défaite certaine ; mais cette défaite avant tout demeure imputable à l'impérialisme français. Je n'ai pas cru qu'il fût digne de nous de propager davantage les inventions médiocres qui.

en 1875, furent destinées à venger notre amour-propre. Ce n'est pas une force que de se fermer à la justice, et notre régénération morale doit être exempte de mensonges. Nous ne serions pas la France nouvelle, si nous n'étions capables de comprendre ce qui, en 1871, nous a vaincus.

LIVRE PREMIER

LA JEUNESSE DE BISMARCK

Otto de Bismarck est né le 1^{er} avril 1815, à Schœnhausen, dans une maison pleine des souvenirs de l'invasion française. En 1806, des bandes du corps de Soult avaient pillé le vieux manoir : et c'est bien juste que les maîtres, le major Karl-Wilhelm-Ferdinand de Bismarck et sa jeune femme, se sauvèrent en se réfugiant dans les bois. En 1813, alarmes nouvelles. Mais le père put aider cette fois à former le landsturm. Un bataillon du corps de Lützwow campa dans la propriété même, et, avec Jahn et Körner, célébra là les rites dont ces cavaliers noirs usaient pour initier leurs conscrits. De tout cela, un chaud en-

thousiasme antifrçais avait subsisté dans la famille, qu'il faut connaître, non seulement parce que, par bouffées brusques, Bismarck l'a senti lui remonter parfois du cœur au cerveau, mais parce qu'en des heures décisives il a su ne pas le partager.

Ainsi, de naissance, il est de l'Altmark. Mais son éducation fut poméranienne. Kùlz, Kniephof et Jarchelin, terres qu'il fallut administrer, retinrent le père dans le district poméranien de Naugard.

Or, ni les milieux ni les hommes ne se ressemblent, quand on passe de la Marche en Poméranie. Les hobereaux installés dans les sables et sur la terre médiocrement emblavés du Brandebourg, sont aujourd'hui encore la noblesse opiniâtre et arrogante que, simples margraves, les Hohenzollern ont eu tant de peine à asservir. Brisée, elle garde, avec son orgueil, le souvenir des prérogatives souveraines perdues. Elle se rend compte que la grandeur royale est faite de sa ruine; et elle revendique, en échange, la plus grosse part des fonctions publiques. Elle fournit des officiers et des administrateurs. Les grands seigneurs poméranien sont des colons purs. Leur souci est de disputer à l'Oder, tous les

ans en rupture de digues, une terre grasse d'alluvions, et d'exploiter au maximum la plus robuste et la plus joufflue des populations paysannes qui soient. Leurs regards ne se tournent pas du côté de Berlin, mais du côté des ports de la Baltique et des marchés de la frontière russe, entrepôts de céréales. Ils s'entendent à produire, selon des méthodes rigoureuses et parcimonieuses, l'orge et le seigle ; à greffer, sur une agriculture obérée d'hypothèques anciennes, les industries lucratives. Ils savent jauger, calculer, mettre en valeur. Si leur préoccupation de gouverner l'État est médiocre, leur prétention à être protégés par lui s'affiche haut ; leur intérêt de classe les groupe en un parti très royaliste et pieux, mais très attentif à ses avantages économiques. Et c'est parmi eux que se recrute le gros des *agrariens*.

Chez les Bismarck, à l'orgueil brandebourgeois se joignait une entente poméranienne des affaires. Ils se souvenaient avec netteté qu'un des leurs avait dû céder par force à un Hohenzollern la forêt de Burgstall, demeurée une des chasses royales les plus belles. Les dotations nationales de 1867 et de 1871 n'ont paru au prince-chancelier qu'une répa-

ration tardive de cette spoliation lointaine. Vers 1815, Karl-Wilhelm-Ferdinand de Bismarck, sans concevoir pour sa famille des espérances telles, refaisait lentement, âprement, le patrimoine ébréché par la guerre ; et de lui un goût de l'exploitation méthodique, une passion de s'agrandir a passé à ses fils, parmi lesquels, dès l'enfance, Otto, le cadet, se faisait remarquer davantage.

Ce fut à Kniephof que grandit Otto ; durant les intervalles que laissait la vie de caserne de l'internat précoce, c'est là que, dans le souci des choses champêtres, du chenil, de l'écurie, du clapier, de l'étang poissonneux, il se délassait. Et il faisait l'admiration des paysans du domaine paternel, ce cavalier enfant, qu'en boucles longues et blondes ils voyaient, tout le jour, d'un galop forcené, fouler les jachères.

*
* *

Ce qu'il a gardé du gymnase et de l'université, comment le conjecturer ? De l'enseignement d'État que les féodaux prussiens imposent à leurs enfants, au lieu de les calfeutrer frileusement dans les préceptorats

privés, il est sûr pourtant qu'un esprit public leur reste, qu'il faut admirer. Une certaine ouverture démocratique, « une incapacité de comprendre, a dit Bismarck, pourquoi beaucoup de gens obéiraient à un seul, quand il n'agit pas selon leurs vœux¹, » voilà ce que donnent des études classiques, même sommaires. Parmi les universités, Heidelberg, où il voulut aller, lui fut interdit par les vœux maternels. Il choisit Göttingen; et cela encore importe.

Heidelberg était l'université libérale. Cette *Burschenschaft* qui, en 1813, avait juré de faire l'Allemagne une et libre, mais que les princes, une fois passé le danger napoléonien, persécutèrent, y avait trouvé un refuge. A une propagande prudente et secrète de vingt années, la révolution de juillet invitait à substituer des manifestations publiques. Et c'est ainsi qu'un jour, le château de Hambach, vieille ruine palatine, comme jadis la Wartbourg, s'emplit de cris, de chants séditionnels et de lueurs de torches : les étudiants de la *Burschenschaft*, sur l'appel de l'université de Heidelberg, délibéraient s'ils étaient

1 Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, p. 1.

compétents pour faire la révolution allemande. Pourquoi Bismarck, qui vers ce temps-là même pariait avec un Américain que l'unité allemande serait faite avant une génération d'hommes, ne put-il s'entendre avec eux ? Leur impérialisme démocratique, leur rationalisme agressif, verbeux, et qu'il trouvait un peu « juif », lui déplaisait. A Gœttingen les *corps* prévalaient, et il préféra ces sociétés d'étudiants hobereaux et de jeunes bourgeois riches, conservatrices et particularistes d'esprit, comme elles étaient de dénomination provinciale.

L'enseignement aussi de la vieille école de droit historique s'y représentait encore par Hugo et par Heeren, maîtres préférés de Bismarck, qu'en 1835 il compléta encore à Berlin, par l'enseignement de Stahl et de Savigny.

Il revint de là, bretteur irascible, balaféré de coups de rapière, flanqué de dogues énormes, redouté pour sa force et pour sa raillerie acérée, mais engoncé dans le doctrinarisme de l'école romantique et traditionaliste. C'est la culture par laquelle on se rendait apte, en ce temps, à la magistrature et à l'administration ; et, comme un autre,

Bismarck s'y essaya. Mais le dégoût de la paperasse et les domaines paternels endettés le ramenèrent à des besognes plus urgentes. L'école d'Eldena, qu'il suivit tout en faisant son volontariat aux chasseurs de Greifswald, lui apprit l'agronomie savante, puis il s'en fut administrer Kniephof et Jarchelin, laissant Külz à son frère Bernhard, et le père se retirait à Schœnhausen.

Dix ans, de 1837 à 1847, il vécut ainsi, gentilhomme cultivateur ; et ce fut sa vie vraie. Le regret qu'il exprima souvent de l'avoir quittée, de n'y être pas retourné à temps, est sincère. La robustesse même de son tempérament le contraignait à une existence de chasse, de chevauchées violentes en plein air. Et son cœur s'y prenait. Ses lettres attestent une préoccupation tendre de la destinée des bois et des guérets ; relatent l'histoire détaillée « des gelées nocturnes, des bêtes malades, du raps manqué, des mauvais chemins, des agneaux morts, des brebis affamées, de la disette en paille, en fourrage, en pommes de terre, en fumier¹ ». « Une betterave, a dit de lui sa femme, l'intéresse

1. Lettre à Malwina de Bismarck, 9 avril 1845.

plus que toute votre politique » ; et la phrase sans doute exagère. Mais toujours il se ménagea le repos rural. Plus tard, à Varzin, où il se retirait aux heures tumultueuses pour ce qu'on croyait des méditations machiavéliques, ce qu'il chercha, c'est surtout la détente des nerfs dans la vie laborieuse des champs et dans le grand silence des ombrages.

C'est dans cette solitude que s'éveilla chez lui le goût des livres, négligés à l'université. Pour l'émerveillement des hobereaux voisins, des caisses de volumes substantiels, sur l'histoire germanique ou anglaise, envahissaient Kniephof. Il se fit seul sa science un peu tardive, mais il en garda une précision de souvenirs qui allait jusqu'à citer des chroniqueurs obscurs, et ses raisonnements politiques s'illuminèrent toujours de rapprochements ingénieux qui émergeaient subitement de ses lectures campagnardes. — Mais le soir, et aux journées de chasse, dans les beuveries bruyantes, les habitudes étudiantes se retrouvaient, et il se révélait le descendant authentique de ce bisaïeul Auguste-Frédéric, dont le portrait à Varzin a déjà tant de traits de lui, qui abattait cent cinquante-quatre

cerfs dans son année et qui dînait parmi les salves de mousqueterie.

Et puis, ce fut un sentimental, très tendre sous la rigidité insolente qu'il croyait devoir à sa dignité de caste. Dans ses lettres à Malwina de Bismarck, sa sœur et sa plus spirituelle confidente, on admire une grâce affectueuse et humoristique qui en fait un délice. Il fut un époux un peu dominé. Une grande fille brune, trop maigre, au nez trop fort, mais distinguée dans sa pâleur douce et par un pli de mélancolie hautaine au coin des lèvres, mademoiselle Jeanne de Puttkammer le conquit brusquement en 1847, et garda son ascendant. Il a été mourant du jour où il l'a perdue. *Ich bin verwöhnt mit viel Liebe um mich*, écrivait-il dès 1851.

Comment est-il sorti de cette existence champêtre et familiale? Rien ne pouvait le faire prévoir. Une germination d'idées se faisait en lui; il fournissait de projets de réforme les administrateurs locaux et les journaux de la province. Il se sentait poussé aux postes responsables. Une première fois, en 1847, par suppléance obligatoire, il siégea à la Diète saxonne; puis, à Rathenow, en 1849, un siège de député prussien fut va-

cant, et il y fut élu ; les événements firent que, dès qu'il y eut parlé, Otto de Bismarck se trouva l'orateur d'un parti et le *leader* choyé de la camarilla royale. C'est de ce hasard que l'Allemagne tient son premier homme d'État.

I

BISMARCK DÉPUTÉ AU LANDTAG ET LA RÉVOLUTION DE 1848

Son portrait physique d'alors n'est pas ce qu'on attendrait. La taille est haute, mais, en sa sveltesse, ne fait pas prévoir la prodigieuse carrure du cuirassier blanc que nous avons connu. Une chevelure plate et drue (car la vérité oblige à dire qu'il a eu des cheveux), une barbe rousse assez forte lui composaient une physionomie démocratique insolite parmi les hobereaux glabres. Mais ce qui faisait la beauté de cette face rougeaude, c'étaient des yeux gris à fleur de tête, énormes, lumineux, ombragés de broussaille, et dont le regard fascinait, par l'éclat calme, intelligent et volontaire; et l'aisance parfaite des manières,

une politesse affectueuse et spirituelle, par où cet homme violent séduisit toujours, trahissait l'éducation de l'aristocrate.

La voix, qui ne fut jamais très forte, sourde et d'un timbre un peu trop aigu, faisait contraste avec la vigueur du torse. Et le débit aussi, monotone, d'un débrouillage difficile, et comme d'un homme qui se parle à lui-même, ne disait pas d'abord toute l'énergie débordante. A vrai dire, ses hésitations mêmes aboutissaient pour l'ordinaire au plus singulier bonheur d'expression, et, dans la colère, il étonnait par la vigueur de l'insulte improvisée. Jamais diction plus médiocre n'eut un plus grand charme littéraire. Il y a une phrase bismarckienne, imagée, irrégulière et neuve que les linguistes étudieront un jour, qu'il trouva dès ses premiers discours et qui dans les derniers se reconnaît.

Avec tout leur éclat, ces discours fussent restés sans écho pourtant dans l'enceinte restreinte d'une diète provinciale. La première fortune politique pour Bismarck, c'est que le roi, s'avisant de tenir une promesse engagée vingt ans auparavant, réunit subitement en une assemblée unique les délégués des diètes des provinces : une chambre des députés prus-

sienne naquit ainsi de fait, quoique dénuée, jusqu'en 1850, de droits constitutionnels. Et ce fut, pour Bismarck, l'auditoire vaste sans lequel il n'y a point de grand orateur.

Mais ce qui frappe dans ces discours bismarckiens de 1847 à 1851, c'est que d'emblée ils paraissent d'un ministre dirigeant. On l'eût dit responsable du pouvoir, tant il mit de chaleur à le défendre. Avec plus d'autorité que les ministres, il se jette au-devant de la révolution sociale, et il est plus Prussien que le roi de Prusse. En phrases véhémentes il exhale la haine des hobereaux contre l'industrie moderne, contre l'indiscipline de la classe ouvrière, qui s'accoutumait à penser. Et ainsi est-il à peine ironique quand il parle de la presse et de l'imprimerie, armes élues de l'Antéchrist¹, et de la nécessité où se trouveraient les masses rurales, le peuple prussien vrai, si les grandes villes se soulevaient, de les ramener à l'obéissance, *fût-ce en les extirpant du sol*². Toute la philosophie apprise chez Hugo, chez Savigny, chez Stahl, servit dans ce premier duel contre la doctrine libérale; mais je ne sais quel

1. Lettre à H. Wagener, 30 juin 1850.

2. Discours au Landtag, 20 mai 1852.

brutal scepticism, chez lui, la modernisait. Frédéric-Guillaume IV, rêveur qui se connaissait en hommes, devina en Bismarck « le réactionnaire rouge, et qui a une odeur de sang ». Cyniquement, à vrai dire, il ajoutait : « Il faudra se servir de lui plus tard¹. » Et cette formule à merveille le définit. Il fut le hobereau qui pactisa avec le libéralisme ; mais il fut toujours prêt aux dernières violences quand on l'entraînait au delà des conditions consenties. En 1847 il n'en consentait aucune.

Ce qu'il exposa à ce premier Parlement prussien, ce fut donc la vanité de tout régime représentatif et l'impossibilité de légiférer parlementairement. Il ne doutait pas qu'une législation ne dût sortir de quelque source éternelle de vérités ; il lui paraissait monstrueux au contraire de la puiser dans la volonté du peuple et dans une assemblée d'hommes réunis pour délibérer². Légiférer est une besogne qui requiert une grâce divine ; et cette grâce,

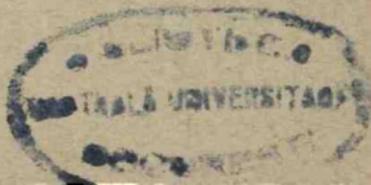
1. Cette parole est rapportée par Vitzthum von Eckstädt (*Berlin und Wien*, p. 247). Selon le général de Gerlach, qui reudit le propos à Bismarck, le roi aurait dit seulement : « Ne pourra être ministre que sous le régime absolu des baïonnettes. » Bismarck, *Pensées et Souvenirs*. Trad. Jaeglé, t. I, p. 66.

2. Discours au Landtag, 25 juin 1847, 24 septembre 1849.

Bismarck ne la croyait présente que dans les rois. Mais en eux elle était digne de toute révérence. Il trouvait ridicule et odieux que devant elle les peuples ne demeuraient point dans une attitude d'adoration confiante ; qu'on arrachât *cette fleur de confiance*, pour ne laisser que le sol nu de la légalité¹, des droits de l'homme. Et ce qui l'indignait dans cette haute phraséologie humanitaire, c'est qu'il y devinait une force matérielle latente, un appel aux barricades sûr d'être écouté si on la méconnaissait. D'avance alors il défiait les multitudes qui s'ameutent aux faubourgs des grandes villes avec des clameurs, couvrait de sarcasmes « cet âne déguisé de la peau d'un lion et brayant sur les places publiques² », contestait que ce fût là le peuple vrai, et que la rumeur confuse qu'on appelle l'*opinion publique* fût la volonté populaire. Et, mystique, il continuait : « Le peuple vrai est une multitude invisible d'âmes. Il est la nation vivante et organisée pour sa mission historique. Il est la nation d'hier et de demain. Il n'a point de voix matérielle qui le dénonce : dans la conscience de sa tradition il puise la

1. 1^{er} juin 1847.

2. 21 mars 1849.



8084 - 8084

force qui le mène aux fins prédestinées; c'est le souverain seul qui sait écouter en lui les voix silencieuses de son vouloir providentiel. »

Puis, c'était une dérision sans fin des expédients humains par où les modernes prétendent découvrir ou diriger cette volonté du peuple, connaissable seulement à ceux qui sont divinement initiés. A ces représentants des provinces prussiennes, il en venait à déclarer alors qu'ils ne représentaient rien. Car représentation nationale veut dire daguerréotype exact de la nation. Et qui oserait reconnaître le peuple dans l'image caricaturale qu'en donnent des majorités de hasard ¹? Par surcroît, en Prusse, une Chambre élue au second degré, élue par conséquent par la majorité d'une majorité, par un quart au plus des électeurs présents au vote, veut se dire représentative : et Bismarck de rire. Quinze ans avant les grands conflits constitutionnels, nous avons ici déjà tous ses sarcasmes contre « le plus misérable de tous les systèmes de suffrage ».

Il ne manquait plus, et c'était, ajoutait-il, l'inévitable, que de voter par majorités au

ministère même. Le rejet ou le vote d'une loi dépendait alors de la bonne ou de la mauvaise santé d'un membre du Parlement ; dans l'exécutif, gagné lui-même, l'absence d'un seul ministre changeait les destinées de l'État ! Conséquence absurde, mais nécessaire, et qui démasquait tout le charlatanisme anglo-français de cette doctrine des majorités. On ne remplace pas par des mécanismes d'invention humaine le fonctionnement divin de la vie.

D'autres fois, passant à l'insulte directe, il méprisait pour leur incompétence ces législateurs qui légiféraient sans vocation. Il multipliait les parallèles offensants, parlait de cette classe de *gentlemen* anglais oisifs et cultivés que leur loisir et leur richesse même vouent légitimement à la besogne politique ; et peut-être allait-il jusqu'à reconnaître que la piété de tous, le respect universel de la loi, une aristocratie foncière solide, une bourgeoisie instruite et riche pouvaient faciliter en Angleterre la marche d'un gouvernement constitutionnel². Mais il décrivait aussitôt la vie parcimonieuse des intellectuels d'Allemagne,

1. 15 novembre 1849 ; 24 février 1851.

2. 1^{er} juin 1847 ; 24 septembre 1849.

et concluait parmi les murmures qu'il fallait craindre sur les bancs de la Chambre prussienne l'arrivée de ces hommes qui, n'ayant rien à perdre chez eux, y viendraient plutôt pour l'amélioration de leur fortune privée. Humoristique alors, il continuait l'invective, s'émerveillait qu'un État moderne imposât des examens rigoureux aux surnuméraires des administrations les plus modestes, et n'exigeât rien de ceux qui font profession de confectionner les lois ; et, la décision des questions vitales dans l'État se trouvant ainsi forcément livrée à des majorités d'ignorants, une fois de plus, il avait démontré que le constitutionnalisme était une « nef de fous », dont on pouvait prévoir qu'elle se briserait contre le « rocher de bronze » de la Prusse chrétienne et traditionaliste.

Mais il était modéré, condescendait à accorder quelque confiance au régime représentatif, se disait hostile en tout à un régime du sabre. Une classe sociale alors lui paraissait désignée pour la besogne d'élaborer les codes, la classe apparentée par le sang aux familles souveraines, et celle-là même qui, en formant l'armée prussienne, dont elle était le cadre traditionnel, avait été toujours la sauvegarde

royale contre l'anarchie démocratique et contre la tyrannie napoléonienne; et il eût accepté une pairie héréditaire, composée de hobereaux¹.

Mais sur les droits des assemblées parlementaires actuelles, de modèle français ou belge, ses discours abondaient en déclarations paradoxales et indignées. Le Landtag demandait la périodicité des sessions : abus²; le Landtag sollicitait l'amnistie des condamnés politiques : abus³; le Landtag déposait une pétition aux pieds des ministres : abus⁴; le Landtag refusait l'impôt, refusait l'émission d'un emprunt⁵: abus encore, et, de tous, le plus scandaleux. Il faut que le roi puisse réunir la Diète quand il lui plaît; et il faut que les ministres évitent de prendre en considération des adresses populaires, fussent-elles couvertes d'un million de signatures. Il est d'une faiblesse toute française, mais il répugne à la dignité des ministres prussiens, fonctionnaires du roi et non pas de la Chambre, de les

1. 2 octobre 1849.

2. 15 juin 1847.

3. 22 mars 1845.

4. 21 avril 1849.

5. 7 juin 1847; 24 avril 1849; 14 février 1851.

agréer, parce que des députés agitateurs les appuient. La proposition d'amnistie empiétait sur le droit de grâce royal et décrétait le droit des barricades. La prétention, par surcroît, de refuser à la couronne les moyens financiers d'entretenir l'armée lui paraissait aussi étrange que la tentative inverse, si on l'eût faite, de retirer à une province les bienfaits de l'administration publique sous prétexte qu'elle aurait voté contre le gouvernement. La constitution octroyée par le roi stipulait, en matière législative et fiscale, l'entente de trois pouvoirs : la couronne, la Chambre des seigneurs et la Diète ; et la Diète, en voulant fixer le budget, régler les émissions, revendiquait la totalité d'un pouvoir souverain dont elle n'était copartageante que pour un tiers. Ce sont les formules mêmes qui servirent depuis dans le conflit de 1862-66. L'entente cordiale des trois pouvoirs apparaissait comme l'expression constitutionnelle de la confiance pieuse des sujets en l'absolutisme royal.

D'où lui viennent ces convictions ? Il a contesté¹, mais il faut redire, que le sentiment

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*. Trad. Jaeglé, t. I, p. 19-22.

de classe en lui parlait seul. Et l'aveu, parfois, lui en échappe : « se sentir les coudes » entre hobereaux ; tenir les adversaires libéraux « pour des imbéciles » ou des traîtres ¹, c'est le fond de sa politique. Ce n'est pas par respect pour la personne royale qu'il tient ces discours d'un royalisme outrancier. Il sait que les rois sont « menés par les femmes, les courtisans, les ambitieux et les rêveurs ² ». Mais la suzeraineté royale est l'expression généralisée de la légitimité de la noblesse ; et la croyance au *droit divin* est la forme sentimentale que revêt, dans la conscience des exploiters d'hommes, l'âpreté dominatrice avec laquelle ils s'installent sur le sol et sur les hommes.

Quand la rumeur de l'émeute de mars 1848 atteint Kniephof, Bismarck arma ses paysans, se disposant, avec les grands propriétaires voisins, à marcher sur Berlin. Il n'a pas tenu à lui que les militaires ne provoquassent, dès avril, quelque bagarre nouvelle, qui leur eût permis de saigner la capitale, et eût favorisé le coup de force contre l'Assemblée nationale prussienne, ce « Parlement de journaliers et

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*. Trad. Jaeglé, t. I, p. 76.

2. *Ibid.*, t. I, p. 21.

de manœuvres », qu'en un jour de détresse le roi avait pourtant lui-même voulu réunir. Bismarck s'en ouvrit à Frédéric-Guillaume IV, en termes cyniques, un jour, à Sans-Souci¹.

Le roi romantique, si douloureusement blessé qu'il fût dans son préjugé de légitimité, n'osa écouter tout d'abord. Une divination romantique l'avertissait des possibilités mystérieuses : dans la fournaise révolutionnaire, il sentait que se forgeait cette grande chose : l'Allemagne une. Ces « manœuvres et ces journaliers » la faisaient pour lui, malgré lui. Il les détestait, mais il eût aimé les laisser aboutir. Il contint son Wrangel, désireux, en bon militaire professionnel, de livrer une bataille rangée contre la garde nationale en chapeaux hauts de forme. Tardivement, il permit le viol de la Constitution et l'expulsion par la force des députés.

Il lui en coûta la couronne impériale. Car nul doute qu'une belle solution politique ne fût sortie de la collaboration de cette Assemblée nationale prussienne avec le « Parlement allemand » de Francfort. Sans pouvoirs réguliers, sur le simple appel d'un *Vorparlament*

1. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*. Trad. Jaeglé, t. 1, p. 58.

d'organiseurs, qui avait décidé que tous les pays allemands, depuis la Baltique jusqu'au Danube, éliraient au suffrage universel un représentant par cinquante mille âmes, les députés de l'Allemagne et de l'Autriche y avaient afflué; et les princes, après les insurrections de Berlin, de Vienne, de Leipzig, avaient dû tolérer cette initiative populaire. Mais, avec un admirable instinct national, le « Parlement allemand » avait senti que la besogne la plus urgente était de créer l'unité, et que la méthode la plus sûre était de la demander à la Prusse. Une députation vint, au nom du peuple allemand, offrir à Frédéric-Guillaume IV la couronne impériale.

L'unité allemande, le rêve cinquante ans déçu, et qui a coûté tant de sang depuis à réaliser, ces députés de tous les pays de langue allemande crurent l'avoir faite d'un libre vote. Et il est sûr qu'un geste et une parole d'acceptation du roi de Prusse l'eussent créée dès ce temps, pacifiquement, plus grande qu'elle n'a jamais été. Ce sera l'éternelle responsabilité des conseillers prévenus qui se firent écouter alors, que d'avoir poussé le roi à refuser cette couronne offerte par des mains roturières; et Bismarck fut de ces conseillers

romantiques. La « doublure rouge démocratique¹ » du manteau impérial, la constitution qui proposait le suffrage universel et le droit budgétaire des Chambres, l'offusquait irrémédiablement. Mais tout cela a passé dans les faits depuis; la réalisation s'en est faite sans danger pour la monarchie, a été provoquée par Bismarck lui-même, et cela même souligne son tort initial et irréparable. On peut admettre qu'avec plus de raison son particularisme prussien se soit alarmé. L'audace n'était pas médiocre chez les parlementaires francfortois d'offrir à la Prusse, pour la représenter dans le Parlement national futur, une voix par 400 000 âmes, quand la Bavière en avait une par 250 000, et la Hesse électorale une par 26 000. L'intention de subordonner la Prusse au Sud libéral, pour excellente qu'elle fût démocratiquement, était d'une impertinence trop naïve et d'une astuce trop lourde pour être un seul instant admise. Et s'imaginer que le roi de Prusse laisserait réduire son gouvernement à une autorité provinciale, et abandonnerait ses régiments mêmes à la fantaisie financière d'une assem-

blée où il n'était plus certain de la majorité, c'était certes s'abuser. Bismarck le démontra dès lors par tous les arguments qui le servirent encore en 1863, et par ceux que Guillaume I^{er}, en 1866, fit valoir contre Bismarck lui-même, converti ¹. La vérité politique eût été sans doute d'accepter avant tout la couronne, de renvoyer dans ses foyers la Constituante bizarre issue du *Vorparlament*, et d'assurer pour l'avenir une représentation proportionnelle des États confédérés. Mais cela même était pactiser avec la démocratie; et un hobereau prussien ne pactisait avec personne en 1849.

Parce qu'elle s'employa à vaincre la *Révolution*, la Prusse s'interdit l'hégémonie allemande en 1849. En vain essaya-t-elle de la reconquérir en 1850, avec la Saxe et le Hanovre, qui, comme elle, envoyèrent les députés de leurs Diètes siéger au Reichstag qu'elle convoqua à Erfurt. Il ne suffit pas que l'Assemblée s'assît sur des sièges brodés aux couleurs noir-rouge-et-or, pour que ses votes fussent valables pour l'Allemagne. Les forces réactionnaires s'étaient ressaisies; et,

1. 6 septembre 1849.

complice dans l'écrasement des rébellions populaires, enthousiastes d'unité allemande, il fallut bien que la Prusse fût dupée quand la réaction particulariste prit le dessus. L'Autriche réunit cent mille hommes en Bohême; la Bavière porta en Hesse son armée. Le tsar menaça, exigea la paix, c'est-à-dire la soumission à l'Autriche. L'armée prussienne disloquée, exsangue d'effectifs, occupée au duché de Bade à châtier la *Révolution*, dut rétrograder lors de l'escarmouche de Bronzell. L'humiliation d'Olmütz, les conférences de Dresde, où la Prusse dut sacrifier l'« Union allemande » projetée, et rétablir l'ancienne Confédération germanique avec sa Diète livrée aux intrigues autrichiennes, fut le prix dont Frédéric-Guillaume IV paya son intransigeance absolutiste de 1849.

La leçon, du moins, servit. Sans doute, on ne comprit pas encore que la Prusse serait grande le jour où elle serait libérale: mais on s'aperçut du moins qu'elle serait faible tant que le légitimisme l'asservirait à l'Autriche.

Pour sa part, Bismarck se retirait de ces luttes avec une politique étroite et claire, et qui tenait, pour les affaires du dedans et celles du dehors, dans une formule unique :

« *Specifisches Preussenthum, Stockpreussenthum.* » Puisque la Prusse n'avait pu fonder l'unité en 1850, il fallait du moins faire d'elle la garantie de l'unité future¹.

L'attitude extérieure était prescrite par cette tâche restreinte et impérieuse. Se désintéresser de tout ce qui pouvait compromettre; renoncer à tout don-quistisme; tenir en réserve, avec avarice, pour les jours décisifs, la force prussienne intacte, était tout le devoir. Déjà il se montrait parcimonieux des os des grenadiers prussiens, quand il s'agissait de principes. Avec « l'égoïsme grandiose » des États forts, il enseignait qu'il fallait laisser massacrer les Polonais, lâcher le Schleswig-Holstein et la Hesse. Avant tout, il fallait éviter la guerre, la dilapidation prématurée des ressources, et aussi l'intrusion de ce troisième larron que, dès le 3 décembre 1850, Bismarck montrait sur la frontière de l'ouest guettant l'occasion « de mettre la main sur le joyau impérial que recèle la cathédrale de Cologne ». Car ceci est l'erreur où s'obstinait sa préoccupation hallucinatoire de la *Révolution*. Cette force prussienne, faite de solidité

1. 28 déc. 1849.

militaire, d'administration exacte et de confiance dans le roi, il lui voyait une tâche, mais une seule : détruire par les armes la *Révolution*. Entendez par là la France, et toutes les libertés qui venaient d'elle, depuis le droit de réunion jusqu'au mariage civil, et depuis le Constitutionnalisme jusqu'au pouvoir de faire et de défaire les rois. Il ne voyait point que ce qui pouvait faire l'Allemagne une, c'était d'abord l'enthousiasme populaire, et que l'ennemi redoutable à l'unité guettait au sud et non à l'ouest. La Prusse était à concevoir, selon lui, comme un carré immobile, faisant front de ses baïonnettes sur trois côtés et s'adossant à l'Autriche du quatrième. Sa stratégie simple et sûre fut par là vulnérable : il ne voulut pas croire à l'hostilité autrichienne. Il eut à Francfort, un an plus tard, des occasions multipliées de se raviser.

III

BISMARCK AU BUNDESTAG

Elles sont, ces huit années (1852-59) où il fut plénipotentiaire à la Diète fédérale de Francfort, les années où il mûrit. Il entra à la Diète, féal de l'Autriche ; il lui fallut un mois pour être cet ennemi de l'Autriche qui a préparé Sadowa. Sa politique extérieure, si simple jusque-là et si uniment gallophobe, se fit souple et flexible pour s'adapter aux faits ; et la solution qu'il inventa pour la « question allemande » se précisa là. Ce sont de merveilleuses lettres, humoristiques, insolentes et pleines d'idées, toutes modernes, que celles qu'il écrit de Francfort, quand au Landtag encore il s'était aveuglé de doctrines

préconçues. A étudier la vie de la grande cité financière, il s'avisa de ce dont il retourne dans une société moderne. Son regard clair pour la première fois discerna l'Europe et l'Allemagne nouvelle ; et dans l'agitation vaine de la diplomatie chamarrée, parmi les intrigues des femmes et les dîners de gala, il observa.

Non pas seulement les choses de son ressort. Il tâtait les alliés possibles et les ennemis éventuels. L'attitude de la cavalerie badoise « où les officiers mêmes n'ont pas l'air crâne d'un maréchal des logis prussien » lui importe autant que le nombre d'espions à entretenir en France ; et le contingent luxembourgeois, « qui tous les ans se sauvait à la moisson », attirait son attention autant que les préparatifs maritimes de Napoléon III¹. Et ce sont de caricaturales silhouettes qu'il nous trace des diplomates d'alors.

Il y avait le comte Thun, plénipotentiaire autrichien. « Il alliait, disait Bismarck, une rudesse inculte, qu'il faisait passer pour de la franchise honnête, à une nonchalance d'aristocrate et à une rouerie de paysan

1. A. M. de Manteuffel, 14 septembre 1855.

slave¹. » Toujours, à l'entendre, « dénué d'instructions », dominé par son entourage à cause de son ignorance, il ne s'en carrait pas moins insolemment au milieu de la servilité des vassaux. Il tenait pour un droit attaché à la présidence autrichienne l'habitude qu'il avait prise de fumer aux délibérations qu'il présidait en veston clair, sans gilet, et avec « une ombre de cravate² » ; et il recevait des ambassadeurs en bras de chemise. Mais, quand sa stupeur fut passée de voir Bismarck, à la première entrevue, ôter sa redingote pour entrer en matière, et, à la première séance, allumer un cigare symbolique des droits prussiens égaux à ceux de l'Autriche, on put s'entendre. — Il y avait le baron Nell, Autrichien encore, « adonné aux femmes, adonné au vin plus encore, en tout cas au delà d'une soif raisonnable. Il me fait des visites durant lesquelles il me regarde fixement et en silence, comme un serpent regarde le colibri ; puis, au bout de dix minutes, s'en va, n'ayant pas dit un mot ». — Hock, l'envoyé commercial, « un brave citoyen de la Vieille-Marche, n'a pas

1. A Gerlach, 22 juin 1851.

2. A Manteuffel, 17 août 1851.

idée des mensonges et intrigues qu'il col-
porte tout le long du Rhin¹ ». Le général
Xylander, Bavaois, « simule une intelli-
gence restreinte avec une grande probité, et
réussit parfaitement dans le premier point ». Nostitz, Saxon, « est peu sûr, par insuffi-
sance » ; et, « pour l'envoyé de Lübeck,
Brehmer, à la phraséologie nationaliste et
banale, que sa jactance mecklebourgeoise
et pataude ne rend pas plus supportable, on
ne peut faire fond sur lui plus que sur le
Hambourgeois Banks, qui revêt de formes
agréables la misère de sa politique d'homme
d'affaires ». — Avec tous Bismarck pratiqua
une « hypocrisie de service » affable, humo-
ristique et finaude, s'amusant de les voir
« prendre un air diplomatique même pour
demander du feu, et surveiller leurs regards
et leurs paroles même pour demander la clef
des latrines² ». Mais il s'habitua à manier
les hommes, à analyser leurs faiblesses, à
user de leur crédulité, et à provoquer en
eux, à leur insu, les résolutions qui menaient
à l'embûche préparée; et ce fut par les
Autrichiens qu'il commença.

1. A. Gerlach, 26 novembre 1851.

2. A. Hermann Wagener, 5 juin 1851.

Si subordonnée que fût, officiellement, la situation de Bismarck à cette Diète, c'est en effet lui qui mena la politique étrangère de la Prusse de 1851 à 1859. Une direction latente, très efficace, partit de lui. Il est impossible que les contemporains se la soient bien expliquée. Mais les lettres publiées ne laissent pas de doute, et elles intéressent d'abord la France¹. Et ce ne fut pas une situation dénuée de dangers que celle d'inspirateur officieux, tenu d'agir à la fois sur son chef, M. de Manteuffel, et sur le roi, par des moyens non identiques. Dans ces négociations en partie double, ni le roi ne fut toujours docile, ni Manteuffel toujours sans défiance. Un autre, après 1871, dans une *camarilla* semblable, a essayé de tenir entre le roi Guillaume I^{er} et son ministre un rôle analogue, et l'on sait comment il fut brisé. L'amitié sûre du général Léopold de Gerlach a permis à Bismarck pendant huit années ce dont il a châtié chez le comte d'Arnim la tentative même : une action diplomatique

1. *Briefwechsel des Generals Leopold von Gerlach mit dem Bundestags-Gesandten Otto von Bismarck*. Berlin, 1893, et ses rapports officiels dans *Preussen im Bundestag, 1851-59*; 4 vol., 2^e éd. 1882-85.

secrète et décisive en dehors de la diplomatie régulière. Mais c'est par elle qu'il commença de fonder l'Allemagne contemporaine.

*
* *

On peut dire qu'il employa ces huit années à empêcher la guerre avec la France. Dès le 2 décembre 1851, il ne fut question que d'elle autour du roi de Prusse. Naïvement, Louis-Napoléon envoya M. de Persigny proposer à Berlin son alliance. Non plus que Bismarck lui-même en 1849, Frédéric-Guillaume IV et sa cour ne concevaient qu'on pût quitter des yeux un instant la guerre imminente contre la *Révolution*. Essentiellement leur politique se définissait : « Éviter à tout prix une alliance avec Bonaparte, qui est demeuré notre ennemi naturel¹. » Et l'on commença dans la *Kreuz-Zeitung* une campagne de quolibets et d'injures basses, qui n'épargna même pas, en 1853, mademoiselle de Montijo. Les paroles qu'en 1870 on prêta à l'Impératrice sur « sa petite guerre » contre la Prusse sont controuvées. Mais elles

1. L. de Gerlach à Bismarck, 14 novembre 1854.

traduisent chez ceux qui les ont inventées la connaissance d'un ressentiment qui fut, chez elle, profond et légitime.

Bismarck, certes, croyait lui aussi à la guerre. C'est parce qu'il avait le sentiment qu'« une guerre franco-prussienne surviendrait sous moins de trois années¹ », qu'il négocia à la Diète le droit pour les Prussiens de tenir garnison dans Ulm et Rastatt. Mais, justement « parce que ce serait *finale*ment la guerre² », parce que cette guerre pourtant on voulait la reculer, et qu'il fallait bien vivre jusque-là en bons termes avec Bonaparte, il trouvait politique et poli de renoncer aux manifestations provocantes.

La guerre entre Napoléon III et les grandes puissances signataires des traités de Vienne était probable, quand même Napoléon III n'aurait pas eu contre ces traités la haine où il les tenait. On pouvait douter seulement si c'est avec l'Autriche ou avec la Russie qu'il la commencerait. Mais pour Bismarck, ce qui fut clair tout de suite, c'est que la Prusse, alliée de l'une ou de l'autre, souffrirait la première et paierait les frais de la défaite

1. Bismarck à Gerlach, 16 mars 1853.

2. A Gerlach, 27 janvier 1853.

presque seule. Une guerre franco-russe mettait aux prises, en territoire prussien, des ennemis incapables de se joindre ailleurs¹. La guerre franco-autrichienne, si elle était désastreuse, ne pouvait manquer d'aboutir à une cession de la Prusse rhénane. Bismarck, dans un tel conflit, lâchait la tradition de la Sainte-Alliance, et conseillait à la Prusse d'observer une neutralité très armée, avec une nuance d'amitié pour la France.

Et il fallait accepter l'amitié française pour contenir l'Autriche en Allemagne même. Car il va de soi que, dès 1851, Munich et Stuttgart eurent plus d'égards pour le prince président que pour l'empereur d'Autriche et pour le roi de Prusse. Le voisinage, alors dangereux, de Strasbourg leur faisait une loi de ces sympathies françaises; et on prévoyait bien que l'Empire serait tout d'abord un accroissement de la force militaire de la France. Mais c'était merveille que la puissance conservatrice entre toutes, l'Autriche, inclinât, elle aussi, vers l'occident.

Son calcul pourtant était simple, et, lucidement, Bismarck le dénonça. L'Autriche savait

1. A Gerlach, 19 décembre 1853.

la fidélité prussienne à la politique réactionnaire, la guerre franco-prussienne jugée par le cabinet de Berlin nécessaire. Elle savait aussi la crainte que l'armée française causait aux petits États. Leur lâcheté les pousserait unanimement dans les bras de l'Autriche, si l'Autriche entrait dans l'alliance française; et, du coup, la Prusse était évincée de l'influence dans la Confédération.

L'Autriche a besoin pour sa politique de centralisation d'une hégémonie rigoureuse dans la Confédération. Or c'est nous qui sommes l'obstacle. Si minces que nous nous fassions, une Prusse de dix-sept millions d'habitants reste encore trop grosse pour faire à l'Autriche la place qu'elle convoite... Je ne doute donc pas que Vienne ne consente de grandes concessions à la France, et, à cette occasion, on peut nous casser les jambes¹.

Et comme l'Autriche estimait la Prusse trop faible pour défendre le Rhin à elle seule contre une France hostile, l'alliance avec la France mettait donc la Prusse à la merci de l'Autriche.

C'est pour déjouer cette astuce grosse que Bismarck suppliait qu'on abandonnât la haine contre Bonaparte. Il fallait pratiquer contre

1. A. Gerlach, 19 décembre 1853.

l'Autriche la politique autrichienne. C'était une cause de faiblesse irrémédiable que de laisser croire en Europe qu'on aurait la guerre avec Napoléon III sûrement. L'alliance prussienne ne pouvait être estimée de personne si elle apportait avec elle une guerre inévitable. Elle hausserait dans le crédit des nations, si la France devenait une amie sûre, une alliée possible.

De ces alliances qu'il ne fallait pas d'avance décourager, celle qui a toujours « coûté le moins cher » était celle de la Russie¹. C'a été toujours un ami besogneux que l'Empire russe. Mais comme il est besogneux toujours, on repousse aisément ses exigences. On est sûr de le retrouver sans rancune et tendant la main². L'essentiel était de ne pas risquer son hostilité ouverte qui, même passagère, eût été funeste. Il convenait donc de relâcher assez les liens avec l'Autriche pour n'être jamais entraîné dans une alliance offensive contre lui. Dans le cas surtout, qui, pour Bismarck, était dès lors certain, où la Russie s'allierait à la France, c'était folie pure pour la Prusse de se laisser écraser par elles ;

1. A Gerlach, 19 décembre 1853.

2. A Gerlach, 20 avril 1854.

mais, si « répugnante » que fût cette alliance, il fallait s'y joindre. « Un homme, fût-ce un seigneur féodal, si on l'attaque sur le bord d'un cloaque, fait mieux de s'y jeter à la nage que de se laisser égorger¹. »

Deux idées désormais ne le quittèrent plus : se ménager la neutralité simultanée de la Russie et de la France ; et, si on ne pouvait empêcher l'éventualité détestable de l'alliance franco-russe, entrer dans cette alliance, avec infamie, mais profitablement.

Ces deux idées ont pratiquement dirigé la politique prussienne depuis 1853, et en dépit de quelques oscillations imputables non à Bismarck, mais à des ministres moins clairvoyants que lui, et sur qui parfois il perdait prise. Tout le reste n'a été possible que moyennant la neutralité, tantôt de la France, tantôt de la Russie, et par la faute d'une entente franco-russe. C'est à cette politique que la Prusse a dû tout d'abord de ne pas se compromettre dans la question d'Orient en 1854.

Le danger fut grand. Si l'Autriche, résolue à intervenir, eût obtenu les contingents des

1. A Gerlach, 19 décembre 1853.

États germaniques, ou seulement le passage des troupes françaises sur le territoire allemand, c'en était fait de l'influence prussienne dans la confédération; ou bien il fallait que les Prussiens se battissent, aux côtés des Russes, contre les Autrichiens et les Français à la fois. Et si, « comme un caniche sans maître », ils adhéraient à la politique autrichienne, c'était les Russes à leurs foyers.

Le négociateur extraordinaire, feld-maréchal de Hess, que l'Autriche avait chargé d'obtenir de la Prusse l'appui d'un corps de cent mille hommes, dissimula habilement ce danger double. Prokesch, successeur du comte Thun à la Diète, renonça pour une fois à sa grossièreté, se montra souple, caressant, borussophile, « blanc-noir, dit Bismarck, comme ma chatte ». Bismarck ne fut dupe ni des flatteries ni des sophismes. Mais Hess se tourna vers Berlin directement, négocia avec Manteuffel, et, pour le chagrin de Bismarck, qui en gémit comme d'une bataille perdue, obtint que la Prusse couvrît de dos contre les Russes l'armée autrichienne¹.

Pourtant on n'avait guère eu que le choix

1. V. le texte de cette convention signée le 20 avril 1854 dans *Preussen im Bundestag*, t. IV, p. 186-187.

de contrecarrer l'Autriche ou de la suivre, c'est-à-dire d'accepter l'invasion française ou l'invasion cosaque. C'est parce qu'il craignait moins les Russes, que Manteuffel avait signé la convention autrichienne. On avait un espoir secret : c'est que le *casus fœderis* ne se produirait pas, et Bismarck pensa qu'il pourrait toujours être nié. On le nia quand les Russes eurent retiré leurs troupes de Roumanie, et, la Prusse s'étant ainsi adossée aux Russes, initiés à cette temporisation, ses préparatifs tout naturellement se trouvèrent tournés contre la France. Si « l'armée de l'Est », composée des garnisons de Paris et de Strasbourg, se fût mise en mouvement quand l'en sollicita l'Autriche, c'est une armée prussienne deux fois plus forte qu'elle eût trouvée devant elle pour lui barrer le passage du Rhin.

Mais à l'issue de la guerre, les questions vieilles se dressaient plus précises et anxieuses : la « question allemande » et la question extérieure. Et ce fut elles que simultanément Bismarck débattit dans le « rapport splendide » (26 avril 1856) à Manteuffel, où, avec la plus lucide prévision des faits de 1859 et de ceux de 1866, il indique le coup de barre définitif de la politique prussienne.



Avec éclat trois résultats ressortaient de la guerre d'Orient : 1^o l'Angleterre, impatiente de supporter auprès d'elle la jeune flotte française que la guerre de Crimée avait grandie, et la France, impatiente de la prépondérance anglaise dans la Méditerranée, se jalousaient ; — 2^o la Russie et la France commençaient à s'entendre, tandis que la brouille durait entre Anglais et Russes ; — 3^o l'Autriche, qu'il n'avait pas réussi à jeter sur la Russie, demeurait pour Napoléon III l'ennemie désignée s'il voulait servir la révolution italienne. Que Napoléon III obéît au sentiment populaire qui le poussait contre l'Anglais, ou qu'il se décidât à servir contre l'Autriche l'alliée sarde, il pouvait compter sur les Russes, et de toute façon l'éventualité redoutable s'accomplissait de l'alliance franco-russe. Le cas se présentait pour la Prusse « de se sauver par le cloaque ». Il retournait contre l'Autriche la politique autrichienne elle-même.

Mais du coup, il fallait en venir avec l'Autriche aux dernières explications :

La politique de Vienne, écrivait-il à Manteuffel, a fait l'Allemagne trop étroite pour que l'Autriche et la Prusse y puissent tenir ensemble... Le dualisme allemand, bien souvent, depuis l'an 800 et à intervalles réguliers depuis Charles-Quint, a eu coutume de régler sa situation intérieure par des guerres sanglantes. Dans notre siècle encore il n'y a pas d'autre moyen de remettre en marche le mécanisme de notre développement. Il me faut donc exprimer la conviction où je suis qu'avant peu il nous faudra lutter contre l'Autriche pour notre existence même; et il n'est pas en notre pouvoir d'empêcher cela, car il n'y a pas d'autre issue possible à la marche des événements en Allemagne.

Mais c'est parce qu'il prévoit ce choc sanglant et inévitable qu'il demande qu'on se ménage l'amitié de la France.

Et de nouveau, dans les lettres superbes qui suivirent, il s'évertua à dissiper les préventions de la camarilla militaire¹. Pour la première fois depuis la Sainte-Alliance, la Prusse pratiquait une politique de faits et non de sentiment; et, appelant l'histoire à la rescousse, raisonnant par comparaison, voici que le hobereau poméranien se faisait l'apo-

1. A M. de Manteuffel. 4 février 1857; à L. de Gerlach, 30 mai 1857.

logiste de l'homme qui était toujours pour son parti la « Révolution incarnée ».

Il passe avec un mépris superbe sur l'il-légitimité de son origine, puisque aussi bien l'Europe et l'Amérique sont faites de Républiques de rencontre et de monarchies usurpatrices ; il montre le ridicule qu'il y a à opposer le principe légitimiste dans toute sa rigueur à la France, quand on le faisait fléchir devant l'Angleterre. L'Autriche elle-même n'était pas pure ; et la Prusse était gangrenée de bonapartisme depuis quarante années. La législation de Stein avait porté au pouvoir une bureaucratie jacobine¹ dont les méthodes de gouvernement étaient rationalistes et centralisatrices ; et de tous les poisons funestes à l'esprit de tradition c'était là le plus fort. Mais le pays avait réussi à vivre avec le poison dans le sang.

Alors, se haussant à la solution du problème éternel de la Constitution, il réfléchit que puisqu'on avait assimilé le bonapartisme, qu'on le portait en soi, on s'assimilerait de même la démocratie bourgeoise. Il avait vu à Francfort, dans les débats avec les Alle-

1. Voir déjà la lettre à Wagener, 30 juin 1850.

mands du Sud, dans la lutte douanière avec Hambourg, ce qui mène cette démocratie, et il avait discerné que ce sont des intérêts économiques. Ce fut une belle lutte avec l'Autriche qui, avec netteté, se rendait compte du même fait. Le *Steuerverein* schismatique des États du Nord, groupés autour du Hanovre et des villes hanséatiques, inclinaient vers la Prusse dès l'instant où, en 1850, ils purent espérer de l'initiative prussienne des tarifs plus bas, qui servaient leur gros commerce d'importation. Les États du Sud, liés par les traités, obéissaient un peu à contre-cœur, et eussent désiré des tarifs protecteurs plus élevés. Dissentiments que songèrent aussitôt à exploiter les ministres autrichiens.

Ils firent un effort vigoureux, en 1851, pour faire entrer l'Autriche dans le *Zollverein*, et, la Prusse s'y opposant, pour étendre la compétence de la Diète germanique jusqu'à la faire juge des intérêts commerciaux de la Confédération. Hock, délégué autrichien aux conférences commerciales, courait les cours de l'Allemagne occidentale, actif à mendier les adhésions¹. Le conflit pour l'hégémonie

1. A. Manteuffel, nov, 1851.

sur l'Allemagne prit, entre les deux puissances rivales, la Prusse et l'Autriche, l'apparence tout d'abord d'une jalousie d'intérêts fiscaux.

Celui-là était sûr de vaincre dont l'assurance prouvait la force économique. La Prusse, ayant le courage de s'isoler, prouva sa force. Elle manifesta qu'elle pouvait se passer d'autrui, mais qu'on ne pouvait se passer d'elle. Plutôt que de laisser l'Autriche entrer au *Zollverein*, Bismarck eût laissé se dissoudre le *Zollverein* lui-même. Les colloques furent aigres, avec Thun et avec Buol, lors de l'ambassade extraordinaire de Bismarck à Vienne en 1851. L'orgueil autrichien ne pouvait s'habituer à regarder les Prussiens que comme des parvenus glorieux d'avoir une fois « gagné le gros lot » sous Frédéric. Il ne se doutait pas avec quelle audace ils se préparaient dès lors à « miser » une fois de plus dans la loterie belliqueuse, et avec quelle ténacité ils travaillaient à mettre de leur côté les probabilités.

L'assurance économique de la Prusse se trouva justifiée. Le lien économique avec la Prusse fut plus décisif, auprès des puissances du Sud, que l'affection autrichienne, et, le

Steuerverein hanovrien étant d'avance gagné, les conférences de 1854 fortifièrent le *Zollverein*, car, tout en excluant l'Autriche, l'Union douanière s'agrandit de tout le Hanovre, du Brunswick et des villes libres maritimes. La Prusse se sentit fortifiée d'autant. Manifestement la petite bourgeoisie du Sud et de l'Ouest, pour particulariste qu'elle fût et teintée de libéralisme, ne pouvait répudier l'appui de la Prusse en matière de commerce.

Bismarck projeta de la gagner de cœur, et, pour cela, d'alléger pour elle cette solidarité fiscale à laquelle elle était contrainte. Le *Zollverein* agrandi offrait comme à souhait cet intérêt; il suffirait que la répartition des droits que les gabelous prussiens percevaient aux frontières extérieures de l'Union assurât aux petits États un revenu supérieur à celui qu'ils eussent levé sur les passants de leur limite propre. On étudierait un tarif de douane qui fût avantageux aux principicules et aux villes libres, dût-il coûter à la Prusse un sacrifice provisoire. On réunirait alors, dénonçant les conventions anciennes, dans un grand Parlement douanier, les délégués élus par les Diètes de tous les États; on les consulterait sur les

propositions prussiennes. Comment hésiteraient-ils, puisqu'elles les dégravaient? En bons particularistes et en bourgeois économes, ils seraient unanimes à les voter; le régime représentatif lui-même lentement fonderait l'hégémonie prussienne¹.

Satisfaire à l'esprit démocratique en se l'attachant par un intérêt économique solide; le limiter en revendiquant pour une administration compétente, mais rigoureusement disciplinée, la gestion des intérêts nationaux; distribuer équitablement « des sucreries et des coups de fouet », comme on l'a dit depuis, c'était là pour Bismarck tout le bonapartisme². Et il fallait en adopter le principe, puisque aussi bien les faits l'imposaient, et qu'on ne triomphait de la Révolution à l'intérieur que par lui. « Henri V, s'il gouvernait, ne gouvernerait pas autrement. »

Il restait à s'assurer le repos extérieur; mais, pas plus qu'un autre, disait Bismarck, Bonaparte n'était avide de conquêtes matérielles, tandis que la tentation d'en faire, si l'on en croit l'exemple anglais ou russe, gagne les monarchies les plus légitimes. C'est affaire

1. A Below-Hohendorf, 3 août 1858.

2. A Gerlach, 25 décembre 1856,

en tout cas, concluait-il, à la politique prussienne de faire que Napoléon III ne soit plus jamais tenté par des agrandissements sur le Rhin.

Très sûrement, quand Bismarck vint à Paris, en 1857, pour l'affaire de Neuchâtel, on essaya de toucher à ce projet d'alliance franco-borussorusse, que Bismarck venait d'exposer à ses chefs¹. Mais Bismarck avait défense d'accueillir des ouvertures. Napoléon III fit seul les frais de l'entretien. Il fut loquace, généreux, borussophile à souhait, tint à préciser que ses préparatifs de guerre, déjà ostensibles, menaçaient l'Angleterre et surtout l'Autriche. Pour cette double guerre dont la seconde, en tout cas, était résolue, il eût attaché du prix au concours de la flotte de l'Allemagne du Nord et de l'armée prussienne. Mais il se méfiait encore du concours du tsar, préférait, pour quelque temps encore, l'enfermer dans la mer Noire. Pour la Prusse, Napoléon III demandait son amitié presque avec indiscretion, presque avec trop peu de dignité. La frontière du Rhin, dont toute

1. Conversation de Bismarck avec M. de Varnbüler, 19 décembre 1876. — L. de Gerlach. *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 521. — Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 251.

l'Europe lui attribuait la convoitise, il se défendit pathétiquement de la désirer. C'était trois millions de rebelles qu'il se mettrait sur les bras, avec la nécessité, pour les garder, de conquérir la Hollande et la Belgique : et la « coalition » devant de telles visées se trouverait refaite contre lui, comme au temps du premier Empire. Il répudiait ces ambitions : « une petite rectification de frontières », un peu de gloire maritime, la Méditerranée devenue un lac français « ou à peu près », suffisait à l'appétit moindre de la nouvelle France impériale. Et il conseillait à la Prusse, pour qu'elle ne prît pas ombrage, des agrandissements commodes en Hanovre, en Oldenbourg, sur les côtes holstes.

Peut-être le plan sourit-il à Bismarck, mais il n'osa le transmettre à son souverain. Charitablement il avertit son interlocuteur qu'il « s'embourberait » à suivre une politique d'alliance prussienne ; et Napoléon III est coupable de n'avoir tenu compte à temps de l'avertissement ; car Bismarck du moins sut profiter de ses conseils : il en garda l'idée d'une annexion du Hanovre et du Schleswig-Holstein ¹.

1. A Gerlach, 11 avril 1857.

Il revint sans l'alliance faite, et content des deux manifestations françaises promises; l'une efficace et immédiate : une pesée de l'Empereur sur le Danemark ; l'autre qui n'eut pas lieu, la présence de Napoléon III aux manœuvres prussiennes.

Au demeurant, il s'était rassuré sur la *Révolution*, l'ayant vue de près. Il craignit peu désormais la « souveraineté du peuple », en un pays où les militaires seuls encore portaient la tête haute; et la populace émeutière d'une capitale éclairée maintenant dans toutes ses ruelles, mais où il y avait encore plus de sergents de ville que de réverbères, le laissa sans méfiance. Le pays appartenait à l'armée, et la capitale à la banque : puissances, certes, conservatrices¹. M. de Manteuffel seul ne se laissa pas convaincre ; et la camarilla crut que Bismarck s'était laissé éblouir. Quand, par surcroît, l'austrophile M. de Schleinitz prit les affaires étrangères, il éloigna Bismarck de la Diète pour une raison qui surprend la France d'aujourd'hui : pour ses affections françaises.

1. A Gerlach, avril 1857.

IV

BISMARCK AMBASSADEUR (1859-62)

Trois années de repos lui furent octroyées dans les ambassades de Pétersbourg et de Paris (1859-62). Éloignement court, et qui faillit être fatal à la Prusse, tant il est vrai que seul, parmi les dirigeants prussiens, Bismarck était clairvoyant. Il a toujours été sans ambitions. Il accueillit comme un congé utile à sa santé ce qui était disgrâce honorifique. Il aima Pétersbourg, où ses affaires, « réduites à protéger deux cent mille Prussiens vagabonds », n'étaient pas lourdes. Il rétablit en parties de chasse violentes sa constitution de colosse que le travail de cabinet minait rapidement. Il connut des tête-à-tête drama-

tiques avec l'ours finlandais : car plus d'une fois, seul, à cheval, il se risqua à suivre la piste découverte, et abattit sa bête à bout portant. Le pays le reposait, vert à perte de vue, sans bruyères, sans sable même pour varier cette monotonie verte, avec ses villages tapis dans les bouleaux et qui demeurent invisibles. « Moscou, d'en haut, est comme un champ d'une moisson jeune : les soldats sont verts, les coupoles vertes, et je ne doute pas que les œufs que j'ai devant moi ne soient pondus par des poules vertes¹. »

L'accueil simple des plus grands le charmait. A Péterhof, où le retint l'impératrice mère, plus que le luxe de douze châteaux de marbre épars dans les allées illimitées et qui ouvraient sur une mer animée de voiles et de mouettes, ce qui sut lui plaire, ce fut la simplicité de la souveraine, rieuse et grondeuse, et préoccupée de son ouvrage au crochet comme une petite bourgeoise allemande.

La nouvelle de la guerre austro-franco-sarde, trop prévue, l'atteignit comme il arrivait. Il trembla que la Prusse n'intervînt. L'Allemagne du Sud, avec violence, penchait

1. A madame de Bismarck, 6 juin 1859.

pour l'intervention. Les journalistes libéraux et les révolutionnaires eux-mêmes, par haine de Napoléon III, eussent aidé à écraser la nationalité italienne, au moment précis où pour le prince-régent surgissait le *casus fœderis* et l'occasion de marcher contre la *Révolution*. Pour Bismarck, aider l'Autriche maintenant, c'était lui asservir la Prusse pour toujours. « Il nous faudra un nouveau Gustave-Adolphe ou un nouveau Frédéric II pour nous affranchir¹. » Avec une éloquence véhémement, le 12 mai 1859, il osa réitérer alors auprès du ministre austrophile, Schleinitz, les supplications du *Prachtbericht*.

La résistance à vaincre était plus grande qu'en 1856, puisque les sentiments hobe-reaux du prince-régent se trouvaient d'accord avec le libéralisme nationaliste du ministre et de la nation. Aussi, c'est merveille de voir comme il essaie d'atteindre le roi dans son amour-propre de commandant en chef, et le ministre dans sa méfiance nationale. Il dénonce la « majorité compacte » que la Prusse a toujours trouvée devant elle à la Diète, même dans les questions humbles, comme

1. A Bernhard de Bismarck, 8 mai 1859.

en 1854 ; les velléités de défection visibles chez tous dès que l'Autriche menaçait. « Parfaire la Confédération de façon à lui donner une tête autrichienne est le but naturel des princes allemands et de leurs ministres. Leur politique ne peut se réaliser qu'aux dépens de la Prusse et est nécessairement dirigée contre la Prusse... » Ce qui avait indigné en 1849 dans l'offre faite par un Parlement populaire, on ne pouvait le tolérer d'une Diète légitimiste : une interprétation des institutions fédérales qui mettait l'armée prussienne au service d'un vote de la majorité francfortoise. Des États, qui n'existaient pas sans la protection prussienne, se mêlaient de contraindre la Prusse à la guerre. L'insolence était plus grossière parce qu'ils se sentaient à l'abri. A ces petits, toute volte-face était facile : au pis, ils se réfugieraient dans quelque trahison tutélaire, dans quelque « Confédération du Rhin ». « A la première rafale venue de France, a-t-il écrit à un autre, à la première secousse donnée à l'arbre, l'ennemi, comme prunes trop mûres, les verrait tomber à lui¹. » Au premier coup de feu tiré sur le Rhin, la Prusse, parce qu'elle

1. Au conseiller de légation Wentzel, 1^{er} juillet 1859.

menacerait Paris, attirerait sur elle les coups les plus drus, tandis que les Cosaques la prendraient à revers. Il était naïf qu'on discutât des conditions telles, mais souhaitable presque qu'on se les entendît faire. Avec une beauté unique, au moment où la Confédération méconnaissait les intérêts les plus simples de la Prusse, l'occasion s'offrait d'en sortir : et ce sont les phrases à jamais retentissantes : « Je ne voudrais écrire sur notre drapeau le mot *Allemagne* pour le mot *Prusse* qu'au moment où il y aura entre nos compatriotes et nous un lien plus fort et plus efficace... Dans la Constitution fédérale actuelle je discerne une infirmité de la Prusse, qu'il nous faudra tôt ou tard guérir *par le fer et par le feu*¹. »

On sait comment le ministère prussien, pour l'inquiétude de Bismarck, mobilisa tout de même. Jusqu'au mois de juillet, il lui fallut craindre que « la danse ne commençât à tous les coins à la fois », déplorer la politique prussienne « entrée de plus en plus dans le sillage autrichien² ». Mais qui affirmerait que, dans la proposition même de cette médiation armée, faite par le roi de Prusse,

1. A. M. de Schleinitz, 12 mai 1859.

2. A. M. de Below-Hohendorf, 22 août 1860.

tandis qu'il demandait aussi le commandement en chef des troupes fédérales, il n'y ait pas eu de l'influence bismarckienne ? — Ainsi il y eut toujours, à côté de la sienne, une politique royale, mais qu'il put orienter. Plus timorée, plus attachée à la lettre des traités, et imbue de fidélité féodale, déjà pourtant elle se raidissait. Elle insinuait quelque condition dont elle pressentait que l'Autriche serait froissée. La médiation offerte était de cette sorte. Sênilement Buol la refusa, exigea la loyauté féodale pure et simple; et, devant les exigences autrichiennes, il fallut bien que le prince se rabattît sur le parti bismarckien, plus hardi et plus économique, de la neutralité.

Mais la paix défaisait l'œuvre ébauchée dans les anxiétés de la guerre. Le manifeste lancé du château de Laxenbourg (le 25 juillet 1859), l'accusation violente qui imputait la défaite à la défection prussienne, firent impression sur Schleinitz et sur le prince. Dès 1860, ce dernier courut à Teplitz, s'effaroucha de la Savoie annexée, témoigna un intérêt insolite pour le sort de la Vénétie, crut ceux qui lui montraient déjà les troupes françaises débouchant des Alpes bavareses et, consentant un traité défensif, « vendit,

écrivait Bismarck, les droits prussiens, et pas même pour un plat de lentilles¹ ». Car il allait de soi que l'Autriche, assurée qu'on lui garantissait la Vénétie, saurait bien provoquer elle-même les agressions profitables. Bismarck cria à Roon le danger de cette politique que ressaisissait la séduction autrichienne dès qu'on agitait une chemise rouge de garibaldien²; et pour cette fois on l'écouta. De Pétersbourg, Roon le héla en une heure propice, et, à Bade, le mit en présence de Guillaume, devenu roi.

*
* *

Le couronnement était proche et Oscar Becker, d'un coup de pistolet, avait signifié au roi l'opinion libérale. Quel pouvait être le gouvernement nouveau? L'armée prussienne neuve, fortifiée dans ses contingents et dans sa préparation à la guerre, resterait-elle à la disposition d'une Autriche qui ne payait de retour aucun sacrifice, et d'une confédération prête à toutes les défaillances? En termes simples et lucides, Bismarck définit qui devait commander cette armée, qui entrer dans

1. A madame de Bismarck, 2 juillet 1859.

2. A Roon, 2 juillet 1861.

cette confédération; et qu'il fallait exclure de l'une et de l'autre l'immixtion autrichienne. Il ne se pouvait que la Prusse, avec ses dix-sept millions d'habitants, prît le soin de défendre à elle seule les trente-cinq millions d'Allemands, ses protégés, sans avoir de droits sur eux. Il fallait des conventions militaires plus directes, plus astreignantes que les décisions fortuites de la Diète. Et, s'enhardissant à apaiser les conflits intérieurs par la solution même de la « question allemande », il accompagnait d'avances libérales ses projets militaires. A l'unité armée de l'Allemagne il ne s'effrayait plus de donner une expression constitutionnelle. Il trouvait d'une pruderie mesquine et peu moderne qu'on reculât devant l'idée d'une *représentation du peuple* fédérale, quand tous les États confédérés avaient leurs chambres de députés. Lentement, avec tout le parti conservateur, il avait su apprécier quelle barrière c'était contre le mouvement démocratique que le droit représentatif. Il n'allait pas encore jusqu'au suffrage universel, se fût contenté d'un parlement allemand élu par les diètes des États confédérés. Pour sa part, il ne trouvait pas que le droit budgétaire et le droit de fixer les

contingents militaires fédéraux eussent excédé les pouvoirs désirables d'une telle assemblée. Mais pour ne pas froisser les princes, il eût consenti à n'en faire qu'un parlement douanier et l'organe délibérant du *Zollverein* réorganisé. C'était la réforme même, constitutionnelle et militaire, que réalisa après 1866 la confédération de l'Allemagne du Nord, et nul doute que ce ne fût là le programme d'un ministre-président.

La présidence du ministère lui fut offerte, cela est probable, dès cet automne de 1861. Mais il hésitait. Il n'aimait pas Von der Heydt, le financier parcimonieux, défiant des forts budgets militaires, et qui se coalisait avec l'opposition. Puis, audacieux d'idées, il fut modeste toujours devant les responsabilités dont il avait le sentiment profond, et, pour cette fois, préféra une ambassade, eût-ce été Berne. Il se promit de « boire un bon coup ¹ » quand ce fut Paris qui lui échut, pour sa joie, en 1862.

Ce qu'il y fit demeure obscur et mériterait sans doute qu'on le connût. L'intimité fut très grande avec les Tuileries. Aucun ambassadeur n'y agréa davantage; et aucun

1. A madame de Bismarck, 17 mai 1862.

ne se plut davantage à Paris. Mais ce qui le fit s'y plaire, comme ce n'est ni l'hôtel de la rue de Lille, inconfortable et sombre, et qui sentait le « cloaque », ni la société parisienne, attachée aux chinoiseries de la forme, sans originalité, provinciale au fond¹, ni la vie de garçon (*das Hunde-Bummel-Leben als Garçon*) que le provisoire de sa nomination lui imposa, c'est donc autre chose. Il suivait la cour, à distance, discrètement, en bon suiveur qui précède celui qu'il suit. « L'Empereur part le 11 pour Vichy. A le suivre là, je trouverais quelque importunité. » Il prit donc par Chambord, admira la pourpre des bruyères tourangelles; puis la Gascogne, marécageuse, touffue de pins, buissonneuse de cyprès et de myrtes, éclatante de genêts d'or. Les Pyrénées lui imposèrent, comme un Taunus gigantesque, aux dentelures plus hardies; et la population basque, si belle encore dans la condition la plus humble, d'une admirable race brune et svelte, et silencieuse dans son orgueil, lui fit impression. C'est ainsi qu'on le trouve, en août, comme par hasard, allongé entre une ambassadrice russe et le prince

1. A madame d'Arnim-Kröchlendorff, 16 juin 1862; à Roon, 15 juillet 1862.

Orloff, sous les tamariniers de Biarritz¹, et il était arrivé avant l'Empereur. Cette guerre simultanée qu'il avait redoutée contre la Russie et la France, il était bien assuré maintenant que la Prusse ne l'aurait jamais.

Mais des inquiétudes le reprenaient ailleurs : il ne fut pas un jour de ces six mois certain du lendemain. Roon, à Berlin, disputait à une Chambre pleine de professeurs libéraux et rebelles le droit d'organiser l'armée comme il plaisait au roi de Prusse ; et, soldat d'élite, mais peu rompu aux joutes parlementaires, — bien que de loin Bismarck le secondât de conseils, où il lui enseignait comme on induit les majorités à s'enfermer dans les querelles de forme, tandis qu'on arrache les concessions de fond, — il était débordé. Le roi, hanté de visions de barricades, incertain de ses droits vrais, songeait à abdiquer. Le télégramme célèbre de Roon partit donc pour Biarritz : « *Periculum in mora* » ; et la manœuvre décisive eut lieu. On montra dans la ligne de bataille ministérielle « le réactionnaire rouge ». Bismarck prenait la présidence du conseil.

1. A madame d'Arnim-Kröchlendorff, 20 août 1862.

LIVRE DEUXIÈME

I

BISMARCK MINISTRE-PRÉSIDENT

L'automne de 1862 commença la collaboration de Bismarck avec le monarque le plus incompréhensif qui fut jamais; il se trouva qu'ils se convenaient. Il seyait que cet esprit plein de préjugés tenaces, mais qui ne créa jamais une idée, Guillaume I^{er}, prît pour allié ce fertile inventeur d'expédients, Bismarck; et que la force de résistance, si lente à mouvoir, du roi, fût attelée de cette initiative remuante et vigoureuse. Ils vécurent dans une confiance réciproque, mêlée de conflits : et, souvent brouillés, ne purent se passer l'un de l'autre. Ce que Bismarck estima dans ce militaire couronné, ce n'est

pas seulement le piétisme sûr, très attaché au devoir quand il le discernait, mais l'instinct pratique aussi, solidement ancré aux choses réelles, et l'orgueil monarchique qui ne se dessaisit jamais d'un avantage conquis. Le roi, très brave, mais désorienté devant toutes choses à quoi il ne trouvait pas réponse en portant la main à la garde de son épée, ouvert outre mesure aux influences personnelles, sans tactique devant les femmes, aimait à se retirer derrière la brutalité de son ministre, rencontrait en lui le « guérisseur d'âmes » qui l'apaisait dans sa méfiance contre la société moderne.

Bismarck, quand il le vit pour la première fois à Babelsberg, le trouva dans un de ces moments de mélancolique faiblesse. Le roi venait de Bade; et ceux de la famille grand-ducale qui avaient connu en 1848 des heures périlleuses, qui avaient dû fuir, avec femmes et enfants, au galop des attelages sur des caissons d'artillerie, l'avaient comblé d'avertissements sombres. Pour le moins donc s'attendait-il à la décapitation publique comme Louis XVI ou comme Charles I^{er}, et il s'ouvrit à Bismarck de sa prévision. Ce fut pour Bismarck l'occasion de s'emparer de l'homme

pour toujours. Car, au lieu d'atténuer le péril imaginaire, avec un humour macabre, il le confirma, et il sut redresser ainsi dans le roi le courage militaire, qui allait froidement au danger reconnu certain. « La mort, lui dit Bismarck, pour la défense des droits sacrés de la couronne est aussi belle que la mort au champ de bataille »; et le roi déchira à la fois l'abdication, prête déjà, et le programme semi-libéral entre lesquels il avait prétendu que Bismarck eût à choisir. Il avait discerné le devoir.

Ce conflit parlementaire, qui pour quatre années s'engagea, Bismarck a soutenu depuis qu'il ne l'avait pas cherché. Ne querellons pas sur les mots : Bismarck a fait une démarche conciliatrice, mais pour demander une capitulation. C'est ce que signifia sa première comparution à la commission du budget, où son salut au président mérita seul toute une étude : d'une aisance si martiale et d'une correction si mesurée qu'on sut tout de suite ce que recouvrait de résolution hostile une politesse si exquise ; et la branche d'olivier cueillie à Avignon qu'il montra aux députés, en signe de paix, prêtait à rire. « J'ai l'intention, avait-il préalablement écrit

à Beust, de maintenir et de préserver, contre la prépondérance croissante de la Chambre des députés et du fonctionnarisme parlementaire, le pouvoir de la couronne ¹. »

Nous n'avons pas l'impression qui, chez les contemporains, fut si forte, que cette lutte, où il y eut de la part des ministres des éclats de rude énergie, ait été conduite avec une suite parfaite. L'opposition seule, très sûre de ses principes, fut sans faiblesse. Le roi chancela. Sa pensée pactisait avec ceux qu'il sentait irréductibles ; et, désintéressé lui-même, il tremblait pour la couronne de son fils. Il n'y eut pas jusqu'à Bismarck, harassé de fatigue, et improvisant des arguments dont le peu de solidité ne put lui échapper, qui n'eût des heures de détresse, que les documents, après coup, décèlent. « Le cœur du roi, a-t-il écrit au plus fort de la querelle danoise, est dans l'autre camp, et sa confiance va à ses adversaires plutôt qu'à ses serviteurs... Manifestement, il veut, en fin de compte, céder à la démocratie... Sans un miracle, la partie est perdue, et nous n'aurons que les insultes des contemporains et de la postérité. Qu'il en

1. A. M. de Beust, 10 octobre 1862.

aille à la grâce de Dieu : il sait combien de temps la Prusse doit durer¹ ! »

Et dans cette inquiétude, voici le secret aussi de cette politique intérieure violente. Elle était dictée par le souci des choses du dehors « placées, comme il l'a dit, au-dessus de toutes les autres ». Comme Napoléon III, il professa que la force des États au dehors exige la discipline interne. Mais l'opposition parlementaire, en ne désarmant pas, a donné une leçon que la France avait oublié de donner durant le second Empire : à savoir que la vie politique intérieure est compatible avec les grandes besognes du dehors, pourvu que les hommes y suffisent.

La lutte de la Chambre et du ministère fut confuse, parce qu'on se battit sur le texte d'une Constitution imprécise. On l'avait pris en Belgique, et, pour ne pas déplaire à Frédéric-Guillaume IV, on l'avait vidé de ses articles les plus clairs, de ceux qui disaient la limite du pouvoir royal. Acharnés à interpréter une Constitution tronquée, les deux partis la tiraient donc à eux. Les députés s'autorisaient de tel paragraphe pour la

1. A Roon, 21 janvier 1864.

pousser jusqu'au parlementarisme anglais ; et ils eussent incliné devant eux jusqu'à la Chambre des seigneurs, jusqu'aux ministres, et jusqu'au roi. Mais Bismarck notait « les lacunes » de la Constitution précisément où semblaient les garanties de droit même élémentaires. A tous les pouvoirs, au roi, à la Chambre des députés, à la Chambre des seigneurs, la Constitution enjoignait *l'entente* ; et puisqu'au lieu de l'entente, c'est le conflit qui s'installait en permanence, il n'y avait donc qu'une solution constitutionnelle, qui était la stagnation de tout, le retrait des mesures litigieuses. Voilà ce que les circonstances extérieures ne permettaient pas. Car il y allait de l'armée ; et Bismarck, dès le premier jour, était apparu avec des prophéties de guerre. Or, dans ce danger, « l'Allemagne, ajoutait-il, n'avait cure du libéralisme de la Prusse, mais de sa force. Il nous faut réunir en faisceau les forces prussiennes pour l'instant favorable, que plusieurs fois déjà nous avons manqué¹. »

Tout de suite, ce ne fut pas une question de légalité qu'il posa, mais de salut public ;

1. Discours à la commission du Landtag, 30 sept. 1862.

et c'est en quoi il fut un révolutionnaire. La fin qu'il se prescrivait était un bouleversement. Mais parce que définir publiquement ce dessein était le compromettre, il aima mieux se passer de sanction légale ; il lui fallut bien, comme il le dit, « prendre les moyens où il les trouverait¹ ». Pour ceux qui n'avaient pu suivre sa pensée, mûrie depuis onze années, mais enclose aux archives diplomatiques, et qui le jugeaient sur ses discours de 1849, seules manifestations par où on le connût, la méprise sur son compte fut inévitable. Au tour de phrase d'autrefois, on crut reconnaître le hobereau. On ne s'aperçut pas que l'absolutisme ne lui fut qu'un moyen d'accomplir en Allemagne la besogne même réalisée ailleurs par Garibaldi et par Cavour.

A cause de ce malentendu, les querelles qui peuvent mettre aux prises une assemblée délibérante avec un pouvoir exécutif qui ne se sent pas responsable devant elle, en ce sens que la Constitution ne soumet pas les ministres à un vote de la Chambre, se produisirent toutes, dans un ordre et avec une netteté presque théoriques. Elles resteront une

1. 21 janvier 1864.

leçon de parlementarisme. Elles se dramatisèrent de passion personnelle. Pour le moins s'accusait-on de n'être pas Allemands parce qu'on était trop Prussiens, ou de n'avoir pas le sentiment des choses prussiennes parce qu'on songeait trop à l'Allemagne. Entre ces hommes qui tous étaient d'élite, l'amour même de la vérité se trouva parfois contesté.

Au juste, Bismarck, avec son instinct de pur praticien, se trouvait mal à l'aise devant la logique professorale des adversaires. Twesten, Sybel, Gneist, Virchow, Tellkampf purent avec vraisemblance s'égayer « de ses bonds singuliers ¹ » et de sa politique si variée qu'elle en était indiscernable ². Les contingences, que Bismarck seul était placé pour épier et qu'il utilisa, semblent donner tort aujourd'hui à ces hommes de la pensée abstraite, mais non pas au point de faire paraître probantes les ripostes dont il les cribla. L'insolence savoureuse des sarcasmes bismarckiens est à goûter littérairement. Mais trop souvent Bismarck se dispensa de raisonner serré, et on sent un dédain factice de cette culture universitaire qu'il a trop né-

1. 2 juin 1865.

2. 21 décembre 1864.

gligée, et de cette *Burschenschaft* libérale, dont il n'a pas été et dont sortaient les adversaires.

Il y eut des épisodes risibles. Bismarck, ministre-président, et Virchow, physiologiste, se défièrent à l'épée pour un dissentiment sur la flotte allemande. Les formes de la discussion parlementaire s'oubliaient. Parce qu'un président, pour diriger les débats, invitait les ministres à rester dans le sujet, Bismarck et Roon crurent nécessaire de contester les pouvoirs présidentiels, prétendirent qu'ils ne s'étendaient pas jusqu'au banc du gouvernement, et, comme le président se couvrait, s'esclaffèrent, disant qu'ils ne voyaient pas d'inconvénient à ce que le président mît son chapeau¹. Puis de leur côté ils voulurent faire la discipline de la Chambre. Des poursuites furent intentées pour des discours tenus dans l'enceinte parlementaire, et quand la Chambre protestait contre l'ingérence des tribunaux dans ce qui était de sa juridiction propre, Bismarck se plaignait que la Chambre s'érigât en pouvoir judiciaire, et qu'elle se mêlât de contrôler les fonctionnaires royaux.

1. 24 février et 11 mai 1863.

La querelle financière, engagée la première et close en dernier lieu, se renouvela d'année en année. Avec le seul concours de la Chambre des seigneurs, toujours obéissante, Bismarck décrétait le budget. Cela n'empêchait pas qu'il n'accusât la Chambre des députés de violer la Constitution, quand elle biffait les dépenses que la Constitution l'invitait à discuter. Le pays cependant, terrorisé par les mesures de police, ne retrouvait pas l'énergie qu'il avait eue en 1848, de refuser l'impôt, et Bismarck, sans doute, eût comprimé durement la tentative. Nul fonctionnaire non plus ne refusa, parce que le budget était illégal, de toucher son traitement. La preuve fut faite aux peuples modernes, qu'un État peut vivre sans budget, sans aucun régime légal, s'il a une administration appuyée solidement sur le militarisme. C'est l'état de choses que voulut décrire cette formule : « La force prime le droit. »

Il est injuste d'attribuer à Bismarck cette phrase qu'il n'a pas dite ; et la doctrine qu'elle signifie, au fond, n'est pas la sienne. Bismarck agit en dehors d'une légalité mal définie, mais pour un principe auquel il croyait, et pour une fin qu'il savait seul. Bismarck

crut naïf toujours de lutter pour des droits qu'on n'était pas en mesure de défendre; mais jamais il n'engagea de conflit pour un droit non défendable. Souvent il ne poursuivit pas l'avantage jusqu'au bout de son droit, quand il l'eut. Dans le cas présent, il crut défendre contre la Chambre un droit à la fois historique et naturel. Le droit écrit lui imposait qu'il cherchât à s'entendre avec la Chambre, mais non pas qu'il cédât. Il lui eût semblé absurde, après une tentative loyale, si le compromis n'aboutissait pas, que le plus fort n'usât pas de sa force¹, puisqu'il fallait vivre.

Sa politique extérieure fut d'un analogue réalisme. Il se garda de juger les traités uniquement selon la justice. Ils sont une notation provisoire d'un équilibre de forces, qui est changeant. C'est pourquoi les juristes se leurrent s'ils croient décider du droit public. La foi qui garde les traités est en réalité la force qui les étaye, et les plus robustes états jouent à la longue. Dans l'éroulement, il advient que l'innocent soit pris et que le coupable sorte indemne s'il

1. 27 janvier 1863.

dispose « d'arguments même médiocres, mais qui ont pour eux la majorité des baïonnettes¹ ».

A cette marche des choses, Bismarck, comme homme d'action, ne trouvait rien à redire, puisqu'elle est. Il tâchait de la tourner à son profit; et c'est en cela qu'il fut un réaliste moderne. Mais, comme croyant, par surcroît il la vénérait, la force étant pour lui divine. Il faut reconnaître que nul vainqueur ne montra dans la victoire moins d'arrogance : une humilité étrange l'inclinait alors devant le Dieu invisible. Seulement, il pensait que c'est agir dans le sens de la divinité que de s'assurer la force.

Elle est divine, et c'est pour cela qu'il ne la crut pas faite de quantités matérielles seulement. La balance penche par « des impondérables² » que la méditation en politique évalue. Le sens instinctif, chez les dirigeants, de la marche divinement prescrite, et, chez les hommes du peuple, l'enthousiasme pieux qui les dévoue, la valeur individuelle enfin de tous, font autant que les outillages des armées et que l'argent. Et par cet aspect idéa-

1. 21 décembre 1863.

2. 1^{er} février 1863.

liste qu'il découvrait aux combinaisons de la force, il aurait pu s'entendre avec le rationalisme de ses adversaires démocrates. Mais pour lui, ce mysticisme le fit pencher selon les inclinations acquises. La force était, à son gré, prérogative royale, précisément parce qu'elle était divinement octroyée. Toutes ces choses qui la font, l'armée redoutablement outillée, l'argent toujours liquide, la prévision des conseillers sages et l'enthousiasme discipliné d'un peuple robuste, il les voulait mettre à la disposition du roi seul. Il a formulé ainsi un droit monarchique nouveau, d'essence incertaine, et qui se justifie mystiquement et matériellement.

Ce droit peut sembler très empirique, si l'on songe qu'il ne consiste qu'à réunir dans la main du roi cette « force prussienne intacte », souple et prompte et toujours orientée. Mais l'antique croyance monarchique aussi l'a agréée. Très probablement ce ne fut pas habileté vulgaire, mais conviction vraie que son affirmation si fréquente : en Prusse, le roi ne règne pas seulement, il gouverne aussi. « Il n'est pas un accessoire tout ornemental de l'édifice constitutionnel¹. » Si influent que Bismarck

1. 27 janvier 1863,

se connût auprès du roi, il n'a jamais revendiqué que le rôle de rapporteur qui élucide. Le roi ordonnait¹. Le ministre se fût retiré si le roi eût prescrit une mesure qu'il jugeait nuisible. Mais il se fût retiré sans improbation, du moins le disait-il alors, les rois ayant des grâces d'état qui sont divines. Le gouvernement était cette collaboration de la sagesse conseillère et de la grâce, appuyées sur une force qu'elles-mêmes consolident. Les professeurs de la Chambre des députés, solidement rationalistes, ne pouvaient accepter cette doctrine, refusaient d'en être dupes, rédigeaient adresses sur adresses pour dénoncer au roi les conseillers qui « lui laissaient ignorer les vœux de son peuple² ». Ce fut Bismarck qui les accusa de fiction ; et, indûment, ils se méprirent sur la sincérité de sa croyance qui fut complète. Ils étaient plus modernes que lui ; mais il eut raison de leur dire qu' « ils froissaient l'âme populaire prussienne » ; et que « cette âme était monarchique jusqu'au fond ; qu'ils ne sentaient pas et ne pensaient pas comme le peuple prussien³ ».

1. 13 décembre 1863 ; 23 janvier 1864 ; 13 juin 1865.

2. 27 janvier 1863.

3. 22 janvier 1864.

Parmi ces droits revendiqués pour l'action personnelle du roi, le premier était de ne pas choisir des ministres qui lui déplussent. Essentiellement la *question de confiance*, posée par un ministère prussien, ne pouvait s'adresser qu'au monarque, et non pas à une majorité parlementaire ¹. « En d'autres termes, disait-il à cette majorité, pour avoir votre confiance, il faut se donner à vous d'une façon qui est impossible à un ministère prussien : nous serions les ministres du Parlement, et c'est ce que, je l'espère de la protection divine, nous ne serons jamais ². » Et qu'advient-il si la confiance des représentants du peuple se refuse ? Il faut que, sans la sanction de la Chambre, le roi agisse. Une « horreur du vide » assure la cohésion du mécanisme politique comme du mécanisme naturel ³. La volonté du roi, toujours présente, emplit les lacunes que laisse la Constitution et que le mauvais vouloir du Parlement élargit. Cette action royale est de droit, car le roi est l'État même, vivant ; « et cette distinction entre l'État et le roi, faisable ailleurs, la Prusse ne peut la re-

1. 29 janvier 1863.

2. 22 janvier 1864 ; 1^{er} juin 1865.

3. 27 janvier 1863.

connaître ni en fait, ni en droit, ni politiquement¹ ».

La volonté royale décrète donc légalement les budgets qu'on refuse et les emprunts qu'on n'accorde pas. Elle décide dans le mystère l'action diplomatique, et n'admet point que la Chambre s'érige en « conseil de guerre royal² ». Nul ne doit être initié à la mobilisation de l'armée. La volonté du roi choisit les moyens et l'heure de manifester au dehors son droit divin d'existence³. « Si elle trouvait nécessaire de déclarer la guerre, elle le ferait avec ou sans l'approbation de la Chambre⁴. » Elle n'accepte pas que la Chambre contrôle un traité conclu par elle, et intervienne, en interdisant les conquêtes faites, dans la décision du Dieu des armées⁵. Voilà, décrite en termes mystiques et réels, la royauté conquérante qui a fait l'Allemagne une.

1. 22 février 1866.

2. 22 janvier 1864. C'est une formule déjà employée le 3 décembre 1850.

3. 31 décembre 1863.

4. 17 avril 1863.

5. 22 février 1866.

II

LA QUESTION DU SCHLESWIG-HOLSTEIN

Cette royauté a été faite pour l'action externe, pour « la réalisation d'une mission historique de la Prusse qui n'est pas encore accomplie » ; et cette action extérieure n'a pas été, comme l'ont publié les adversaires, le prétexte de l'oppression intérieure. De tous les malentendus entre Bismarck et la Chambre, ce fut là le plus grave. Qui eût deviné, aussi, le confus écheveau de difficultés externes qu'il débrouillait ? Une à une, il ligota les velléités hostiles, celles des Russes d'abord ; et il est prodigieux que l'Autriche même, qui, en 1857, avait interdit l'intervention en Schleswig, il l'ait forcée à agir avec lui pour la conquête,

sauf à la repousser du partage en fin de compte, quand on eut la proie. Mais, temporisateur inusable avec l'ennemi du dehors, il s'oubliait en impatientes invectives dès que se dressait une objection au Parlement. Ainsi est-il arrivé que cette question du Schleswig-Holstein, qui avait défié vingt ans la sagacité des diplomates, reçut de Bismarck la solution la plus allemande, au moment même où on l'accusait de provoquer les interventions étrangères.

La logique professorale des parlementaires se trouva ici en défaut : car elle ne pouvait prévoir qu'il ne reculerait pas, pour la solution possible, devant ce que leur humanitarisme qualifiait crime. Du faisceau des forces adverses, il détacha la force russe, mais il lui en coûta sa complicité dans le massacre polonais en 1863. Avec une franchise inouïe, à un bal de la cour, il publia ses projets : « Écraser les Polonais, de concert avec les Russes, et faire de la répression un fait accompli contre lequel protesteraient inutilement les puissances occidentales. Ou bien laisser les Russes et les Polonais se saigner à blanc ; intervenir alors, conquérir la Pologne pour la Prusse, et l'y joindre par une union personnelle, avec son parlement propre, comme

la Hongrie était jointe à l'Autriche. » Ainsi effraya-t-il le tsar qui redouta de perdre la Pologne. Mais en même temps Bismarck donnait à entendre à ce tsar qu'il pouvait l'aider. Son propos négligemment jeté enfermaient une offre précise et appelait une offre en retour. Cette offre russe a-t-elle réellement été faite ? Soyons-en bien sûrs, puisque Bismarck a choisi d'*obliger* le tsar après l'avoir menacé. Et de quel ordre était le service que le tsar pouvait rendre au gouvernement prussien ? Peu coûteux, mais si décisif, que le gouvernement prussien seul, quand toute l'Europe frémit d'indignation devant les massacres de Pologne, s'en fit complice : la neutralité russe dans les conflits futurs. Voilà qui suffisait à donner à la Prusse la prépondérance en Europe, quand la France, en se brouillant avec le tsar par amitié pour la Pologne, allait la perdre. C'est pour cela que les cordons de uhlands prussiens repoussèrent vers les cosaques les fugitifs en peine de franchir la frontière polonaise. Et en vain Buchanan et Talleyrand portèrent à Bismarck les menaces anglaises et françaises, dans la question des duchés. La neutralité russe lui permit de la résoudre comme il l'entendit.

Mais comment l'entendait-il ? Elle se posa, cette question du Schleswig-Holstein, quand mourut en 1863 le roi Frédéric VII de Danemark. Le droit de succession n'était pas le même en Danemark et en Schleswig-Holstein. Il y eut donc deux héritiers en présence : Christian IX, que le droit danois faisait successeur légitime en Danemark ; et Frédéric, duc d'Augustenbourg, que le droit ducal, plus rigoureux sur les degrés de parenté en lignée mâle, désignait pour le Schleswig-Holstein. On ne pouvait donc faire droit à l'héritier le plus proche, Frédéric d'Augustenbourg, qu'en séparant du Danemark les duchés qui étaient danois depuis 1815 ; et on ne pouvait maintenir l'intégrité danoise que par une infraction au droit de l'héritier vrai.

Les grandes puissances, y compris la Prusse et l'Autriche, par le protocole de Londres en 1852, avaient désigné Christian IX. Les Assemblées ducales, hostiles au Danemark, proclamèrent Augustenbourg, et il semblait bien que la population aussi, excepté dans le Schleswig du Nord, penchât pour s'unir à l'Allemagne.

Mais Bismarck ? Il ne pouvait se dédire du protocole de Londres qu'en s'exposant à la guerre avec les puissances cosignataires.

Ferait-il la guerre ? Mais non pas pour la satisfaction seule de donner à l'Allemagne un petit État indépendant de plus... Qui savait si ce duc, une fois introduit à la confédération germanique, ne voterait pas, comme les autres, avec l'Autriche¹ ? Alors on était dupe. Bismarck, avant le droit légitime d'autrui, consulta l'intérêt prussien. Il tâta le duc ; le vit en personne² ; reconnut l'imbécile qu'un stratagème ferait trébucher. Sa tactique fut celle de toujours, audacieuse et sûre : éprouver l'adversaire par des offres si avantageuses que, s'il les refuse, son mauvais vouloir soit manifeste ; et, s'étant éclairé là-dessus, agir. Bismarck ne demanda à Augustenbourg que le port de Kiel, pour la flotte fédérale, et le droit de construire un canal maritime au travers de la presqu'île ; une convention qui eût assuré la solidarité des réseaux ferrés, des réseaux de poste, et une convention militaire. L'autre, au lieu d'acquiescer, fit des réserves, se retira derrière l'approbation problématique de Diètes ducales, se décela anti-prussien, et, du coup, régla sa destinée. A la

1. Voir la lettre de Bismarck à un inconnu, publiée par Sybel, *Gründung des deutschen Reichs*, t. III, p. 118.

2. Le 1^{er} juin 1864.

première hésitation du duc sur le parti à prendre, Bismarck arrêta le sien, et ce fut la spoliation.

La question extérieure s'en simplifia d'autant. On pouvait défier en tranquillité l'Anglais, prompt aux menaces, et qui n'agissait jamais. Napoléon III, ne sachant comment appliquer son principe des nationalités dans cette région holste où les races vivent confondues, hésitait. Il restait l'Autriche. Mais on en pouvait faire une complice, si on lui promettait une part de la conquête, et pour peu qu'on fût décidé à dépouiller ensemble les deux seuls héritiers dont le droit fût à examiner, Augustenbourg et le Danemark.

Mais la merveille diplomatique, c'est que, des propres prétentions d'Augustenbourg, Bismarck se servit pour paralyser les puissances étrangères. Une possibilité devait se suggérer d'elle-même aux esprits, mais sans proposition précise et parmi d'autres : celle de l'annexion des duchés à la Prusse ; et une impossibilité éclater à tous les yeux : le maintien de la domination danoise. Donc la presse, même favorable au duc, fut stipendiée ; et Bismarck encouragea sous main cette adresse que les députés remirent au roi pour dénoncer sa

trahison. « Il me semble utile, écrivait-il en style chasseur, de lâcher contre la puissance danoise tous les chiens qui veulent aboyer¹. » Déjà il commençait à ne plus tenir compte de la vérité intrinsèque des paroles, mais seulement de leur puissance à incliner les vouloirs. La promesse se vérifiait, par laquelle cet ennemi acharné du parlementarisme et de la presse avait annoncé : « Les Chambres et la presse pourraient devenir le plus puissant auxiliaire de notre politique extérieure². »

D'une défaite apparente il se faisait alors une force. Quand la Diète fédérale, d'accord une fois avec le sentiment populaire, envoya des Hanovriens et des Saxons occuper le Holstein, Bismarck écrivit à Rechberg des messages lamentables, déplorant que le principe révolutionnaire des nationalités envahît la Diète elle-même ; et cela quand la Prusse était affaiblie de déchirements internes. Il fit si bien que ce fut l'Autriche légitimiste qui sollicita les mesures de rigueur, à la Diète, contre l'héritier légitime, et qui demanda que Frédéric d'Augustenbourg fût contraint par les armes de l'Autriche et de la Prusse

1. Au comte d'Arnim-Boytzenburg, 1864.

2. A M. de Below-Hohendorf, 3 avril 1858.

à sortir des duchés. Il ne se pouvait que la Diète légitimiste de Francfort accédât à cette demande. Mais il est énorme que Rechberg n'en ait pas prévu le refus. Car l'échec de la demande équivalait à une rupture de la Diète avec les deux grandes puissances. En sorte que le ministère autrichien défaisait de ses propres mains la confédération où il avait trouvé tant de laquais ; et que, peu défiant de l'alliée, qu'il croyait paralysée au dedans, il envoya, pour le compte de la Prusse, les bataillons des Alpes autrichiennes prendre le Danewirk.

Ce fut délicat. Il fallut discipliner Wrangel, vieil enfant terrible, « trop prompt avec ses bottes neuves de général en chef à patauger dans les eaux danoises¹ ». Manifestement on se querellerait lors de la curée. Le contingent prussien dut toujours être d'effectif à tenir tête aux corps saxons, hanovriens et autrichiens réunis². Avec l'Autriche, dès mai, « les relations sentent mauvais³ ». Napoléon III, que Bismarck alla revoir à Biarritz en octobre, était peu sûr. Des paroles admiratives dites

1. A Roon, 26 janv., 1^{er} fév., 15 fév., 5 mars 1864.

2. A Roon, 23 nov. 1864.

3. A Bernhard de Bismarck, 1^{er} mai 1864.

de la tribune prussienne sur les habits blancs héroïques restés à Düppel ; des concessions douanières où Rechberg cherchait une compensation¹ ; et ce « replâtrage de la lézarde » que fut en 1865 la convention de Gastein permirent d'attendre. Mais ni le partage du Schleswig-Holstein par lequel d'un commun accord on spolia Augustenbourg, ni cet autre partage de territoires plus vastes qu'un négociateur irrégulier, Gabelenz, sur l'ordre précis de Guillaume I^{er}, tenta d'amener, n'empêchèrent l'Autriche de fournir elle-même le prétexte de la guerre inévitable, quand une mesure de désarmement gauchement proposée put être interprétée comme un acte belliqueux.

1. A Roon, 16 octobre 1864.

III

LA CAMPAGNE DE 1866

La peur de la révolution, utilisée par Bismarck, avait poussé l'Autriche aux manœuvres où elle se prit. La propagande démocratique à laquelle ensuite Bismarck s'adonna fut destinée à soulever l'enthousiasme de l'Allemagne. Revirement qui peut étonner notre esprit accoutumé aux méthodes du parlementarisme anglais. Mais Bismarck n'admit jamais qu'un gouvernement eût à représenter un parti et une doctrine. De la ligne de tous les partis il composait la diagonale selon laquelle les forces nationales donneraient le rendement maximum. Et pourvu que ces forces demeurassent dirigeables pour le service de la

monarchie, peu en importait l'espèce. C'a été, grâce à Bismarck, l'avantage marqué de la Prusse sur l'Autriche, de pouvoir enrôler non seulement les forces de conservation, mais l'intelligence audacieuse et réformatrice du libéralisme.

Quelques Autrichiens virent le danger, et simulèrent des réformes... A leur habitude, ils comptèrent beaucoup sur la sottise des peuples. Pour un anniversaire impérial, en 1863, un *congrès des princes* s'assembla à Francfort. Vingt-cinq souverains, vêtus de satin blanc, se pressèrent autour de la jeune majesté de François-Joseph. Des cortèges, à plusieurs milles, emplirent les routes comme pour un sacre ; et, sous les voûtes qui avaient abrité le Parlement de 1849, se devait proclamer la Constitution protectrice.

La grosse réforme était un directoire, pouvoir central effectif, à présidence autrichienne ; et un conseil fédéral où les représentants des princes eussent débattu la politique de la confédération, mais avec cette condition que les minorités de plus d'un tiers eussent droit de *veto*. Pour l'Autriche, Schmerling demandait le *veto* présidentiel et il le refusait à la seule puissance dangereuse,

la Prusse. Dans le mécanisme constitutionnel qu'il proposait, les votes des vingt-trois petits États, représentant deux millions quatre cent mille âmes, pesaient plus que les voix prussiennes, représentation de quinze millions d'hommes. Malice vraiment épaisse et d'intention antiprussienne vraiment trop visible. Le légitimisme autrichien renouvelait l'insolence démocratique de 1849.

Guillaume I^{er}, empressé partout où s'éta-
lait l'importance des uniformes, fût allé à la
cérémonie. L'invitation impériale réitérée, et
le roi de Saxe « envoyé comme courrier »
pour la porter agissaient puissamment. Les
intrigues féminines étaient efficaces : la reine-
veuve Élisabeth, la reine Augusta, la grande-
duchesse de Bade à l'envi supplièrent. Seul,
mais de tout son vouloir, Bismarck résista.
Ce furent des jours où il lui advint d'arracher
les poignées des serrures pour calmer ses
nerfs. Mais il n'eut de cesse qu'il n'eût obtenu
de force le refus de l'invitation outrageante,
et cacheté sous les yeux du roi la lettre qui
la déclinait.

Un grand Parlement, élu au suffrage uni-
versel par tout le peuple allemand, et d'où serait
exclue l'Autriche, voilà le projet qu'il opposa

à la « réforme » autrichienne, et ce fut cette proposition, écrite le 15 septembre 1863, que, pour la stupeur des princes, il soumit aux États confédérés le 10 juin 1866. C'est le Parlement révolutionnaire lui-même qu'il rappelait à la vie.

Il faut suspecter assurément l'intention plébiscitaire de ce projet tardif. L'enthousiasme des foules devait favoriser l'entreprise extérieure. Mais le moment, ce mois de juin où déjà se mobilisaient les armées adverses, est d'un choix trop habile; l'effet attendu manqua donc. On craignit d'être dupe de Bismarck, parce qu'on se souvenait de sa fougue anti-parlementaire récente, et qu'on ne savait ni ses projets de 1858, ni ceux de 1861, ni son mépris ancien déjà de la Diète. On ne lui sut pas même gré d'avoir conclu alliance avec la jeune monarchie italienne pour laquelle il allait, sur un assentiment cherché à Biarritz, conquérir la Vénétie.

Ainsi les réserves et la *landwehr* rejoignirent les corps avec cette sûreté rapide dont Moltke avait trouvé le secret, mais sans enthousiasme. La tristesse d'une guerre fratricide pesait. Beaucoup craignirent de vaincre au profit d'un haut militarisme, combattu quatre années,

et que la victoire ferait plus insolent. Pourtant, il était bien probable que l'Autriche, victorieuse, imposerait une Constitution fédérale réactionnaire, comme celle qu'on avait évitée en 1863. La monarchie prussienne et le libéralisme étaient en péril ensemble. Voilà ce qui rendit possible la réconciliation.

On a dit des parlementaires prussiens qu'une griserie chauvine, après Kœniggrätz, aveugla leur critique jusque-là éclairée. Il y a injustice même à le penser. Ce fut le danger qui fit la concorde et non le succès, et Bismarck le premier a tendu la main aux chefs libéraux. A Berlin, dans l'anxiété des combats d'avant-garde, on discuta les conditions que la nation mettrait à son pardon. Un libéral, Twesten, fut sollicité de rédiger un discours du trône, qui promettait que nulle dépense, même militaire, repoussée par l'une des Chambres, ne serait engagée désormais. A Treitschke, qui, de cette école de Heidelberg où se forma le libéralisme allemand, avait refusé d'être promu sur Berlin, Bismarck demanda l'affiche qui soulèverait le peuple¹. A Unruh il promit l'éloignement des ministres compro-

1. A Treitschke, 11 juin 1866.

mettants, de Lippe, qui terrorisait la presse, et de von der Heydt, qui, sans budget et sans emprunt, illicitement, procurait les ressources financières. A Bennigsen, il ne cachait point que devant le Parlement allemand nouveau, où l'ouest et le sud enverraient en foule des députés libéraux, ce serait une politique libérale qui serait de mise. A Gerlach et à la députation conservatrice il avoua qu'il allait se séparer d'eux.

Il quitta Berlin, brouillé avec le roi, qu'il engageait malgré lui, brouillé surtout avec les reines, et résolu à ne pas revenir vivant si l'on était vaincu. Il voulut être à la grande bataille. Non pas par diletantisme de chef d'escadron de réserve. Mais il avait dit autrefois son mépris pour les diplomates de cabinet qui déclarent la guerre, mais « se chauffent à l'aise au coin de leur feu, tandis que le sang du fantassin ruisselle dans la neige¹ ». Il décida sincèrement² d'éprouver ce qui subsiste de la pensée diplomatique dans la conscience, parmi les cris des hommes mutilés, et quand on regarde dans des yeux convulsés par la mort. Et il voulut être là où se décidait le

1. Au Landtag prussien, 3 décembre 1850.

2. Au Reichstag, 24 septembre 1867.

sort de la dynastie. « Le roi abdiquera, si nous sommes battus », avait-il promis aux libéraux ; et, au plénipotentiaire belge : « Si cela tourne mal, je me ferai sabrer à la dernière charge. »

C'est pourquoi, treize heures durant, à Sadowa, les cuisses gonflées de la chevauchée, il demeura en selle. Sa haute jument alezane broutait les blés baignés de sang. Le roi, enthousiaste, oubliait les shrapnels, et, à ses côtés, ses cuirassiers abattus parmi les chevaux éventrés¹. C'est Bismarck alors que les généraux dépêchaient pour lui rappeler, d'un verbe impérieux, le devoir qui prescrit aux rois de s'abriter quand les peuples s'exposent. L'angoisse fut vive, quand l'aile marchante, l'armée du Kronprinz, tarda, et que le coup du *capricorne*, longtemps préparé, faillit manquer. Bismarck a raconté depuis comment, le soir venant, simultanément, il chargea son pistolet d'arçon et alluma un cigare, qu'il fuma avec lenteur, décidé à ne vivre que le temps de le fumer. Alors, derrière le rideau de poussière épaisse et parmi les cris de la victoire autrichienne déjà crue

1. A madame de Bismarck, 9 et 11 juillet 1866.

certaine, tonna le canon du Kronprinz. « A ce coup, lui dit Roon, le brave fusilier prussien nous a encore tirés d'affaire. » Bismarck en demeurait d'accord. Il n'y eut pas lieu d'admirer beaucoup les combinaisons des stratèges. La victoire appartenait au peuple, « à ces simples soldats, braves jusqu'à la mort, calmes, dociles, humains, et qui, malgré l'estomac vide, les habits trempés, la couchette trempée, malgré l'insomnie et perdant leurs semelles, ne maugréaient pas, ne pillaient pas, ne brûlaient pas, payaient ce qu'ils pouvaient et mangeaient leur pain moisi¹ ». Grâce à eux, Bismarck, ce soir-là, à Horicz, sous les arcades du marché, s'endormit tranquille, quoique sans lit, sur un coussin de voiture, et « la main, par mégarde, dans quelque chose de rustique... qui venait d'une vache ».

Il ne faut pas diminuer son mérite, immense en ces journées : car il fut de modération. Sur le champ de bataille même, tout un plan lui vint de réorganisation pacifique, dont le premier point était « de regagner l'amitié perdue de l'Autriche ». Les généraux,

1. A madame de Bismarck, 9 et 11 juillet 1866.

avidés d'entrées triomphales, voulaient pousser jusqu'à Vienne. Le roi, dont la convoitise s'allumait, réclamait des annexions. Bismarck s'opposa à la continuation de la besogne sanglante, au deuxième choc qu'il fallait prévoir derrière Olmütz. L'abandon de ces projets fut la condition même de son maintien au ministère. Il châtia sans doute le Hanovre, le Nassau, la Hesse et la république francfortoise. Dûment, ces États avaient été avertis qu'ils eussent à garder la neutralité. Bismarck crut devoir leur faire payer de leur déchéance la plaisanterie sinistre qu'ils se permirent, de lui déclarer la guerre sans y être tenus; car voilà comme il qualifiait leur loyauté féodale. Mais il ménagea les adversaires qu'il avait provoqués lui-même. L'Empereur paya sa dette en cédant le Schleswig-Holstein; et le groupement des États du Nord l'évinçant de l'Allemagne, on s'assura de sa neutralité future en laissant intacte la terre autrichienne. La Saxe, d'enthousiasme, se donna à l'alliance prussienne, quand on lui épargna le démembrement. Von der Pfordten était venu négocier la paix bavaroise séparée, anxieux d'annexions et de contributions de guerre: quand il vit ses craintes se résoudre

en l'obligation de signer une convention militaire, des larmes de joie jaillirent de ses yeux. La politique clémente de Bismarck doublait l'armée, dont le roi de Prusse disposa pour la guerre future ; et elle bâtissait cette Confédération de l'Allemagne du Nord, où était préformé l'Empire allemand.

IV

LA CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD

Bismarck mit une loyauté parfaite, tout d'abord, à tenir la parole donnée aux libéraux. La concession alla jusqu'à demander après coup l'absolution parlementaire pour la gestion illégale des années de conflit. Le roi, que cet humiliant *pater, peccavi* froissait dans le sentiment de ses droits, répugnait à la démarche. Sur la seule rumeur qui en courut, une députation de hobereaux, Kleist-Retzow en tête, apparut à Prague, avec des protestations. Bismarck éconduisit les hobereaux. L'unanimité ministérielle et ce sophisme, exposé par Bismarck, que l'absolution accordée par le Parlement serait l'aveu même de ses torts

et justifierait les actes passés du gouvernement, eurent raison du roi. Le conflit, calmé au Landtag prussien, n'eut pas à renaître au Parlement fédéral.

En 1867 s'ouvrit, pour la besogne constituante, l'Assemblée nouvelle. Bismarck lui avait choisi le nom de *Reichstag*, aimant à dénommer en style médiéval même ses plus modernes créations. L'institution d'un Parlement national, élu au suffrage universel, était certes moderne. De toutes les innovations constitutionnelles, il n'y en eut pas à laquelle il ait tenu davantage. On se creusa l'esprit pour deviner les causes de cette opiniâtreté. Il ne les dit pas immédiatement; il ne les a jamais dites toutes.

Nulle part, il n'a été plus proche, et nulle part plus éloigné des opinions de 1848. Peser les droits politiques « par livres de chair humaine et d'os humains », lui avait semblé en 1848 un procédé grossier. Depuis, il avait médité sur la riposte éloquent de Vincke, qu'il s'agissait plutôt de dénombrer « des âmes ». Mais il reprit ses sarcasmes « contre le plus misérable et le plus absurde des systèmes de suffrage qu'on ait imaginés », le suffrage prussien à deux degrés et à trois catégories

d'électeurs. Il eut de triomphantes plaisanteries pour décrire une répartition des droits politiques qui départageait « celui qui paie deux cents thalers de celui qui paie quinze groschen de moins, pour ranger ce dernier à côté de qui ne paie que cinq thalers ». Il refit l'humoristique calcul qui démontrait comment la Chambre prussienne ne représentait qu'un quart des électeurs plus un¹. Arguments vieux, propres en 1848 à démontrer l'inanité du constitutionnalisme, mais d'où il déduisait avec plus de conséquence, maintenant, que le droit politique de tous les citoyens devait s'étendre jusqu'à désigner par un vote direct leurs mandataires.

Beaucoup pourtant redoutaient dès lors l'entrée au Parlement du prolétariat. La plupart des nationaux-libéraux étaient de ce nombre. Pour eux, Bismarck gagnait bien par sa réforme électorale quelques voix d'extrême gauche. Mais, pour un effet immédiat à produire, il créait un danger ultérieur plus grave. Et, comme Bismarck ne pouvait pas ignorer ce danger, ils le blâmèrent de l'audace avec laquelle il défiait l'ennemi futur.

1. Au Reichstag, 28 mars 1867.

Ces libéraux timorés, dont fut Unruh, n'avaient pas, comme Bismarck, médité la leçon que donnait l'expérience française récente. La France de 1849 avait montré que le droit de suffrage, réclamé pour tous par le rationalisme moderne, donne des résultats réactionnaires, si on l'introduit dans une nation dénuée d'éducation politique. Le parti catholique et plébiscitaire avait triomphé en France par l'accession au suffrage politique de l'ignorance paysanne. Pareillement Bismarck escomptait des majorités gouvernementales qu'éclairaient les masses rurales, disciplinées par les hobereaux, menées par les pasteurs et par ceux des curés que ne formait point le *collegium germanicum* des jésuites. Il n'oubliait pas que la petite bourgeoisie de la seconde et troisième catégorie d'électeurs grandissait dans une tradition patriotique entretenue avec soin par des professeurs de gymnase fanatisés¹. Son audace fut donc petite; et on ne pouvait prévoir alors que « les crânes paysans » eux-mêmes s'ouvriraient un jour à la démocratie sociale.

Sur l'heure d'autres difficultés le préoccu-

1. Conversation avec le baron de Volderndorff, 1866.

paient. Il fallait que la Confédération offrît une cohésion invulnérable aux coups du dehors ; et il fallait que l'unité en fût consentie et non imposée. Un lien souple et ferme devait unir des vouloirs spontanés : Bismarck y regarda. Le luxe des ambassades prussiennes dans les cours vassales, et la cérémonieuse correction apportée aux négociations, ménageaient les susceptibilités souveraines. Il s'ingénia à concilier l'unité avec le particularisme. Il ne fallait ni abaisser les États devant la Prusse, ni fondre la Prusse dans l'ensemble germanique.

L'esprit traditionaliste de Bismarck gardait un goût pour la variété des formes gouvernementales. Il lui répugnait de contraindre tous les États à recevoir d'un centre unique l'impulsion de vie. On pouvait départager, pensait-il, les fonctions sociales, en délimiter que la Confédération assumerait et d'autres qu'on laisserait aux princes ; assigner des ressources distinctes à toutes. Chaque État pouvait de son autorité propre, croyait-il, gérer ses travaux publics et ses transports, rendre la justice, administrer ses écoles, ses églises. Il n'importait à l'utilité publique que d'unifier les méthodes, les codes, les tarifs. Encore

Bismarck y désira des délais prudents. Si com-
mode que fût un code civil commun à tous, trente
ans se passèrent sans qu'il fût mis en vigueur.
Pour les armées fédérales seules, instruites
selon des théories rigoureusement identiques,
et avec un outillage pareil, il exigea la subor-
dination stricte sous un même chef de guerre.

Il tâcha de faire une part dans le pou-
voir exécutif à la volonté des princes, et
reprit pour cela ce projet de *Bundesrath*,
proposé si somptueusement par l'« Acte de
réforme autrichien » en 1863, et que les
princes avaient agréé. Des délégués princiers
siégeraient en nombre proportionnel aux popu-
lations des États, et décideraient à la mayo-
rité absolue des voix dans les affaires cou-
rantes, et à la majorité des deux tiers pour
les questions de guerre ou de paix ou les
changements à la Constitution. Il n'y avait
plus à craindre, dans cette Assemblée, le jeu
mesquin des intérêts dynastiques, qui avait
deshonoré jadis la Diète de Francfort : le
Reichstag le paralyserait, apportant à tout
instant la manifestation de la volonté popu-
laire. Pour la même raison, Bismarck craignit
que la Prusse n'eût trop vite, au *Bundesrath*,
une majorité acquise d'avance. Voilà pour-

quoil refusa au Waldeck-Pyrmont le rattachement administratif à la Prusse, que cet État demandait : ce rattachement eût donné au Waldeck-Pyrmont un délégué prussien, lié aux institutions prussiennes ; sous peu, si d'autres petits États eussent suivi l'exemple, la majorité du Bundesrath eût été légalement aux ordres de la Prusse ; les discussions de ce Conseil n'eussent été qu'une apparence, puisque le résultat du vote eût toujours été connu d'avance et toujours imposé par le désir prussien. Bismarck répugna à cette sorte de médiatisation hypocrite.

Une question s'élevait, difficile : y aurait-il un ministère fédéral ? Habilement, les libéraux, Bennigsen et Lasker, la posèrent. Ils devinaient bien que l'ancienne théorie bismarckienne, qui faisait les ministres responsables devant le souverain et non devant les Chambres, ne se soutiendrait pas quand il s'agirait pour vingt-quatre monarches de donner ou de refuser leur confiance à un ministère : pratiquement il faudrait bien que le ministère fédéral fût responsable devant le Reichstag. Bismarck les débusqua. Il montra que la part des États dans le pouvoir exécutif fédéral s'assurait suffisamment par la présence

au *Bundesrath* du délégué dont ils prescrivait les instructions. Puis, sans doute, il se contredit quand il exposa le dilemme : ou vingt-quatre souverains auraient à s'entendre pour désigner les ministres, et cela était impossible ; ou un seul les désignerait, et il médiatiserait les autres, ce qui était impossible encore. Car c'est le cas précisément qui se produisit, le roi de Prusse désignant seul le *chancelier*, ministre unique qui assumait les affaires fédérales. Jamais Bismarck ne daigna expliquer pourquoi le *Bundesrath* ne choisissait pas le chancelier ; et bien juste ce pouvoir prodigieux qu'il réclama pour le roi de Prusse eut sa limite dans la loi même qui interdisait au chancelier d'agir sans le Conseil fédéral.

Un compromis naquit ainsi, remarquable par sa conception féodale et moderne. La pensée diplomatique commune et la force militaire fédérale se concentraient dans une chancellerie unique et dans un unique commandement. Ailleurs, les indépendances anciennes s'épanouissaient. Et la volonté populaire prenait sa place auprès des volontés souveraines. Non pas qu'elle se les asservît. Il demeurait vrai que le chancelier ne vivait que

de la confiance du monarque-président; et les votes du Reichstag n'obligeaient pas le conseil des princes représentés au Bundesrath. Une difficulté capitale restait : c'est le cas où le parlement fédéral entrerait en conflit avec les parlements des États membres de la confédération. Il se pouvait, certes, que la moindre diète mecklembourgeoise ou le sénat d'une ville libre protestât contre une mesure imposée par le lien fédéral. Il restait alors une chance de dénouer le conflit par la dissolution soit du Reichstag, soit de la diète provinciale rebelle; mais cette chance était la seule. Et le conflit se faisait irrémédiable si ce moyen n'aboutissait pas. La possibilité du chaos éternel apparaissait.

Mais que cette possibilité pût naître, qu'on pût en menacer, cela même prouvait une liberté. L'Allemagne était maîtresse de faire son unité; c'était aux États de désigner tels sacrifices qu'ils voudraient consentir pour la faire. Aussi la confédération demeura-t-elle ouverte et non oppressive. L'hégémonie prussienne, si dure à l'Europe, a été douce aux Allemands. Quoi qu'on ait dit, elle attirait. La contrainte militaire n'était pas sans donner à ceux qu'elle atteignait des garanties supé-

rieures aux obligations exigées en retour : et l'union douanière préluant à l'unité politique, il était, dès 1867, certain que l'Allemagne entière, économiquement solidaire et militairement unifiée, compléterait le *Reich* par l'adjonction politique des États du Sud.

Il suffisait d'étendre les attributions de ce parlement douanier, où tous les ans, pour quelques semaines, des délégués du sud, grossissant le Reichstag, venaient discuter les impôts indirects. Il suffisait que quelques monarques encore se fissent représenter au Bundesrath, et l'Empire était fait. Pourquoi l'Empire n'a-t-il pas surgi dès 1866 ? Pourquoi, quand le duché de Bade, en 1866, voulut se joindre à la confédération, Bismarck s'y est-il opposé ? Plusieurs le lui demandèrent ; mais ce qu'il leur dit doit être compté parmi les causes mêmes qui amenèrent la guerre avec la France.

LES ORIGINES DE LA GUERRE DE 1870

Vingt ans Bismarck s'employa à reculer la guerre franco-allemande. Mais un jour il résolut de la faire, et de ne pas laisser à l'ennemi le choix du moment. De quand cette résolution? Voilà qui est obscur. Il faut la raisonner. Elle n'est pas, croyons-nous, très antérieure aux événements.

Depuis la complicité donnée aux Russes en 1863, la Prusse prévalait en Europe. Mais le fait était latent. Les rivales, l'Autriche et la France, continuaient à se leurrer du souvenir d'une force qui ne leur appartenait plus; leurs prétentions ne gardant pas la mesure de ce qu'elles pouvaient imposer, il fallait que la

guerre fit l'évidence. Ceci est de pure politique bismarckienne : la force décide des droits litigieux. Mais provisoirement Bismarck tâcha de séparer les adversaires pour mieux les évincer ensemble.

Eux cependant tâchaient de s'entendre. Il se peut qu'à Biarritz, en 1865, Bismarck ait deviné la duplicité napoléonienne, à peine inférieure à la sienne. Car Napoléon III promettait la Silésie à l'Autriche, au moment même où, en pensée, il la dépouillait de la Vénétie, et accordait à Bismarck les agrandissements qu'il demandait, c'est-à-dire d'abord le Schleswig-Holstein; au fond, comptant sur quelque grosse bataille indécidée entre Autriche et Prusse, après laquelle il imposerait les deux solutions, et demanderait pour prix de son courtage quelque territoire sur la Moselle et sur le Rhin. Mais, à l'heure d'intervenir, comme la victoire de la Prusse était écrasante, il hésita, et par là se perdit. Il était trop tard, quand « le petit Corse enragé », le comte Benedetti, apparut à Nikolsbourg dans la nuit du 11 au 12 juillet 1866.

Que cette intervention fût légitime, qui apportait après la victoire de la Prusse la

médiation napoléonienne, Bismarck l'a reconnu¹ : la médiation était demandée par l'un des belligérants, l'Autriche. Mais Bismarck en voulut à Napoléon d'user de son droit ; il en voulut à l'Autriche d'avoir provoqué l'intrusion française. Elle coûta aux Autrichiens trente millions de thalers d'indemnité de guerre que Benedetti négociateur promit, et que Bismarck n'avait pas demandés à Giskra². Napoléon posait la condition que la Confédération de l'Allemagne du Nord n'eût pas à dépasser la ligne du Mein, tandis que les États du Sud pourraient à leur tour se grouper en confédération indépendante, si l'Autriche en demeurait exclue. Clause conciliante en somme, et pourtant Napoléon devenait suspect dès qu'il consentait à la rédiger : il donnait à penser qu'il voulait diviser l'Allemagne à dessein, et qu'il empêcherait par la force les « trois tronçons » de se rejoindre.

Il est probable que c'est là le *casus belli* que Bismarck se réservait. Il stimula l'ambition bavaroise ; il voulut faire du romantique

1. Au Landtag prussien, 20 décembre 1866.

2. Révélations de Giskra dans la *Nationalzeitung* du 2 février 1871.

Louis II le chef de guerre des forces campées au sud du Mein ; il le poussa à constituer, sous sa présidence, la Confédération de l'Allemagne méridionale. Quelques mois après la paix, en des discours qui se crurent provocateurs, il affirmait : « Du jour où la Confédération du Sud sera faite, où ne siégeront plus en Allemagne que deux parlements nationaux, *aucune force humaine* ne les empêchera de se rejoindre, non plus que les eaux de la mer Rouge ne restèrent béantes après que l'armée du peuple d'Israël eut passé¹. » L'effet attendu de ces discours manqua. Benedetti conseillait de laisser se consommer en paix l'unité allemande. Les papiers même les plus compromettants pour Napoléon III, ceux que saisirent les Allemands chez Rouher en 1870, attestent que l'Empereur s'y résolvait. Mais il tardait à en faire l'aveu ; laissait dire que la théorie des trois tronçons « était entrée dans le droit public européen » ; espérait de son consentement explicite retirer quelque concession nouvelle.

Dès Nikolsbourg, Benedetti avait posé l'alternative : « Mayence ou la guerre ». —

1. Au Reichstag, 10 avril 1867.

« Ce sera la guerre », dit Bismarck¹; et cette réponse l'aventurait médiocrement. Au pis, il lui suffisait d'accéder aux demandes faites par l'ambassadeur. Napoléon aurait dû se nantrir par la force de ce qu'il demandait. Il ne le fit pas, et, par là, dévoila sa faiblesse. Avec une clairvoyante insolence, Bismarck alors se refusa aux moindres concessions. Démesurément, il faisait antichambrier Benedetti, et se gaussait : « Celui qui attend dehors ne sera pas content de ma réponse. Nous savons maintenant combien nous sommes forts². » Il fallait un superbe mépris de l'adversaire ; car cette force, après Sadowa, n'était pas telle qu'on pourrait le croire. Le choléra avait germé sur les champs de bataille torrides. Les médecins régimentaires multipliaient les rapports sinistres. C'est la peste qui, en 1866, a empêché la guerre franco-allemande.

Incapable de combattre, Napoléon négociait. Son armée s'empêtrait au Mexique. Il demandait pour gagner du temps, et la force n'appuyait plus ses demandes. Bismarck, à l'écouter, mesurait sa faiblesse. Il vit sans

1. Au Reichstag, 2 mai 1871. — Unruh, *Erinnerungen*, p. 25.

2. Conversation avec Oetker, 7 août 1866.

déplaisir que la proposition lui fût faite de restituer à la France la frontière de 1814, que la Bavière et la Hesse fussent invitées à évacuer leurs territoires sur la rive gauche du Rhin. Sans acquiescer, Bismarck laissait venir. Ces conditions, présentées le 6 août 1866, lui servirent, quand il les divulgua, peu après, à effrayer les États du Sud. Il était facile à la Prusse, qui venait d'annexer le Hanovre et le Schleswig-Holstein, Nassau et Francfort, de consentir une paix clémente à la Bavière et au Wurtemberg. Ce qui n'empêche que, gorgée de conquêtes, elle eut l'hypocrisie de dénoncer la France, avide sans doute, mais qui ne prit rien. On exhiba aux diètes de Munich et de Stuttgart, jusque-là pleines de sympathies françaises et autrichiennes, le texte écrit des réclamations de Napoléon III, et ces papiers eurent le don de les effarer, quand les conquêtes réelles de la Prusse les laissaient sans méfiance. A l'unanimité presque, elles votèrent alors la signature des conventions militaires avec la Prusse.

Ce fut une folie de quémander ce qu'on ne pouvait prendre. On fit ainsi, contre la France, l'unité allemande d'abord et l'hostilité de l'Europe. A mesure que Bismarck

temporisait, Napoléon crut n'avoir pas assez demandé. Le 12 août, c'est l'évacuation de Luxembourg par les troupes prussiennes, l'annexion de ce duché à la France, le droit pour l'armée française d'entrer en Belgique, qu'il exigea. Sa versatilité confond : un mois avant, il avait menacé de guerre Bismarck récalcitrant ; à présent et avec ces conditions nouvelles, le voilà disposé à sceller avec la Prusse une alliance défensive et offensive. Bismarck, explicitement, sembla consentir. En poussant la France sur l'Escaut, il la détournait du Rhin ; et, d'un air bonhomme, se promenant aux Tuileries, en 1867 encore, il convenait devant M. de Beaufremont qu'un « marché eût été à faire » pour Napoléon, touchant la Belgique. Sa sincérité, quand il parlait ainsi, est peu certaine. Mais il se remplissait les mains de documents par lesquels il établirait un jour les visées agressives de l'Empereur. Il en usa depuis, divulgua la photographie des pièces de cette négociation fabuleuse (le 10 août 1870). L'Angleterre fut neutralisée par l'effroi rétrospectif qu'elle eut d'une Anvers redevenue française. Et, bien entendu, Bismarck oublia d'ajouter qu'il avait proposé lui-même la combinaison belge.

On avait négocié de part et d'autre pour éviter de combattre : les négociations mêmes se montrèrent grosses de guerres possibles. Un détail faillit mettre aux prises les nations maintenues dans l'attente : l'affaire luxembourgeoise en 1867. Le chauvinisme d'outre-Rhin s'emporta quand il s'agit de faire rétrograder une garnison prussienne ; et la France exigeait le recul. Moltke rêvait de reconduire à des victoires, qu'il désignait déjà sur la carte, des multitudes méthodiques. Comme soldat, peut-être eut-il raison. L'armée française s'attardait à l'expédition du Mexique, n'avait pas encore le chassepot miraculeux ; et les mitrailleuses, qui démocralisèrent plus tard le fantassin prussien, n'« aboyaient » pas encore sur le front des lignes de bataille. Il faut reconnaître que Bismarck, avant même la conférence de Londres qui régla le sort de la forteresse, eut un scrupule de droit¹, que n'eut pas le socialiste Bebel dans l'interpellation fameuse où il reprocha à Bismarck l'abandon d'une ville fédérale. Le Luxembourg n'était pas de la nouvelle Confédération de l'Allemagne du

1. Au Reichstag, 18 mars 1867. — La conférence de Londres dura du 1^{er} au 14 mai 1867.

Nord. De quel droit maintenir une garnison prussienne dans une forteresse qui n'était plus fédérale¹? Les images de Sadowa aussi lui revenaient, des images sanglantes d'abattoir humain. « Vous n'avez jamais vu un champ de bataille », disait-il à ceux qui l'abordaient avec des reproches². Il ne ferait plus la guerre que pour l'unité, et il fallait que toutes les tribus allemandes fussent associées aux massacres qui cimenteraient l'unité : les Wurtembergeois qui marchaient comme une garde nationale, les Badois mal instruits, les Bavaoises et les Hanovriens méfiants, les Holstes qui n'avaient jamais fourni de levées militaires. La guerre n'eut pas lieu en 1867, parce que les troupes auxiliaires n'étaient pas prêtes.

Elle n'aurait pas eu la portée politique qu'on en attendait. La « question allemande » ne se fût pas résolue par le conflit extérieur. On se contenta de succès diplomatiques : la forteresse litigieuse fut neutralisée au moment exact où Napoléon en négociait l'annexion, et comminatoirement on interdit à la France

1. Au Reichstag, 18 mars ; 1^{er} avril ; 24 septembre 1867.

2. Au Reichstag, 24 septembre 1867. — Conversation avec Voelk, 12 juin 1869.

l'achat des chemins de fer belges. L'humiliation calculée de la diplomatie française préparait en elle l'irascibilité aveugle dont il eut besoin pour les explosions futures.

Au dedans on hâtait la propagande militaire. Le *Zollparlament* y servit. On tâcha de gagner les députés du sud à l'espérance de victoires communes et prochaines. Aux soirées parlementaires chez Bismarck, des généraux prussiens, sur un mot d'ordre, s'accointèrent avec les bourgeois bavarois, badois, wurtembergeois, admiratifs de ces égards. On divulgua les plans de l'état-major, tant on les croyait infaillibles. « Nous serons à Paris avant que les Français soient à Munich », disait Moltke à Sepp. « Vous autres, Bavarois, disait avec précision Bismarck à Vœlk, vous vous dépêcherez d'arriver aux premières batailles, qui sans doute seront livrées sous Metz¹. »

On eut de la peine à convertir les Bavarois, qui gardaient quelque loyauté austrophile, et une amertume de leur défaite. Leur roi, au lieu de fonder la Confédération de l'Allemagne du Sud, restait dans une inertie boudeuse,

1. Conversation avec Sepp, 21 mai 1868 ; avec Vœlk, 12 juin 1869.

sachant bien qu'il retardait l'unité finale. Beaucoup commencèrent à penser qu'il faudrait le contraindre par les armes. Mais Bismarck dédaignait ces accessions contraintes. Il évitait l'apparence même d'une pression un peu vive. « Laissons-les réfléchir. Nous avons le temps. Nous ne sommes pas encore obligés à la guerre¹. » Les Badois voulurent entrer dans la Confédération septentrionale en 1867. Les Wurtembergeois les eussent suivis. C'eût été cerner la Bavière de baïonnettes hostiles. Poliment, pour ménager la Bavière, Bismarck conseilla que Bade attendît au seuil. Avant tout il voulut éviter que, de dépit, la Bavière ne se rejetât vers l'Autriche. Il crut à l'adjonction pacifique, jusqu'à ce qu'une majorité eût renversé en 1869 Hohenlohe favorable à l'union.

Voilà le moment où la guerre franco-allemande fut décidée. Déjà les conservateurs de Munich télégraphiaient à la légation bavaoise de Paris que la Bavière ne marcherait plus avec la Prusse en cas de guerre. Il fallait donc, pour s'assurer d'eux, les contraindre à marcher, ou marcher contre eux ; et Bismarck

1. Bluntschli, *Denkwürdiges aus meinem Leben*, t. III. Conversation du 13 avril 1866.

choisit le premier parti, parce qu'il savait la lenteur de Louis II, et sa loyauté aussi, qui mettraient du temps à dénoncer la convention militaire. Les trois ans nécessaires pour que fût dressée à la prussienne la force allemande entière s'écoulaient en 1870. Il n'y eut plus qu'à choisir un ennemi. Ce fut contre la France que Bismarck réédita le stratagème qui en 1864 avait ruiné le Danemark : une candidature insignifiante qu'on soutint, qu'on retira, sans conviction, haillon rouge irritant qui fit foncer aveuglément le fauve adverse sur l'épée prête.

*
* *

Elle surprend davantage, à mesure qu'on la connaît mieux, cette machination fabuleuse de la candidature Hohenzollern, et on ne la connaît pas toute. Des indices font croire que même en 1869, où elle se montra pour disparaître, elle ne fut pas fortuite. Mais en 1870 nous savons maintenant quelle volonté l'a fait surgir à nouveau et a tout conduit pour que la guerre naquît de l'incident, et c'est la volonté de Bismarck. Les dires recueillis en 1881 par Unruh affirmaient que des officiers

d'état-major prussiens avaient été mêlés à la négociation secrète de Madrid ¹. Des aveux récents complètent ces renseignements.

On projetait de mettre un Hohenzollern sur le trône d'Espagne afin de prendre la France à revers par une alliance hispano-prussienne. Qui serait ce Hohenzollern? C'est ce qui demeurait douteux. On songea d'abord, et dès 1868, à Charles de Roumanie. On savait à merveille en Prusse, comme l'écrivait à son fils Charles le vieux prince Antoine, que « jamais la France ne pourrait permettre l'établissement des Hohenzollern au delà des Pyrénées, à cause des relations de cette famille avec la dynastie prussienne » ² ; et discrètement Benedetti l'avait fait entendre en 1869. Charles de Roumanie refusa ; et bien que le conseil des ministres, après avoir

1. Unruh, *Erinnerungen*.

2. Lettre du prince Antoine de Hohenzollern à son fils Charles, roi de Roumanie, 27 nov. 1868, dans *Aus dem Leben König Karls von Rumänien*, t. I, p. 312, 1894. Bismarck a toujours argué de ce que Charles, Léopold et Frédéric de Hohenzollern étaient petits-fils de Stéphanie de Beauharnais, et du choix très gallophile qu'on avait fait ainsi, en désignant Charles ou Léopold, d'un prince parent de Napoléon III. Il ne faut pas oublier qu'Antoine de Hohenzollern avait été ministre président de Prusse, de 1848 à 51 ; et qu'il avait élevé ses fils, tous trois officiers prussiens, dans la tradition des hobereaux gallophobes.

consulté Moltke, eût conseillé l'acceptation de la couronne au fils cadet d'Antoine, Léopold, ce dernier hésitait, puisque le roi de Prusse, sans la lui interdire, ne la lui conseillait pas. Bismarck et Moltke, alors, reprirent à leur compte cette négociation. Le major de Versen étudia la situation de l'armée espagnole, et revint de Madrid avec des rapports satisfaisants. Du coup, les scrupules du prince Léopold s'évanouirent. En même temps une lettre de Bismarck, portée à Prim, conseilla de reprendre la candidature fatale¹. C'est Lothar Bucher, conseiller de légation, qui porta cette lettre. Ainsi l'instigateur fut un agent du Ministère des Affaires étrangères prussiennes, et mot pour mot le discours du duc de Gramont, du 6 juillet 1870, encore que démenti effrontément, se trouvait exact quand il parlait « d'une négociation qui nous a été cachée ».

Mais l'autre négociation surtout, à Ems, fut extraordinaire. Pourquoi eut-elle lieu à Ems, avec le roi, et non pas à Berlin, à la chancellerie? Bismarck a laissé croire longtemps que l'ambassadeur de France avait

1. Moritz Busch, *Bismarck und sein Werk*, 1898, p. 80-88.

indiscrètement suivi le roi dans sa villégiature. C'est là une habileté trop grosse pour qu'on y puisse croire aujourd'hui. La diplomatie prussienne a refusé la négociation régulière, que le gouvernement français chercha toujours à renouer. Un prétexte hypocrite permit à Bismarck de se dérober, à savoir que toute cette candidature Hohenzollern regardait le roi de Prusse comme chef de famille et non pas comme souverain : comédie odieuse quand on sait comment Bismarck avait fait surgir cette candidature. Les diplomates de Prusse eurent donc la consigne du silence. Le baron de Werther, ambassadeur à Paris, comme par hasard prit un congé ; et si, à vrai dire, homme naïf, il retourna à son poste au dernier moment, c'est exactement là la faute grossière que Bismarck lui reprocha depuis : « *Er ist reingefallen.* » Plus intelligent, Thile, secrétaire d'État aux affaires étrangères, que M. Le Sourd, notre chargé d'affaires à Berlin, essaya de relancer, se réserva, simula l'ignorance complète de ce dont il s'agissait. Lui-même, Bismarck, restait tapi à Varzin, résolu à ne pas paraître et à ne recevoir personne. Il craignait l'habileté française qui l'eût fait aboutir à quelque

« compromis *pourri* ». Devant nos diplomates toutes les portes étaient closes à Berlin, sur un ordre, et toutes les lèvres muettes. Une issue restait au comte Benedetti : aller à Ems négocier avec le roi.

Cette issue, Bismarck l'avait ménagée, de propos délibéré. Si la guerre sortait d'une négociation privée avec le roi, il pouvait dénoncer l'agression odieuse que n'auraient pas même précédée des pourparlers diplomatiques. Mais à Ems il avait tout arrangé pour que la guerre sortît de la négociation.

Tout n'est pas connu encore des événements qui eurent lieu à Ems. Il ne sera possible de les décrire vraiment qu'au moment où sera publié le texte de tous les télégrammes que Bismarck, de Varzin et de Berlin, échangea avec le roi et avec les fonctionnaires de la chancellerie qu'à dessein il avait placés près de Guillaume I^{er} 1. Ce qu'on sait, ce sont les démarches françaises.

Une première fois, le 9 juillet, le comte

1. On peut à peu près, par les Mémoires d'Abeken, édités par sa veuve (*K. Abeken. Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit.* Berlin, 1899), conjecturer combien il y a eu de ces télégrammes, mais ni Abeken, ni Bismarck dans ses *Pensées et Souvenirs*, ni Sybel qui les a vus, n'en ont révélé la teneur.

Benedetti demanda au roi d'interdire la candidature de Léopold de Hohenzollern : le roi refusa. Benedetti insista le 11, et le roi continua de dire le prince libre de sa résolution. Le traquenard était là : sur l'ordre du duc de Gramont, Benedetti y marcha quand le 13 au matin, à la promenade, il exigea du roi l'engagement de ne plus jamais autoriser la candidature, et commit ainsi la faute irréparable.

Irréparable, et si aisée à éviter ! Car l'odieuse intrigue faillit être déjouée, faillit se dénouer pacifiquement, à ce moment précis, si on avait seulement eu l'habileté de surseoir quelques heures à la démarche maladroite. Léopold de Hohenzollern venait, pour l'irritation et pour la surprise de Bismarck, de décliner une seconde fois la candidature. La démarche du 13, l'exigence d'un engagement pour l'avenir remit sur pieds le calcul bismarckien, alla dans le sens même de sa préméditation. Elle mit Bismarck en joie. Il passait, quand il l'apprit, devant le pasteur de Wussow, esquissa en souriant un geste de coup de sabre que connaissent les cavaliers et qui signifie : « Pour charger, en avant ! » et partit pour Berlin.

A Berlin, il trouva des nouvelles « mauvaises », c'est-à-dire pacifiques. Le roi avait refusé l'engagement que lui demandait Benedetti, mais il lui avait fait savoir qu'il prévoyait lui-même, par des nouvelles de presse, le retrait de la candidature. Benedetti, cependant, sur un ordre de Gramont, faisait une nouvelle demande d'audience. Ce fut une fois encore l'occasion rêvée, que Bismarck n'allait plus laisser se dérober. Il télégraphia qu'il démissionnait si le roi accordait cette audience nouvelle. Le roi ne répondit pas, mais convoqua Bismarck à Ems. Bismarck refusa. Quelques heures après, il télégraphia encore qu'il considérait comme acceptée la démission offerte si le roi avait réellement reçu l'ambassadeur. Il devinait les choses engagées trop avant, l'audience promise et impossible à contre-mander : mais il essayait de dicter l'accueil qu'il fallait faire à Benedetti. Puis il attendit avec tranquillité la réponse qui lui parviendrait d'Ems ; nous savons ce qu'il la présu-mait, puisqu'il invita ce soir-là même Roon et Moltke pour que, avertis au premier moment, ils fussent prêts à toute éventualité.

Le télégramme qui arriva est la dépêche

fameuse, en style familier, que le général Caprivi, en 1892, a fait connaître. Il faut la relire :

Ems, 13 juillet 1870, 3 h. 50 du soir.

Sa Majesté le roi m'écrit : « Le comte Benedetti s'est cramponné à moi à la promenade et m'a demandé, d'un ton à la fin très insistant, que je lui donnasse l'autorisation de télégraphier immédiatement, que je prenais à tout jamais l'engagement de ne plus consentir à la candidature Hohenzollern, si elle venait à se reproduire. Je finis par le rembarquer avec quelque sévérité. Je lui dis qu'on ne pouvait ni ne devait prendre de tels engagements à *tout jamais*. Naturellement je lui fis savoir que je n'avais encore aucune nouvelle, et qu'étant plus rapidement informé que moi, par la voie de Paris et de Madrid, il voyait bien que mon gouvernement était une fois de plus hors de cause. »

Sa Majesté a reçu depuis une lettre du prince (Antoine Hohenzollern). Or, ayant dit au comte Benedetti qu'elle attendait des nouvelles du prince, elle a pris deux décisions : 1° sur mon rapport et celui du comte Eulenburg, Sa Majesté a décidé de ne plus recevoir le comte Benedetti, touchant la question de l'engagement précité; mais 2° de lui faire savoir, par un aide de camp, qu'elle avait reçu confirmation, par le prince, de la nouvelle que Benedetti tenait de Paris, et que Sa Majesté n'avait rien à lui dire de plus.

Sa Majesté fait Votre Excellence juge de la question de savoir si la nouvelle exigence de Benedetti

et le refus qui y a été opposé ne devraient pas être immédiatement communiqués à nos ambassadeurs et à la presse.

Signe : ABEKEN.

Voilà les faits tels que Bismarck les connut, et les personnages qui y furent mêlés. Ils jettent une lumière sur cette intrigue sombre. Et, tout d'abord, ils montrent que Bismarck avait à Ems un agent, qui travaillait sous ses ordres, comme il avait eu un agent secret à Madrid.

On oublie trop que le télégramme d'Ems est signé « Abeken ». Qui est Abeken ? Que faisait à Ems Abeken ? Quelle besogne avait amené près du roi en villégiature cet autre « conseiller de légation intime », cet agent du ministère des affaires étrangères ? Il était là, dressé de longue date à dicter de certains conseils, et pour rédiger une dépêche quelle qu'elle fût, mais d'où *devait* sortir la guerre.

Cette dépêche est celle qu'on vient de lire et dont Guillaume I^{er}, qui la relut au départ, affirma : « Cette fois, Bismarck sera content de nous¹. »

1. *Hamburger Nachrichten*, 27 novembre 1892. — Moritz Busch, *loc. cit.*

Bismarck ne fut pas content ; il l'a dit depuis à Abeken¹, et il l'a redit à d'autres. Ce diplomate esthète et philologue, Abeken, avait le style souple et l'obéissance passive. Mais il ne trouva point le verbe énergique qui convenait à ce télégramme de rupture ; et la fin notamment en était décevante, qui relatait l'attention que Guillaume I^{er} avait eue de prévenir le comte Benedetti « qu'il avait reçu confirmation des nouvelles que l'ambassadeur tenait de Paris ». Elle enfermait un aveu très net : l'incident pouvait être considéré comme clos par le retrait de la candidature, et voilà ce que signifiait cette phrase par où un aide de camp informa Benedetti que « Sa Majesté n'avait rien d'autre à lui dire ». C'est ce télégramme décevant que reçurent Bismarck, Roon et Moltke, tandis qu'ils dinaient dans l'attente enthousiaste des nouvelles belliqueuses ; et, du coup, l'appétit leur manqua. Une sénilité soudaine affaissa Moltke et décomposa ses traits : « *Er schien plötzlich ganz alt und gebrechlich.* » Il se désola de la gloire et de la proie échappées ; de la besogne vaine de toute une vie passée à forger l'outil de guerre

1. Conversation du 19 décembre 1870 à Versailles.

qui ne servirait pas. Roon appuyait. Là-dessus Bismarck : « C'est bien. Achevez de dîner en paix. » Et par une retouche opportune il recréa la chance de guerre.

On l'a traité de faussaire. Des socialistes, et Liebknecht le premier, se sont fait jeter en prison pour avoir affirmé ce faux. Il faut contredire ces hommes probes.

Il n'y a pas à ergoter sur cette phrase :

Sa Majesté fait Votre Excellence juge de la question de savoir si la nouvelle exigence de Benedetti et le refus qui y a été opposé ne devraient pas être immédiatement communiqués à nos ambassadeurs et à la presse.

Cette phrase est peut-être concertée; mais elle renferme un ordre. A la lettre, Bismarck a exécuté ce que cette phrase ordonnait : il a communiqué à la presse « la nouvelle exigence de Benedetti et le refus qui y avait été opposé ». Il n'a rien fait à quoi il ne fût autorisé. Il n'a pas dit une parole mensongère. Seulement, il n'a pas dit tout ce qu'il savait. Il a mis une barre sur le passage qui attestait envers Benedetti la courtoisie de Guillaume I^{er}. C'était son droit. Tous les jours nos ministres livrent aux journaux, pour leurs *dernières nouvelles*, des comptes rendus

sur les actes gouvernementaux qui ne sont ni moins abrégés ni plus véridiques. La dépêche de Bismarck était tendancieuse. Elle préméditait l'outrage. Elle relatait une demande française et un refus prussien, avec une sécheresse qui certes visait à l'insolence. Mais elle n'inventait ni cette demande ni ce refus. L'astuce est plus profonde, la comédie plus subtilement intriguée ; le faux même y est innocent, autorisé, et y prend comme une place naturelle.

Si la retouche à la dépêche d'Ems n'eût pas eu lieu, Bismarck n'était pas encore à bout de ressources. Il était rentré à Berlin pour demander au gouvernement français « des garanties » contre des prétentions possibles que ce gouvernement venait d'afficher. Que fût-il advenu si le gouvernement impérial eût refusé ces garanties ? C'était la guerre encore. Le télégramme d'Ems a avancé la guerre d'un jour, et rien de plus. Car l'effet qui fut produit sur le public quand ce texte parut aux gazettes, put s'escompter. « Le coup réussit, a dit Bismarck depuis : les Français accueillirent cela très mal. » Par un raffinement, comme ce fut ce télégramme de presse qu'il communiqua aux ambassa-

deurs, il évita jusqu'à l'apparence d'avoir remis une *note diplomatique* provocatrice.

*
* *

La guerre a donc été inévitable? Oui, selon les idées du temps, et pour des causes apparentes autant que pour des causes vraies qui ne sont pas les mêmes. La cause immédiate et visible fut une réponse orgueilleuse d'un roi de Prusse à une demande réputée indiscrete d'un ambassadeur de France. Cela suffisait à déterminer la résolution belliqueuse du gouvernement français, qui en était à la politique d'amour-propre; et le sentiment démocratique n'avait pas encore la force qu'il a acquise aujourd'hui pour interdire des guerres motivées par le point d'honneur des gouvernants.

En réalité, la démarche de l'ambassadeur avait pour cause une intrigue prussienne, ourdie à Madrid, et qui tendait à provoquer le retentissant incident qui en est réellement sorti. Bismarck a traité « d'invention arbitraire ¹ » l'affirmation de Gramont qui dénon-

1. Dans la circulaire aux puissances lancée de Berlin, le 19 juillet 1870.

çait cette intrigue, et, ce disant, Bismarck a dit sciemment un mensonge. Mais il est exact que le duc de Gramont, ne pouvant pas faire la preuve de l'intrigue qu'il devinait, aurait dû s'en taire dans son discours. Sur-tout, et précisément parce qu'il avait éventé le piège, il devait s'avancer avec une prudence décuplée. Il est inouï qu'il ait demandé alors au roi de Prusse un engagement qui, certes, n'eût rien coûté à la Prusse, mais qu'elle se fit une joie de repousser, parce que nous ne pouvions l'imposer que par la guerre, et que la guerre était ce qu'elle voulait. Elles sont d'une imprudence criante, ces paroles, par où Gramont ne voulut pas « souffrir qu'une puissance étrangère, en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, pût déranger à notre détriment l'équilibre actuel des forces en Europe et mettre en péril les intérêts et l'honneur de la France¹ ». Elles méconnaissaient que cet équilibre européen n'était plus depuis longtemps ce qu'on le supposait; et, avec sottise, elles excitaient l'adversaire à fournir la preuve de sa force.

Le gouvernement impérial eut le tort des

1. Discours de Gramont, le 6 juillet 1870.

manifestations oratoires par où il irrita les forts, tandis que son inertie laissait écraser les faibles. Ses sympathies polonaises de 1863 offusquèrent le tsar sans sauver la Pologne. Il blessa la Prusse en 1866 et ne secourut ni le Danemark ni l'Autriche. Présomptueux de paroles, il oubliait d'agir; et, ayant réclamé Mayence et la Belgique, il omit de les occuper. Il était trop faible pour pratiquer encore la politique de proie, que pourtant il préconisait. Hautain autant que faible, il devait donc mener la France à l'embuscade aveuglée, et l'y faire succomber.

La justice des révélations tardives a établi trop tard que ce n'est ni de la France ni de son gouvernement qu'étaient venues cette fois les provocations. Mais, après tout, la guerre était peut-être inévitable même si nos ministres eussent montré une sagesse parfaite et une complète clairvoyance. Elle était inévitable parce que Bismarck, la jugeant nécessaire à l'unité allemande, l'avait résolue; et il l'avait résolue parce qu'il savait la faiblesse momentanée de la France. Les Allemands de 1870, divisés par des querelles qui compromettaient l'œuvre bismarckienne ébauchée, ne pouvaient s'entendre que pour un pugilat

contre un ennemi commun. Bismarck désigna l'ennemi par un mensonge. Le peuple allemand victorieux a été la dupe de cet homme comme nous le fûmes, nous, vaincus. De vieux papiers de 1866 qu'on exhiba aux Diètes et aux princes le décidèrent à se laisser mener au carnage. Une comédie ridicule le fit croire à une agression. Il s'enorgueillit de l'œuvre faite, avec raison. Mais cela n'empêcha que cette œuvre n'ait à son origine la fraude grossière, l'astuce et la brutalité. Est-ce de bonne guerre? Oui. Mais quelle est alors la mauvaise? Un poète, Victor Hugo, l'a dit : « C'est la même chose. »

VI

BISMARCK PENDANT LA CAMPAGNE DE FRANCE. LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

Une file de landaus attelés en poste, avec des conducteurs du train en croupe des timoniers, ce fut l'aspect de la chancellerie allemande durant l'invasion. En voiture, les chiffreurs et les déchiffreurs s'acharnaient aux télégrammes attendus par les estafettes à cheval. Le bureau de la presse découpait les articles de journaux à retenir et rédigeait d'officieuses réponses. Bismarck, sous sa tunique à parements jaunes de cuirassier blanc de la *landwehr*, dictait des rapports, et, avisé de tout, agissait au centre mobile de ce réseau d'informations. Près de lui, Abeken, l'esthète, dans l'intervalle des rédactions de service,

délibérait s'il entrerait à Paris coiffé d'un bicorne à plumes ou d'un casque grec.

On côtoya les tombes récentes de Spickeren. Rezonville fut effrayant dans le lointain. A Gravelotte, au crépuscule du 18 août, tandis que s'abreuvaient ses chevaux, Bismarck craignit d'être pris par l'infanterie française. Il échappa. Commercy, Bar-le-Duc offrirent un gîte cosu; Clermont-en-Argonne, sa salle d'école meublée d'un paillason. Sur les hauteurs chauves de Beaumont, il regarda s'évanouir dans la buée des salves la retraite française. Le 1^{er} septembre enfin, il fut de ceux auxquels Moltke donna rendez-vous sur une hauteur d'où l'on voyait la Meuse et, dans une vallée buissonneuse, une petite forteresse, rosée au soleil; mais des colonnes de poussière marchantes convergeaient vers elle, qui recelaient des armées.

Ce qui se passa n'est plus à redire. C'était le « jugement de Dieu »; et Bismarck ne pensa qu'à « remercier avec humilité » ce Dieu qui avait tout légitimé par la victoire¹. Il se lut à lui-même, pour s'édifier, des versets moraves. De Varzin, madame de Bis-

1. A madame de Bismarck, 3 sept. 1870.

marck lui envoya des citations de psaumes qui, avec évidence, prédisaient Sedan : « Et les méchants seront confondus. »

Bismarck, ce soir-là, eût désiré la paix. Il jugea « imbécile » Napoléon III de ne pas l'avoir faite, avec deux armées captives, mais qu'on pouvait lui rendre et qui suffisaient à le faire régner¹. De tous les régimes dont la possibilité s'offrait pour la France, celui que Bismarck préférait était cet Empire écroulé. Il le jugea de passé assez glorieux, malgré la défaite, pour pouvoir gouverner pacifiquement, quand une royauté devait songer d'abord à une revanche, et qu'une République menaçait l'Europe de contagion révolutionnaire. Quand l'Empereur parut sur la route solitaire de Donchery, triste parmi quelques officiers graves, Bismarck le traita avec les mêmes égards qu'aux Tuileries. Des cuirassiers blancs, et lui-même à cheval en grande tenue, l'escortèrent avec des honneurs souverains. C'est par souci des relations futures qu'il évita de traiter en personne avec lui de la capitulation, se fit rappeler par un officier après cinq minutes d'entretien sous prétexte d'affaires de

1. M. Busch, *Bismarck und seine Leute während des Kriegs 1870-71*. Éd. en 1 vol. p. 347.

service, et laissa Napoléon seul avec les militaires, durs par métier. Il négocia toujours avec les émissaires de l'Impératrice et avec Régnier non moins qu'avec le général Boyer.

Contrairement à Guillaume I^{er}, qui avait proclamé ne faire la guerre qu'à l'Empereur et non pas au peuple français, c'est à la nation qu'en voulut Bismarck. Devant Wimpffen, en violentes explosions, il la dépeignit envieuse, turbulente, incapable de pardonner les victoires qui n'étaient pas siennes ; il se dit résolu à l'empêcher de nuire une fois pour toutes. Une vieille haine d'enfance, et qu'avivait le souci de ses fils, réchappés bien juste de la chevauchée meurtrière de Rezonville, remontait en lui et lui faisait oublier la part de responsabilité qui lui revenait dans ces massacres.

Sa philosophie des races, encore qu'elle ait été reprise par M. Hanotaux, fut d'une grande faiblesse. Elle opposait la mâle énergie des Germains à la mollesse féminine des Celtes ; affirmait la soumission de ceux-ci nécessaire¹. La France avait vécu forte sous le régime féodal, d'essence germanique. Mais,

1. Bluntschli, *Denkwürdiges aus meinem Leben*, conversation du 30 avril 1868.

par la Révolution, les Celtes triomphaient. Depuis, les Français étaient une poussière d'hommes, tumultueuse et qui, au moindre souffle, se soulevait en nuages malfaisants. Mais ils retombaient inertes après la tourmente. Bismarck ajoutait que la vie intérieure, la pensée individuelle, le souci moral leur faisaient défaut. Leur histoire depuis un siècle les montrait imitatifs et braillards, revenus à l'état de la horde primitive. « Nation de zéros, résumait-il; troupeau de trente millions de Cafres obéissants »; ou encore : « Grattez le Français, vous trouverez le turco ¹. »

La presse officieuse était soudoyée pour accrédi ter ces appréciations. Elle recueillait, sur des ordres, des anecdotes pleines d'insinuations malveillantes. Il voulut nous perdre dans l'opinion de l'Europe, et justifier, par des racontars faux, toute rudesse. Cet homme qui ne vit jamais sans compassion saigner un soldat allemand, abonda contre l'ennemi en manifestations aveugles et d'une cruauté inouïe. A la longue, trouvant que les Allemands faisaient trop de prisonniers, il trouva qu'il ne fallait jamais faire quartier même aux soldats

1. Busch, *Bismarck und seine Leute*, pp. 133, 172, 473.

de l'armée régulière. Sa haine instinctive se grossit de fanatisme affecté. Il calomnia. Sur des rapports dont eussent souri des médecins, il décida que les Français à Wœrth avaient usé de balles explosibles; que les projectiles des mitrailleuses étaient enduits d'un vernis empoisonné. La résistance des civils, s'il s'en produisait, le poussait au paroxysme. A Bazeilles, il eut d'atroces plaisanteries sur l' « odeur d'oignons frits » qui sortait des maisons flambantes, où des corps de paysans rôtissaient après le massacre¹. Tours, sans garnison, essaya de combattre : Bismarck blâma Voigts-Rhetz, qui avait cessé de canonner la ville quand elle hissa le drapeau blanc. Nos francs-tireurs faisaient la guerre « comme s'ils eussent étudié la loi du *Landsturm* prussien de 1813 » : Bismarck s'indignait qu'on « mît trop d'inertie à fusiller ». Souvent, quand il en rencontrait qu'on amenait captifs, il haranguait les bandes lamentables : « Vous êtes des assassins ; vous serez tous pendus². » Il louait les Bavaois prompts au carnage ; il oubliait alors ce Ferdinand de Bismarck, son père, organisateur des corps francs de Lützow.

1. Busch, *Bismarck und seine Leute*, p. 104.

2. *Id.*, *Ibid.*, pp. 212, 299, 344, 354.

Irrité que la population se défendît, il ne tolérait pas même qu'elle prît la fuite. Il proposa de confisquer les biens des fuyards, de brûler les maisons désertes. A ce compte on eût brûlé Schœnhausen en 1806. Sa stratégie était « de faire le plus de mal possible à la population civile pour la contraindre à la paix¹ ». Contre nous il ne se montra plus le héros humain de 1866, admirateur du simple soldat, qui, se souvenant de n'être lui-même qu'un paysan en armes, était clément à la détresse des villages. Sous Paris, Bismarck voulut qu'on tirât sur les pauvres qui, à portée de fusil des tranchées prussiennes, déterraient de la neige les pommes de terre abandonnées. Le premier, il demanda le bombardement. L'hostilité charitable des reines et la froideur de l'état-major lui résistèrent longtemps. Moltke doutait qu'on pût incendier efficacement la ville immense et laissa dormir au parc de la villa Coublay, jusqu'en janvier, la meute prodigieuse des pièces de siège. Amis de longue date et associés à une même œuvre, Moltke et Bismarck se brouillèrent parce que la passion de Bismarck ne se satis-

1. Busch, *Bismarck und seine Leute*, pp. 118, 389.

faisait plus de la modération du raisonnement technique. Il se retrouva le hobereau de 1849, quand l'humiliation de Paris lui permit de montrer comment on « extirpe du sol » les grandes villes, les faiseuses de révolutions.

Son dédain atteignait les négociateurs de la jeune République française. Jules Favre, modèle de ces orateurs parlementaires qu'il eut en haine, excita son ironie par son éloquence pathétique et austère. Bismarck se rit de sa figure hâve à Haute-Maison et à Ferrières; le dit grimé de vert et de blanc pour simuler la douleur patriotique. A Versailles, il s'amusa de le trouver engraisé « de la viande de cheval sans doute »; se fit une joie de le déconcerter, tantôt par des conversations militaires, où Favre brouillait les notions les plus simples de contre-escarpe, de bastion, de redan; tantôt par des conseils méphisto-phéliques touchant la conduite des affaires intérieures : « Provoquez donc une émeute pendant que vous avez encore une armée pour l'étouffer¹. » Plaisanteries d'étudiant humoriste qui prenaient à l'improviste l'honnête homme peu enclin à badiner, et dont Bis-

1. Busch, *Bismarck und seine Leute*, p. 560.

marck ne sentit pas le mauvais goût. Thiers davantage eut son respect. Bismarck estima l'agilité claire et le scepticisme retors du Marseillais pratique; et, se sentant sous ce regard aigu d'historien, il mit de la coquetterie à ne point déplaire.

Sur la nature des sanctions de la guerre, il apportait des principes, non des solutions. La tradition sentimentale qu'avait créée la *Burschenschaft*, et qui réclamait les « frères allemands » d'Alsace et de Lorraine, lui fut toujours étrangère. Il la résumait d'un mot qui reste vrai : « *Professorenidee* ». Au juste, il concevait cette paix à conclure de la façon qu'un grand propriétaire poméranien conçoit une entreprise d'endiguement et d'irrigation fructueuse. Neutraliser un grand territoire de dix à quinze millions d'âmes, créer, entre la France et l'Allemagne, aux dépens de la France, un État-tampon, tributaire de l'Allemagne, c'eût été là la barrière idéale, et un souhaitable afflux d'or. A défaut de cette solution utopique, Strasbourg, Belfort, Metz, fourniraient un rempart suffisant à assurer désormais la fidélité des Allemands du Sud. Si on l'eût écouté, on n'eût guère annexé d'hommes. Les places fortes lui importaient,

et l'appauvrissement financier de l'ennemi, la saignée d'or qui infuserait à l'industrie allemande une vie jeune. Metz elle-même, il l'eût abandonnée pour un milliard de plus, quitte à prélever sur la somme de quoi bâtir vers Sarrebrück quelque forteresse monstre. Il avait hâte que la guerre fournît des ressources pour des besognes productives ; il envoya la banque juive de Berlin, Bleichröder et Erlanger, « flairer » la banque parisienne pour déterminer quel nombre de milliards une nation moderne pouvait payer sans périr. L'œuvre « de fer et de sang », l'œuvre divine, laisserait un pourboire honnête à répartir entre les alliés. Mais par un hasard prodigieux, l'unité allemande, pour laquelle s'était accompli cet effort, sembla compromise au moment même où elle s'achevait.

*
* *

L'Empire allemand ! On pourrait croire que l'Allemagne unanime l'ait appelé de ses vœux. Les ballades enfantines des poètes avaient dit le *Kaiser* enfermé aux ténèbres du Kyffhæuser, et qui en sortirait, un jour radieux. Oui, certes, mais les poètes seulement, et ils

étaient affiliés à la *Burschenschaft*. Gardons-nous d'être dupes d'une illusion littéraire. Au juste, en 1870, l'idée de l'Empire avait contre elle le parti conservateur, l'armée et Guillaume I^{er}. Elle avait pour elle les professeurs libéraux du Reichstag, et le Kronprinz, leur élève.

Et Bismarck? Frédéric III, dans son *Tagebuch* célèbre, et qu'il a bien fallu reconnaître pour authentique, l'a dépeint hostile. Il se méprend; et ce serait ne rien comprendre à la politique antérieure à 1870 que de partager le préjugé de l'empereur libéral. La pensée bismarckienne a tendu à l'unité allemande, ou tout son effort ne se comprend pas. Peut-être Bismarck n'eût-il pas choisi le nom d'« Empereur ». La réalité lui suffisait qui, avant la guerre elle-même, faisait le roi de Prusse plus puissant au nord et au sud du Main que n'avait jamais été Barberousse. Il tenait au *Reich*, au lien qui joignait les forces. Mais les libéraux manifestèrent leur amour pour le vocable de *Kaiser*, somptueux et légendaire. Quand Bismarck « ouït dire qu'ils voulaient un *Kaiser* », il répondit simplement : « Ils l'auront. » « *Der Name macht es nicht!* » avait-il souvent déclaré.

Guillaume I^{er} détestait le vocable et davantage la fonction. Roi de Prusse, il avait sa volonté absolue. Empereur, comme il ne voulait pas de médiatisations nouvelles, il prévoyait que son pouvoir serait lié par les garanties consenties aux princes. Puis de nouveau, comme en 1849, c'est une assemblée populaire, le Reichstag, qui tendait une couronne à un roi de Prusse. Encore que Lasker eût rédigé en termes d'une humilité presque risible l'adresse qui le suppliait de la prendre, il sourit « du grand honneur » que lui faisait là ce petit juif. La camarilla s'amusa des « trente gaillards » que le Reichstag envoya, comme s'il avait eu quelque mission autre que de voter les millions pour la guerre.

Le roi ne se détachait point de la conception de la Prusse ancienne. Très capable de brutalité conquérante, il ne concevait point l'extension juridique des prérogatives que donnent les traités. Il s'imagina empiéter sur les droits de souverains qu'il n'avait point foulés aux pieds dans une bataille loyale. Par là surtout était béant son désaccord avec les libéraux. Ils rêvaient, ceux-là, d'une grande monarchie unie ; un jour tomberaient les souverainetés

naines, mais la force centrale, tout de suite, ils l'eussent imposée pesamment.

Cependant les États menacés, et la Bavière surtout, se rebiffaient. Les explications furent vives et faillirent être belliqueuses. Combattrait-on à l'ouest de Paris l'armée bavaroise, associée jusque-là à la victoire de Wœrth, au massacre de Bazeilles, et qui avait subi seule le choc de Coulmiers? Serait-ce là la reconnaissance prussienne? Un document d'État, publié depuis, montre que beaucoup y pensèrent. Il n'y eut pas jusqu'au Kronprinz qui ne fût d'avis qu'on menaçât : « Ayons une attitude ferme et impérieuse. Vous verrez qu'ils n'ont pas conscience encore de leur force¹. »

Entre la politique inerte du roi et la politique agressive du Kronprinz, Bismarck louvoya silencieusement. Car il se tut. Ses propres aveux montrent qu'il n'a point initié le Kronprinz; le *Tagebuch* du Kronprinz montre qu'il n'a pas même initié le roi. Tout seul, il négocia les traités fameux qui fixaient les « droits réservés » de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade. Il fit l'Empire, non pas tel

1. *Tagebuch* de Frédéric III, 16 nov. 1870 (*Deutsche Rundschau*, oct. 1888).

que le voulaient les libéraux prussiens, mais tel qu'il était possible, sans froisser les préjugés, même puérils, des princes ou des nationalités. On lui en a voulu. Mais, dans ce débat où l'unité allemande fut souvent en péril parce qu'on disputait si les officiers bava-rois porteraient leurs insignes au collet ou s'ils auraient l'épaulette prussienne, sûrement il fut le plus habile, en accordant tout, en dépit des objurgations de Treitschke. L'effigie monétaire distincte, l'écusson des timbres-poste, le droit d'une représentation diplomatique subalterne, une armée vêtue d'azur et non de bleu de Prusse, assuraient la souveraineté visible du roi de Bavière, sans compromettre l'hégémonie prussienne. La soif bava-roise, impossible à régler par des lois d'empire, eut sa législation propre sur la bière ; et quand ils eurent cet article dernier et capital, les négociateurs bava-rois quittèrent Versailles souriants.

Alors, avec fermeté, Bismarck exigea l'adhésion des Bava-rois à la pensée libérale, à l'Empire. Louis II tardait à se prononcer. Jusqu'au bout Bismarck se méfia de quelque arrière-pensée, comme d'interdire au dernier moment les élections pour le Reichstag. Sans

pression apparente, il lui posa des alternatives subtiles, qui donnaient à entendre que les faits le liaient, avant toute délibération. Puisqu'il fallait un chef de guerre suprême, Louis II aimerait-il mieux obéir à un roi de Prusse, son égal, ou à un empereur qu'il aurait, de son vote, contribué à élever? Bismarck conseillait donc une démarche spontanée du roi de Bavière, que Louis II demandât le couronnement du roi de Prusse; mais, se doutant bien que cette démarche lui coûterait, Bismarck faisait l'alternative plus pressante : Louis II aimerait-il mieux faire lui-même cette demande ou en laisserait-il la gloire au roi de Saxe, dont on avait déjà l'assentiment? L'autre se réfugia dans une dernière tergiversation par où il sollicitait qu'on lui forçât la main : il se dit inhabile à trouver les formules épistolaires pour former une demande si nouvelle. Le comte Holnstein, en exprès, alla lui porter jusque dans Hohenschwangau un brouillon de Bismarck, que Louis II n'eut pas honte de copier mot à mot. Voilà ce que fut l'initiative glorieuse du roi de Bavière quand il fallut proclamer l'Empire allemand.

Il est toujours embarrassant pour des mo-

narques de droit divin de faire une monarchie nouvelle. Leur droit légitime est plus vénérable du fait que l'origine en est lointaine. Il fallait ici montrer, sous la lumière proche du temps présent, comment se fait un empire conservateur, et il apparaissait un peu trop manifestement qu'il se faisait par la force, par la conquête et par l'acclamation des peuples, tout comme s'était fait l'empire des Bonaparte usurpateurs. De là cette procédure, un peu apprêtée, qui fit que des mains de souverains cette fois tendirent à Guillaume I^{er} la couronne neuve, et cette formule, qui surprit à la cour d'Autriche, qu'on « relevait la dignité plus de soixante ans restée vacante d'empereur allemand ». Guillaume I^{er} put l'accepter en dépit du « style juif » dont Lasker rédigea l'adresse du Reichstag.

Les tableaux d'histoire, les récits de journaux ont fait belle d'enthousiasme patriotique cette cérémonie du 18 janvier 1871, qui réalisa, au delà de toute attente, la pensée de la *Burschenschaft*. Disons le vrai : Anton de Werner l'a peinte telle qu'elle aurait dû être. La réalité ne montra ni ces épées brandies, ni ces visages où luisent l'orgueil de l'effort accompli et le défi de l'avenir. La

grandeur du moment ne fut ressentie qu'au loin, par les humbles. Un malaise pesa sur l'acte.

Guillaume I^{er} y alla avec le sentiment de toucher à des traditions saintes. Les princes, jaloux dans le présent, concevaient des appréhensions de ce qui adviendrait maintenant qu'ils abdiquaient la force. Les parlementaires ne furent pas admis officiellement. Bismarck, pris entre le roi qui n'avait pas voulu être empereur, et le Kronprinz qui avait crainte de ne pas le devenir, entre les députés du Reichstag qui lui reprochaient les traités avec l'Allemagne du Sud, et les souverains qui boudaient d'avoir eu à les consentir, restait impassible dans son ferme vouloir qui avait tout fait, tout concilié, et qui ne rencontrait la reconnaissance de personne. Il s'avança pâle, et « d'une voix monotone, indifférente, il lut, comme un rapporteur d'affaires¹ », la proclamation au peuple allemand. Un frisson, comme il finissait, traversa l'assemblée, demeurée muette. Il fallut le *hoch!* du grand-duc de Bade pour la décider aux acclamations. L'Empire, ce n'est pas l'acte juridique

1. *Tagebuch* de Frédéric III, 18 janvier 1871.

de Versailles qui l'a proclamé; ce sont les clameurs de la foule quand, le 16 juin 1871, passèrent sur le *Pariser Platz*, à Berlin, à cheval, en tête du cortège triomphal, les trois grands fondateurs : Roon, Moltke et Bismarck.

LIVRE TROISIÈME

I

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'EMPIRE ALLEMAND JUSQU'EN 1879

L'Empereur allemand, dans la proclamation que Bismarck lut à Versailles et qu'il avait composée, annonça que « le *Reich* s'agrandirait non pas par des conquêtes belliqueuses, mais par les dons et les biens de la paix ». Cette parole est vraie, bien que trente ans d'expérience n'aient presque pas suffi à nous en convaincre.

Quelques-uns, si la paix n'a pas été troublée, croient encore aujourd'hui que c'est l'Allemagne qui l'a subie. Peut-être, de leur côté, les Allemands pensent-ils avoir imposé la paix ; et, eux aussi, en cela se trompent. Nous avons consenti à la paix toujours, en

dépit de quelques agitations. Nous avons perdu deux provinces pour avoir cette paix; et de tels sacrifices, si l'on songe à la vigueur du sentiment national moderne, prouvent qu'un peuple se résout aux longues résignations. Mais il est vrai que les Allemands eussent été en situation d'imposer la paix, même non consentie. Eux pourtant avaient intérêt à la paix comme nous. Il fallait créer l'industrie allemande et la vie politique intérieure de l'Allemagne, comme il nous fallait réparer nos brèches. Les deux peuples se sont considérés, trente ans presque, à travers un parti pris. Les Français croyaient à une Allemagne assoiffée d'or, et qui attendait de pouvoir rouvrir par la force l'écluse des milliards. Les Allemands, ignorant l'effet moral de leur victoire, imaginèrent une France avide de se ruer à la reprise des provinces perdues. Peut-être ces désirs ont-ils existé. Mais plus forte qu'eux, plus générale aussi, se maintenait une peur des coups prodigieuse où mutuellement depuis la guerre s'entretiennent les deux nations : seul résultat salubre qui soit sorti de cette catastrophe.

Avant de maintenir la paix, le difficile fut de la faire. L'inconvénient d'une victoire

poussée trop avant apparut alors. La nation vaincue faillit manquer d'un gouvernement qui eût l'autorité de traiter. Plusieurs fois, durant les pourparlers préliminaires, comme la Commune faisait des progrès, Bismarck dut demander à Thiers « s'il croyait avoir encore des pleins pouvoirs pour négocier ».

Les négociations touchaient deux objets : une cession de territoire et le paiement d'une indemnité de guerre. Sur la cession de territoire, Bismarck n'eut pas de craintes : il n'est pas malaisé de se faire céder ce qu'on occupe et ce qu'on est maître de ne pas rendre. Mais la solvabilité française éveillait son attention. Les peuples ne paient des milliards que s'ils sont gouvernés avec soin ; et, réciproquement, un gouvernement ne peut s'établir que s'il capte les sources où jaillit le revenu national.

A ce point de vue, la Commune elle-même mérita le respect de Bismarck. Elle détenait les coffres intacts de la Banque de France. Il est sûr que les Allemands ouvrirent avec la Commune des négociations, bien que le détail en soit inconnu¹. Il était douteux que, sans les réserves de la Banque, le gouvernement

1. Les *Mémoires du général Cluseret* auraient, en effet, besoin d'un contrôle que les archives pourraient seules donner.

provisoire pût trouver le numéraire que stipulaient les conditions du traité. Une première fois les pourparlers s'étaient rompus à Bruxelles, où les négociateurs français avaient dû offrir le paiement en titres de rente.

Il se joua le drame suivant : la Commune ne toucha point à l'argent monnayé de la Banque et par là, ensemble, elle sauva Paris de l'occupation allemande et prépara sa ruine propre. Nul doute, si les réserves de la Banque eussent manqué, que Paris n'eût été le gage du paiement futur ; que les Prussiens ne l'eussent pris barricade par barricade¹. La Commune se fit la gardienne de l'or : avec naïveté. Car il allait de soi qu'on le lui reprendrait. Les Allemands ou Thiers ? on ne savait. Mais sûrement eux ou lui. Bismarck fut habile. Il ne voulut pas, en envoyant les bataillons allemands conquérir Paris, risquer de refaire contre l'ennemi du dehors la concorde française. C'est pour cela qu'il laissa Thiers se charger de l'exécution sanglante. Thiers n'avait plus « d'armée pour étouffer l'émeute » : Bismarck lui en donna une. Les forteresses allemandes se vidèrent de prisonniers. Au

1. Au Reichstag, 12 mai 1871.

mépris des préliminaires de Versailles, Thiers put reconstituer, entre la Seine et la Loire, un rassemblement armé¹. La Commune périt ; et les coffres-forts furent conquis où était enfermée la paix. Cette paix nous a coûté, avec l'Alsace-Lorraine et les six milliards, l'écrasement de la démocratie française pour une génération.

Les vaincus de Sedan et de Metz, relâchés par Bismarck, vainquirent Paris. Ainsi le gouvernement nouveau échappait aux haines qu'un secours direct de l'armée allemande eût attirées sur lui². La bourgeoisie française aima son hypocrisie. Elle admit que Bismarck fournît des militaires pour réprimer l'émeute, dès l'instant que ces militaires portaient pantalon rouge. Thiers put ainsi faire la paix ; et dans ce pays affamé de repos, tout gouvernement qui conclurait la paix avait chance de durer. Bismarck savait ce gouvernement sage, laïque, et un peu faible ; surtout, il l'espérait solvable. Avec régularité, dans le petit hôtel nancéien, sombre et aristocratique, où siégeaient les commissaires allemands de la Dette, affluaient les sommes monnayées ; et, parmi

1. Au Reichstag, 24 avril ; 12 mai 1871.

2. Au Reichstag, 24 avril 1871.

les lettres de change qu'on tira pour servir de paiement en nature, traites énormes d'armateurs havrais ou traites infimes de modistes parisiennes, on n'en trouva que de sûres. Voilà ce que fit le gouvernement de Thiers ; et chaque échéance libérait une parcelle de territoire. Si laborieuse pourtant, et si exacte au paiement que fût la France, il faudrait des années pour la libération entière ; et il était bon que Thiers restât debout ce temps. Bismarck s'employa à le soutenir. Il ne le croyait pas, au fond, plus pacifique qu'un autre. Il connaissait la hâte fébrile dont Thiers activait la réorganisation militaire. Il écrivait au comte d'Arnim, ambassadeur :

Tout gouvernement, à quelque parti qu'il appartienne, considérera la revanche comme sa tâche principale. Le tout est de savoir combien de temps il faudra aux Français pour refaire leurs armées et leurs alliances. Dès qu'ils se croiront de force à recommencer la guerre, il n'est pas de gouvernement qu'ils ne contraignent à nous la déclarer¹.

Mais Thiers était l'esprit clair qui évaluait les forces. Il était peu dupe de la déclamation des partis ; il savait l'impossibilité de vaincre ;

1. Au comte d'Arnim, 2 février 1873.

et il mettait de la persuasion et de la fermeté au service des idées qu'il avait conçues nettement.

Avec cette modération bourgeoise, la « République convenable », bien qu'elle s'armât, demeurerait faible longtemps. Parce qu'elle était bourgeoise et qu'elle avait écrasé la Commune, elle s'était discréditée auprès des partis démocratiques de tous les pays. La contagion révolutionnaire ne pouvait plus venir d'elle. Parce qu'elle était d'essence roturière pourtant, et livrait sa politique aux hasards des débats parlementaires, elle ne trouverait pas crédit auprès des monarques : on dédaignerait son alliance¹. Elle ne rayonnerait point par la pensée démocratique, et pourtant serait isolée parmi les princes. Il n'y avait qu'une possibilité qu'elle redevînt dangereuse, c'était son alliance avec le pape, et cette possibilité ne s'offrait pas, Thiers étant détaché de préoccupations religieuses. Cela le recommandait grandement, quand depuis toute cette guerre le parti catholique intriguait.

Dès 1870, monseigneur Dupanloup, à Orléans, s'était abouché avec le baron Fred

1. Au comte d'Arnim, 20 décembre 1872.

de Frankenberg. Une négociation s'ouvrit, au nom d'une *ligue de la paix* où tous les évêques de France adhérèrent, pour mener au trône le comte de Chambord¹. Bismarck avait souri au projet et failli être dupe du nom pacifique de cette association. Il se ravisa, se refaisant la déduction qui lui avait prouvé que la royauté serait logiquement belliqueuse. Un autre alors, l'ambassadeur comte d'Arnim, reprit à sa place le plan que le crédit de Thiers à l'Assemblée nationale avait fait échouer.

Arnim appartenait à ce cénacle aristocratique et pieux, à cette « bonbonnière » où, par les mains de l'impératrice Augusta, se triaient des « confiseries jésuitiques » et de doucereux mensonges. Guillaume I^{er} y paraissait ; on y détestait Bismarck. Arnim se risqua au rôle que Bismarck avait tenu de 1851 à 1858. Il osa tenter une politique de camarilla, comme elle fut de mode sous Frédéric-Guillaume IV. Il trempait à Paris dans les conspirations monarchistes. Il essaya de gagner à des projets de restauration le vieil empereur.

Ce que fut le plan, il est malaisé de le dire.

1. Souvenirs de Frankenberg, dans Poschinger. *Fürst Bismarck und die Parlamentarier*.

On en sait peu de chose, et qui atteste chez Arnim un esprit très brouillon. Bismarck l'éventa, menaça, interdit qu'un subalterne eût une politique autre que son chef. Arnim, sûr de l'Empereur et davantage de l'Impératrice, continua follement. Il vint à Nancy assiéger Manteuffel, commandant en chef des forces allemandes, pour qu'il se prêtât à une tentative de redresser une monarchie française.

Il stupéfia le comte de Saint-Vallier, accrédité auprès du gouverneur des territoires occupés, par des démonstrations sur les dangers de la République. Thiers amènerait Gambetta; de Gambetta sortirait la Commune; la Commune sombrerait dans la dictature militaire. La paix sociale demandait un roi.

Raisonnements où Manteuffel ne contredisait pas, mais qui dévoilaient chez Arnim un intérêt suspect pour la perfection de la Constitution française. Manteuffel en référa au roi. Saint-Vallier s'étonna par la voie diplomatique. Gontaut-Biron, ambassadeur à Berlin, que Bismarck interrogea, confirma, un peu à contre-cœur, les ouvertures faites. Il était singulier déjà, objecta Bismarck à Arnim qui essayait une justification, qu'un ambassadeur

allemand eût souci de débarrasser l'ennemi d'un gouvernement qui l'affaiblissait :

Je suis convaincu que jamais un Français ne se préoccuperait de nous restituer les bienfaits d'une monarchie, si Dieu avait fait peser sur nous la misère d'une anarchie républicaine¹.

Contre son gré, il ménageait encore le favori puissamment protégé et semblait s'amuser de ce qu'il appelait « une sympathie bien allemande pour le bien-être de l'ennemi ». Mais, s'il avait deviné le fond de cette naïveté astucieuse, il ne put empêcher l'intrigue : la conspiration des monarchistes aboutit. Thiers tomba le 24 mai 1873, huit jours après qu'il eut payé le dernier milliard. Alors Bismarck imposa la révocation d'Arnim :

Votre Excellence, dans des rapports qu'elle nous a adressés huit mois durant, a maintenu et fait prévaloir auprès de Sa Majesté une manière de voir contraire à la mienne. Cette politique, si elle n'a pas amené en France le changement de régime qui nous est si préjudiciable, l'a du moins facilité. Elle a paralysé les efforts que je pouvais faire pour soutenir M. Thiers et son Gouvernement, au milieu des difficultés croissantes avec lesquelles je les voyais aux prises².

1. Au comte d'Arnim, 20 déc. 1872.

2. Au comte d'Arnim, 18 juin 1873.

Ce qu'on ne voit pas encore, c'est comment la conspiration des monarchistes, où trempa un ambassadeur allemand, a pu froisser l'Allemagne. Comment la droite, si nombreuse à l'Assemblée nationale parce qu'elle avait promis la paix, passait-elle, en arrivant au pouvoir, pour le parti de la guerre? Bismarck crut à un mot d'ordre venu de Rome, et que le pape exploitait contre l'Allemagne le patriotisme français, avide d'agir.

On était au plein de la querelle entre l'Église et l'Empire allemand. Si l'intrigue cléricale était véritable, la force française régénérée avait de quoi inquiéter l'Empire allemand, en lutte avec ses catholiques. Elle inquiétait davantage l'allié de l'Allemagne, Victor-Emmanuel. La presse cléricale affirmait que Henri V, dont se négociait l'avènement, ferait la guerre à l'Italie sacrilège. Les processions de Paray-le-Monial, en bruyantes litanies, réclamaient du Sacré-Cœur qu'il sauvât Rome et la France, c'est-à-dire qu'il prît parti contre les Italiens et les Allemands. Le gouvernement français certes s'abstenait; si sympathiques que fussent ces manifestations au héros de Wœrth et de Sedan, il était douteux que Mac-Mahon se décidât à tâter encore de

la défaite. Mais il laissait dire. Bismarck fit mine de croire à des visées hostiles.

Il lança des déclarations où il assurait qu'il tiendrait la guerre contre l'Italie pour un *casus belli* avec l'Allemagne, et c'est de janvier 1874 que date cette circulaire, qui fit le tour des puissances, où il disait :

L'antagoniste de l'Allemagne est la Rome pontificale. Là est le danger qui menace les relations de l'Allemagne et de la France. Si la France s'identifie avec Rome, elle se fait par là même l'ennemie jurée de l'Allemagne. Une France soumise à la théocratie pontificale est incompatible avec la paix du monde.

Puis, renouvelant publiquement ces menaces que par le comte d'Arnim déjà il avait fait tenir confidentiellement à qui de droit :

L'Allemagne est pénétrée du désir de vivre en paix avec la France. Mais s'il apparaît de façon non douteuse qu'un choc est inévitable, le gouvernement allemand n'estime pas qu'il puisse justifier devant sa conscience et devant la nation la résolution d'attendre le moment que la France croirait opportun.

Mac-Mahon musela la presse et modéra les manifestations ecclésiastiques ; Bismarck traqua devant les tribunaux de l'Empire son ambassadeur rebelle, que Guillaume I^{er}, avec

douleur, dut sacrifier. Alors, ce fut contre Bismarck que s'ourdit la conspiration cléricale.

Il donnait prise par son attitude de croquemitaine irritant. Aux vanités argutieuses de la diplomatie traditionnelle il substituait des habitudes nouvelles, des formes brutales et franches. Il mettait l'appoint de la force allemande aux réclamations où il tenait ; et, avec simplicité, le faisait savoir aux gouvernements par des notes diplomatiques concises. Après quoi, faisant la grosse voix à la tribune ou dans la presse, il intimidait l'opinion ; mais il ne voulut jamais la guerre, s'attendant à vaincre par la menace seule.

Parce qu'on savait les vellétés de guerre depuis longtemps assoupies en lui, on put utiliser contre lui la première venue de ces manifestations grondeuses. La circulaire comminatoire de 1874 avait répandu dans les chancelleries d'Europe l'opinion que la France était sous le coup d'une guerre. Maladroitement, il recommença en 1875 ; et la jactance de l'état-major le compromit à fond. Moltke, pour faire voter sa loi sur le *landsturm*, affectait de croire que la loi française de 1875, sur le recrutement des armées, trahissait des desseins de guerre immédiate.

Alors la diplomatie française cléricale paya Bismarck de sa fraude de 1870, de son hostilité récente dans la conspiration d'Arnim.

Gontaut-Biron exhiba les journaux officieux pleins d'articles où on lisait qu'on ne laisserait pas la France choisir le moment de l'attaque. Les cénacles de la cour de Berlin crurent au danger, par haine du chancelier. L'Impératrice y crut, pour avoir une occasion nouvelle de faire l'ange de la paix. Mais Gontaut-Biron démontra par le fait que la France monarchiste de Mac-Mahon n'était pas à confondre avec la République de Thiers, et qu'elle pouvait trouver des alliés. Silencieusement il s'esquiva sur Pétersbourg, où déjà l'ambassadeur Le Flô avait tenté d'alarmer le tsar. Sans doute, le scepticisme du tsar résistait. Mais Gortchacow, « fou de vanité », au dire d'Alexandre II, accepta un rôle dans la comédie; et quand, après une visite du tsar à Berlin, Gortchacow put lancer sa circulaire: « Maintenant la paix est assurée », il donna l'impression que le tsar avait empêché une guerre.



L'arbitre de la paix, c'était l'Allemagne. Gortchacow s'en aperçut trois ans plus tard. Bismarck consolida contre lui l'Autriche. Elle s'était montrée, celle-là, docile à la politique de « douches glacées ». Ses velléités francophiles, qu'elle manifesta en 1870, par ses représentations au sujet du bombardement de Paris, s'évanouirent quand Bismarck eut fait publier « qu'il n'attendait pas, pour s'expliquer avec ce voisin incommode, le moment où son alliée française serait rétablie de sa blessure »; et Beust, en apprenant que Bismarck déchirait le traité de Prague, n'osa parler, le 26 décembre 1871, que d'une « communauté du vouloir et de l'agir chez les deux nations », où il voyait la garantie d'une paix durable.

Si humble que fût cette conduite, elle fortifia mieux l'Autriche que les algarades rancunières de quelques archiducs. L'Autriche s'étaya de la force allemande pour le choc possible des Russes; et Bismarck, qui gardait souci que l'Allemagne, même forte, ne demeurât pas seule entre la Russie et la France, sut exploiter cet intérêt de l'Autriche. La

presse allemande fut dressée à répandre que du côté de l'Autriche nulle conquête n'était plus à faire. Elle fit des éloges de la force autrichienne, composite et qu'on méconnaissait. Dans son style imagé, Bismarck comparait la monarchie austro-hongroise à une *mosaïque*. « Sans une surface résistante où s'appliquer, elle tombe en morceaux. Qu'une muraille l'appuie, elle défie les coups¹. » L'Allemagne fut cette muraille.

L'amitié avec l'Autriche que Bismarck recherchait ne fut pas immédiate ni d'abord intime. Il y eut un jeu d'équilibre subtil qui se prolongea ; une entente non écrite, fragile, et que refaisaient précieusement tous les ans les entrevues des monarques : *l'Alliance des Trois Empereurs*. Elle dura jusqu'à la sottise de Gortchacow en 1875 ; puis se désagrégea. Tant qu'elle vécut, Bismarck veilla à ce qu'il ne s'y formât pas de majorité de deux contre un. C'est pourquoi il n'y prenait jamais le parti de personne, de crainte que l'allié mécontent ne s'en allât vers la France. « Je tiens par le collier deux formidables bêtes héraldiques. Je les sépare : d'abord, afin

1. Conversation avec Karl Braun, 1877 (*Deutsche Revue*, 1885, t. I).

qu'elles ne se déchirent pas entre elles ; ensuite, afin qu'elles ne s'entendent pas pour nous déchirer¹. »

L'Autriche et la Russie ne s'entendirent pas, mais Bismarck dut prendre parti. Il le fit contre son gré et le plus tard qu'il put. Quand s'alluma en 1878 la guerre turco-russe, le parti hobereau, par vieille inclination pour l'Autriche, poussait à l'intervention. Les dames du salon de l'Impératrice, angéliquement, voulurent imposer la paix par la force. Les progressistes, par haine de l'absolutisme russe, réclamaient la mobilisation. Bismarck résista. Le rôle lui parut ingrat, de « coucher en joue le premier qui tirerait² ». Un colloque, depuis lors, s'engagea à distance entre Gortchacow et lui, où les ripostes peu comprises du public se suivent avec une symétrie remarquable.

Gortchakow, perfidement, en 1875, s'était vanté d'avoir assuré la paix. A son tour, dans ce discours du 19 février 1878, où, avant toute action, il précisa sa politique orientale, Bismarck se vanta. Il affirma d'abord sa morale d'allié sûr, les ménagements qu'il

1. Conversation avec Karl Braun, sept. 1875 (*Deutsche Revue*).

2. Au Reichstag, 19 février 1878.

gardait dans l'usage de la force. Certes, il pouvait obtenir de la Russie les sacrifices qu'il aurait exigés d'elle; on obtenait tout quand se croisaient les baïonnettes allemandes. Mais des concessions ainsi consenties laissaient une « aigreur ». Ému alors, il rappelait l'amitié russe, utile aux heures dures de 1866 et de 1870, la perfidie qu'il y aurait à « poignarder de dos » l'amie ancienne; il stigmatisait « la vanité maladive que d'autres avaient eue, mais qu'il ne connaissait pas, lui, de sacrifier une amitié vieille à la joie de se faire l'arbitre de l'Europe¹ ». A Pétersbourg, sans doute, on le comprit.

Mais aussi peut-être mit-il trop de complaisance, ce jour-là, à remarquer que « la Russie n'entrerait jamais à Constantinople », que « le tsar en avait donné sa parole »; et cela aussi fut entendu. Quelque chose enfin atteignait Gortchacow plus sensiblement que la censure de sa conduite de 1875: cet éloge de l'amitié autrichienne, dont Bismarck ne se cachait plus, et qui n'était pas faite seulement, comme les relations avec la Russie, de la cordialité entre des empereurs unis par le sang.

1. Au Reichstag, 19 février 1878.

Ce n'est pas seulement de monarque à monarque, de gouvernement à gouvernement, que ces liens sont ceux d'une confiance mutuelle. J'ai la joie et l'honneur d'entretenir avec le comte Andrassy des relations personnelles qui lui permettent de me poser toutes les questions qu'il juge opportunes à l'intérêt autrichien. Il a la conviction *que je lui dis la vérité*, de même que je suis convaincu qu'il me dit la vérité touchant les intentions de l'Autriche.

Ce que se disaient dans l'intimité les ministres amis, allait loin. Dès 1875, quand on parlait devant Bismarck « d'un peu de dictature militaire autrichienne entre la Sawa, la Raschka et l'Ibar », on le trouvait attentif¹. Il laissa germer en lui l'idée d'une occupation de l'Herzégovine par l'Autriche ; et désignant à la Russie « une mission tout asiatique », il donnait à entendre que, dans les Balkans, c'est l'Autriche qu'il soutiendrait. Mais sa pensée allait au delà. Une alliance étroite, inscrite peut-être dans la Constitution, stable comme les monarchies mêmes de l'Autriche et de l'Allemagne, et dont l'effet serait qu'on se garantît mutuellement les territoires : voilà le dessein qu'il mûrissait. Ce dessein le guida dans la guerre turco-russe et au Congrès de Berlin.

1. Conversation avec Karl Braun, sept. 1875.

Son impartialité dans ce Congrès, qu'il a souvent affirmée¹, comment a-t-il pu y croire? Certes, les intérêts chrétiens en Bulgarie ou à Salonique le laissaient impassible. Il croyait des intérêts chrétiens engagés ailleurs. L'alliance possible entre la France et le pape en compromettrait de plus voisins. C'est pour les débattre qu'il réservait « les os des grenadiers poméraniens ». Pourtant il sériait les possibilités. Il n'eût pas laissé l'Autriche recevoir quelque blessure grave. On le savait à Pétersbourg; et on ne lui eut guère de reconnaissance de sa neutralité durant la guerre. Sa médiation pour la paix justifia toute défiance. Il n'avait pas voulu ressembler à Nicolas I^{er}, qui, par son *quos ego* d'Olmütz, sépara l'Autriche et la Prusse, qui en venaient aux mains. Il ressembla à Napoléon III qui, après Sadowa, avait voulu intervenir entre le vainqueur et le vaincu, et s'en mordit les doigts.

Aussi, dans ce Congrès où il présida, du 13 juin au 13 juillet 1878, eut-il beau ne demander aucun avantage pour l'Allemagne: son abstention apparente cachait mal le souci tendre de l'amie autrichienne. Sa courtoisie,

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 255,

qui fut exquise, ne manifesta pas pour cela son désintéressement. Il fit briller Schouwalow. Souvent la nuit, tard, il allait consoler Gortchacow à son chevet sur les concessions qui l'ulcéraient. Une à une, pourtant, se défaisaient les stipulations glorieuses qu'Ignatiew avait dressées aux préliminaires de San-Stefano. Ces concessions, où s'effondrait la gloire russe, étaient contraintes justement parce que Bismarck s'abstenait. Beaconsfield, fort de ses cuirassés prêts à entrer aux Dardanelles et des corps de cipayes qu'il faisait attendre en Chypre, lançait des propositions massives. Il coupa en deux la grande principauté bulgare que la Russie avait élevée sur les flancs de l'empire ottoman. Andrassy, qui avait obtenu, par la convention secrète de Reichstadt, le droit de franchir les frontières bosniaques, ne montra aucune reconnaissance aux Russes de cette concession par où ils avaient cru le désarmer. Les Anglais et les Autrichiens s'étaient entendus : Bismarck laissa faire.

Dès le 26 juin, Gortchacow, malade, et qui avait dû s'absenter des séances, se fit porter aux délibérations et se plaignit, sanglotant, des sacrifices faits par ses collègues russes. Il ajouta qu'il les consentait pour la paix ;

mais l'« aigreur » se manifestait que gardent aux médiateurs indiscrets ceux qui sont lésés.

Et la France aussi maugréait, n'ayant pas réussi à poser de questions touchant le Liban ou l'Égypte ; puis l'Italie, déçue dans l'espoir de conquérir quelque port africain de la Méditerranée, et qui revenait les mains vides. Laisser les questions en suspens, certes c'était l'apparence de l'impartialité. Mais la défiance qui subsistait entre ceux que Bismark aurait dû départager le servait trop évidemment pour qu'il n'ait pas été dans ses desseins de l'entretenir ; et on lui en voulut des déceptions qu'on eut de sa réserve.

Il lui fallut donc conclure avec l'Autriche. Nous ne connaissons qu'une des trois lettres que le tsar écrivit à l'empereur Guillaume pour exiger que les commissaires allemands eussent, à Novi-Bazar, où l'on se réunit pour délimiter les frontières des États nouveaux, à conformer leur avis aux instructions russes. Il est sûr qu'elles renfermaient « des menaces de guerre explicites¹ » ; et Bismarck a dit

1. Au Reichstag, 6 février 1888. La lettre du tsar, en date du 3/15 août 1879, parle « des circonstances graves... dont les conséquences pourraient devenir désastreuses » pour la Russie et pour l'Allemagne.

que si des lettres privées entre monarques étaient des documents diplomatiques, il eût conseillé la mobilisation de l'armée allemande. Il craignit qu'une alliance franco-russe ne fût d'ores et déjà chose faite ; et comme il montrait ces lettres à Andrassy, ils tombèrent d'accord. Il était nécessaire de conclure l'alliance austro-allemande.

On la fit malgré l'Empereur, qui ne pouvait se résoudre à froisser son parent russe. Deux fois en quinze jours le ministère prussien en entier fut démissionnaire, qu'il hésitait encore. Le Kronprinz, finalement, à Bade, lui arracha sa décision¹.

Le traité d'alliance fut signé dans les termes que le *Reichsanzeiger* a publiés en 1888 : avec un *casus fœderis* contre toute attaque russe ; et avec la promesse réciproque d'une neutralité bienveillante dans le cas d'une guerre contre la France. La force allemande se protégeait d'une zone de deux boulevards : contre la France, c'était l'alliance italienne, et contre la Russie, l'alliance avec l'Autriche. Au dedans de cette double digue, où elle était invulnérable, elle restait libre pour l'attaque.

1. Conversation avec Hœlder, 18 octobre 1879.

Défensif en apparence, ce groupement de forces permettait à l'Allemagne d'agir dans le monde à sa guise : c'est au juste cela qui s'appelle depuis ce temps l'hégémonie allemande. Il faut reconnaître que l'Allemagne en a disposé pour maintenir la paix.

II

LE KULTURKAMPF

Immatériellement, un ennemi s'installa au cœur de cette puissance. En Prusse, par le *Kulturkampf*, l'obéissance des sujets catholiques du roi fut en question. Pourquoi cette lutte ? Et de quelle nature est-elle ? Faut-il y voir aux prises deux confessions, une guerre de religion réveillée ? ou le combat de l'incrédulité contre la foi ? La pensée de Bismarck est-elle laïque ou religieuse ? Il nous importe, pour apprécier le hobereau qui avait voulu, en 1848, fonder l'État sur le christianisme, de savoir jusqu'où il s'est avancé dans la doctrine rationaliste et libérale.

Bismarck a toujours estimé qu'une haine

confessionnelle, sous des excitations pontificales, avait repris vigueur chez les catholiques. Il la discerna dès 1866, quand la force prépondérante d'une dynastie hérétique apparut en Europe. Il ne l'a pas crue absente des événements de 1870. Ce projet d'alliance, dont la rumeur courut entre la France, l'Italie et l'Autriche, il le crut une machination des jésuites¹. Les événements d'abord et les documents qui nous ont montré depuis combien fut vague ce projet d'alliance, n'ont pas établi qu'il n'y ait pas eu d'intrigues romaines². Dans l'obstination de la Bavière à ne pas consentir l'unité allemande, l'hostilité de Rome se distinguait. L'aveuglement même, avec lequel Gramont marcha vers une chausse-trape visible, Bismarck se l'expliqua mieux, ne pouvant croire à une totale incapacité du ministre, par l'affolement du parti clérical. Du moins a-t-il soutenu en posséder des preuves³.

1. Au Landtag (Chambre des seigneurs), 6 mars 1872.

2. Il est établi maintenant que l'Autriche, qui voulait concentrer son armée en Bohême, en fut empêchée par des menaces précises de la Russie. Voir les documents publiés par le comte Fleury dans la *Revue de Paris* des 15 décembre 1898 et 15 janvier 1899.

3. Au Reichstag, 5 décembre 1874.

Il ne nous a pas donné ces preuves; et c'est pourquoi nous avons renoncé à déterminer la responsabilité de l'Église dans nos désastres.

Ce qui est sûr, c'est qu'il suffit d'un changement de ministère, et de Gramont remplaçant Daru, pour que la France et la Prusse fussent divisées sur la question de Rome. Ensemble et dans les mêmes termes, Daru et Bismarck avaient fait leurs représentations au Saint-Siège, lors de ce concile de 1870 qui devait proclamer l'infaillibilité du pape.

Ces évêques prussiens qui avaient dit à Fulda leur foi « aux droits de l'État, aux vrais intérêts de la science et à la liberté juridique des peuples », ils allèrent au Concile la main dans la main avec Dupanloup.

Ils succombèrent; et, vaincus dans le vote, acceptèrent le dogme.

Un petit groupe de prêtres seulement et d'universitaires se pressa autour de Hefele, évêque de Rottenbourg, et manifesta naïvement sa douleur du coup grave que l'Église avait reçu. La simplicité de ces hommes s'étonna des nouveautés subites: l'infaillibilité du pape, la soumission absolue des évêques à ses ordres, toutes choses qu'on voulait les

contraindre à croire quand elles n'étaient point parmi les dogmes révélés. Ils déclarèrent hétérodoxe le concile novateur, affirmèrent que les décisions des conciles n'ont force pour lier les âmes que si elles sont prises à l'unanimité; puis, se retranchant derrière les quatre-vingt-huit évêques qui avaient voté *non placet* et derrière les quatre-vingt-onze abstentionnistes, ils se dirent *vieux catholiques*, irréductiblement hostiles à l'infaillibilité.

Ce fut une belle persécution qu'ils subirent de leurs évêques, hier encore protestataires avec eux. Des excommunications, des interdits, des condamnations à la prison ecclésiastique frappèrent les prêtres. Les laïques furent atteints par le refus des sacrements. On ne baptisa plus, on ne maria plus, on n'enterra plus les *vieux catholiques* récalcitrants. Mühler, ministre des cultes, dut protéger le petit troupeau fidèle et qu'effraient ces châtimens, survenus parce qu'il suivait la foi qu'il avait suivie toujours. Mais la constitution prussienne jusque-là suffisait : il n'y avait qu'à autoriser dans l'État une secte religieuse de plus, et justement la plus ancienne. Ce n'est pas l'État qui ouvrit les hostilités.

Un temps, ce ne fut pas le pape. Il se fit humble, quand les Italiens prirent le Quirinal, en septembre 1870. Il envoya à Versailles le cardinal Ledochowski demander à l'Allemagne d'intercéder à Rome pour qu'on le laissât fuir. Bismarck, jugeant que l'ascendant du pape tenait à la pompe romaine et à l'attrait poétique de la Ville éternelle, eût offert un refuge volontiers : Fulda ou Cologne.

En Allemagne, une fois qu'on l'aurait sous les yeux, vieillard en quête d'asile, bonhomme, mangeant et buvant, prenant sa prise ou même fumant un cigare, comme un autre évêque, il serait moins dangereux¹.

Déjà les négociations s'ouvraient quand l'archevêque de Mayence, Ketteler, vint à Versailles un jour déposer chez Bismarck une adresse de cinquante-six députés prussiens. L'exigence de ces parlementaires catholiques n'allait à rien de moins qu'à faire rétablir par l'armée allemande le pouvoir temporel lui-même. Il fallut bien que Bismarck refusât. Rome était la proie promise à Victor-Emmanuel en échange de sa neutralité. Rome était

1. M. Busch. *Bismarck und seine Leute*, p. 279.

le droit surtout de la nation italienne. Alors, en Prusse, commença la campagne catholique.

Dès les élections pour le premier Reichstag allemand, le clergé se démena. La prévision bismarckienne se montrait exacte, que les curés conduiraient à leur guise le suffrage universel : ils le menèrent contre Bismarck. Quand il revint de France, Bismarck trouva le pays catholique soulevé et la « mobilisation » toute faite d'un parti catholique homogène, puissant et hostile, qui s'appela le *Centre*. Les chaires étaient fulminantes, les feuilles cléricales remplies d'immondices. Un évêque bavarois dit : « Si les rois ne règnent plus par la grâce de Dieu, je suis le premier à renverser les trônes. » Le nonce, à Munich, déclarait : « Nous ne comptons plus que sur la Révolution. » Les évêques prussiens qui avaient prêté au roi le serment d'« inciter leurs diocèses à être fidèles au souverain et obéissants aux lois », se réfugiaient, une fois institués, dans une casuistique de rébellion. Pie IX soutenait leur révolte. Douceux dans des lettres personnelles au roi de Prusse, il faisait tenir aux évêques en secret des instructions qui approuvaient les menées

factieuses ¹. Ou bien, avec une grande sûreté d'informations, il distinguait entre le roi et son ministre, et s'emportait alors en diatribes :

Le premier ministre d'un puissant gouvernement, après de glorieuses victoires à la guerre, s'est mis à la tête de la persécution... Mais qui sait si bientôt ne se détachera pas de la cime la petite pierre qui brisera les pieds du colosse ²?

Alors ce fut la lutte sans merci, et où durent se prononcer pour Bismarck les catholiques dévoués à l'Empire.

Il fallut détruire l'organisation adverse, et déchirer le réseau d'associations pieuses tout d'abord où les jésuites prenaient les âmes et captaient les suffrages politiques. La loi du 14 mai 1872 abolit en Allemagne la Société de Jésus. Les jésuites étrangers durent s'évader par les frontières ; les jésuites nationaux purent être expulsés des communes. On retira aux prêtres, pour le donner aux municipalités, le droit d'inspecter les écoles. — Falk, successeur de Mühler, apporta les *lois de mai*,

1. Lettre du cardinal Antonelli à monseigneur Ketteler, publiée le 5 juin 1871.

2. Allocution de Pie IX à un groupe de pèlerins allemands, 24 juin 1872.

où se précisa le droit laïque. Elles prescrivirent que le clergé eût à s'abstenir de prononcer des peines contre des actes autorisés par la loi. Elles délimitèrent le pouvoir disciplinaire clérical. Les châtimens corporels contre le clergé régulier ou séculier furent interdits aux évêques. Les maisons de correction ecclésiastiques ne purent détenir les prêtres que trois mois au plus et furent surveillées par l'autorité civile. Un tribunal ecclésiastique suprême, et où siégeaient des juristes, pouvait prononcer la révocation des prêtres rebelles. — Pour éviter que dans les communes ultramontaines les *vieux catholiques* se vissent refuser le mariage, on se résolut à introduire le *gallicisme* qu'en 1849 Bismarck avait passionnément combattu : le mariage civil.

La loi ferma les petits séminaires où les évêques entretenaient savamment une ignorance pleine de préjugés romains. Le baccalauréat pris aux gymnases, et trois ans d'études aux Universités devenus obligatoires nationalisèrent l'éducation du clergé. Le pouvoir civil eut droit de *veto* dans les nominations dont il exigea la proposition préalable.

Ces mesures juraient avec la Constitution

prussienne. C'est la Constitution, demeurée debout au temps des plus violentes crises parlementaires, que Bismarck changea pour venir à bout de l'Église. Il eût passé pour incroyable en 1850, quand se rédigea cette Constitution, que les églises pussent devenir jamais séditeuses ; et l'alliance semblait indestructible entre l'absolutisme et le sacerdoce. Les articles 15, 16 et 18 avaient donc fixé que les églises gèreraient leurs affaires avec indépendance, et régleraient seules l'instruction, la nomination, la discipline de leurs prêtres. On les défit. Il fut inscrit à la Constitution que « les églises resteraient soumises aux lois de l'État et au contrôle de l'État, que l'État contrôlerait l'instruction, la nomination et la révocation ». Pour le prouver, on destitua les évêques en révolte ; on administra laïquement les évêchés vacants. D'office, on fit leur part dans les biens d'église aux *vieux catholiques*. La loi du 1^{er} mai 1875 prononça la dissolution de toutes les congrégations religieuses, dirigées, disait Bismarck, « par un monarque étranger¹ ». Une loi fixa le droit de retenue sur les traitements des

1. Au Reichstag, 16 avril 1875.

ecclésiastiques pris en faute, « l'Empire jugeant indigne de lui de soudoyer des rebelles¹ ».

Voilà les armes. Mais qu'est-ce qu'elles défendaient contre « le parti de la brèche » ? Est-ce un pouvoir confessionnel, un Empire protestant ? On ne peut le penser. Bismarck renvoya Mühler, ministre des Cultes, que son orthodoxie protestante rendait suspect. L'œuvre de réforme fut confiée à un pur et rigide juriste, Falk. Les protestants orthodoxes, dans cette lutte, furent contre Bismarck. Parce qu'une loi retirait l'inspection des écoles aux pasteurs comme aux curés, les hobereaux conservateurs poussèrent des cris : « l'État évangélique était mis sens dessus dessous² ! » Ce fut la grande « désertion » qui détacha de Bismarck les forces conservatrices. Le roi, comme à toutes les mesures intelligentes, fut hostile à celles des *lois de mai* qui n'étaient pas répressives seulement, mais créatrices de libertés. Telle réforme, comme le mariage civil, lui coûta « quatre jours de tourments » avant qu'il en signât le décret. « J'ai eu des journées douloureuses », écrivait-

1. Au Landtag (Chambre des députés), 18 mars 1875.

2. Au Landtag (Chambre des seigneurs), 6 mars 1872.

il à Roon, touchant le mariage civil. « On ne peut plus arrêter la mesure, Bismarck la veut¹. »

Pour la première fois, c'est dans cette lutte, où les plus vieux amis l'abandonnaient, que Bismarck avait senti une faiblesse le prendre et la vieillesse venir. Elle était du début même, cette mélancolique lettre :

La sédition des conservateurs m'a fait perdre le terrain sur lequel je puis accepter la lutte. Le roi, cavalier insouciant, ne se doute pas du bon cheval que j'ai été et qu'il a crevé sous lui : les chevaux paresseux sans doute durent davantage. Il faut que le roi me laisse me replier en tranquillité sur mon domaine diplomatique, ou que je me retire tout à fait².

Il se replit, laissa Roon, le ministre favori du roi, prendre la présidence prussienne. Après quelques mois Roon se retirait, fourbu à son tour. Les choses reprurent leur cours ancien ; et comme la sédition était chez les conservateurs, ce furent les partis conservateurs précisément qui poussèrent Bismarck au libéralisme. Il alla son chemin, prenant ses majorités où elles s'offraient, attentif seulement,

1. Guillaume I^{er} au général de Roon, 8 mai 1874.

2. Bismarck à Roon, 1^{er} décembre 1872.

comme toujours, au dessein qu'il poursuivait et non pas aux votes :

On se plaint que le libéralisme ait fait des progrès. Oui, messieurs, et je l'avais prédit. Il se peut même qu'il en fasse davantage. Pourquoi nous sommes-nous trompés en supposant que le parti conservateur avait confiance en nous ¹ ?

Il s'était fait une philosophie concise et forte, qui plus est, libérale. Il en convenait ; les reproches d'apostasie ne l'ont jamais ému. Il laissait le public juge qui, de Bismarck ou de Gerlach ou de Kleist-Retzow, il fallait croire sénile².

Il ne jugeait plus que le christianisme fût « la base de l'État ». Sa foi chrétienne, orthodoxe jusqu'au ridicule, n'avait pas chancelé. Mais elle lui prescrivait seulement d'admettre l'égalité *morale* de l'État et des Églises. L'État avait la préséance *juridique* : le royaume de ce monde était sien. En lui l'Église, temporairement, se réduisait à une association qu'il autorisait et qu'il soumettait à ses lois, comme toutes les associations.

Ces principes faisaient qu'il respectait tous

1. Au Landtag (Chambre des députés), 10 mars 1873.

2. *Ibid.*, 17 décembre 1873

les dogmes. Il n'en discuta jamais aucun, pas même celui de l'infailibilité. Mais il réclamait de l'Église catholique qu'elle aussi respectât les dogmes qu'elle ne reconnaissait pas, et il prétendait qu'elle avait à ne pas s'émouvoir si, auprès d'elle, d'autres associations religieuses vivaient, dont l'État seul avait à décider s'il pouvait les tolérer¹. La souveraineté, en effet, dans l'État, est une, et c'est celle de la loi. Quiconque cherche abri dans une casuistique où les lois de l'État ne l'atteignent plus, se met hors la loi et s'expose au châtement légal².

Or précisément l'Église se croit maîtresse de reconnaître ou de ne pas reconnaître les lois que l'État juge opportunes. Elle s'enquiert si l'État autorisera le mariage civil, et se hâte de l'interdire. Elle voudrait que l'État s'informât auprès d'elle des lois qu'il est en droit de faire. A ce compte, ce n'est pas en Italie seulement, c'est dans le monde qu'elle essaierait de redresser un État pontifical.

L'Église se croit opprimée quand elle ne règne pas. Le droit commun lui est persécution. Elle est l'ambitieuse insatiable, dont le

1. Au Landtag (Chambre des députés), 16 janvier 1874.

2. *Ibid.*, 14 mai 1872.

pouvoir s'estime humilié s'il n'est pas infini. Alors, en magnifiques invectives, Bismarck s'élevait :

C'est la querelle vieille, aussi vieille que la race des hommes, du sacerdoce avec l'Empire. Querelle qui emplit le moyen âge jusqu'à la dissolution du *Reich*, et qui prit fin lorsque le dernier rejeton des Empereurs souabes périt sur l'échafaud, frappé de la hache d'un conquérant français allié au pape. Nous avons été proches d'un dénouement pareil, si vous traduisez les faits dans les mœurs de notre temps¹.

Il dénonçait « le monarque étranger » et haineux qui poussait les peuples contre les peuples; l'intrigue, toujours renouée, qui débauchait les sujets; la haute trahison organisée par la coalition avec tous les rebelles, Alsaciens, Danois, Polonais ou Guelfes; « la brèche » qui s'ouvrait aux flancs de l'Empire. Mais il promettait le châtement des lois aux plus haut placés; et, dans cette légitime défense où se trouvait la monarchie, proclamait la résolution de ne capituler jamais : « Nous n'irons pas à Canossa; — non! ni de corps ni d'esprit². »

1. Au Landtag (Chambre des seigneurs), 10 mars 1873.

2. Au Reichstag, 14 mai 1872.

Est-ce là une pensée laïque? — Un laïque rationaliste y souscrirait. Elle ne se réclame d'aucune foi. Chez Bismarck elle est religieuse pourtant. Elle défend les droits du roi. Dans la croyance de Bismarck, il n'y avait « pas de séparation entre le roi et Dieu »; et on obéit à Dieu quand on sert le roi et la patrie¹. C'est un libéralisme greffé sur une croyance mystique que le libéralisme bismarckien; on y reconnaît celui de la conciliation de la doctrine du *salut public* et de la monarchie théocratique, qui fait le fond même de son royalisme.



Léon XIII monta au pouvoir; et l'année 1878, par là, s'annonça pacifique. Le pontife eut pitié des cures désertes aux campagnes allemandes. Il nomma des négociateurs conciliants, pour traiter avec l'Allemagne. Peut-être eut-il trop de hâte. L'Église est puissante, mais non le pape. Le cardinal Franchi, désigné par Léon XIII, mourut de fièvres soudaines, où Bismarck soupçonna l'un de ces hasards réservés aux prélats qui ont déplu aux

1. Au Landtag (Chambre des députés), 16 mars 1875.

jésuites¹. Mais Nina, pacifique d'intention, sut mêler aux pourparlers assez d'escarmouches pour ne pas mourir. Alors le combatif et bon juriste Falk crut le temps venu de laisser la paix se faire, et son portefeuille, pour qu'il fût un gage de conciliation, passa à un conservateur, Puttkamer.

Le reste est détail : menue tactique de négociateurs. Les Chambres laissèrent à la discrétion des ministres le soin d'appliquer avec ménagement les articles de guerre. Lentement, on rendit aux paroisses orphelines les prêtres punis. On atténua les conditions trop hautes que l'on avait mises à l'érudition de ceux qui postulaient des cléricatures. On limita les cas où les évêques durent s'obliger à prendre, pour les nominations, l'agrément ministériel. La paix se fit, cette paix orageuse et fondée sur le droit *laïque*, qui dure en Prusse depuis 1883.

1. Conversation au dîner parlementaire du 15 février 1879.

III

LA RÉFORME ADMINISTRATIVE EN PRUSSE

A mesure que se consolidait l'Empire contre le dehors, une reconstruction interne se poursuivait. On paracheva la flotte, l'armée, l'administration, les finances, les codes. Une foule de spécialistes se vouèrent à cette œuvre. C'est la gloire des techniciens et des professeurs que l'Empire allemand. Dans cette besogne, quelle est la part de Bismarck ? — Limitée, et malgré cela très grande. Il n'a pas tout inventé, mais il a tout suivi. Il a été attentif à choisir les hommes les plus aptes. Il s'est ouvert aux idées. L'initiative, qui a été si forte chez lui, lui plaisait en autrui. Il a souffert bien souvent de la résistance que

lui opposaient ces « conseillers intimes », dont un groupe combatif entourait chacun des ministres. Le « chancelier de fer » se faisait souple devant eux, craignant de détruire dans ces hommes la joie de l'effort et le courage des responsabilités.

Pourtant il a stimulé plus particulièrement quelques réformes : celles dont l'idée première se déduisait de la conception qu'il avait de la monarchie ; celles aussi qu'il utilisait pour gouverner les partis. La réforme administrative en Prusse, les lois financières, puis sociales, de l'Empire sont de cet ordre.

*
* *

Il y eut un temps, entre 1867 et 1872, où il ne fut rumeur en Prusse que de *self-government*. Une fois victorieux, les Prussiens entendirent être libres aussi, plus libres qu'hommes au monde. Ils inventèrent le *self-government*. Le mot était familier à l'Europe : les Prussiens seuls prétendirent en savoir le sens. On accueillait avec un sourire de supériorité à Berlin l'étranger, fût-il Anglais, qui prononçait *selfgovernment* avec l'illusion de comprendre. La chose avait des profondeurs

mystérieuses où seuls pénétraient ceux qui avaient lu les livres du professeur Gneist. Essayons d'y entrer.

Il ne nous vient pas à l'idée de railler ce savant considérable, Gneist. Ses travaux sur le droit administratif et constitutionnel des Anglais ont défriché des terres immenses. Mais il tira de ses recherches un système de politique moins incontestable que la sûreté de sa documentation en histoire. Il se rangeait, à côté de Sybel, parmi ces nationaux-libéraux qu'hallucinait encore la crainte de la Révolution française, malgré tout un siècle empli de réactions. C'est par là précisément qu'il put s'entendre avec Bismarck.

Au regard de Gneist, ce qui viciait la philosophie révolutionnaire française, c'est qu'elle aboutissait à proclamer *les droits de l'homme*, oubliant de signaler à l'homme des devoirs. Il se trompe en fait. Mais son erreur même fit qu'il perçut comme cause à la liberté anglaise l'intelligence, plus nette chez les Anglais, du lien qui joignait à tous droits des obligations. Aussi les Français, dit Gneist, après un siècle d'expériences libérales, ignorent-ils l'art d'être libres. Un même sophisme fausse la souveraineté du peuple en France

à tous les degrés, dans la commune, dans le département, dans les affaires de la nation. Des hommes se réunissent, sans distinction de qualités et de charges, et votent. Sans que leur compétence soit définie, ils se croient le droit de vouloir. Au demeurant, ils se dérobent à la responsabilité d'agir. Ils abandonnent à des fonctionnaires salariés, que la représentation communale, départementale, nationale ne désigne même pas, la besogne à exécuter. On a, en regard, une volonté populaire incompétente, morcelée, irresponsable ; et une administration rigide qui tient de ses décisions le compte exact que prescrit le gouvernement central. Ce n'est pas là se gouverner soi-même.

L'histoire d'Angleterre donne, disait Gneist, le spectacle d'une liberté vraie ; mais il faut l'arrêter au XVIII^e siècle. La contagion de la Révolution française a atteint les Anglais depuis ; et le *volontarisme*, l'exécution de toutes choses confiée à des élus incompétents et de bonne volonté, comme si un pays se gouvernait à la façon d'une société par actions, défigure le *selfgovernment* d'autrefois. Il se rencontrait avant la Révolution jusque dans les moindres districts ruraux. Il affectait

la forme d'une magistrature honorifique confiée à des landlords. Ces *justices of peace* s'éclairaient par des conseils élus ou des jurys. Eux, honorifiquement, administraient. Le principe du *selfgovernment* apparaissait là dans sa pureté. Il signifie l'abolition à la fois du pouvoir des majorités et du fonctionnarisme ; une conciliation dans un système d'assemblées consultatives présidées par des magistrats non rémunérés. Par leur richesse et en l'absence de toute hiérarchie, ces magistrats étaient indépendants moralement. La loi leur assurait l'autonomie envers leurs supérieurs. Ils interprétaient sous leur responsabilité la loi royale ; mais ils devaient compte de leur gestion dans un procès en règle, même si un subalterne les dénonçait. C'est ce système que le professeur Gneist conseillait d'appliquer à la Prusse. Il persuada Eulenbourg, vieux vaniteux en quête de quelque grande œuvre à accomplir ; et ce fut l'origine de la *Kreisordnung* prussienne.

Bismarck y acquiesça, et cela se conçoit. Refouler la prépondérance du fonctionnarisme, n'était-ce pas une moitié du programme bismarckien de 1862 ? Cette réforme y pourvut. Elle substituait à la bureaucratie sala-

riée, ambitieuse et autoritaire dans les hauts emplois, médiocre et corruptible dans les petits, un fonctionnarisme honorifique. Les riches, ayant plus de charges dans l'État, y seraient appelés à un pouvoir plus grand; ils gouverneraient. Ils prendraient dans des emplois, d'abord modestes, le goût et la science de diriger. Ce serait l'« harmonie des droits et des devoirs ».

On délimita donc des cantons (*Amtsbezirke*), d'étendue vaste, pour que l'administration en eût de l'importance. Au chef-lieu, ou *Amt*, siégea l'*Amtsvorsteher*, administrateur désigné par le roi, de compétence étendue. Il ne put se soustraire à la fonction honorifique et gratuite où l'appelait la confiance du souverain. Il commanda aux officiers de la police rurale. Ceux-ci à leur tour (*Schulzen*) furent des citoyens notables, élus pour cet office, que leur aisance et le suffrage des concitoyens revêtirent de considération. Plusieurs cantons se groupaient en arrondissements (*Kreise*). Les électeurs des cantons, divisés en trois catégories selon le cens, désignèrent par un vote, affecté d'un coefficient proportionnel aux charges censitaires, le conseil d'arrondissement (*Kreistag*) où se

débattirent les impôts communaux ; et ce mode de suffrage était juste, car il convenait que les plus grandes charges donnassent aussi des droits plus éminents. Des délégués d'arrondissement permanents, choisis par ce conseil, siégèrent auprès du sous-préfet (*Landrath*), et formèrent avec lui le pouvoir exécutif, de même qu'ils jugèrent en matière de contentieux cantonal.

Par un hasard très grand, et qui montrait, pensait-on, combien cette réforme anglaise était issue du génie germanique, elle se trouvait appliquer aux campagnes le régime même par où Stein jadis avait assuré l'autonomie des villes. Jamais Gneist ne se douta qu'il avait, à son insu, introduit les idées de Stein dans sa construction de l'histoire anglaise. Il admira le génie pangermanique par lequel éclosaient d'identiques fleurs de liberté sur les façades régulières du système de Stein et dans les ruines séculaires de la coutume anglaise. Mais il était sûr que désormais les cantons ruraux auraient le sentiment d'eux-mêmes comme les villes : garantie certaine de paix sociale et de conservation. Puis, attachés à une même besogne publique, où il y allait de leurs intérêts, les riches et les

pauvres apprendraient les ménagements mutuels. Ils distingueraient comment l'État équilibre les droits et les devoirs. Leur haine s'amoinrirait. La nation prendrait ce pli qui divise en deux partis les peuples libres : un parti de ceux qui possèdent et qui gèrent, *conservateur*; l'autre, le parti des laborieux, qui délibèrent de s'affranchir, *libéral* pour cette raison. La ténacité des uns et l'élan des autres feraient à la fois la solidité et le progrès des institutions.

Voilà ce mystère. Peut-être est-il un peu décevant. Mais ce n'en est pas moins un ingénieux mécanisme. Notre loi de 1871, qui y ressemble, est loin de confier à nos conseils départementaux les pouvoirs amples des *Kreistage*. La nomination des conseils de préfecture ne leur appartient pas. Notre fonctionnarisme reste une bureaucratie salariée conduite par le désir de l'avancement et par l'autorité des ministres. Au juste le *Kreis* prussien reproduit la monarchie même, et il est un royaume minuscule. A la cime un magistrat honorifique, qui est responsable devant le roi, mais que la masse n'élit point; entre la masse et lui, un parlement élu, et une délégation exécutive issue de ce parle-

ment. Une décentralisation administrative faite à l'image même de la constitution prussienne, c'est ce qu'il faut entendre en Prusse par *selfgovernment*.

Ce *selfgovernment* est d'esprit monarchique. Il fait une part à l'autorité, à l'aristocratie, à la richesse, autant qu'à la volonté des multitudes. C'est en quoi il nous dérouté. Nos préfets et nos sous-préfets ont tous les défauts d'une bureaucratie salariée : ils peuvent être les serviteurs d'un régime, et les valets d'un ministère de rencontre. On ne les soupçonne pas d'être les représentants d'une classe et nécessairement de la classe riche. On peut imaginer des préfets d'esprit prolétarien. La *Kreisordnung* bismarckienne est une décentralisation administrative au profit des classes possédantes.

Conservatrice à ce point, elle eut contre elle pourtant, lorsque Bismarck la proposa en 1872, les hobereaux, qui la trouvaient « libérale ». Ils y perdaient la police domaniale dont les fonctions héréditaires leur créaient quelques vassaux ; leur droit de figurer au *Kreistag*, strict jusque-là, allait dépendre maintenant d'une élection qui les forçait à quémander les voix paysannes. Les mesures

fiscales que décideraient les conseils d'arrondissement, peut-être seraient-elles onéreuses aux grands domaines. Quand on montra la réforme, ce fut parmi les hobereaux un soulèvement. La Chambre des seigneurs en oublia sa docilité. Elle regimba. Il fallut une « four-née de pairs », que le roi décréta « le cœur gros ». Roon faillit démissionner. Sans la défection de quelques bismarckiens nobles qui formèrent un parti nouveau (*deutsch-conservativ*), le vote du 7 décembre 1872 n'eût pas été emporté : les Prussiens ne connaîtraient pas « seuls » le *selfgovernment*. La majorité conservatrice pure resta bougonne. Rien, pas même le *Kulturkampf*, ne nuisit autant à Bismarck auprès de ces irréductibles que ce tour qu'il leur joua, en les obligeant d'appliquer « honorifiquement » la doctrine d'un professeur libéral. Il les reconquit plus tard, en 1880, par la réforme financière.

IV

LA RÉFORME FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE

La réforme financière a tenu à des nécessités publiques et à un hasard privé. Disons ces nécessités. Il fallait une réforme des finances, puisque l'Empire n'avait presque pas de finances. Le torrent des six milliards passa, le laissant très pauvre : ils s'engloutirent dans les dépenses du budget extraordinaire. Les dotations nationales, les constructions de voies ferrées, la transformation des monnaies, la réfection des forteresses et du matériel militaire, le trésor de guerre enfoui à Spandau : autant de gouffres. Le budget normal s'alimentait des recettes de douanes, médiocres dès que les affaires faiblissaient,

avec un tarif presque libre-échangiste qui datait des traités passés avec Napoléon III. Recettes qui baissèrent rapidement après la grande crise austro-allemande de 1873, tandis que les dépenses de l'Empire montaient. Or, le déficit se comblait par les contributions de tous les États de l'Empire, proportionnelles au chiffre de leur population.

L'inconvénient moral de ce régime, outre la pénurie où les événements, entre 1873 et 1879, mirent le Trésor, frappait Bismarck. L'Empire, quand il manquait d'argent, quê-
tait aux portes des vassaux ; importunément il demandait une « pension alimentaire » à ceux qu'il protégeait. Cela était peu digne, était vexatoire, était injuste. La vexation était manifeste. Ces quotes-parts que versaient les États, bien que le *Bundesrath* en délibérât, le paiement en était contraint ; quand on en présentait la créance, personne ne se souvenait plus du consentement donné par les fondés de pouvoirs des intéressés eux-mêmes à une mesure qui atteignait tous les États au même degré. Il restait une contrainte, dont on souffrait. L'injustice était que cette contrainte atteignît, à un taux égal par habitant, les contrées riches et les contrées pauvres. Trente

mille paysans de Waldeck-Pyrmont ne sont pas solvables autant que trente mille commerçants de Hambourg¹. Il était besoin d'impôts sûrs, surabondants, équitables, et qui fournissent à l'Empire des ressources propres. Il fallait que l'Empire dispensât des richesses aux États au lieu d'en mendier ; si des plus-values s'offraient, qu'il fût en mesure de les dépenser à quelque grande œuvre de réforme sociale.

Mais le plan fiscal était à trouver. Les financiers dirigeants, utiles techniquement, étaient captifs de méthodes vieilles. Delbrück, en sa qualité de président de la chancellerie allemande, avait l'administration des finances de l'Empire. L'impeccabilité statistique et la force de travail de ce petit vieillard futé et entêté méritaient l'admiration. Bismarck lui-même fut tenu « en lisière » par lui ; il a convenu souvent qu'il tenait Delbrück pour « l'autorité fiscale la plus considérable du pays² ». Mais Delbrück avait mis sa foi dans le libre-échangeisme. Or, la misère des finances de l'Empire ayant sa cause dans la modicité des droits de douane, il était sûr, à tout le moins,

1. Au Reichstag, 2 mai 1879.

2. *Ibid.*, 19 février 1879.

que la réforme fiscale ne serait pas douanière. Une des possibilités de constituer à l'Empire des ressources propres échappait par l'entêtement doctrinal d'un ministre. On le congédia en 1876; puis ce fut Bismarck qui put imposer ses idées. Parmi ces idées, il en est d'anciennes et de jeunes. Elles se combinèrent en un ensemble robuste tardivement. Mais ce plan, c'est un hasard qui lui a permis de le mûrir.

*
* *

Le hasard, c'est sa maladie de 1877 et le congé de dix mois qu'elle lui valut. Dans les monarchies, les événements tiennent à ces causes très petites. Parce que son mal chronique empirait, il s'enhardit au lieu de suivre l'opinion d'un technicien, fût-ce « l'autorité la plus considérable de l'Empire », et il imposa son opinion personnelle qui était d'un « dilettante de génie », mais roué en affaires.

Sa maladie, il en fut cause pour une grande part. Il s'obstinait ridiculement dans une vie qui l'usait. Levé tard, à onze heures au plus tôt, avant qu'il eût pris le repas le plus sommaire, le travail s'emparait de lui. Jusqu'au soir ce n'étaient plus que réceptions

de diplomates, rapports au roi, conseils des ministres, séances au Reichstag : besognes oratoires et sédentaires qui nuisaient. Il arrivait affamé au soir, où, son organisme géant reprenant ses droits, son repas unique était alors d'un goinfre. Puis, aux soirées où il recevait intimement les parlementaires, aimant à les scruter par des discussions préalables entre la bière et la salade de homard, s'il ne remplissait qu'une douzaine de fois son énorme hanap armorié, il se jugeait modéré ; de là l'insomnie nerveuse et l'indigestion quotidienne ; le gonflement des veines, si douloureux que parfois il ne put se tenir debout. A Varzin alors, ou à Friedrichsruhe, il lui fallait retrouver la paix, et les longues chevauchées d'inspection aux fermes lointaines et la vie régulière.

L'œuvre accomplie ne l'avait pas seulement mis à bout de forces : il était blasé. Avant le congé, il était déjà le « chasseur las » qui après les grandes battues politiques méprisait le menu gibier des succès parlementaires. Il voulut se reposer dans l'attente de « quelque grosse bête » qui ne voulait pas venir. Ce fut lui-même alors qui la fit lever. Car l'esprit restait robuste et vif dans le corps incliné par

le mal. De nouveau, ce furent dans la solitude campagnarde des lectures innombrables, d'économie politique, cette fois. La pensée protectionniste et démocratique du vieux Frédéric List le saisit fortement, quand Varnbüler la lui eut décrite. L'ample érudition financière d'Adolphe Wagner l'orienta dans la législation comparée des impôts. Sa pensée se fit de cet amalgame.

Ce ne fut pas un système. Son esprit, peu abstrait, n'imaginait pas que la « vie » économique pût tenir en quelques formules ; et si une souffrance s'installait dans cet « organisme », il ne se figurait pas qu'une recette unique de théoriciens y remédiât : il convenait, par tâtonnements multiples, de trouver un régime. L'observation directe et son flair naturel d'homme d'affaires le guidèrent. Il inventa ainsi un plan d'une simplicité fruste et qui conciliait tout, les intérêts du fisc, la prospérité de la nation, et les convoitises mêmes des partis, qu'il ramena à lui, en bon tacticien parlementaire, en satisfaisant les appétits privés.



Elle tient, si on résume brièvement cette réforme, des deux idées capitales : 1^o la conversion au protectionnisme ; 2^o l'adoption d'un système d'impôts indirects dont la tendance était d'aboutir au monopole d'État. Il faut bien analyser ces deux méthodes. Elles froissaient toutes deux les partis dirigeants. La première venait des vieux démocrates wurtembergeois, antérieurs au libéralisme manchestérien ; la seconde était d'inspiration révolutionnaire et française.

Il peut paraître étrange, mais il est vrai que la doctrine traditionnelle des conservateurs en Prusse est le libre-échange ; et il le faut bien. Le protectionnisme a été inventé pour abriter des industries naissantes. Il fait partie de cet « industrialisme » que les hobereaux avaient en haine ; et Bismarck, au temps de son pur conservatisme hobereau, avait été, lui aussi, libre-échangiste. « Les droits protecteurs, disait-il alors, ne servent qu'à détruire au profit de quelques propriétaires d'usines la liberté d'acheter nos denrées là où elles sont

le meilleur marché¹. » Nul agrarien n'a intérêt à enchérir les produits industriels.

Quant aux rares fabricants qui, entre 1867 et 1878, siégèrent au Reichstag, ils étaient convertis par les avocats et les professeurs libéraux ; on s'en tint à la liberté de l'échange parce qu'elle était une liberté ; surtout aussi parce que les maîtres de forge et les filateurs se trouvaient à merveille des droits d'entrée dérisoires sur les fers et les cotons.

Les deux partis furent déçus par les événements. La misère agraire sévit simultanément avec la crise industrielle. Au moment où passait le torrent des milliards, dix mille propriétés paysannes par an subissaient les licitations judiciaires. L'industrie du fer, grâce à la baisse des tarifs d'entrée descendue jusqu'à la nullité presque entre 1872 et 1876, se trouva submergée lorsqu'une crise anglaise jeta sur les marchés d'Allemagne les stocks inutilisés de l'Angleterre. Les fontes françaises entraient triomphalement par la frontière de l'ouest. En foule les hauts fourneaux allemands, en 1874, s'éteignirent ; et Delbrück toujours restait sans s'émouvoir, tandis que déjà s'agi-

1 Au Landtag, 19 octobre 1849.

taient, conduits par Lohren, les syndicats métallurgiques eux-mêmes, qui avaient réclamé la baisse des tarifs.

Ce fut cela que Bismarck exposa quand il revint de sa méditative maladie de Varzin. Le libre-échange privait l'Empire de recettes, tandis qu'il ruinait aussi les particuliers. Bismarck résolut de relever les finances publiques en protégeant les intérêts des personnes. Non pas qu'il fût protectionniste par principe. Mais une protection modérée se montrait momentanément rentable pour le fisc et profitable aux producteurs. Le temps de l'ancienne timidité à remanier les droits de douane était passé ; on n'avait plus affaire à un *Zollverein* fragile, renouvelable, et auquel on n'osait toucher, de crainte qu'il ne se brisât¹.

Bismarck démontra que l'Allemagne, en 1878, importait pour 3 900 millions de marks, dont 2 900 millions n'étaient pas imposés. Source abondante de revenus douaniers, pour peu qu'on voulût la capter. Pour échapper au soupçon de créer des privilèges, on taxait tous les articles, en exceptant ceux-là seule-

1. Au Reichstag, 2 mai 1879.

ment, comme le coton, que l'Allemagne ne produisait pas. Les droits sur les fers, en évinçant la concurrence anglaise et française, mettraient au jour la richesse du minerai allemand.

L'avantage fiscal et national de ces réformes étant acquis, pourquoi en taire l'intérêt électoral? Elles gagneraient les catholiques des bassins métallurgiques du Rhin et du Hanovre; et, servant de prétexte à la protection agricole, ramèneraient à la politique bismarckienne les hobereaux. Nous voulons oublier que Bismarck était lui-même un de ces agrariens entendus en affaires. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le rendement de Varzin et de Friedrichsrue le renseignait sur les fluctuations des denrées agricoles.

Il montrait alors les radeaux énormes de bois russes et autrichiens qui descendaient en Allemagne par la Vistule et le Danube; les voiliers suédois débarquant la charpente scandinave quand le chêne et le hêtre nationaux restaient sur pied. L'Allemagne qui avait 25 p. 100 de son territoire en forêts abandonnait ses futaies, par manie d'exotisme. Bismarck se faisait à lui-même des calculs concrets, excitant autrui à dresser des bilans analogues.

« Il y a longtemps que je ne vends plus mes troncs de charpente ; tout au plus mes poutrelles pour le revêtement des puits de mine¹. » Aisément, les hobereaux se convertirent.

Mais les bourgeois restaient indifférents à la mévente des bois qui atteignait les landlords. Bismarck trouva moyen de les menacer pourtant dans leur bourse. Il développa que l'État prussien lui-même était un agrarien, et que les coupes s'arrêtaient dans les forêts domaniales, qui en Prusse sont immenses. Mais si l'État ne vendait pas son bois, ne lui fallait-il pas prélever des impôts² ?

Pour les blés, pour le bétail, même raisonnement. Les voies ferrées russes, la navigation du Danube, les lignes transatlantiques amoncelaient aux entrepôts allemands les blés étrangers. La Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Russie, l'Amérique, lointaines jadis, se faisaient à présent concurrentes proches. La production de ces pays était illimitée, à frais médiocres, et, sauf en Russie, de qualité meilleure que l'allemande. La défaite allemande était sûre avec des impôts fonciers

1. Conversation du 15 février 1879.

2. Au Reichstag, 1879.

et immobiliers qui pesaient sur la production jusqu'à enlever 30 p. 100 du revenu. Au Reichstag alors, il faisait des doléances de grand propriétaire écrasé par le fisc : « J'ai ici la liste de mes impôts dans une propriété poméranienne. Voici 149 rubriques pour bâtisses rurales imposables, dont on vient d'augmenter l'impôt de 20 p. 100¹. » Il arrivait que les meuniers-boulangers, auxquels les grands propriétaires prussiens confient à bail le moulin domanial, fissent difficulté d'acheter le blé du domaine, et vendissent aux hobereaux du pain fait de blé russe, moins cher. « Moi-même, s'écriait Bismarck, à Friedrichsruhe, je mange du pain russe² ! » fait dont frémissaient les hobereaux.

Les bourgeois pourtant, les progressistes et les démocrates ne voyaient pas pourquoi Bismarck n'eût pas mangé du pain russe, puisque son boulanger y trouvait son compte ; et pourquoi on devait protéger les hobereaux et les paysans au détriment des fabricants et des ouvriers. C'était alors une nouvelle série de raisonnements.

Les droits protecteurs n'enchéraient pas

1. Au Reichstag, 8 mai 1879.

2. *Ibid.*, 21 mai 1879.

plus les vivres, que la suppression des droits de mouture et d'abatage n'avait fait baisser le prix de la vie. — Protéger les bêtes à cornes n'atteignait pas le pauvre qui nourrit son porc tué annuellement : le haut fonctionnaire en est atteint, mais il peut payer. — La protection du blé ne hausse pas le prix du pain. Les intermédiaires font ce prix. Il oscille par leur volonté bien au delà du taux d'un droit de douane. — Que proposait Bismarck ? Un droit d'un mark par quintal métrique. Jamais les marchands de blé ne changent leurs prix même pour une fluctuation de trois marks dans les prix de revient. Mais ils font varier de cinq marks le prix du quintal, sans raison, si cela convient à leurs spéculations.

La différence entre le prix du blé et le prix du pain va tout entière aux intermédiaires qui en tirent une rémunération excessive. Qu'on retire quelques bénéfices aux minoteries monstres : leurs dividendes s'en ressentiront, mais le pauvre ne paiera pas son pain plus cher. Et peut-être, sans doute, si cette marge trop grande subsiste entre le prix du blé et le prix du pain, les intermédiaires ne s'enrichissent pas tous ; mais ils pullulent. Les boulangers ne sont pas plus riches depuis

qu'ils achètent des blés étrangers à vil prix, mais il y a plus de boulangers. Dans l'interstice que l'impôt trop bénin laisse entre les frais de production et les prix de vente, des parasites se logent. La vie est plus commode de celui qui vend au détail que de celui qui laboure aux champs. Or ces parasites ne sont pas respectables¹.

Raisonnement habile, et qui dissimulait la convoitise agrarienne. Car où était le bénéfice pour le producteur agricole, si le prix des vivres ne devait pas augmenter? — Il était dans une hausse légère du blé, mais surtout dans la sécurité où l'on serait de reconquérir le marché national, une fois arrêtée la concurrence du dehors.

Les bourgeois et les démocrates soupçonnaient la piraterie dans cette énergie même à conquérir le marché national. Les hobereaux rançonneraient les consommateurs et d'abord les pauvres, une fois que sur ce marché ils seraient seuls. Bismarck y songeait, et réservait pour cette objection les arguments pathétiques. Avant que les pauvres pussent songer à acheter des vivres, il fallait qu'ils fussent

1. Au Reichstag, 21 mai 1879.

salariés. Il dépeignait alors les multitudes qui chômaient parce que les forêts n'étaient plus rentables; les bûcherons, les floteurs, les scieurs de bois, les charretiers se croisaient les bras tandis que passaient sous leurs regards les radeaux lourds de troncs autrichiens que l'Oder charriait, à travers les forêts silésiennes, où la vie avait fourmillé, et qui maintenant, depuis le libre-échange, étaient silencieuses¹. — Pour le blé pareille chose advenait. Les paysans devenaient insolvables; les ouvriers agricoles erraient sans feu ni lieu. — La patrie, avec le peuple, était en danger. Le blé reculait, abandonnant à la jachère définitive des terres jadis arables. La production en blé ne suffirait bientôt plus aux besoins : péril grand pour une nation, en cas de guerre ou de disette, que de faire dépendre sa nourriture de l'étranger². — Il n'y avait plus rien à répondre.

*
* *

La démonstration aboutissait à dire que le bien-être des particuliers autant que les inté-

1. Au Reichstag, 27 mars 1879.

2. *Ibid.*, 8 mai 1879.

rêts du fisc sollicitaient une intervention des pouvoirs en matière économique. Les travailleurs souffraient, les propriétaires et les capitalistes s'appauvrissaient, les caisses du Trésor se vidaient par le laisser aller. Toute industrie était donc chose nationale : dans la réforme fiscale elle-même on voyait poindre le socialisme d'État.

Un système économique avait apprécié si l'État se chargeait d'abord de régulariser les conditions de la production, sauf à produire ensuite lui-même. C'est, depuis Colbert, la logique de tout protectionnisme.

Bismarck en déduisit d'abord sa politique en matière de chemins de fer. Il jugea que des compagnies privées ne sont pas qualifiées pour gérer les transports au mieux des intérêts publics. Elles se préoccupent avant tout de transporter très loin des quantités très considérables. Elles favorisent donc les grands consommateurs de distances ; elles consentent des *tarifs différentiels* qui fondent des privilèges pour les lourdes masses et les longs parcours. C'est l'intérêt de ces compagnies ; mais le public ne voit pas qu'elles créent ainsi des primes à l'importation étrangère.

De nouveau Bismarck se citait en exemple :

« Les bois que je fournis de Friedrichsruhe à Dortmund me coûtent plus de frais de transport que les bois galiciens ou hongrois n'en paient pour aller de la frontière à Dortmund¹. » Il trouvait déloyale cette concurrence. Il proposa des tarifs uniformes auxquels auraient droit toutes les quantités dans une zone définie ; il voulut que le *Bundesrath* fixât les barèmes pour tous les réseaux ; que les trains de l'intérieur prissent la même vitesse que les trains de pénétration venus de la frontière.

Le *Bundesrath* rejeta le projet sans le comprendre. La crainte des médiatisations le hantait. Il objecta les fameux « droits réservés » des États du Sud. Bismarck prit les États par leur faible, et ce fut davantage qu'il demanda et obtint : le rachat des chemins de fer privés dans chaque État, la Prusse devant donner l'exemple. Il nationalisait l'industrie des transports.



L'équilibre économique exige que l'État règle les conditions de la consommation : la

1. Conversation parlementaire du 15 février 1879.

méthode fiscale des impôts indirects rejoint par là le protectionnisme. Et cette incidence des impôts n'est pas indifférente à la manière de produire elle-même. Bismarck se laissa convaincre par l'argumentation française, si brillamment confirmée par la crise de 1871 : frapper la bière, l'eau-de-vie, le tabac, le blé, le café, le pétrole, était rentable, était moins coercitif aussi que la contribution directe, d'incidence lourde, immédiate, et que le producteur n'est jamais sûr de pouvoir rejeter sur le consommateur lui-même éventuel, tandis que chacun peut se soustraire à un droit de consommation, s'il ne consomme pas.

Ainsi arrivait-on lentement à s'en fier à l'État pour régler la production et la consommation, dans un intérêt fiscal, de certaines denrées. La production centralisée de ces denrées serait moins coûteuse, et le prix de vente, en cas de monopole, pour cet écart serait à débattre publiquement entre le prix de revient et le prix de consommation. Ce serait le monopole d'État, le socialisme fiscal, qui mènerait à l'autre. Car avec les ressources qu'il donnerait, que de grandes réformes dans l'intérêt des humbles on pouvait projeter ! Un

monopole de l'eau-de-vie, un monopole du sucre, un monopole du tabac par-dessus tout, feraient couler des millions par centaines pour l'assistance future à donner aux vieillards et aux invalides.

Il y a sûrement dans ces réformes bismarckiennes, accomplies ou demeurées lettre morte, beaucoup de bon. La nationalisation des chemins de fer en Prusse étonne par sa simplicité et par sa parfaite réussite. Il serait difficile de soutenir que la grandeur métallurgique de l'Allemagne ou la prospérité de l'industrie sucrière ne datent pas du tarif protecteur. S'il est vrai que les agrariens aient quelque part aux cent trente millions que les droits sur les blés font payer annuellement à la nation, encore faut-il ajouter que le paysan est plus assuré de placer son seigle, et que, l'industrie se trouvant stimulée par ailleurs, le pays a supporté aisément la cherté plus grande des vivres. La misère ouvrière est en décroissance, ce qui ne veut pas dire que les revendications socialistes en soient désormais moins fortes et moins légitimes. Seul le projet de monopole sur l'alcool, repoussé en 1884, affecta trop la forme d'un *job* agrarien ; et, parce qu'il omettait de monopoliser la produc-

tion de la matière première, livrait évidemment l'État aux hobereaux distillateurs ; il fallut bien, plus tard, en revenir à appesantir les droits de régie malgré la désapprobation forte de Bismarck. Mais amendé, le projet de monopole sur l'alcool demeurerait, avec le monopole du tabac, trois fois proposé et rejeté trois fois, une des grosses ressources fiscales dont dispose l'Allemagne pour l'avenir.



Telle quelle, la réforme financière de Bismarck suscita des émotions sans nombre et qui remplirent trois années de lutte (1878-1881). Lasker eut raison d'annoncer « la guerre économique entre les villes et les campagnes ». La paix sociale avait duré dans le libre-échangeisme. Tout le monde était sans haine, quand toutes les denrées, agricoles ou manufacturées, restaient au plus bas prix. La conversion simultanée aux tarifs protecteurs mettait aux prises ceux qui, intéressés au prix élevé des fers, refusaient de payer plus cher leurs vivres avec ceux qui, après à retirer du blé, du bétail et du bois un revenu meilleur, ne voulaient pas le perdre à payer

plus cher les produits manufacturés. La décomposition des partis fut hâtée par ce désaccord, et, du parti national-libéral, il ne resta que des débris.

Car le libre-échangeisme antiagrarien des libéraux se maintenait irréductible. La plupart sans doute se laissèrent gagner à la protection des fers et à la politique des impôts indirects. Mais ils repoussèrent les monopoles, et firent la démonstration statistique que de simples droits de régie suffiraient à l'affluence des ressources¹. Ils inventèrent pour cela de frapper de droits énormes les hobereaux bouilleurs de cru. Plus encore que le *job* agrarien, ils redoutèrent dans les monopoles la puissance fiscale de l'État, la possibilité par eux de tourner les garanties constitutionnelles : car il était sûr que les monopoles remettraient à la discrétion de l'État une source importante de revenus, compromettant le droit budgétaire du Reichstag, lequel s'étend non seulement au budget des dépenses, mais au budget des recettes. Puis, quand ils surent que les fonds se consacraient à la réforme sociale, derrière le socialisme fiscal auquel ils consen-

1. *Tagebuch* de Hœlder, 12 avril 1898.

taient parce qu'il favorisait les classes dirigeantes, ils redoutèrent le socialisme d'État qui a souci des pauvres.

Une aile droite se détacha d'eux, qui vota tout le bloc des réformes, excepté les monopoles; et, avec Hoelder, se constitua en mars 1880 un parti bismarckien pur, dit *Reichspartei*. Un autre groupe fit sécession sur la gauche, libre-échangiste intransigeant, hostile aux accroissements d'impôts, effrayé des concessions où se laissait entraîner le constitutionnalisme vacillant de Bennigsen. Il se trouva voisin des progressistes. Il restait de l'ancien national-libéralisme un tronçon effrité, un groupe agité par les dissensions, et qui en 1879, quand Bismarck lui offrit deux portefeuilles ministériels, les refusa. Rétif et dédaigneux, ce groupe ne pouvait rien pourtant sans Bismarck. C'est pourquoi Bismarck, impunément, se détacha, un temps, de ce national-libéralisme, dont il avait, depuis 1866, suivi la ligne politique. Sa majorité vraie jusqu'en 1884 lui vint du *Centre* et des hobereaux; et ce furent les catholiques rebelles d'autrefois qui donnèrent au Reich les finances sans lesquelles il ne pouvait vivre.

La politique de l'empire, depuis ce temps,

se trouva déplacée vers la droite ; elle n'est plus redevenue nettement nationale-libérale. Toutefois, comme le « syndicat noir » (*das schwarzte Kartell*) des partis conservateurs était précaire, et comme il fallait que le national-libéralisme demeurât disponible pour les heures de crise dans ce syndicat, il fallut désigner un ennemi intérieur commun à tous les partis, et imaginer de nouveaux dangers au dehors. C'est ce qui explique la politique sociale et la politique militariste qui, de 1880 à 1890, servit à gouverner.

LIVRE QUATRIÈME

I

LA LUTTE CONTRE LES SOCIALISTES ET LA RÉFORME SOCIALE

Pourquoi, dans ces années 1880-1890, où Bismarck porta au maximum la force allemande, nous paraît-il moins grand qu'aux années où il la fonda? Voici l'œuvre politique la plus immense qu'il y ait dans l'Europe contemporaine: la Triple Alliance fondée; la résistance, victorieuse et réitérée, à l'Angleterre en Afrique; des conquêtes africaines et malaises, qui décuplent la superficie de l'Empire allemand; une solution proposée aux misères ouvrières, non définitive certes, mais qui, de toutes les solutions partielles, a été la plus systématique, les codes australiens seuls exceptés. Pourquoi est-on moins unanime en

Allemagne à savoir gré à Bismarck de tout cela, qui est d'une grandeur véritable ?

C'est qu'on s'aperçoit qu'il ne dirige plus. Il est porté par des forces impossibles à maîtriser. Il accomplit l'œuvre coloniale sans enthousiasme, parce qu'on la lui impose. Dans la réforme sociale, finalement il rebiffe, parce qu'il demeure, malgré tout, de sa classe et de sa caste. Les conquêtes de 1866 et 1870, il n'a pas su les assimiler à l'Empire. La compression bureaucratique et militaire n'a pas gagné les cœurs danois et alsaciens-lorrains. Les haines polonaises, plus vieilles, il les a rallumées. Sa politique, d'un nationalisme étroit et oppressif, a déchaîné plus furieuse la lutte des classes dans la nation même. Il faisait surgir aux frontières les incidents de guerre factices par stratagème de politique intérieure. Et la terreur de la guerre ne l'a pas dispensé pourtant des lois d'exception par où il traqua douze ans le quart des électeurs allemands. La révolte, nationale ou sociale, de plus de dix millions de sujets, prêts à pactiser avec l'étranger, fut permanente ces dix années, et nous ne comptons pas les catholiques. C'est pour cela qu'il s'en est allé dans la triple exécution de la bourgeoisie libérale, qu'il contrôla

dans son exploitation de la classe ouvrière; de la démocratie sociale, qu'il persécuta, et des populations de presque toutes les frontières qu'il maintint sous le régime de l'état de siège, des passeports, de l'abolition des droits de réunion, des expulsions en masse et des procès de lèse-majesté. Il a créé ainsi à l'Empire allemand bourgeois un ennemi intérieur sous les coups duquel il périra, et qui aura pour alliés les nationalités rebelles des provinces du nord et de l'ouest, mal conquises. La lutte commença en 1878.

*
* *

Le 11 mai 1878, un aliéné loqueteux, ferblantier tombé dans la misère, et qui vagabondait à Berlin, résolut, pour attirer l'attention, de faire feu sur un personnage considérable. Il visa un vieillard en uniforme qui se trouva être l'Empereur. Aussitôt, sans s'informer des interrogatoires du criminel, sans savoir que le lamentable personnage avait, la veille encore, vendu les brochures du pasteur Stœcker, Bismarck le décréta socialiste; et de Varzin, où il sut l'attentat, un télégramme partit: «Lois d'exception contre les socialistes-

démocrates¹. » L'attentat d'un fou alluma la guerre sociale.

Tout autre prétexte eût servi ; celui-là était le meilleur : le régicide. Il s'agissait d'atteindre le principe ennemi que Napoléon III avait si bien écrasé vingt ans ; qui avait revécu durant la Commune, pour une défaite plus sanglante ; qu'on avait cru extirpé en Allemagne par le chauvinisme de la guerre. Voici que silencieusement, après la crise industrielle de 1873, il se redressait.

On alla vite ; l'affolement de la nation autorisait les rigueurs les plus grandes. En deux jours le conseiller habituel de Bismarck, Lothar Bucher, lassallien renégat lui-même, fit un projet de loi qui bâillonnait la presse, supprimait le droit de réunion, jetait en prison tous les citoyens qui péroraient, écrivaient, se réunissaient de façon suspecte. Le Conseil fédéral serait suprême censeur et juge sans appel. Des orateurs considérables tentèrent d'emporter le vote. Hofmann, Eulenburg, ministres, dirent « les abîmes de corruption » sur lesquels, assistant aux interrogatoires de Hœdel, ils s'étaient penchés. Moltke prit à

1 Hahn. *Fürst Bismarck*, t. III, p. 392.

partie les libéraux, disant qu'on ne faisait pas au libéralisme sa part ; que cela se voyait aux faits, à présent, et que derrière M. Bennigsen il apercevait nettement « les pétroleuses de la Commune¹ ». La tentative, pour cette fois, échoua, Bennigsen l'ayant ridiculisée dans un discours chaud et court, et le *Centre* aussi s'étant méfié d'une loi contre les associations et contre la presse, dont les catholiques eussent pâti.

Le 2 juin, Nobiling, autre exalté, atteignit d'une charge de chevrotines Guillaume I^{er} ; et, bien que national-libéral, pressé surtout de faire régner plus tôt le Kronprinz, il passa pour socialiste. Les libéraux eux-mêmes feignirent de croire qu'il en était ainsi, et, désireux de répudier les complicités dont Bismarck les faisait suspects pour leur vote précédent, eussent accordé des lois draconiennes. Mais Bismarck, quand il eut fanatisé la nation, châtia par la dissolution l'indocilité antérieure de ce Reichstag.

Alors l'Allemagne connut une terreur blanche. Avant toute loi, il plut des perquisitions, des arrestations, des confiscations, et la manie de dénoncer sévit. Les pères se

1. Discours de Moltke au Reichstag, 28 mai 1878.

furent délateurs des fils, les femmes des maris. Ce fut un sport bourgeois d'entrer dans les brasseries pour crier : « Vive l'Empereur ! » Quiconque restait assis, était traîné en justice pour lèse-majesté. Les patrons, au jour des élections, terrorisaient le vote, boycottant ceux des ouvriers qui ne déposaient pas des bulletins ostensiblement bien pensants. Malgré tout, les socialistes atteignirent quatre cent trente mille suffrages.

Le Reichstag de 1878 se réunit, décidé à toute servilité. En dépit de quelques idéalistes, tels que Lasker, qui résistèrent, la loi passa, plus brutale que celle de Bucher, en ce qu'elle confiait à la police tous les pouvoirs, que le précédent projet réservait au *Bundesrath*. Bismarck encore l'appesantit. Sans raison, sans égards aux conditions que stipulait la loi, il mit en petit état de siège Berlin, Leipzig, Hambourg, toutes les grandes villes. On expulsa, on mit en prison les agitateurs. On espéra « couper les liens entre les chefs dirigeants et les masses dirigées ¹ ». Il faut dire ici de quelle façon Bismarck envisageait l'agitation et les idées socialistes.

1. Au Reichstag, 4 mars 1879.

Il se départit de sympathies anciennes. La « première organisation d'efforts socialistes » que la loi dénonçât dans son exposé des motifs, était celle de Lassalle. Bismarck avait aimé ce dictatorial comédien. Ce fut un réaliste que Lassalle, très dédaigneux de revendications de droit que n'appuie pas la force : et son tempérament impérial était d'un aristocrate. Habilement donc il avait négocié avec le pouvoir établi ; s'était montré fort par le don de soulever les enthousiasmes. Son programme aussi d'enrichir lentement les travailleurs, par des coopératives que l'État eût commanditées, fournissait le moyen d'attacher les ouvriers au Gouvernement. Par compensation, le Gouvernement leur donnerait le suffrage universel, redouté de la bourgeoisie libérale. Cela suffit à motiver la prédilection de Bismarck. Il vit clair dans cet « ambitieux de grande marque, nullement républicain », dans « cette âme monarchique jusqu'au fond¹ » ; et ce programme bonapartiste lui plut. « Quant aux épigones misérables qui se targuaient de son culte, Lassalle leur aurait lancé son *quos ego* et les aurait rejetés avec mépris dans leur néant. »

1. Au Reichstag, 17 sept. 1878.

Voilà qui nous instruit. Ce que Bismarck hait dans les « épigones », c'est qu'ils n'ont plus l'esprit monarchique. Ils conçoivent un *Zukunftsstaat* autre que le *Reich*; et le sens aussi apparaît de ses accusations, où il mettait au défi Bebel de montrer son « programme positif »; de définir son « État futur », lui, négateur éternel. Une provocation est latente en ces tours de phrase taquins. Bismarck espérait quelque gauche manifestation républicaine qui eût effrayé, et qu'il eût châtiée lourdement.

Car il est impossible que Bismarck ait cru au pauvre ergotage, par où il combattit théoriquement le socialisme. Tout juste peut-on invoquer, pour l'excuser, son indifférence doctrinale, et davantage la connaissance qu'il avait de son public. On connaît le genre d'effets comiques auxquels prête la doctrine. Pour Bismarck tout le système socialiste tenait en une promesse « de beaucoup d'argent gagné par peu de travail ». Mais cet argent, où le prend-on? Bismarck rééditait la bonne plaisanterie de l'assiette au beurre qu'on partage, l'ayant conquise. Cette spoliation était concevable. Mais après? Les ouvriers économes ne s'enrichiraient-ils pas? Les pares-

seux et les maladroits ne seraient-ils pas de nouveau menacés de misère? Sa science, on le voit, ne se puisait que dans une lecture attardée du livre *De la propriété* de M. Thiers.

Ou bien il s'égayait d'une autre possibilité ; envisageait que chacun reçût d' « en haut » sa rémunération et sa besogne. Alors c'était une existence de prisonniers, où personne n'aurait plus ni sa vocation ni son indépendance ; où chacun vivrait sous la contrainte d'un inspecteur :

Encore, dans nos prisons, y a-t-il moyen de porter plainte contre un inspecteur, si honorable soit-il. Dans la grande prison socialiste, qui inspectera? Ce seront les orateurs. Ils gagneront par leur éloquence les masses. Il n'y aura pas appel contre eux. Ce seront les tyrans les plus impitoyables, dont tous les autres seront les laquais.

Retenons de cette plaisanterie un peu lourde ceci : il faut une autorité supérieure, respectée, devant laquelle il y ait appel de tout acte. Bismarck croit menacée par le socialisme cette action d'investigation et de contrôle. Tardivement, contre les coopératives même de Lassalle, c'est cette objection qui surgit en

lui. Elles peuvent se pratiquer en petit. « Mais des établissements d'une très vaste dimension, une usine Krupp, ne seraient pas possibles sous une gestion autre que monarchique, sous une gestion *républicaine*¹. » Et que dire de l'État, coopérative qui réunit toute production? Les foules sont propres au labeur, inhabiles à diriger. L'anarchie est au bout de toute tentative d'organiser des multitudes selon un droit égalitaire.

L'anarchie? Mais Bismarck a laissé échapper le mot vrai : « gestion républicaine ». Cet « État futur » que le socialisme ne veut pas définir, cette face qu'il ne veut pas laisser voir parce qu'elle exciterait l'épouvante, et « qu'elle est, comme la face voilée du prophète mort de la légende, un visage de pourriture² », nous savons ce que c'est, maintenant : c'est la République.

Bismarck n'a peur que d'elle, et non de l'agitation extérieure, du bruit de la rue dont s'effarent les philistins. Pour l'effroi de ceux-ci, Bismarck parle avec un grand calme des grèves, connues en tous les siècles, et au moyen âge même, où souvent les maîtres, violem-

1. Au Reichstag, 17 septembre 1888.

2. *Ibid.*, 9 octobre 1878.

ment expulsés des villes, durent laisser les compagnonnages s'emparer des métiers. Mais il ne tolérait pas la doctrine qui extirpait, avec la monarchie, la croyance qui la fonde. On sait comme il se préoccupait du contenu des âmes. La démocratie dévêtait les âmes de leur foi et du patient espoir. Il y restait le vide français, l'ambition matérielle et insatiable, le mécontentement critique. Il n'y avait pas de plaie contemporaine qu'il ne mît ainsi sur le compte du socialisme : l'aigreur des petits employés, la dépopulation que causaient aux campagnes le raffinement des villes, les convoitises allumées, dans le menu peuple, par les *Biergaerten* à musique, où se prélassent les demoiselles. Ces besoins devenaient universels. A distance, on fanatisait les humbles. Pour quelques pfennigs, la poste impériale répandait dans les hameaux les pamphlets malfaisants. Une armée s'organisait à Berlin contre l'ordre. Il fallait donc en frapper les chefs. Prédication que Bismarck, entaché lui aussi, malgré son attachement à la foi ancienne, de matérialisme moderne, terminait par un appel aux intérêts : les menées socialistes entretenaient le chômage, étant destructrices de la confiance publique. « La confiance

renaîtrait si les travailleurs se détachaient des agitateurs. » Et ils en étaient les maîtres. Mais ils ne s'y décidaient pas. Avec bienveillance, et pour l'intérêt des ouvriers, Bismarck se chargeait donc lui-même d'expulser les agitateurs les plus nuisibles.

Bismarck se trompait. La confiance, en dépit des expulsions, ne renaissait pas. On appela Puttkamer, des cultes, pour qu'il fit preuve contre les socialistes d'un peu de cette vigueur dont on n'avait plus besoin contre les catholiques, et le ministre, pour pouvoir réprimer des complots, en imagina.

Il y eut d'extraordinaires histoires de policiers balourds, inventeurs d'attentats, et que prenait à leur propre piège la contre-police socialiste. L'espionnage n'eut pas de fin. Une nuée de mouchards suivit à la trace les députés révolutionnaires, Devant Grillenberger, herculéen, plus d'une fois ils fuirent, quand il montra le poing. Mais il ne se débarrassa d'eux que le jour où il menaçait M. de Boetticher, qui niait, d'en déposer vivant un échantillon sur la tribune du Reichstag.

Simplement, sans se laisser entraîner par les phrases inutilement provocatrices de Has-

selmann ou de Most, la classe ouvrière s'organisait. Rien ne servit. Les journaux supprimés revenaient par la frontière suisse en colis mystérieux qui se dérobaient aux recherches. Aux associations dissoutes se substituaient les clubs de lecture, les promenades en commun, les ententes faciles de l'atelier. Les chiffres des voix grossirent en avalanche : 549 990 voix en 1884 ; 763 128 en 1887 ; 1 427 298 en 1890 attestent la vanité des mesures coercitives devant l'organisation prolétarienne.

*
* *

Mais lui-même, Bismarck, qui avait accusé l'infécondité des socialistes, quels projets apportait-il ? Le message de l'Empereur, lu au Reichstag le 17 novembre 1881, disait que « la guérison des maux sociaux n'était pas à chercher seulement dans la répression des excès socialistes. Il fallait augmenter par des dons réels le bien-être des ouvriers ». Il y a des vides dans la loi, disait Bismarck ailleurs. Des maux en naissent que les agitateurs exploitent. L'État est responsable de ces maux qui durent par son indolence ; il a une culpa-

bilité, s'il ne fait rien. Le socialisme vient de ce que l'État ne fait pas assez de socialisme : il faut prendre dans le socialisme ce qu'il y a de vrai. Mais qu'y a-t-il de vrai ?

Là-dessus Bismarck a varié, si reconnaissables que demeurent quelques-uns de ces principes.

En 1849, le fond de sa politique sociale est frêle. Hobereau dont la méfiance était en éveil contre l'industrialisme, et n'ayant pas encore ces moulins à papier fructueux qu'il installa depuis à Varzin, il se plaignait de la concurrence capitaliste, où succombaient les petits entrepreneurs et les artisans. Il eût contraint les artisans à rentrer dans des corporations, afin que les achats collectifs de matières premières et d'instruments leur fissent une diminution des frais de production. Quelque chose de cette contrainte corporative établie par les hobereaux, toujours a reparu dans la législation ouvrière allemande, qui astreint les ouvriers autant que les patrons, et qui les groupe par spécialités professionnelles.

Si du temps s'écoula pour qu'elle s'établît, ce n'est pas la faute de Bismarck. A peine a-t-il la présidence du conseil qu'on le voit se dépenser en tentatives. Il songe à des

institutions de prévoyance pour la vieillesse¹. La loi qui régissait le travail des enfants donnait des résultats tels que Von der Heydt, à la lecture des rapports officiels, s'écriait : « Périssent plutôt l'industrie entière ! » Bismarck voulut abolir le travail des enfants. Il poussa Itzenplitz, ministre du commerce, à interdire le *truck-system*, à autoriser les coalitions. Sans régler directement les salaires, on pourrait ainsi les relever. Les corporations et les banques de prêts trouvaient en lui un défenseur².

Les grèves sévissaient aux tissages de Silésie. Pour la première fois en Prusse, par les soins de Bismarck, les enquêtes furent impartiales; l'arbitrage ne fut pas simplement une mesure de défense patronale. Avec les ouvriers renvoyés par Reichenheim, l'un des patrons les plus puissants, Bismarck essaya lui-même de fonder une coopérative de production. Des typographes, des ouvriers chaisiers, des tisserands en châles, eurent des fonds prélevés sur la cassette royale pour d'analogues tentatives. Humbles dons. Mais il y eût eu mauvais goût à lui en reprocher la modicité. Car il ne s'en vanta jamais.

1. Au comte Eulenburg, 18 mars 1863.

2. A Itzenplitz, 24 août 1865.

Tout de même, il ne faut pas non plus se figurer trop libre sa pensée, d'ailleurs disposée aux initiatives sociales. Il se fit lui-même une barrière intérieure, paralogique, qu'il s'interdit de franchir. Il n'y a pas de protection sérieuse de l'ouvrier si elle ne va pas jusqu'à prévenir à l'intérieur de l'atelier le danger encouru par l'ouvrier dans le labeur industriel, et à surveiller l'application étroite des lois. C'est à quoi Bismarck se refusa toujours. Il craignit de molester les grands industriels, et se méfia des abus bureaucratiques¹. Les entraves qui alourdiraient les devoirs des fabricants nuiraient, pensait-il, à la vigueur de leur concurrence sur le marché européen, et seraient préjudiciables indirectement, par là, aux salaires. Il y a quelque chose chez lui de cette pessimiste croyance lassallienne selon laquelle le capitaliste retranche sur le salaire de ses ouvriers ce qu'il est obligé de consacrer à l'outillage.

Qu'est-ce donc que peut l'État, s'il ne peut ni tarifer les salaires, ni protéger préventivement les ouvriers ?

Il peut assurer aux ouvriers du *travail*, tant

1. A Achenbach, 16 août 1877,

qu'ils sont valides : des *soins*, quand ils sont malades ; du *pain*, quand ils sont infirmes et vieux. Cette harmonie des droits et des devoirs, que l'État a pour fonction de réaliser économiquement, le moyen de la réaliser est de former une société d'assurance. Un contrat bilatéral de l'assureur et des assurés se fonde : l'ouvrier dépose son obole à échéances régulières ; l'État sa prime, à l'échéance finale. Deux choses seulement sont requises pour que cette assurance existe. Il faut que l'État dure, et il faut que l'ouvrier ait un salaire, donc qu'il ait un travail. Conditions qui se supposent mutuellement. Tant que l'État existe, il y a en lui, dit Bismarck, un *droit de vivre* et un *droit au travail*. Ce droit, on le croit révolutionnaire ; Bismarck le découvre dans la législation de Frédéric II. Le *Landrecht* prussien n'admet pas que personne meure de faim dans le royaume. Or il y a des hommes qui meurent parce qu'ils ne trouvent pas de travail. Bismarck concluait :

Oui, je reconnais un droit au travail, absolument ; et je le défendrai, tant que je serai à cette place¹.

Ces paroles étaient grosses de conséquences,

1. Au Reichstag, 2 avril 1881.

mais qu'il mesurait. Pour Bismarck, dès qu'il y a chômage involontaire, l'État, moralement, est tenu d'y pourvoir. C'est une obligation qu'il a tenue, en 1848, par les *ateliers nationaux*. Ces ateliers ne furent pas pareils, en Prusse, à ceux que mensongèrement un politicien français organisa à Paris, enrégimentant pour une oisiveté salariée des sans-travail destinés à faire le coup de poing contre le vrai peuple, parodiant par une besogne vaine et discréditée le très beau projet de Louis Blanc. Les ateliers prussiens creusèrent des canaux, firent des routes, des maçonneries utiles. On recourrait, dit Bismarck, aux mêmes moyens dans une crise identique. La tradition monarchique elle-même le veut.

Ainsi s'achève la royauté prussienne. Elle ne laisse point perdre une force. La puissance militaire elle-même, sur laquelle elle repose, exigeait que demeurât intacte la robustesse physique de la nation laborieuse. Une législation douanière nouvelle avait recueilli en faisceau les forces agricoles et industrielles qui se dissipaient. Voici maintenant que la protection s'étendait aux « forces vivantes » de la nation. Tout protectionnisme aboutit au socialisme d'État. Colbert l'avait montré déjà,

par un exemple, il est vrai, trop peu général. Car, voulant fortifier la population maritime de la France, il avait inventé déjà d'assurer les marins et leurs familles contre les accidents de la tempête, et de donner une retraite aux marins infirmes ou vieux, usés au service du roi. L'inscription maritime française est le modèle qui a servi à tout socialisme d'État qui a eu souci de protéger la vie, la sécurité et la vieillesse des travailleurs.

*
* *

Huit ans la codification dura. Que doit-elle à Bismarck ? Il en est le « premier promoteur¹ ». Il a attiré sur ces lois les sympathies de Guillaume I^{er}. Au demeurant, sa pensée vieillissante n'y a pas eu une part d'invention très grande. Bismarck s'en fia, pour la besogne de rédiger les lois, aux hauts fonctionnaires du ministère du commerce. Des conseillers intimes tels que Lohmann, Gamp, Bøediker ; des députés industriels tels que Stumm furent les initiateurs vrais. Le baron de Stumm notamment, métallurgiste puissant, depuis 1869 et 1878 avait déposé des projets

1. Au Reichstag, 29 mars 1889.

qui sommeillaient aux cartons du Reichstag. La grande industrie est toujours la première qui prenne des mesures contre la misère des ouvriers malades, invalides ou vieux. L'opinion lui impose d'être secourable. Mais, à son tour, quand elle a grevé ainsi ses frais de production par des institutions de charité, elle en demande la généralisation par voie législative, sachant acquérir ainsi des chances nouvelles dans la concurrence contre la petite industrie, moins capable de supporter les frais de la protection ouvrière et qui parfois en meurt.

Hofmann, président de la chancellerie de l'Empire, s'inspira de la législation colbertiste ; y copia les trois rubriques de secours aux malades, de pension aux invalides, de retraite pour les vieillards. Mais M. de Boetticher est celui à qui « sans jalousie » (*neidlos*) Bismarck a reconnu depuis le mérite principal de la rédaction du détail¹.

La loi qui aboutit d'abord n'est pas celle qui avait été présentée la première, et qui était celle de l'*assurance contre les accidents*. L'*assurance en cas de maladie* se trouva plus aisée.

1. Au Reichstag, 29 mars 1889.

En toutes régions de l'Allemagne, des caisses de secours mensuels ou des sociétés privées subvenaient aux premiers besoins du prolétaire malade. Avec ce respect des Allemands pour tout ce qui vit, Bismarck se garda de tuer ces organisations qui d'elles-mêmes avaient pullulé. Comme par le passé, les grands entrepreneurs, les usines, les syndicats ouvriers, les communes gardèrent leurs caisses. On put, d'initiative privée, en fonder de nouvelles. Mais, dans les communes qui en manquaient, la loi en créa. On eut le choix de la caisse de secours dont on voulait être membre ; mais il fallut en choisir une. Mais ces institutions éparses furent groupées ; des liens les relièrent ; un réseau de bienfaisance se forma, indéchirable, et dont les nœuds fixes furent les caisses communales, où se faisait le contrôle des caisses privées ; et la charité ou l'initiative des particuliers prévoyants se transforma en justice par la contrainte légale. Nul entrepreneur ne put se dispenser de verser pour ses ouvriers l'obole qui les assurait en cas de maladie, jusqu'au tiers de l'assurance totale ; nul ouvrier de verser les deux autres tiers de sa part personnelle.

Ceci n'était qu'une adaptation. Des prin-

cipes d'un colbertisme plus pur, mélangés, toutefois, de lassallianisme, apparurent dans les projets ultérieurs.

Une pensée lassallienne perce dans le projet primitif d'une *Banque d'Empire* où se ferait le paiement de toutes les assurances, les sociétés privées d'assurances contre les accidents devant disparaître. Au contraire de ce qui arrivait dans l'*assurance contre la maladie*, deux tiers de cotisations individuelles étaient versés par les patrons, un tiers par les ouvriers. L'État faisait un versement additionnel.

Ce projet échoua au Reichstag en 1881 : trop de progressistes y siégeaient pour que, le centre s'abstenant, une majorité fût possible. Les bourgeois préférèrent garder pour eux la spéculation sur les assurances. Ils craignirent aussi l'unitarisme bureaucratique ; et il est sûr que le projet, deux fois amendé, qui fut voté en 1884, est plus beau.

Toutes les industries, par affinités de nature, se groupèrent en trente-cinq sociétés professionnelles (*Berufsgenossenschaften*) immenses, étendues chacune presque à tout l'Empire. On les constitua en républiques commerciales. Elles se gèrent par des conseils élus. Des administrateurs honorifiques

dirigèrent les enquêtes, siégèrent dans les tribunaux d'arbitrage, centralisèrent les documents. Par catégories, on tarifa les dangers que des ouvriers peuvent courir dans leur labeur. Tout entrepreneur fut astreint à déclarer les ouvriers qu'il employait, à subir les inspections. Les risques qui naissent de la technique moderne, laquelle empoisonne, broie ou mutile des hommes, furent couverts par les cotisations des patrons seuls. L'assurance en cas de maladie n'assure des secours que pour treize semaines : à ceux qui demeuraient infirmes après ce laps, des secours nouveaux arrivaient de par cette loi. Ils purent connaître le repos qui fait les guérisons durables. Les deux tiers de leur salaire coutumier leur allaient échoir pour le temps de leur chômage forcé. Si un ouvrier mourait, la veuve ou les enfants, ou les vieux parents, avaient droit à une rente de 60 p. 100 du même salaire. Ce n'était certes pas la richesse, mais ce n'était plus la misère ancienne. De la sécurité rentrait dans les âmes. En 1893, plus de 5 200 000 ouvriers industriels ; 12 300 000 ouvriers agricoles ; 660 462 employés de l'État participèrent à cette assurance.

Puis on songea aux invalidités durables,

aux misères causées par la vieillesse. Une loi y pourvut. Avec prédilection, Bismarck suivit l'élaboration de cette réforme. Il eut le don de l'observation exacte du peuple. C'est un superbe discours, plein d'humanité vraie que ce discours du 2 avril 1881, où il décrit l'invalidé humble, le vieillard délaissé, que des parents parcimonieux, à qui il est à charge, maltraitent. On le repousse. On le nourrit à peine : c'est qu'il n'a pas de pécule. Qu'on lui donne seulement cent ou deux cents marks par an : le voilà respecté. C'est de l'argent liquide qu'il apporte, et dont la ménagère, attentive à ses comptes, sait la valeur. On gardera l'homme, pour avoir la somme, encore que médiocre. On aura l'amour-propre, parce qu'il se pourrait qu'il s'en allât, de le retenir par de bons traitements, afin qu'on n'ait pas l'air d'être chiche par pauvreté.

L'assurance contre la maladie s'attachait aux centres communaux; celle contre les accidents s'épandait par tout l'Empire par catégories professionnelles. Pour les vieillards et les invalides, on créa les *institutions* d'assurance : une par capitale provinciale. — Les ouvriers se divisèrent cette fois par catégories de salaires. Hebdomadairement, on leur

demanda des versements minimes, 14, 20, 24 ou 30 pfennigs : sommes que les patrons doubleraient. Des timbres apposés sur des carnets à souche attestèrent, par un procédé simple, les versements. L'Empire, une fois échue la pension, contribuait de 50 marks par an et par homme. On arriva ainsi à faire que tout *invalide*, quel que fût son âge, eût une petite rente d'au moins 114 marks. Il l'améliorait, s'il se trouvait être un ouvrier d'élite ou s'il avait de longues années de service, jusqu'à 415 marks par an. Tout *vieillard* pauvre, de soixante-dix ans d'âge, pourvu qu'il eût travaillé 1410 semaines de sa vie, fut certain d'une retraite qui oscilla entre 106 et 191 marks.

Il y a certes à redire à cette organisation. Bismarck l'avait rêvée grande, et ne put la réaliser que petite. Il avait compté sur des ressources amples : les 300 millions annuels que devait donner le monopole sur le tabac, et dont il aurait fait le « patrimoine des déshérités », manquèrent. Le plan qui eût assuré à tous les ouvriers quelque aisance, sans l'épargne contrainte durant toute une vie, échoua. Le débris qui en reste, et que M. de Bötticher, avec ingéniosité, sut conser-

ver, atteste la grandeur de ce qu'on projetait. Si l'initiative en était venue de quelque pays anglo-saxon, d'une Australie lointaine; ou si l'on s'était douté seulement que Bismarck reprenait, en la généralisant, l'organisation qui, sans bruit, s'est montrée viable depuis deux siècles dans notre inscription maritime, combien on l'admirerait!

Les socialistes allemands jugent avec aigreur ces réformes. Pourquoi? Ont-ils eu peur que les ouvriers, gagnés par l'espoir d'une pension modique, ne se prissent d'affection pour l'État, dont la durée leur garantissait cette pension? Les élections ont chaque fois prouvé, depuis 1884, que les ouvriers ne cessent pas de rester attachés au socialisme. Y a-t-il simplement chez les socialistes le mauvais vouloir à reconnaître le mérite d'un adversaire? Non, mais, dans ces réformes mêmes, l'intérêt des classes dirigeantes apparaissait.

Les ouvriers surveillent avec jalousie les mesures qui prétendent les émanciper. Ils se méfient de celles qu'on ne leur confie pas à eux-mêmes. La première garantie qu'ils réclament est le droit de constituer une organisation syndicale. Or, Bismarck persécutait les syndicats ouvriers. On ne confia pas aux ouvriers

la gestion des caisses de secours et des caisses de retraite. Les associations professionnelles *patronales* firent tache d'huile sur l'Empire. Les *patrons* eurent à gérer les caisses des assurances contre les accidents. Les *propriétaires*, qui, honorifiquement, étaient administrateurs des communes, eurent la haute main sur les caisses de secours aux malades. Une *bureaucratie* nouvelle naquit pour administrer les caisses des invalides et des vieillards. Le pécule des ouvriers était confié à leurs maîtres.

Puis, la législation avait des lacunes. Elles se comblent lentement, mais, pour cela, il a fallu que Bismarck s'en allât du pouvoir. Une très belle législation de fabrique est en voie de naître, dont il faut admirer les fragments qui se publient aux feuilles de l'*Office impérial des Assurances*. Un temps viendra, très proche, où dans l'Empire allemand on ne connaîtra plus la misère du chômage, qui, aux temps de crise, atteint les plus laborieux. Le *droit au travail* ne sera pas encore une réalité quand ces lois *d'assurance contre le chômage* seront inscrites au code, mais bien le droit de ne pas mourir de faim.

Des mesures de surveillance, d'hygiène industrielle, de limitation des heures de travail

protègent de mieux en mieux les ouvriers, les femmes, l'enfance ouvrière. Toutes réformes auxquelles Bismarck s'est refusé toujours, mais que des fonctionnaires plus éclairés que lui, et le ministre philosophe qui, en 1890, prit le portefeuille du commerce¹, réalisèrent en dépit de lui ou depuis lui. Il eut peur de la concurrence étrangère, plus dangereuse pour les nations qui pratiquent un droit plus humain en matière ouvrière. La possibilité d'établir, par des conventions internationales, comme un droit des gens ouvrier, de fixer les conditions de la lutte économique entre les nations comme on a un code de la guerre international, lui parut chimérique. L'objet capital d'une législation ouvrière, la protection de la vie ouvrière, se trouva donc hors de l'horizon de réformes que son regard domina; et ainsi, ayant tout commencé, mais se dérochant à la logique de sa propre initiative, il ne contenta personne; le conflit social ne s'apaisa pas par lui. Il laissa l'impression que son « christianisme pratique » consistait à bâillonner, à incarcérer, à réprimer; et, « rien ne réussissant plus », par sa faute propre, qu'il

1. M. de Berlepsch.

ne discernait pas, il en venait aux manifestations brutales de ses derniers jours, où il affirma que désormais la « question sociale » n'était plus à résoudre que « militairement ».

II

La législation ouvrière pesait à l'industrie nationale-libérale et catholique. Il fallut lui trouver une compensation. La promesse de victoires économiques sur les océans lointains fut utile pour quémander les votes des hommes d'affaires du Parlement. Et le protectionnisme allemand s'achevait ainsi, comme il convenait, en tentatives coloniales. Abou-tissement naturel. Après que les murailles protectrices des hauts tarifs ont abrité les industries, il faut à ces industries l'expansion au dehors ; et les autres pays ayant par représailles fermé leurs frontières, le débouché qu'on cherche est, au loin, la conquête des terres sans maître. Si on les choisit riches

de denrées coloniales, on évince du même coup la navigation et le commerce étrangers d'un trafic sur lequel ils levaient un tribut lucratif.

Malgré ces avantages de la politique coloniale, c'est avec défiance que Bismarck s'y aventura. « *Ich war von Haus aus kein Kolonialmensch*¹ », a-t-il dit souvent. L'Allemagne, sous l'amiral Stosch, avait une flotte dont pas un navire n'affronta jamais la mer sans avaries ; et, fidèle à son vieux principe de « garder intacte la force allemande », Bismarck aima mieux éviter de compromettre dans des conflits avec des marines plus robustes ses bateaux paralytiques, utiles toutefois à défendre les côtes. Longtemps une unique Fidji, conquise en 1874, demeura le seul joyau colonial, un peu ridicule, mais d'autant plus cher à la nation, dont s'enorgueillit l'empire allemand.

Aux Samoa on fit un essai malheureux en 1879. Tout pourtant légitimait l'intervention allemande dans ces îles où presque toutes les cultures et les trois quarts du commerce appartenaient à des Allemands. Un roi samoa

1. Au Reichstag, 22 janvier 1889.

s'était heurté à un refus à Washington, lorsqu'en 1878 il avait imploré le protectorat américain. Il était clair qu'il fallait, à ce moment, se décider pour l'annexion. Bismarck la laissa passer ; et le principule, sur ces entrefaites, ayant signé un traité d'amitié et de commerce avec les États-Unis d'abord, et avec l'Angleterre en 1879, l'Allemagne n'eut de ressource que d'en conclure un pareil. Chacune des trois puissances amies eut un port et une station de charbon ; et de ce temps date le régime d'intrigues qui si souvent depuis ont abouti à des massacres, sans qu'il soit possible d'y prévoir un terme. L'archipel appartiendra à celle des trois puissances rivales qui aura fait massacrer par les indigènes les nationaux des deux autres au moment précis où elle aura sur les lieux les moyens militaires de rétablir l'ordre à l'exclusion des rivales. Le coup faillit réussir contre les Allemands, précisément, en 1888. La surprise fut sanglante que l'astuce américaine procura à la petite garnison allemande de Vaïlélé, la nuit du 18 décembre. Mais le consul allemand, ayant déclaré l'état de siège, n'arriva qu'à faire accourir une escadre américaine. Après quoi il fallut bien, à la confé-

rence de Berlin, en 1889, que Bismarck acceptât ce condominium de trois consuls, qui n'a fait qu'aviver les conflits et qui périra dans un coup de force.

Mais Bismarck se désintéressait des Samoa, depuis qu'en 1880 l'opposition progressiste avait été assez forte au Reichstag pour faire repousser cette garantie d'intérêts qu'il avait demandée pour cette « Société des îles du Pacifique », qui devait reprendre les affaires de la maison Godeffroy, de Hambourg, effondrée. Depuis lors, la politique coloniale lui sembla une caverne dangereuse et d'où l'on ne sort pas indemne. « *Vestigia terrent* », disait-il; et il fallut que l'enthousiasme national, et les exigences du haut négoce, la pression de la haute banque, l'entraînassent à s'y engager.

Les villes hanséatiques, audacieuses dans leurs efforts, rétives à la discipline gouvernementale, dictèrent sa conduite. Dès 1876, Lüderitz de Brème explorait audacieusement l'Afrique du Sud-Ouest, Angra Pequena surtout, y achetant des terres, multipliant les comptoirs. Bismarck laissa périliter Lüderitz. Sans la « Société coloniale de l'Ouest-Africain », qui prit sa succession au moment

même où les Anglais du Cap commençaient à s'inquiéter, les territoires qu'il avait achetés eussent été à jamais perdus pour l'Allemagne.

Dans l'Est-Africain, une Société de propagande, la *Gesellschaft für deutsche Kolonisation* lança dans l'hinterland de la côte de Zanzibar une troupe de hardis condottieri. Ils revinrent, les mains pleines de traités, ayant conquis l'amitié des chefs nègres au Sud jusqu'à la Rovouma, au Nord jusqu'au Kilimandjaro et jusqu'à la côte des Somalis. Une Société commerciale de l'Est-Africain se constitua, mais à laquelle Bismarck n'accorda pas un pfennig.

Dans le Pacifique, la haute finance allemande, Bleichröder et Hausemann, prirent les devants. Bornéo, à vrai dire, leur échappa ; mais la Nouvelle-Guinée, le Kaiser-Wilhelmsland, l'archipel Bismarck, les îles Marshall à défaut des Carolines, que le pape les obligea à rendre, virent le pavillon allemand ; et ces conquêtes seules, quand même la Compagnie eut le tort, dans le désir de faire trop grand, de donner une administration trop luxueusement moderne à des pays très primitifs, promettaient un empire colonial d'une infinie richesse.

Tout se réunissait ainsi pour pousser Bis-

marck. Des intérêts commerciaux déjà engagés ; de jeunes conquistadors pleins d'énergie ; les plans très arrêtés d'une finance très intelligente¹. Cette initiative privée, dont Bismarck attendait l'éclosion, il semblait que jamais elle ne s'épanouirait plus variée et plus robuste. Une opinion publique enthousiaste réclamait à grands cris qu'on mît les ressources de l'Empire au service de ces aventures fructueuses. La diplomatie bismarckienne et la flotte allemande enfin se décidèrent à agir.

*
* *

Mais Bismarck, avant que dans cette année 1884-85, qui fut vraiment l'année des colonies, il demandât au Reichstag des subsides nécessaires à réaliser un plan d'ensemble, définit les principes de sa politique coloniale.

Il affirma que l'Allemagne n'agirait jamais comme la France. Conquérir des territoires ; y bâtir d'abord des casernes, y lâcher des soldats malfaisants et des fonctionnaires inutiles, construire des villes sans habitants ; creuser des ports sans commerce lui semblait

1. Voir F. Fabri. *Fünf Jahre deutscher Kolonialpolitik*, 1889.

l'essentiel de cette médiocre méthode française¹. Bismarck proposa d'y substituer la méthode qui accommode aux intérêts préexistants les mesures à prendre. On ne peut, à coups de décrets, transporter sur les côtes d'Afrique un morceau entier de la patrie. Que des semences de la vie nationale, portées par un heureux hasard, y eussent d'abord germé : c'était alors le moment d'en abriter la floraison.

Bismarck ne comptait pas que les protectorats de l'Afrique équatoriale ou les annexions du Pacifique fussent jamais des colonies d'émigrants. Il espérait des exploitations commerciales, dont la métropole drainerait les ressources, comme Cuba et Porto-Rico, qui enrichirent longtemps l'Espagne sans que les Espagnols y fissent souche. On y occuperait ces petits bourgeois à demi cultivés que forment en très grand nombre les écoles professionnelles allemandes, et dont le trop-plein cause un malaise social en leur pays d'origine, tandis que leur intelligence technique ferait la force au dehors de l'industrie et du commerce allemands. Au service des grandes

1. Au Reichstag, 26 juin 1884 ; — Instructions au comte de Münster, 10 juin 1884.

Compagnies hanséatiques, ils chercheraient fortune¹. Angra Pequeña promettait des gisements de cuivre. Cameroun, Togo, l'Est-Africain et les îles du Pacifique fourniraient des denrées coloniales. Les futaines silésiennes, les papiers colorés, les verroteries de Thuringe, les outils westphaliens, la quincaillerie saxonne serviraient de moyens d'échange.

Bismarck eût confié volontiers l'administration des territoires conquis aux Compagnies « intéressées ». Il les eût faites souveraines territorialement et les eût rattachées par un lien de vassalité seulement à l'Empire. Elles auraient dû se protéger elles-mêmes, lever leurs propres milices. Des *Chartes Impériales* eussent suffi à les garantir contre les empiétements des autres nations. Confidemment pourtant Bismarck leur laissa entendre que jamais la protection impériale n'irait jusqu'à exposer l'Allemagne à une guerre avec une marine plus puissante. Activement, l'Empire ne collaborait à leur prospérité que par des subventions offertes à des lignes de messageries rapides, qu'en 1884 et 1885 Bismarck projeta d'abord pour l'Est africain et pour le Paci-

1. Au Reichstag, 13 mars 1885.

fique. Des lignes postales rapides favoriseraient l'exploration commerciale de l'Extrême-Orient et des archipels australiens. Elles permettraient d'y jalonner un réseau d'informations, qui guideraient le commerce ; et le commerce, une fois prospère, appellerait de lui-même la colonisation.

En dépit de l'agitation des progressistes qui déjà s'inquiétaient de l'Allemagne désarmée sur le continent européen ; qui prévoyaient les guerres d'outre-mer certaines, et le landwehrmann allemand obligé de quitter femme et enfants vers la quarantaine pour aller traquer dans la brousse des namaquos insaisissables, Bismarck eut ses lignes de messageries pour le Pacifique¹. Il n'en est pas moins vrai que le programme humble auquel il s'en tenait était contradictoire, et que les faits en imposèrent un autre.

En fait, il fallut l'intervention diplomatique immédiate, en 1884, pour établir le protectorat allemand à Angra Pequena, dans la Baie de Biafra, au Cameroun, à Togo ; et l'hostilité anglaise, il fallut bien la risquer. Si honorifique aussi que fût l'offre faite aux

1. Au Reichstag, 14 mars 1885.

Compagnies « intéressées » d'administrer elles-mêmes Cameroun, Togo, l'Afrique du Sud-Ouest, elles la repoussèrent, et préférèrent, plus humblement, l'administration de l'État. Aisément le parti colonial démontra que l'exploitation des continents lointains n'est plus à envisager comme au xvii^e siècle¹. Les spéculations mobiles du commerce moderne ne connaissent ni une distinction des nationalités, ni la limitation territoriale, ni une longue durée. Elles ne s'accommodent plus des privilèges exclusifs et limitatifs des Compagnies à Charte. Les Compagnies han-séatiques repoussèrent la souveraineté qu'on leur offrait en Afrique.

Davantage, pour elles, la valeur de ces colonies viendrait de leurs riches plantations en denrées coloniales ; de leurs pâturages gras, où s'obtiendraient les laines à bas prix. Des industries métallurgiques ou végétales peut-être se joindraient à ces exploitations agricoles. En tout cas ces installations fixes étaient requises. Le commerce mobile de nos jours n'y trouvait pas son compte ; et il n'était pas besoin

1. Le manifeste le plus important de ce parti colonial est le livre déjà cité de Fabri : *Fünf Jahre deutscher Kolonialpolitik*, 1889.

de Charte pour élever des moutons en grand et pour cultiver du thé et du café. Un peu de sécurité suffisait. Le principal danger que courent les établissements européens en Afrique ou en Malaisie est dans les émeutes indigènes. Elles se préparent de longue main toujours ; on les surveille aisément. Mais il y faut de l'expérience, une organisation de défense stable et vigilante. Ce ne sont pas les tempêtes soudaines de la diplomatie européenne qu'il faut craindre ; et les colonies lointaines ne seront jamais une cause de guerre suffisante aux nations européennes. Un ministère des colonies indépendant du ministère des affaires étrangères, une petite armée coloniale, le protectorat impérial effectif et l'administration par des commissaires impériaux, voilà ce que réclamait le parti colonial.

Il n'obtint pas tout. L'ombrageuse amitié anglaise valait pour Bismarck plus que toutes les colonies d'Afrique. Pourtant quand vinrent les chicanes sur le Walfishbay, les empiétements à Togo et en Guinée ; lorsqu'en 1888 surtout Peters, qui voulut délivrer Émin-Pacha, fut arrêté brutalement, avant de débarquer, par un amiral anglais qui confisqua ses

armes, il fallut, en dépit de la galanterie de Stanley qui délivra Émin sans qu'on l'en eût prié, que Bismarck fit entendre raison aux Anglais. Ils entendent raison toujours. Ces incidents eurent ce seul effet, inopiné pourtant, que l'audace de Bismarck s'en accrut, et que sa passion coloniale, lente à s'allumer, éclata plus forte chez lui à mesure qu'il vieillit.

Il multiplia les lignes postales maritimes. Celle de Port-Saïd et de l'Est-Africain doubla les lignes du Pacifique et de l'Australie. Il assura par la conférence du Congo la libre navigation de ce fleuve et du Niger, où l'influence anglaise revendiquait un monopole. Une direction des colonies fut créée sous ses ordres. Il nomma des administrateurs, cessa de marchander les subsides. La besogne militaire elle-même, il s'en chargea. Wissmann avec une petite troupe vigoureuse, et, depuis, von Gravenreuth envoyés au-devant de Boujiri, « sans autres instructions que de vaincre », terminèrent en quelques combats le soulèvement que toute une escadre anglaise soutenue d'une escadre allemande n'avait pas, en un long blocus, su réprimer. Alors, par cette série de traités de 1889 qui, une fois pour toutes, lièrent la mauvaise volonté anglaise,

Bismarck put achever l'Empire colonial de l'Afrique allemande.

L'œuvre s'est faite ainsi, un peu malgré lui, mais avec sa sympathie croissante. Son hésitation est cause qu'elle a coûté peu de chose à l'État. Ce sont des particuliers qui ont assumé les risques du premier établissement. L'Empire n'a protégé que des colonies déjà robustes. Bismarck pourtant ne s'en est pas fait des promesses brillantes pour un immédiat avenir. Toujours il mit son peuple en garde contre ceux qui conçoivent une colonie comme une part de fondateur dans une entreprise qui amorce le succès par la distribution factice de gros dividendes. Il y fallait des générations. Mais en un temps où le globe se partage, et où il ne restera bientôt plus un îlot du Pacifique ou un arpent de l'Afrique sans maître, il convenait de se décider si l'on voulait, pour éviter la dépense immédiate, se préparer des regrets pour le siècle prochain, ou s'assurer des titres de possession qu'il serait toujours temps d'abandonner quand la non-valeur en apparaîtrait irrémédiable.

La colonisation de Bismarck a été, de toutes, la moins onéreuse. On a fait plus grand depuis ; et il se peut qu'on n'ait pas,

autant que de son temps, évité les défauts de la colonisation française. Comme nous, les Allemands ont maintenant leur hiérarchie de fonctionnaires coloniaux plus soucieux d'épier les volontés des ministres que de défendre les intérêts des colons. Comme les nôtres, ces fonctionnaires, mal préparés souvent à leur besogne, y sont aussi médiocrement attachés. Ils débutent au Cameroun, pour compléter leur apprentissage à Delagoa, et l'achever en Nouvelle-Guinée. Et leurs officiers, comme les nôtres, pour prouver leur « crânerie » (*Schneidigkeit*), provoquent avec les indigènes les querelles sanglantes qu'ils sont chargés d'empêcher.

Une appréciation n'est pas possible sur des entreprises si récentes et qui n'ont encore qu'un intérêt de sport. La critique la plus vive qu'on peut leur adresser, et qui est qu'elles engloutissent des capitaux dont presque rien ne revient à la main-d'œuvre de la métropole, n'est pas elle-même sûre de résister aux faits. Il n'est pas sûr que le développement durable de la navigation que la politique coloniale allemande a suscité n'ait pas relevé tout le commerce allemand et, avec lui, la classe ouvrière. Le trop-plein de richesses produites,

que dans la société actuelle les classes beso-
gneuses, faute d'argent, ne consomment point,
mieux vaut sans doute encore le déverser à
bas prix dans l'Extrême-Orient, et l'échanger
contre des denrées coloniales, que de le laisser
sur le marché européen préparer des crises
commerciales. Certainement aussi il y a des
capitaux qui sont jetés au désert, sans plus :
mais dans une génération à coup sûr la
brousse africaine aura reculé devant les plan-
tations, devant les établissements d'élevage,
devant la métallurgie européenne. Il appar-
tiendra à la classe ouvrière allemande d'exi-
ger alors que le bénéfice des exploitations,
pour lesquelles l'Allemagne aura consenti des
sacrifices en hommes et en argent, ne soit pas
tout entier accaparé par des particuliers.

III

LES NATIONALITÉS REBELLES :

LES POLONAIS

LES DANOIS, LES ALSACIENS-LORRAINS

Pour ces races humbles, les noirs de l'Afrique australe, les Arabes de l'Afrique du Nord et de l'Est, les Malais du Pacifique, nul peuple européen ne s'est jamais posé la question du droit qu'il a de les conquérir. Les partis révolutionnaires seuls, qui ont aimé à décrire la civilisation ingénue même des Hottentots, ont refusé de considérer comme naturelle l'exploitation par le blanc des races colorées et, par cela même, inférieures. Plus logiques que les Français, qui revendiquent les droits des nationalités en Europe pour les méconnaître d'autant mieux en Afrique et en Asie, les Allemands ont installé en Europe

même la notion de la supériorité des races. Pour que le *Deutschthum* fût protégé, ils ne se sont pas fait scrupule d'étendre les marches de l'Empire à des régions slaves, danoises, françaises, de langue et de cœur. Avant de songer à coloniser au loin, ils ont créé sur leurs propres frontières des colonies de peuplement, où, vainqueurs, ils pullulent. Ils submergent les villes alsaciennes, expulsent les Danois du Schleswig, fondent des villages allemands au cœur de la terre polonaise. Partout ils ligottent la résistance de la population indigène. Comment Bismarck concevait-il que dussent être disciplinés, au profit de l'invasion germanique, les peuples des terres conquises ?

*
* *

La plus anciennement conquise de ces nationalités en révolte est la Pologne. A vrai dire, elle ne s'est jamais soulevée sous Bismarck, même lors du grand mouvement de 1863 : les cordons de uhlands à la frontière et les bataillons amoncelés dans les villages avaient paré au danger de contagion révolutionnaire. Mais une propagande latente che-

minait. Elle saisit l'occasion de manifestes publics à deux reprises. En 1867, quand se réunit le Reichstag constituant, Kantak, au nom du groupe polonais, protesta que la Pologne n'avait pas à figurer dans la Confédération de l'Allemagne du Nord¹. Zoltowski, en 1871, renouvela cette protestation, quand il s'agit de délimiter le territoire de l'Empire². L'un et l'autre étayaient leurs dires d'un article du traité de Vienne où était stipulée la restauration d'une Pologne autonome et gouvernée constitutionnellement. Mais ils se trompaient en ce que cet article n'entendait créer qu'une autonomie à la Pologne russe et il n'était obligatoire que pour le tsar, lequel, après un essai passager sous le grand-duc Constantin, faillit à son engagement.

Il nous faut dire la vérité sur cette question polonaise. Certes, l'infamie des répressions russes depuis 1832 est grande. En dépit des statues qui, officiellement, s'élèvent pour lui, le soldat brutal qui étouffa dans le sang la dernière des révoltes restera, dans l'histoire, Mouravief *le Pendeur*. Mais la sympathie contagieuse qui, depuis 1830, a couru

1. Au Reichstag, 18 mars 1867.

2. *Ibid.*, 1^{er} avril 1871.

l'Europe et y a failli allumer des guerres ne s'explique pas : on ne peut aimer la cause de la Pologne. Bismarck aida les bourreaux russes par cette convention de 1863 où le colonel d'Alvensleben apporta le concours de la cavalerie prussienne à la besogne de répression¹. Cela est et demeure une complicité sanglante. Mais l'appréciation du caractère national polonais chez Bismarck fut exacte.

Il a eu raison de dire qu'il n'y a pas d'histoire plus remplie de carnages que celle de cette cynique aristocratie polonaise, sur la chute de laquelle ont pleuré tous les démocrates d'Europe. Il n'y a pas eu de félonie pire que celle par où les Polonais s'étaient établis, depuis le xv^e siècle, dans la Prusse occidentale, aux pays ruthènes de la Galicie et dans la Russie blanche, partout saignant les villes, incendiant par milliers les villages, réduisant en désert pour des siècles ces contrées de l'embouchure de la Vistule qui avaient compté parmi les plus peuplées et les plus riches du moyen âge finissant. Les colonies militaires de massacreurs s'installèrent

1. Bismarck, *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 392.

sur ces ruines ; et les enclaves ethnographiques elles-mêmes en Prusse et en Galicie, qui servent les prétentions polonaises d'aujourd'hui, ne sont que le résidu et la preuve de crimes séculaires.

Plus que ces considérations de sentiment sur le passé, la statistique contemporaine orientait la politique bismarckienne. Les vingt-quatre millions d'hommes qui remplissent le territoire vaste de l'ancienne république polonaise, il s'en faut qu'ils soient tous Polonais. Bismarck fit des dénombremens exacts. Dans la Russie de l'Ouest, au milieu de dix millions de Russes blancs, de Lithuaniens, de Lettes, d'Allemands et de Juifs, c'est un million quatre cent mille Polonais à peine qu'on trouvait. En Galicie ils sont deux millions en face de deux autres millions de Ruthènes ; en Prusse il sont trois cent cinquante mille. Le gros se masse dans l'ancien royaume de Pologne, avec trois millions quatre cent mille âmes, en Posnanie, où il y en a huit cent mille. L'addition ne donne, malgré tout, que six millions et demi de Polonais qui prétendent gouverner vingt-quatre millions d'hommes. L'impossibilité éclate si l'on met en présence ces chiffres.

Il y en a une autre dans l'ambition polonaise, et ce fut surtout ce qui dicta la conduite de Bismarck. Cette ambition se masque. La Pologne définie au Congrès de Vienne avec Varsovie et Lemberg, voilà le programme avoué. Le dessein véritable, c'est la grande république aristocratique, qui irait de la Mer Noire à la Baltique. Danzig, l'entrepôt maritime principal de la Prusse, lui serait plus indispensable encore que Posen. Nulle restauration de la nation polonaise, si cette ambition n'était pas satisfaite, n'apaiserait les troubles ; elle installerait seulement aux marches orientales de l'Empire allemand un ennemi prêt à toute coalition¹. Il y avait en conflit l'intérêt de deux millions de Polonais opprimés et de quarante-huit millions d'Allemands, qui avaient besoin de leur port sur la Baltique et de la sécurité de leur frontière. L'injustice d'opprimer la Pologne, pour Bismarck, était au crime de trahir l'Allemagne dans la proportion de deux à quarante-huit.

Mais comment agir ? En adaptant les mo-

1. Au Landtag (Chambre des seigneurs), 19 nov. 1863 ; — au Reichstag, 18 mars 1867 ; — aux Allemands de Posen, 16 sept. 1894 ; — aux Allemands de la Prusse occidentale, 23 sept. 1894 ; — aux Allemands d'Odessa, 10 août 1895.

des d'action à la propagande elle-même qui agitait la Pologne. Son sûr instinct de hobereau avertit Bismarck. Il ne se laissa pas prendre aux illusions que se firent les démocraties européennes. Le mouvement polonais fut dirigé toujours par des féodaux qui armèrent contre les conquérants prussiens leurs domestiques et leurs journaliers agricoles¹. La petite bourgeoisie n'existe pas en Pologne. Le paysan libre s'est toujours, avec la dernière énergie, opposé à la restauration de l'Ancien Régime polonais. Il a fallu, en 1848, quand la rébellion gagna la Posnanie, opposer aux bandes insurgées d'autres régiments que les régiments polonais, qui, composés de paysans, combattaient avec trop d'acharnement ces *Komorniks* pouilleux et salariés par les hobereaux². Avec quelque raison Bismarck put soutenir que les députés protestataires de la Pologne ne représentèrent pas l'opinion polonaise. Pour le paysan polonais non domestiqué, l'annexion à la Prusse a signifié vraiment une émancipation et un gain matériel.

D'où vient pourtant que ces paysans, hos-

1. Au Landtag (Chambre des députés), 15 fév. 1863.

2. Au Reichstag, 18 mars 1867; — aux Allemands de Posen, 16 sept. 1894.

tiles à l'aristocratie et réconciliés avec le régime prussien, élisent des aristocrates protestataires? L'intervention de l'Église ici se découvre. Elle est vieille. La révolte nationale n'est qu'une forme trompeuse qui recouvre une rébellion religieuse. Longtemps avant le *Kulturkampf*, qui a exaspéré cette querelle polonaise, elle couvait. Les curés visitaient les chaumières, gagnant les femmes, semant les légendes, prêchant du haut des chaires : « Si vous n'élisez pas des Polonais, on nous défendra de parler polonais, de prier en polonais. On nous prendra la foi catholique¹ ». Ce ne sont pas les Polonais seulement, mais les Prussiens catholiques qui se laissent prendre à ces fables, et, par angoisse religieuse, ils votent pour l'ennemi national.

A Berlin, dans la haute bureaucratie, le mouvement avait des complices. Vers 1870, le directeur catholique au ministère des cultes, Krätzig, inféodé aux Raziwill, autorisa le catéchisme polonais dans les écoles primaires, même des régions où les Polonais étaient en minorité. La Haute-Silésie, dès lors, connut une question polonaise; la Prusse orientale

1. Au Reichstag, 18 mars 1867.

fut contaminée¹. Par douzaines, les villages séculairement allemands furent polonisés. C'est contre ces tentatives que Bismarck dirigea les lois de la politique scolaire inaugurée au *Kulturkampf*. Son principe fut que tout sujet allemand, quelle que fût sa langue maternelle, devait, en outre, savoir l'allemand, et il usa de contrainte pour l'apprendre aux enfants polonais. Et cette question de droit n'est pas douteuse, s'il s'agit de sujets qui, avant tout, consentent à appartenir à l'empire allemand. La langue polonaise, par surcroît, où le clergé cherche à enkyster les intelligences, parce qu'elle est peu répandue, imparfaite et impropre aux échanges internationaux, et que, mettant ainsi les esprits à l'abri des idées, elle les abrite contre l'incrédulité, n'est pas de celles dont il faille souhaiter la conservation factice, si, comme tout le fait prévoir, elle tend spontanément à disparaître.

Avec astuce pourtant le clergé résista. Il prêcha en polonais devant des majorités allemandes; refusa d'écouter la confession autrement qu'en polonais². Bismarck frappa les prê-

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 151.

2. *Hamburger Nachrichten*, 24 janv. 1891.

tres en vertu des lois de mai. En masse, il fit émigrer les instituteurs polonais vers le Rhin, et fit affluer en Pologne des instituteurs de langue allemande. Puis, pour rompre la résistance de l'aristocratie, obérée et peu sûre, une loi permit le rachat par l'État des biens hypothéqués : et sur ces domaines d'État des villages allemands s'élevèrent par une « colonisation intérieure » vivace et qui submergera par sa seule prolificité la race indigène.



S'il faut regarder avec indifférence la destinée de cette Pologne tant pleurée de ceux qui l'ignorent, le Schleswig-Holstein a lieu davantage de nous émouvoir. Non pas que toutes les prétentions danoises soient légitimes. Selon le droit légitime, certes, il y eut rapt. Mais quoique séparés de l'Allemagne depuis les Hohenstauffen, les Holstes, dès 1848, semblent avoir été borussophiles en majorité. Le scandale, ce sont ces 150000 Danois du Schleswig, fidèles à leur foi nationale, qu'on fit Prussiens malgré eux.

Bismarck a dit souvent qu'il n'a pas voulu

cette annexion¹. Il tenait au canal des deux mers, projeté ; au port de Kiel. Les militaires, pour étendre le « glacis » de la forteresse maritime, exigèrent le Schleswig. Mais l'improbité qui demeure imputable à Bismarck directement, c'est que l'article 5, que l'intervention de Napoléon III avait fait insérer au traité de Prague, et qui fut le prix de la neutralité française en 1866, il omit douze ans de l'appliquer, et finit par le biffer. Cet article stipulait que l'annexion du Schleswig ne serait définitive qu'après consultation des habitants. Une convention austro-allemande, en février 1879, raya cet article, sans que ni la France ni les Schleswigeois osassent élever la voix. Parce qu'une armée prussienne et une armée autrichienne avaient envahi les duchés danois en 1864, il était entendu que la Prusse et l'Autriche étaient seules qualifiées pour disposer des duchés malgré eux. On vit cette parodie juridique que par un accord de deux monarques, étrangers de tout temps à la population intéressée, le sort de cette population, d'ailleurs rebelle, fut censé réglé selon le droit.

1. Allocution à une députation du Schleswig-Holstein, 1^{er} avril 1893.

Voilà pourquoi cette question du Schleswig, dût le Danemark ne jamais la soulever, demeurera ouverte éternellement. Il n'y a pas une nation au monde, en dépit de tous les traités austro-allemands, qui puisse la dire résolue ou ratifier explicitement la solution intervenue. Et pour les mêmes raisons, en dépit des illusions que propage en Allemagne une presse servile, la question d'Alsace-Lorraine, même sans aucune revendication de la France, est éternelle.

*
* *

Il est très sûr que Bismarck a fait d'abord la puissance allemande en Alsace-Lorraine aussi douce qu'il l'a pu. On ne peut le rendre responsable de cette populace prodigieuse et ridicule qui, à la suite des régiments allemands, envahit les pays conquis. Les plus médiocres fonctionnaires aussi, ceux dont avaient hâte de se débarrasser les services de la métropole, furent déversés sur l'Alsace-Lorraine. Du fond de la Poméranie accoururent tous ceux que leur impéritie ou leurs tares désignaient pour l'éloignement : ils étaient bons pour l'Alsace-Lorraine. Mais comment

Bismarck put-il prévoir cet état de choses? Il ne put contrôler que l'administration supérieure, qu'il eut entre les mains, et pour laquelle il choisit des fonctionnaires d'élite.

L'Alsace-Lorraine doit à Bismarck de n'avoir pas été répartie entre la Bavière, le Wurtemberg et le pays de Bade, et de n'être pas devenue prussienne. Il atténua pour les annexés l'humiliation de la défaite, en imposant qu'ils fussent qualifiés *Allemands*, d'un nom qui est grand dans l'histoire, et non pas *Prussiens*, d'un nom détesté¹. Sa dictature, pour oppressive qu'elle se montrât quand elle déléguait ses pouvoirs à des subalternes tatillons qui finirent par s'aliéner les Allemands immigrés eux-mêmes, fut une protection pourtant contre les fantaisies législatives d'un Reichstag qui ne put jamais distinguer l'Alsace-Lorraine d'une colonie africaine. Bismarck ménagea la transition, bourru de formes, respectueux en fait de tous les intérêts qui ne contrecarraient pas ceux de l'Empire.

Pourquoi pourtant aucun homme n'est-il plus exécré en Alsace que Bismarck? — Pour le mépris brutal qu'il eut des sentiments in-

1. Au Reichstag, 25 mai 1871.

digènes et qu'il afficha jusqu'aux derniers jours :

Nous n'avons pas conquis l'Alsace-Lorraine parce que ses habitants nous aimaient et qu'ils avaient une pensée allemande. *Ceci nous était indifférent*. Cette annexion a été pour nous une nécessité géographique. *Il est tout à fait indiscret* qu'on nous demande de nous préoccuper si les Alsaciens aiment ou n'aiment pas être des Allemands ¹.

Là-dessus il fut intraitable. Il eut la fourberie de proposer, en 1872, ce semblant d'*option* qui mit la population en demeure d'émigrer en masse dans le délai d'un mois ou d'être déclarée allemande, si elle n'émigrerait pas. Il donna le choix entre la ruine, la famine, l'abandon du champ et de l'atelier, et l'acceptation du régime allemand. Il tortura les consciences, s'amusant, en 1873, quand eut lieu l'élection des conseils généraux, à exiger le serment de fidélité, qui ne put être qu'un mensonge. Puis quand, sur quatre-vingt-quatorze conseillers élus, quarante-six refusèrent le serment, il empêcha les conseils rebelles de diriger. Déjà il commença le régime qui démoralisa le pays en poussant aux honneurs les habiles et les aigrefins, et qui écar-

1. A une délégation de Cologne, 24 avril 1895.

tait les citoyens pacifiques, mais attachés à leurs souvenirs. Plus que de tout le reste, la population lui en voulut de cette sélection de « notables » renégats par où il tenta de réduire l'opposition protestataire.

On ne peut dire que « cette revendication de leurs droits, qui restait ouverte à tous et à chacun » et qui fut l'œuvre du parti protestataire, ait toujours été bien conduite. Ce furent d'inutiles provocations, et qui amenèrent des rigueurs graves, que cette déclaration du maire Lauth, en 1873, et de ses adjoints, qui reçurent le président de Mœller, en déclarant qu'ils attendaient « le retour proche de l'armée française ». Mais les fautes capitales furent commises à ces élections pour le Reichstag, où l'Alsace-Lorraine fut admise à envoyer ses premiers députés en 1874. On choisit, sur quinze députés, cinq curés et deux évêques : et cette faute livra les pays annexés à la politique romaine. Ces prêtres furent faibles d'esprit ; ils inventèrent de frapper le Reichstag par une entrée théâtrale, et leur défilé costumé avec le surplis et l'étole, les évêques en tête, mitrés, fut accueilli par des rires. Mais ayant ridiculisé leur cause, en outre, ils la trahirent. Édouard Teutsch avait dit, dans un

discours enflammé, le droit de l'Alsace-Lorraine « de n'être pas incorporée à l'Empire allemand sans son consentement ». A peine eut-il achevé de parler que Raess, évêque député de Strasbourg, monta à la tribune pour déclarer, à la stupeur du monde, que les Alsaciens-Lorrains *de sa confession* n'avaient, en aucune façon, entendu mettre en question le traité de Francfort¹. La scission se fit, par laquelle une fraction des députés alsaciens-lorrains, au lieu de former un groupe compact et uni pour une protestation unique et véhémence, alla siéger sur les bancs du centre catholique dont il prit le mot d'ordre romain. Ce groupe imita la tactique polonaise. Remarquable par son opposition à toutes les mesures libérales, hostile à l'école obligatoire, non parce qu'elle était allemande, mais parce qu'elle était laïque, outré de l'abolition des écoles congréganistes, il attira sur l'Alsace-Lorraine, avec le mépris de l'opinion européenne éclairée, toute la haine bismarckienne que mérita son attitude dans le *Kulturkampf*. Puis, avec un rigorisme idéaliste, mais maladroit, les protestataires de la menée Teutsch, une fois qu'ils eurent déposé

1. Édouard Teutsch. *Notes pour servir à l'histoire des premières années de l'annexion de l'Alsace-Lorraine*. 1893.

leur manifeste, s'abstinrent de siéger. La cause de l'Alsace-Lorraine ne fut, durant trois ans, représentée au Reichstag que par des ultramontains qui la trahirent ou par des protestataires absents.

Ainsi dut naître le *parti autonomiste*, qui groupa les hommes d'affaires sceptiques et attachés aux intérêts matériels. C'est pour l'organiser que Bismarck créa en 1874 cette *Délégation d'Alsace-Lorraine*, à qui il donna le droit de proposer au gouvernement central des lois de portée locale que le Reichstag n'eut pas à débattre. On vécut, les intérêts immédiats exigeant qu'on négligeât la politique de principes, dans une hypocrisie contrainte. La Basse-Alsace, matée, et où affluaient les Allemands d'outre-Rhin, laissa passer quatre autonomistes aux élections de 1877. Aussi l'empereur Guillaume osa-t-il, cette année-là, se montrer à Strasbourg et à Metz.

Les fêtes d'alors sont restées présentes à tous par leur prodigalité folle et par la pression qu'on exerça sur les populations pour les contraindre à manifester. Une à une les policiers visitèrent les maisons, vérifiant si l'on pavoi-serait. Les contraventions plurent sur les rebelles ; et les indigènes se refusant à arborer

les couleurs allemandes, on inventa un drapeau alsacien-lorrain, blanc et rouge, pour leur enlever le dernier prétexte. On vit de prodigieuses mascarades de paysans et de paysannes, qui, terrorisés par leurs maires, vinrent défiler en des costumes germaniques tombés en désuétude depuis un siècle. Les *Kriegervereine* d'outre-Rhin et les voyous allemands à gages, qu'on fit venir par équipes innombrables pour former une haie vociférante, masquèrent par leurs acclamations le silence des gens du pays. Le second Empire français n'a rien connu qui atteigne au mensonge de ces parades ; et jamais population n'a été plus méprisante pour son gouvernement que cette population alsacienne-lorraine, timide et trop docile, mais probe, quand on sollicita d'elle ces manifestations propres seulement à assurer de l'avancement aux fonctionnaires. Bismarck du moins ne fut pas dupe, et seul de tous les hauts dignitaires de l'Empire, il ne mit jamais les pieds en Alsace-Lorraine.

Le succès de ces fêtes de commande est cependant ce qui rendit possible le changement de régime qui date de 1879. Bismarck accorda l'*autonomie*. On appela *autonomie* le

gouvernement à la fois militaire et civil confié à un *Statthalter* qu'on investissait des pouvoirs dictatoriaux dont le chancelier avait eu jusquelà la garde. Un *Conseil d'État* l'assistait, dont presque tous les membres furent des fonctionnaires allemands, et où, même en droit, ne purent siéger que six Alsaciens-Lorrains au plus. Mais ce régime nouveau fit sensation par le choix qu'on fit du gouverneur.

Les députés autonomistes avaient demandé le Kronprinz. La régence, que nécessita l'attentat de Nobiling, empêcha ce plan. On nomma le vainqueur de Bourbaki et de Faidherbe, le diplomate délicat et fort qui avait mené à bonne fin l'occupation des départements français de 1871 à 1873, le feld-maréchal Edwin de Manteuffel; et ce sembla un choix habile. Il fut habile surtout de la part de Bismarck, qui ne le conseilla pas, mais le laissa faire. Car il se débarrassait finement ainsi d'un rival dangereux et très soutenu par la camarilla; et il avait des chances très fortes de l'user en Alsace-Lorraine.

Manteuffel arriva en Alsace, plein des idées de l'entourage de l'impératrice, avenant, très français de forme, favorable aux catholiques. Ce fut merveille de voir ce général en chef

s'enquérir de popularité auprès des plus humbles, arrêtant dans la rue les vieilles femmes, guettant les enfants à la sortie des écoles¹.

Sa courtoisie délicate tâcha d'amadouer les bourgeois. Dans les salons du quai Lezay-Marnésia, en dépit du corps des officiers que ces attentions blessaient, on n'entendit plus que le français. Quelques séminaires catholiques furent rouverts. La rudesse des fonctionnaires subalternes fut frappée ; un ministre même, trop peu souple, le secrétaire d'État Herzog, dut démissionner. On obtint en effet ainsi la neutralité hypocrite et calculatrice de la bourgeoisie riche. La masse frondeuse des villes demeura intraitable, et de jour en jour déguisa moins son hostilité. Et comme les fonctionnaires prussiens punis finirent par se joindre aux mécontents qu'on les empêchait de molester à leur guise, on eut en 1881 des élections qui, avec l'appoint des Allemands immigrés eux-mêmes, furent unanimement protestataires ou cléricales.

Alors Manteuffel sévit. Il sévit trop tard. Les mesures qu'il prit, égorgeant les journaux indigènes de protestation, arrêtant à

1. W. Fischer. *Manteuffel und seine Verdeutschungs politik in Elsass-Lothringen*, 1885.

la frontière les journaux français, expulsant le député de Metz, Antoine, coupable d'incartades trop vives, ne changèrent rien. Unanimement encore, en 1884, les élections furent anti impériales. Ce fut un bonheur politique pour Manteuffel, déçu et débordé, de mourir en 1885.

Le choix du prince de Hohenlohe, ambassadeur à Paris, est l'œuvre personnelle de Bismarck. C'était un esprit fin et prosaïque, que Hohenlohe. Il n'avait ni l'éloquence chaude et forte ni les dons de séduction par où Manteuffel fut si brillant. Mais il avait une admiration de Bismarck, qui le rendait un instrument docile ; et son activité entraînait dans les détails, quand Manteuffel dirigeait de haut. Il ne réussit pas mieux. A son tour, il froissa ses subordonnés. Manteuffel les brisait, désobéissants. Hohenlohe les offensa, parce que, travaillant trop lui-même, il ne leur donnait plus assez d'occasions d'obéir. Hofmann, ministre d'État, s'en alla pour cette raison.

Et plus que jamais l'agitation intérieure fermenta. C'était le temps des menées boulangistes en France. Les espérances se ravivèrent. En 1887, on crut la guerre proche.

La bourgeoisie alsacienne, comme toutes les bourgeoisies, est un peu couarde. Cette fois, elle joua au jeu de la conspiration. Les plus hardis se vantèrent de médailles de la *Ligue des Patriotes*; firent venir de Paris des collections de manifestes antiprussiens. Hohenlohe, froissé dans son amour-propre, feignit de voir un complot contre la sécurité de l'État dans ces jeux de société. Dans le peuple, comme toujours, l'initiative fut plus vigoureuse. Il fallut traquer l'espionnage français jusque dans les bureaux de la préfecture. On terrorisa la population par un énorme procès de trahison. On amoncela sur les pauvres diables les années de réclusion, et sur les « notables » les années de forteresse. Les mois de prison ne se comptèrent plus pour les *Marseillaises* chantées, à volets clos, aux veillées, tandis que les policiers étaient aux aguets. Les élections de janvier 1887, en dépit d'une proclamation comminatoire de Hohenlohe, n'en furent pas meilleures; et il fallut l'élection partielle de juillet, et la mort de Kablé, pour que la majorité allemande de Strasbourg fit passer l'autonomiste Pétri.

Depuis lors, la politique bismarckienne se montra plus dure. Non qu'elle soit jamais

allée jusqu'aux mesures que préconisèrent, à Berlin, quelques politiciens brutaux tels que Bœtticher. La Délégation d'Alsace-Lorraine, un instant menacée, demeura. Mais on enleva aux conseils municipaux le droit de désigner, par élection, leurs maires. On sévit contre les vestiges des coutumes françaises. La population, qui trafiquait en usant des dénominations décimales françaises, dut compter par marks et par pfennigs. On refoula hors de la frontière les monnaies d'argent françaises. On interdit les affiches et les enseignes en français. Puis, pour empêcher l'infiltration de l'influence française, Bismarck éleva ce qu'il appela sa « muraille de Chine » ; et nul ne put entrer de France en Alsace-Lorraine sans passeport.

Infiniment plus que tous les bourgeois français qu'une villégiature annuelle ramenait aux vallées vosgiennes, cette mesure bismarckienne agita le pays. Car la France, qu'elle visait, en souffrit médiocrement. Mais, pour les localités alsaciennes de l'extrême frontière, elle fut un désastre. Les relations commerciales dans les deux provinces en furent entravées. Des gens timides ou préoccupés d'affaires, et pour cela même inoffensifs, devinrent fous furieux

à présent qu'on les lésait dans leurs intérêts. Sans doute, Bismarck a dit depuis : « Voilà des effets qui n'ont pas été voulus par moi et qui ne sont pas entrés dans l'intention du gouvernement... *Mais on ne fait pas une omelette sans casser des œufs*¹. » Il restait que sa politique de rudesse avait été aussi imprévoyante que la mansuétude de Manteuffel. Et ces intérêts, qu'il fallait sacrifier à une cause politique supérieure, les Alsaciens trouvaient mauvais que ce fussent précisément les leurs. A leurs protestations, éternellement la même réponse était faite : « Nous ne vous avons pas conquis pour que vous nous aimiez. »

On peut admettre que la France n'ait que des droits médiocres sur l'Alsace-Lorraine, après qu'elle l'a vendue pour avoir la paix. Mais ceux qui ont des droits imprescriptibles, qui n'ont jamais été consultés, ce sont les Alsaciens-Lorrains eux-mêmes. Il faut réitérer qu'à cette revendication de leurs droits, quand elle entrait en conflit avec un intérêt de l'Empire, même minime, Bismarck n'a jamais su opposer que les menaces de la force. Ces

1. A une députation allemande de Strasbourg, 21 déc. 1890.

menaces permanentes ont démoralisé l'une des populations les plus probes et les plus simples qu'il y ait eu au monde. Elles l'ont rendue hypocrite, sceptique et cauteleuse. Elles l'ont refoulée dans le cléricalisme ou dans le souci abrutissant et exclusif des intérêts matériels. Mais, pour avoir brisé le ressort intérieur des âmes, elles n'ont pas pu faire avec des âmes alsaciennes des âmes allemandes. Plus que toutes les persécutions contre les libéraux, contre les socialistes, contre les Polonais, c'est ce crime ethnique, la démoralisation de tout un peuple, qui chargera lourdement la mémoire de Bismarck.

IV

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE BISMARCK ENTRE 1880 ET 1890

Trop souvent et partout, au dehors et au dedans, Bismarck usa de cet argument de la force durant ces deux législatures agitées de 1881 à 1889, où les progressistes, les catholiques et les socialistes firent la majorité au Reichstag. Il prit la manie de régenter les nations. Il consumma ainsi lui-même l'événement qu'il avait voulu conjurer toute sa vie : l'alliance franco-russe. Sa prévision fut ici trop méfiante, trop prodigue de mesures d'armements qui, à la fin, nous poussèrent à l'entente avec le tsar.

Bismarck a-t-il cru aux plans belliqueux de Gambetta? Il se peut. Si cela est, il faut

regretter que Gambetta ne lui ait pas demandé, quand il passa à Varzin en 1880, l'entretien qu'il projetait avec lui. Il l'eût rassuré par ses plans utopiques. On les connaît mal. Ils sont restés dissimulés sous la magnificence des formules, au discours de Cherbourg, le 8 août 1880. « *Sans aventure ni précipitation* », il s'agissait de « ressaisir les provinces violemment arrachées. » Mais Gambetta laissait entendre que cette « justice immanente », qui sourdrait des choses, ne serait pas elle-même une justice de sang. Elle ferait une France redoutée, qui serait sage et forte ; et il faudrait bien écouter cette France, sans même qu'elle frappât, puisqu'elle serait la sagesse et la force. « L'intégrité française rétablie serait alors le gage de la paix européenne. » — L'explication entre Bismarck et Gambetta n'eut pas lieu. On put entendre à contresens les paroles de Cherbourg. D'autant que Skobelev, auquel Gambetta était lié d'amitié, portait à travers l'Europe, en toasts bruyants, ses menaces d'ivrogne panslaviste.

Le mal que firent inconsciemment à la France ces deux hommes est irrémédiable.

A la « justice immanente » de Gambetta, immédiatement l'officieuse *Gazette de l'Alle-*

magne du Nord opposa « la logique de l'histoire » pour laquelle automatiquement se déduisait pour l'Allemagne la nécessité de veiller à l'indépendance de l'Italie et de l'Autriche; pour l'Italie l'utilité de garantir l'intégrité de l'Autriche et de l'Allemagne; et quand les élections italiennes de 1882 eurent anéanti l'*irrédentisme* avec le parti républicain, le roi Humbert courut signer, en 1883, pour sa part le traité qui, déjà, liait les deux monarchies de l'Europe centrale. La Triple Alliance est la conséquence indirecte de la politique gambettiste.

La majorité à la Chambre française elle-même se méprit sur les déclamations de Gambetta, et, par peur d'une « dictature au dedans » qui finirait par « la guerre au dehors », fit tomber pesamment, en 1881, après six semaines de ministère, le tribun humanitaire et emphatique.

Gortchacow, Skobelev, Gambetta moururent. Giers, bureaucrate trop timide pour avoir une idée, ajournait les plans d'alliance avec la France, auxquels Gortchacow avait essayé de gagner le président Grévy. Les affaires bulgares détournèrent l'attention russe. Bismarck, ayant fortifié Küstrin et Posen,

et mis l'armée à l'abri de la critique budgétaire du Reichstag par le *septennat* de 1880, consentit à laisser tranquille l'Europe. On respira de 1883 à 1886. Jules Ferry put même mener à bien avec Bismarck quelques négociations touchant le Congo, où la France n'eut pas le désavantage.

Ce délai expiré, et le septennat touchant à sa fin, la comédie agressive recommença. Moltke, à vrai dire, fut accueilli par des rires en décembre 1886, quand il parla « du malheur d'une invasion » qui serait imminente si le Reichstag n'ajoutait pas 41 000 hommes au contingent allemand. Ce Reichstag paya de sa dissolution son manque de gravité. Alors ce fut en Europe une période d'agitation, dont Bismarck est responsable avant tout autre. Il abusa de la crédulité du public disposé à tout admettre quand Bismarck avait parlé. Nous ne voulons nullement atténuer pour cela la responsabilité française; et le général dont le cheval noir enthousiasma chez nous les camelots, les curés, les dames de l'aristocratie, les politiciens radicaux, quelques ouvriers aussi, fut grotesque. Mais la terreur allemande n'eût pas moins prêté à rire, si elle n'avait pas été simulée. Des images furent distribuées

à profusion dans les campagnes qui montraient les *turcos* envahissant les villages, emmenant les bestiaux, traînant aux cheveux les femmes. Le Reichstag de 1887 fut élu dans ces dispositions.

Quand Bismarck eut ce Reichstag élu dans une docilité patriotique, il le travailla quelques mois. Il fanatisa les fonctionnaires d'Alsace-Lorraine. En foule les incidents de frontière naquirent. Il tâtait l'opinion française; l'imaginait couarde en dépit des fanfaronnades militaristes: sans faire courir à l'Allemagne un risque réel, cette agitation mènerait Bismarck au but vrai, le renouvellement du septennat, avec l'appoint peut-être d'un succès diplomatique. Bismarck se trompa. Un ministre juriste, M. Flourens, dans les affaires Schnæbelé; et un magistrat d'élite, M. Sadoul, à qui par bonheur échut l'enquête dans la violation du territoire de Raon, mirent au jour avec une lucidité calme les supercheres balourdes des policiers allemands. Bismarck en fut pour ses frais d'excuse.

La haine finale où il s'entêta contre nous date de là. Elle s'exaspéra quand il découvrit les socialistes allemands contaminés d'admiration pour le « cheval noir ». Si médiocre

que fût le socialisme boulangiste, un rayonnement démocratique partit de lui. Alors la gallophobie de Bismarck sévit. Parce qu'à Belfort on avait houspillé quelques étudiants insolents de Fribourg, il s'emporta en phrases qui dépeignirent de nouveau les Français comme « une horde de sauvages ». Il créa le passeport vexatoire qui devait protéger l'Alsace contre l'infiltration française; puis, bien entendu, on lui donna ses effectifs militaires augmentés, quand il recommença, en plein Reichstag, à montrer le zèle dont le gouvernement français entretenait le *feu sacré* de la revanche; les « minorités énergiques » qui ont continué de mener la France, en dépit de la résistance des multitudes timorées et des gouvernements prudents; et toujours il revenait à l'antienne : « Si le Reichstag refusait les crédits, on aurait la guerre très sûrement. » « Dès que la France aurait une raison de se croire la plus forte, la guerre serait certaine; dès que les Français se croiront sûrs de vaincre, ils recommenceront la guerre »¹.

1. Au Reichstag, 11 janv. 1887.



Cependant, et non moins dangereusement que les boulangistes en France, les progressistes et les ultramontains s'agitèrent en Allemagne : ils s'engouèrent du Battenberg qui avait fui de Sofia devant les conspirateurs russes. La *Freisinnige Zeitung* se refusait à admettre cette « infraction au droit commise par le despotisme » ; la *Germania* catholique crut le moment venu de barrer aux Russes le chemin de Constantinople, pour le profit de l'Autriche apostolique. Quelle part eut Bismarck dans ces intrigues ? Nulle, très probablement ; et son indignation fut sincère quand il vilipenda à la tribune « ceux qui croyaient qu'il n'était pas besoin d'un Empire allemand si on ne voulait l'exposer pour la Bulgarie¹ ».

Mais la méfiance russe ne le crut pas. Il augmenta l'insécurité, quand, sur son ordre, les titres russes, lors d'un emprunt nouveau, durent évacuer les marchés financiers d'Allemagne, parce qu'il voulut éviter à la petite épargne allemande, et réserver à la France

1. Au Reichstag, 13 janv. 1887.

seule, les fluctuations des valeurs que les banquiers, dans une émission, savent faire naître, et qui font le plus clair de leurs bénéfices. Les Russes amoncelèrent des troupes sur la frontière galicienne.

La guerre eût pu sortir du *casus fœderis*, si l'Autriche se fût avancée vers les Balkans. Elle y sembla disposée, et son assurance paraissait déceler la complicité allemande. Une intrigue diplomatique se noua, dont nous ne savons rien, et qui fut dangereuse. En face, Alexandre III, qui toucha Berlin dans une visite, le 18 novembre 1887, dit à Bismarck qu'il soupçonnait sa duplicité dans les affaires bulgares. Il montra des lettres, des télégrammes. Il y eut une scène entre eux, dont peu de chose a transpiré¹, et qui dut être infiniment curieuse. La colère de Bismarck fut inouïe, discourtoise, oublieuse de l'étiquette. Il argua de faux les pièces qu'on lui soumit; dit qu'on avait osé tromper le tsar; jura d'être pacifique et véridique; le tsar promit la paix. Bismarck alors, avec un respect où se mêlait une intention comminatoire, ajouta que quiconque voulait la paix avec l'Al-

1. Schulthess-Delbrück, *Europäischer Geschichtskalender*, année 1887, pp. 180-184.

Allemagne, devait songer aussi à vivre en paix avec ses alliés.

Le tsar se dit convaincu par Bismarck. Le fut-il vraiment? La circulaire russe aux puissances, sans avoir fait mention des faux commis au préjudice de Bismarck, se borna à donner l'assurance qu'il n'y avait aucun trouble dans les relations russo-allemandes. Mais les feuilles russes soudoyées demeuraient injurieuses; les concentrations de troupes continuèrent sur la frontière galicienne. Alors Bismarck rassembla son énergie pour un dernier effort.

Le projet de loi du 9 décembre 1887 recueillit ce qui demeurerait encore inutilisé de la force allemande. Il demandait à la robustesse germanique un service militaire plus long qu'en aucun pays. Jusqu'à trente-neuf ans, dans la *Landwehr*, jusqu'à quarante-cinq ans, dans le *Landsturm*, les pères de famille devaient prendre les armes. L'Allemagne, si on l'eût attaquée, se fût hérissée de huit millions de baïonnettes.

Ce fut la dernière œuvre importante de Bismarck que cette constitution définitive de la force armée de l'Allemagne; une dernière fois, comme il plaidait pour le projet, les

pensées vieilles lui revinrent : il redit sa philosophie de la force qui ne tient pas seulement au nombre ni au courage, mais à l'énergie intelligente et à l'enthousiasme populaire. En cela aucune nation, à entendre Bismarck, n'égalait l'Allemagne : car aucune n'était aussi profondément cultivée que la nation allemande ; et aucune ne s'enthousiasmait pour des causes plus justes. Mais cet enthousiasme est sûr de vaincre parce qu'il repose sur la foi religieuse, indéradicible aux cœurs allemands, et que la force, étant divine, appartient à ceux qui croient.

Nous autres Allemands, nous craignons Dieu, et nulle autre chose au monde. La crainte de Dieu nous fait aimer et cultiver la paix. Mais quiconque rompra la paix s'apercevra que le patriotisme belliqueux, qui en 1813 fit accourir aux drapeaux toute la population de la Prusse alors petite, faible et épuisée, est aujourd'hui un patrimoine commun de la nation. Celui qui attaquera la patrie allemande la trouvera une sous les armes, et chacun de ses soldats aura au cœur cette foi inébranlable : Dieu est avec nous¹.

La nation a gardé présents ces aphorismes d'une piété belliqueuse. Le bourgeois alle-

1. Au Reichstag, 6 février 1888.

mand aime à les lire, pathétiques, jusque sur les murailles des brasseries, où, le soir, devant les chopes, il disserte sur les destinées de l'État. Mais lui-même, Bismarck, avant qu'il s'en allât, a tenu à se fixer dans le souvenir du peuple avec cette attitude de cuirassier mystique et bourru, et hautainement appuyé sur une latte sonore. Il nous fallait, pour finir, dresser de lui cette silhouette.

V

LA CHUTE

Après cela il décline. Voici les années où il ne gouverne plus que d'apparence. C'est une institution que Bismarck, un souvenir glorieux, ce n'est plus un maître. Déjà en février 1888 un mot d'ordre de M. Miquel circula dans le groupe national-libéral, avertissant de ne pas se donner trop aveuglement à la politique du chancelier « qui rapidement vieillissait ». On ne savait ce qui adviendrait, si Bismarck venait à manquer ; et si le parti s'était trop lié à sa politique. Or le don divinatoire de M. Miquel est infaillible.

L'empereur Guillaume I^{er} s'éteignit. On eut l'impression que quelque chose de la grandeur

allemande s'en allait quand on l'escorta vers Charlottenbourg, sous la bise neigeuse, le 16 mars 1888. Frédéric III, l'empereur libéral, agonisait quand il ceignit la couronne. Un médecin anglais le laissa mourir. Il régna cent jours ; et, si faible, mortellement atteint, il trouva pourtant la force d'ébranler Bismarck en renvoyant Puttkamer, le ministre réactionnaire.

On put croire à la venue d'un gouvernement progressiste. L'opinion, toujours docile, se retourna vite contre Bismarck. Son rôle, inspiré par une pensée clairvoyante pourtant et sûre, eut à subir les interprétations odieuses ; on crut qu'il se plaisait à exaspérer des femmes. Pendant toute la maladie, il avait essayé de convaincre la *Kronprinzessin* de la nécessité de l'opération profonde, qui, faite à temps, eût extirpé le mal. Elle s'obstina à résister. Entre Berlin et San Remo, où les brises méditerranéennes, si douces, déjà ne le ranimèrent plus, des télégrammes s'étaient échangés, pressants chez Bismarck, indignés, chez la *Kronprinzessin*. « *Es muss sein*, écrivait Bismarck. — *Es wird nicht sein* », ripostait-elle, et de son aveugle prévention anglaise elle se fit une attitude belle d'épouse persécutée. Ce

fut pis encore, quand Bismarck interdit à la jeune princesse Victoria le beau brun Alexandre de Battenberg, dont elle s'engouait, sans se soucier du péril diplomatique.

Les cent jours passèrent. L'avènement de Guillaume II ne consolida point Bismarck. Ce fut un rajeunissement de tout. Ce qui restait des compagnons du vieil Empereur s'en alla. Moltke, « incapable de monter à cheval », demanda sa retraite. Des coupes sombres furent pratiquées dans les hauts commandements de l'armée. Guillaume II laisserait-il debout Bismarck ?

Il fut manifeste dès le début que l'Empereur serait « son propre chancelier ». Des bruits coururent : « Il laisserait souffler le vieux six mois. » Bismarck seul ne se douta de rien ; pour la première fois de sa vie, il se paya de compliments. Il s'incrustait au pouvoir ; et, de bonne foi, se croyait indispensable au salut de l'Empire.

Inaperçu de lui seul, son discrédit éclatait. Des courants profonds faisaient dévier de sa « route » ancienne sa diplomatie. Il avait obtenu du tsar en 1884 un traité de neutralité réciproque valable six ans, pour le cas d'une attaque de l'Allemagne par la France, d'une

attaque de la Russie par l'Autriche. Mais le tsar doutait si l'Allemagne l'observerait, dans un conflit austro-russe. Il le dit avec sa franchise coutumière, dans cet entretien du 12 octobre 1889 où Bismarck le vit pour la dernière fois, et où se posa la question de paix ou de guerre. « Oui, je vous crois, finit par dire Alexandre III. Je mets ma confiance en vous. Mais êtes-vous sûr de rester en fonctions? » Question qui prit Bismarck à l'improviste; car il avoua depuis avoir répondu : « Oui, certes, sire, j'en suis très sûr. Je resterai ministre toute ma vie¹. » Mais le tsar savait les changements à venir. Il attribuait un crédit plus grand que celui de Bismarck lui-même à ces officiers d'état-major qui, sous les ordres du général de Waldersee, inséraient à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* des articles belliqueux.

Guillaume II avait en lui-même la confiance robuste des officiers prussiens d'après 1871. Ce fut lui qui choisit les hommes dirigeants et non plus Bismarck. Mais, très autoritaire, Guillaume II voulut séduire aussi. Il apparut, cet Empereur qu'on avait cru

1. Interview avec Bismarck parue dans la *Wiener neu freie Presse*, le 24 juin 1892.

inféodé aux hobereaux, les mains pleines de réformes libérales. Pour une retouche à la loi sur les communes, au lieu de Puttkamer, désigné par Bismarck, c'est M. de Herrfurth qu'il appela au ministère de l'Intérieur : choix agréable aux progressistes. Ces lois de protection ouvrière, que Bismarck avait redoutées, furent annoncées par des rescrits, dont, après huit ans, le retentissement n'est pas évanoui. « Je vois venir le temps, dit Bismarck, où on posera sur l'épaule de chaque ouvrier un ange gardien pour lui demander par intervalles s'il ne travaille pas trop. » Les rescrits parurent sans la signature de Bismarck. Et ce détail de forme à lui seul décelait les conflits d'attributions graves qui couvaient. Il faut bien se les expliquer.

La constitution allemande est vague sur les droits du chancelier. Mais Bismarck s'est toujours attribué un droit de *veto* dans la politique de l'Empire, contre toute mesure proposée par les offices impériaux¹ et qu'il désapprouverait. Voici que l'initiative législative ne partait plus des offices impériaux. L'Empereur lui-même s'en emparait par des rescrits, pour

1. Au Landtag, 25 janv. 1873.

lesquels il se dispensait du paraphe du chancelier. Le danger apparaissait de la doctrine qui veut que le souverain règne et ne gouverne pas.

Les offices impériaux sont des sections des ministères prussiens chargés des affaires de l'Empire. Ce fut en disciplinant ses ministres que Bismarck essaya de ressaisir son autorité déclinante. Sans le consulter, ils avaient eu coutume jusque-là de conférer directement avec le roi. Coutume à laquelle tenait surtout le vieil empereur Guillaume I^{er}, et il eût fait beau voir que quelqu'un empêchât Roon de demander à Guillaume I^{er} un entretien immédiat. L'inconvénient de cette pratique était médiocre aussi, dans ces ministères des années de luttes et de triomphe, homogènes, unis par une pensée fraternelle d'action vigoureuse et concertée. Mais le morcellement était certain, à présent que la pensée bismarckienne était traversée de volontés adverses. En Prusse, le président du Conseil n'a pas de responsabilité supérieure à celle de tout autre ministre. Bismarck exhuma une vieille ordonnance du 8 septembre 1852 qui précisait la seule prérogative attachée au titre présidentiel, et faisait du ministre président l'intermédiaire nécessaire et l'unique messenger des ministres auprès

du roi. Par une étrange aberration, il en venait, le réaliste d'autrefois, à vouloir puiser sa force dans une procédure de préséance.

Guillaume II voulut rapporter l'ordonnance. Bismarck s'y opposa : la querelle vint de là. D'emblée il fut certain que Bismarck se retirerait du ministère prussien. Mais de la chancellerie ? Voilà ce qu'il n'eût jamais prévu. Des taquineries impériales envenimèrent le conflit. Bismarck avait prétendu interdire aux ministres de conférer avec l'Empereur. Guillaume II ajouta cette prétention nouvelle, que Bismarck n'eût pas à négocier avec les chefs de parti sans le consentement royal. Le 12 mars 1890, parce que Windthorst avait demandé audience chez Bismarck pour échanger des idées sur l'attitude des catholiques au nouveau Reichstag¹, tout éclata.

Si l'on peut s'en fier aux journaux du temps, le dénouement a dû être à peu près le suivant. Le 15 mars au matin, l'Empereur, botté, se présenta au palais du Reichskanzler ; fit lever Bismarck ; lui demanda ce que signifiaient les entretiens avec Windthorst ; se dit en droit d'être prévenu à temps des négocia-

1. *Hamburger Nachrichten*, 25 novembre 1891.

tions d'un ministre avec le chef d'un parti politique. Bismarck répondit qu'il ne soumettrait à aucun contrôle son droit de recevoir des députés. « Pas même si je vous interdis de les recevoir, moi, votre souverain ? — Les ordres de mon souverain expirent au seuil du salon de ma femme. »

Le 17, le chef du cabinet militaire, général de Hahnke, vint dire que l'Empereur attendait la lettre de démission du prince. Bismarck refusa de l'écrire, alléguant que l'Empereur pouvait le renvoyer. Le même jour, M. de Lucanus, chef du cabinet civil, réitéra l'ordre, avec la promesse du duché de Lauenbourg accompagné d'une dotation. Bismarck dit qu'il n'acceptait pas de pourboires, mais qu'il se devait à lui-même et à l'histoire de dégager dans un écrit développé sa responsabilité engagée par une décision qu'on lui imposait.

Il écrivit, le 18 mars 1890, la longue lettre d'adieux qui nous est à présent connue¹. La pensée ne nous en apprend rien que les discours ne nous eussent déjà dit. Mais elle attriste, par quelques arguties qui décèlent la

1. Moritz Busch, *Bismarck und sein Werk*. 1898, p. 110-116.

faiblesse de celui qu'on aurait voulu voir donner jusqu'au bout une leçon d'énergie clairvoyante. En traits larges la lettre résumait l'histoire constitutionnelle de Prusse depuis 1840; disait le danger de l'absolutisme; l'odieuse des camarillas passées; le faible pouvoir du ministre-président en Prusse et les raisons de s'en tenir à l'ordonnance de 1852. Puis Bismarck s'interrogeait; pouvait-il laisser diminuer sa prérogative de ministre-président et continuer d'être chancelier? Il ne le croyait point; répéta ce qu'il avait dit un jour au Landtag en 1873¹: que, l'Empereur étant roi de Prusse, il ne se pouvait qu'il désignât comme chancelier un homme qui n'eût pas aussi au ministère prussien sa confiance la plus large. Il était impossible que le roi et le ministère prussien prissent position contre le chancelier de l'Empire. Donc il fallait que le chancelier fût le ministre-président de Prusse, et que son pouvoir, garant de son crédit au dehors, restât intact. Ce n'est pas une démission qu'il envoyait. Il colorait de raisonnement politique un intérêt personnel dont, sénilement, il

1. Au Landtag, 25 janvier 1873.

ne se détachait plus. Comment put-il espérer qu'une vieille ordonnance, tombée en désuétude, et qu'il exhumait contre l'Empereur, parerait au discrédit croissant ? Et de dire inacceptable pour le chancelier le partage des pouvoirs avec un ministre-président autre que lui-même, n'était-ce pas un oubli de sa propre pratique ? Car ce partage, il l'avait consenti en 1873, quand il céda à Roon la présidence du Conseil. Manifestement, ce qui changeait les situations et faisait maintenant les impossibilités constitutionnelles, c'était le changement des personnes.

L'habitude du pouvoir avait affaibli en lui la loyauté monarchiste. Il ne s'apercevait pas que, la « confiance » étant détruite entre l'Empereur et lui, il devenait factieux s'il essayait de se maintenir au pouvoir. Il était inconstitutionnel qu'il arguât, contre le roi, du salut public. Cette Constitution même qu'il avait tant de fois opposée à la Chambre des députés, quand il se vantait que les ministres fussent dépendants du roi seul, à présent le brisait.

VI

LA RETRAITE (1890-98)

Sa chute fut lourde. Elle fut indigne presque d'un tel homme et d'une telle carrière. Berlin même, qui, en février encore, avait voté contre lui par les deux tiers de ses suffrages, en oublia sa haine ce jour-là; se recueillit pour des ovations suprêmes. Il y avait une mélancolie dans la chute du colosse. Quand il passa dans la foule, le 20 mars 1890, pour prendre congé de l'Empereur, sur ce trajet du palais du Reichskanzler au château impérial, qui demande dix minutes et qu'il fit en deux heures, un même cri s'éleva, mêlé de sanglots.

Ceci fut l'impression nerveuse du moment,

directe et née de la vision immédiate : elle ne fut pas contagieuse. Il y eut cela de déplaisant que ce peuple allemand, qu'il avait fait grand, l'abandonna au jour de la disgrâce. La retraite de Bismarck, longtemps, ressembla à un bannissement. Les regrets se turent pour ne pas sembler indociles à une volonté plus haute. Pas un discours au Reichstag ni au Landtag ne dit la reconnaissance de la nation. Les journaux, qu'il avait soutenus trente ans, à l'exception de la *Post* et des *Hamburger Nachrichten*, le trahirent.

Il se terra au Sachsenwald, vieux fauve blessé, plein de rancune agressive, et dont le grondement encore était redoutable. Combien de fois, par des révélations intempestives ou des critiques acérées, n'a-t-il pas embarrassé le gouvernement nouveau ! Ce fut un peu une honte qu'une circulaire dût être envoyée aux puissances pour recommander aux gouvernements étrangers qu'aucun compte ne fût plus tenu des discours du plus grand Allemand qui vécût de notre temps¹. Lui, sardonique, s'égayait de l'inexpérience de ses ennemis ; et la colère lui refaisait un humour jeune.

1. Rescrit de M. de Caprivi à toutes les légations impériales allemandes. 23 mai 1890.

Il visa d'abord les hommes. Il procédait par une méthode redoutable et prudente, poli toujours ; il montrait ce que lui devaient ces subalternes qui le trahissaient ; puis, par des indications discrètes où s'acharnait ensuite le fanatisme éclairé de son parti, désignait les points vulnérables et appelait l'attention sur les événements où ces hommes s'étaient manifestés dans leur valeur vraie. Ainsi sembla-t-il ménager d'abord M. de Caprivi, « tête claire, cœur dévoué, force de travail très grande¹ ». Il l'avait poussé lui-même, ajoutait-il, à la présidence du ministère prussien, le sachant un soldat droit, franc, et capable, sur un ordre, de recourir à ces solutions « militaires » que réclamerait peut-être la question sociale. Mais, lentement, il se révélait que dès les années qui précédèrent 1890, dans les cénacles féminins, chez madame la conseillère de Lebbien et dans la camarilla militaire, ce loyal soldat prenait part à des intrigues louches. La conviction se fortifiait que cet homme, si bien fait pour obéir, était moins apte peut-être à se former un jugement propre et à diriger un empire.

1. Interview du *Daily Telegraph*, 8 juin 1890.

Dans cette petite guerre, ce fut M. de Caprivi qui eut le dessous, car il abusa de sa force. Ses projets sur la presse, qu'il menaça souvent de poursuivre quand paraissaient les grands articles inspirés à Friedrichsruhe, furent regardés par tous, quand il les annonça au Reichstag, comme une réponse insuffisante à la révélation des secrets incommodes ; et ses attitudes n'aboutissaient qu'à provoquer de nouveaux défis. Les mesures, mesquines aussi, sur lesquelles il se rabattit, parurent d'une force logique médiocre auprès de leur brutalité. Il froissa toute la société de Vienne quand, par un rescrit spécial, il commanda à l'ambassade allemande de Vienne qu'elle refusât l'invitation, acceptée déjà, d'assister au mariage du comte Herbert de Bismarck avec la comtesse Hoyos. Il surveilla les comices agricoles, les réunions d'agrariens, les congrès techniques, où les hauts fonctionnaires n'osèrent plus toaster pour Bismarck. Il échenilla les signatures apposées aux télégrammes qui partaient pour Friedrichsruhe, notant les noms des fonctionnaires pour les disgracier. Il dut s'en aller en 1897, déçu et discrédité.

Ce fut pis pour M. de Boetticher. Il était,

celui-là, le traître que Bismarck, par mégarde, avait introduit jusque dans son intimité; il occupait cette vice-présidence du ministère prussien qui n'est qu'une suppléance du chancelier. Ministre sans portefeuille, il était donc au ministère le simple porte-parole de Bismarck. Il n'avait pas le droit, sinon en théorie, de différer d'opinion avec son chef. Son obligation stricte, s'il avait une opinion différente, était de la taire, ou, si le désaccord allait jusqu'à le faire souffrir dans sa conscience, de se démettre. Delbrück, jadis, quand il avait cessé de convaincre Bismarck, et pour ne pas exécuter des volontés qu'il improuvait, avait donné sa démission. M. de Boetticher se garda d'imiter cet exemple correct. Il était un fonctionnaire prussien des nouvelles couches. Très sûr de lui, il amusait Bismarck par une jovialité spirituelle de vieil étudiant. Bismarck le choisit pour cet entrain jeune et insolent, pour son érudition de détail aussi, et pour sa parole aisée qui le tirait d'affaire, au Reichstag, aux séances orageuses.

Mais l'ambitieux devina la disgrâce du chef quand Guillaume II prit le pouvoir. Il discerna le goût de l'Empereur pour les projets de la jeune bureaucratie. Il les flatta dans des

entrevues secrètes, prodiguant les conseils contraires à ceux du chancelier. Qu'il ait eu raison sur le fond, nous le croyons, puisque nous avons dit quelle barrière Bismarck s'était dressée à lui-même sur le tard, en matière de réforme ouvrière. Ce défenseur de la haute banque, M. de Bœtticher, lui sembla peu qualifié pour plaider la cause ouvrière. Il fut difficile de ne pas croire que l'énergie qu'il mit au service des réformes sociales ne lui vînt pas du besoin de flatter l'Empereur plutôt que d'un besoin de conscience qui n'eût jamais le courage d'une démission. Quand on sut que, dans une faillite frauduleuse qui avait menacé son beau-père, banquier à Danzig, le bon renom de sa famille ne fut sauvé que par un prélèvement que Bismarck toléra en sa faveur sur le fonds guelfe, M. de Bœtticher s'effondra dans le scandale.

Avec lui se retira, en 1897, M. de Marschall, partisan lui aussi des idées neuves, et soutien par surcroît de la nouvelle politique étrangère. Ses déclarations au Reichstag, dans un procès où des policiers, Tausch et de Lützow, le compromirent, eurent ceci de grave que pas un mot ne s'en trouva vrai, quand on essaya d'en faire la preuve en cour

d'assises. On s'apercevait ainsi de ce que valaient moralement quelques-uns des conseillers qui avaient accaparé l'empereur.



Mais il faut reconnaître que la polémique de Bismarck ne se motivait pas seulement par des haines personnelles. Il fut inquiet de son œuvre : un temps, on put croire que tout entière elle se défaisait. Le soulagement fut grand dans la bureaucratie, qu'il avait contrainte, pendant trente ans presque, à un labeur dans lequel il ne tolérait pas de lassitude. Il parut que l'Allemagne, qui, jusque-là, s'était montrée si sereinement accapareuse, mais qui jamais depuis 1815 n'avait cédé le moindre lopin de terre, en était arrivée à une période d'affaiblissement où à son tour elle rendait les conquêtes.

La politique coloniale, dernier effort et suprême pensée de Bismarck, fut atteinte la première. Contre un bloc de porphyre dans la mer du Nord, de population médiocre et sans valeur, Héliéoland, on échangea tout ce sultanat de Witou qui prolongeait jusqu'aux Somalis l'étendue des côtes allemandes en

Afrique. On manqua de parole au vassal loyal qui avait imploré la protection allemande contre Zanzibar. On laissait croire qu'on n'était pas assez puissant pour maintenir un protectorat qu'on avait assumé. On restituait en un jour ce qu'en trois de négociations avec l'Angleterre Bismarck avait conquis ; et on achetait à un tel prix l'amitié de l'Angleterre, qui, intéressée à ne pas se détacher de l'Italie dans la Méditerranée, n'aurait pu manquer de s'offrir d'elle-même ! Et Bismarck grondait de ce succès illusoire, qui « achetait d'une pièce d'or ce qu'on pouvait se procurer pour une pièce de nickel ».

Au dedans aussi le relâchement fut certain. Caprivi voulut obtenir de la mansuétude ce que Bismarck n'avait jamais pu arracher par la force. Manifestement il ménagea les socialistes, les catholiques, les Alsaciens, les Polonais. Bismarck poussa des cris d'alarme, dont l'utilité, il faut bien le dire, n'apparaît pas.

Les rescrits ouvriers, après la chute de la loi d'exception proposée en 1890, haussaient les espérances socialistes. Bismarck s'efforça de les discréditer. Il révéla qu'il les avait rédigés lui-même, en atténuant ce que l'em-

pereur, tout imbu alors des idées de M. Hintz-peter ou de M. de Berlepsch, y avait déposé de haute et philanthropique générosité ; et que, les ayant remis entre les mains du souverain, il avait refusé de les signer, qu'il avait conseillé au contraire de les brûler sur-le-champ.

La conférence ouvrière internationale de 1890, nous sûmes que Bismarck avait projeté surtout d'en faire un obstacle aux vellétés de réforme. Il fallait que l'empereur fût mis en présence des délégués de toutes les nations, afin qu'il jugeât de l'impossibilité d'une entente universelle, seule condition pourtant d'une réforme efficace¹. Ce machiavélisme échoua. Les rescrits et même cette conférence, dénuée de résultats pratiques, firent une propagande morale immense. Les améliorations ouvrières se sont lentement succédé en Angleterre, en Autriche, en Suisse, et dans la France rétive : et nul doute qu'une conférence prochaine, si elle se réunissait, ne haussât le niveau minimum des garanties qu'une entente des gouvernements pourrait accorder au prolétariat international. Ainsi, au mépris des prévisions bismarckiennes,

1. Interview du *Journal de Francfort*, 9 juin 1890

l'Europe s'imprégnait de socialisme ; et cette concurrence de l'étranger, qu'il prédisait ruineuse pour l'Allemagne, à cause du mépris que faisaient les autres nations de la protection ouvrière, n'apparut pas. Dans la crise si dure qui déprima l'industrie européenne de 1891 à 1895, l'industrie allemande, malgré l'« armure sociale » qui lui pesait, lutta avec avantage, et finalement se trouva moins atteinte que l'anglaise ou la française.

Bismarck se rejeta sur les inconvénients de la législation sociale, dont les vexations, petites, mais cuisantes, peu à peu se montrèrent au jour : la complication du mécanisme des assurances dont les rouages reposent sur trois axes et ne s'engrènent que difficilement ; les livrets où s'accumulent les timbres de quittance qu'il faut que l'ouvrier conserve cinquante ans intacts, sans en perdre un seul, alors qu'il est souvent sans gîte. Durs inconvénients certes, et qui multiplièrent les plaintes. Mais Bismarck, qui les signalait, en rejetait la responsabilité sur ces bureaucrates supérieurs, qui délibéraient autour du tapis vert, sans connaître la vie ouvrière vraie, M. de Boetticher nommément¹. Il se dépre-

1. *Hamburger Nachrichten*, 4 juin 1890.

nait de toute cette œuvre sociale dont il avait revendiqué autrefois la paternité, et dont l'élaboration lui avait paru constituer le mérite éminent de ce même M. de Bœtticher, à présent vilipendé. La loi sur le repos du dimanche, qu'il n'avait pas déconseillée, il la dépeignait hypocrite et vaine maintenant, oppressive pour les petits, propre à augmenter la clientèle des cabarets. Il se dit résolu à ne pas l'appliquer aux paysans de ses domaines. « Lorsque je chevauche à travers champs le dimanche, et que je rencontre un brave journalier qui emploie sa journée libre à cultiver son lopin, mon devoir strict serait de le dénoncer. Mais plutôt ferai-je tourner bride à mon cheval et je ferai semblant de ne pas voir cet homme¹. »

Il n'y eut pas jusqu'à la réforme administrative en Prusse, la grande réforme qui avait créé le *selfgovernment*, qui à présent ne trouvât Bismarck désabusé. A l'entendre, ce n'avait été qu'une satisfaction donnée à l'ambition malade d'Eulenburg, qui, jaloux du chancelier, s'était grisé de l'illusion d'accomplir lui aussi une œuvre grande. Ce *self-*

1. Aux artisans des corporations. 17 avril 1895 ; à une délégation d'Anhalt. 21 avril 1895.

government prétendu, en réalité, n'avait abouti qu'à une bureaucratisation plus complète et qui atteignit les hameaux les plus humbles. Le *sous-préfet* fonctionnarisé (car on avait aboli l'ancien *landrath* élu) harcelait de questionnaires, faisait succomber sous la besogne statistique méticuleuse et oiseuse, l'*Amtsvorsteher* honorifique. Ce dernier, bien entendu, industriel ou gros agriculteur féodal, se débarrassait sur des scribes subalternes. Jamais la bureaucratie n'avait été plus nombreuse et plus tatillonne que depuis que les cantons étaient censés s'administrer eux-mêmes honorifiquement¹. Par surcroît la loi Herrfurth qui complétait les lois d'Eulenburg, étendait les droits de l'électeur rural ; fondait des associations communales (*Zweckverbände*) pour l'acquisition en gros de l'outillage et des matières premières, et hâtait par là, surtout dans les provinces du nord, la formation d'un socialisme. La prétendue loi de liberté germanique, découverte par Gneist, finissait par introduire dans les derniers pays féodaux la démocratie révolutionnaire.

Il était de fait que rien n'arrêtait les pro-

1. Bismarck. *Pensées et Souvenirs*, t. I, p. 15 ; t. II, p. 211 sq.

grès de la cause socialiste. L'année 1893 lui donna 1.786.000 voix et 44 députés. Les conséquences se manifestèrent de l'imprudente législation, qui en 1867 avait introduit le suffrage universel, afin de soulever contre la réaction autrichienne et bonapartiste l'enthousiasme des populations libérales. La « guerre à coups de révolution » que Bismarck avait un jour promise à Benedetti, à présent il n'était pas certain que l'Allemagne n'en pâtirait pas la première; et pour garantir de tout soubresaut révolutionnaire cette Allemagne qu'il avait lui-même « mise en selle, croyant qu'elle saurait chevaucher », il osa proposer cette martingale : garrotter le suffrage universel qu'il avait lui-même émancipé¹.

Sa politique économique à son tour serait en péril, croyait-il, par les nouveaux traités de commerce. En 1890 quand on envoya négocier avec l'Autriche ces *Geheimräthe* libre-échangistes que, depuis le départ de Delbrück, il avait tenus à l'écart des décisions graves, Bismarck s'alarma. Il protesta quand on voulut fonder l'amitié politique sur cette solidarité économique que l'Autriche, depuis Rech-

1. *Hamburger Nachrichten*, 14 sept. 1894.

berg, avait toujours recherchée avec la Prusse, mais que Bismarck lui avait toujours refusée. Il estimait que l'Allemagne était engagée à ne pas laisser étrangler son alliée le jour où un adversaire la prendrait à la gorge, mais non pas qu'elle eût le devoir de l'aider à vivre de son labeur. L'Autriche ne pouvait rien rendre en échange des concessions faites. De nouveau les blés du Danube afflueraient, tandis que les fers d'Allemagne, pour lesquels sans doute une baisse des droits autrichiens était consentie, n'entreraient que par quantités infimes dans les pays autrichiens, surtout agricoles. Puis les négociateurs autrichiens dissimulaient aux recoins de leur tarif des supercheries sans nombre, que Bismarck se mit en devoir de dévoiler par le menu. S'ils accordaient une réduction sur les faux cols en papier et sur les pendules en bois de la Forêt-Noire, on était sûr que leur concession cachait une astuce : car depuis des années l'industrie allemande ne fabriquait plus de faux cols que recouverts d'étoffe, et dans toutes les pendules entraient des rouages de métal...

Le tarif allemand sur les blés était ruineux doublement. Il percevait des droits trop minimes. Il couvrait toute l'Europe et le monde

d'un réseau d'opérations de grande contrebande, dont l'Allemagne serait le centre. Les grands contrebandiers du bas Danube ont toujours eu coutume de négocier avec le gouvernement autrichien ; et des trains de blé entiers, arrivant de Russie ou de Roumanie, ne paient que des droits de faveur. Des certificats d'origine autrichienne qu'il n'était pas malaisé de faire établir, feraient entrer en Allemagne les récoltes russes et roumaines, aux conditions du tarif minimum consenti à la puissance alliée. Et la France invoquant aussitôt la clause de la nation la plus favorisée, qui est-ce qui empêcherait une contrebande toute pareille de s'établir dans l'ouest, et les blés américains, consignés d'abord aux entrepôts français, d'envahir, après changement de l'étiquette, la frontière allemande ? Ainsi la terre allemande resterait en jachère ; et le temps était proche où l'on dirait de l'empire allemand comme de l'empire romain autrefois, qu'il avait péri de son prolétariat agricole. Les Autrichiens admirèrent, à lire ces philippiques dans les journaux bismarckiens, que le dévouement des Allemands à la Triple Alliance ne voulût pas aller même jusqu'à faire le sacrifice d'une clause dans leur traité de commerce.

Puis, quand vinrent les réductions de tarifs accordés à l'Italie, à la Belgique, aux États-Unis, à la Roumanie, Bismarck encore de récriminer, et cette fois parce qu'on avait exclu une puissance de ces concessions. La Russie oubliée, et qui *seule* de toutes les nations n'avait pas droit à la clause de la nation la plus favorisée, avait lieu de se dire offensée.

On était sûr de l'hostilité russe parce qu'on oubliait de lui accorder le tarif minimum sur ses céréales; et on se mettait à la merci de l'Autriche précisément parce qu'on lui accordait ce même tarif. On pouvait attendre à la fois la guerre et la ruine économique; et c'était le bilan de « l'ère Caprivi ».

Encore si la pensée bismarckienne principale, l'Empire allemand, eût été gardée intacte. Mais voilà déjà que les fondations même s'en effritaient. Quand monta au pouvoir le nouveau roi de Wurtemberg, Guillaume II, il parla de sa fidélité « aux traités », comme si le lien de vassalité consenti à Versailles eût été un pacte bilatéral que l'on dénonce, et non pas une partie intégrante de la Constitution qu'il faut accepter sous peine d'être factieux. M. de Caprivi laissait renaître ce particularisme.

La frontière à l'est et à l'ouest s'émiettait. A Trèves, dans les évêchés de Metz et de Strasbourg, on nomma Korum, archevêque d'origine française et d'éducation gallicane. On supprima, en Alsace-Lorraine, le passeport salulaire. On flatta, par des décorations, des nominations honorifiques et par des titres nobiliaires, les notables Alsaciens hypocrites et traîtres. — En Pologne on fut plus faible encore. Les villages allemands factices créés par la « colonisation intérieure » sur les domaines polonais que l'État rachetait aux hobereaux obérés, excitaient l'hostilité violente des indigènes. Non seulement on ne les châtiât pas, mais on nomma à l'archevêché de Posen un Polonais fanatique, Stablewski, dont les premières paroles, quand il parla à Thorn, furent de déclarer : « L'ère néfaste de Bismarck est close », et de se demander publiquement « *de quel côté* seraient les Polonais, quand on en viendrait aux explications décisives avec la Russie ». Comme pour devancer la restauration d'une grande Pologne future, on accorda aux Polonais l'enseignement religieux dans leur langue. On leur fit une loi qui remettait l'inspection des écoles aux pères de famille, influencés par l'Église, ce que

durant tout le *Kulturkampf* on avait refusé. Pour eux, « on alla à Canossa ». Méthode facile de conciliation à outrance, mais qui dissolvait le mortier solide qui, jusque-là, cimentait l'Empire.

En maugréant ainsi, il est très sûr que Bismarck fermait les yeux aux faits les plus manifestes. La Triple Alliance s'est fortifiée par les traités de commerce nouveaux qui affermissent les finances autrichiennes; et l'Allemagne ne s'en est pas appauvrie. Rien n'a énervé davantage la résistance francophile des notables alsaciens, que cette manne de distinctions honorifiques qui suivit les rigueurs de Hohenlohe, quand même il reste vrai que les roturiers de Mulhouse récemment anoblis font entrer leurs fils à l'École polytechnique, à Paris, et les destinent à des spéculations matrimoniales françaises. — Jamais non plus les Polonais n'ont été de plus loyaux Allemands que depuis le jour où Bismarck cessa de les harceler. Sans doute Stablewski les avait placés dans une alternative de choisir entre la Russie et l'Allemagne, mais pour déclarer que leurs sympathies ne sauraient faire doute et qu'elles étaient à l'Allemagne. En 1892, les députés polonais, unanimement, votèrent les crédits

militaires. « Instinct patriotique » que Bismarck s'obstinait à ne pas s'expliquer et qu'il accueillait d'une parole sceptique : *Timeo Danaos*¹,

Chose étrange, il se froissa maintenant de leur loyauté nouvelle, qui lui parut dangereuse. Les ménagements qu'on eut pour ces hommes longtemps rebelles, mais qui, à tout prendre, étaient des citoyens allemands, il les interpréta comme autant de mesures russo-phobes. La Russie, en lutte avec ses propres sujets polonais, s'offenserait de voir que l'Allemagne n'opprimait plus les siens. Il fallait donc les opprimer pour ne pas donner à croire qu'on travaillait à restaurer la Pologne². L'amitié de la Russie était plus nécessaire qu'un régime équitable dans les provinces polonaises.

Car sa politique étrangère, surtout, il ne pouvait se consoler de la voir abandonnée. Ses doléances ici ne prenaient pas de fin. Il prédisait les pires catastrophes comme imminentes depuis que M. de Caprivi avait brisé la bonne entente avec la Russie. Longtemps on ne sut ce qu'il voulait dire. On s'étonna

1. A une délégation de Brunswick, 21 juillet 1893.

2. Interview de la *Westdeutsche Allgemeine Zeitung*, juin 1892.

que Bismarck crût à ce point indispensable à la paix de l'Europe la confiance personnelle qu'il avait inspirée à Alexandre III. On eût dit qu'il n'y avait plus d'armée austro-allemande. Et pourquoi donc la retraite de Bismarck aurait-elle inspiré à la Russie de subites vellétés belliqueuses? L'intérêt de la Russie à ne pas attaquer l'Allemagne était visible à tous les yeux. Bismarck voulait-il dire qu'il craignait le chauvinisme allemand, comme avant 1890 la coalition des progressistes et des hobereaux, qu'il aurait eu seul la force de rompre? Personne ne croyait plus à des menées russophobes depuis que le général de Waldersee était en disgrâce à Kiel.

Ce qui inquiétait Bismarck, c'était la direction nouvelle de la politique orientale allemande, cette poussée vigoureuse qu'on imprimait à l'Autriche vers Salonique; cette société en commandite que l'Allemagne fondait en quelque sorte avec l'Autriche pour l'exploitation économique de l'empire ottoman. Voilà qui faisait sentir à la Russie que désormais « le chemin de Constantinople ne passait plus seulement par Vienne, mais par la porte de Brandebourg ». Dangereuse occasion de conflits pour l'avenir. C'est pourquoi Bismarck

s'ingéniait à conseiller les Russes afin qu'ils prissent les devants. Il se mit pour eux en frais d'invention. Un coup de main qu'ils tenteraient sur les Dardanelles, à l'entendre, réussirait. Cinquante mille hommes débarqués brusquement sur les deux rives du Bosphore et une ligne de torpilles qui le clorait, leur permettraient de défier l'Europe¹.

Cependant ce n'était pas tout. Les journaux bismarckiens multipliaient les entrefilets obscurs où ils s'indignaient que l'Allemagne, tout en observant avec l'Autriche le traité de 1878 par où les deux puissances se garantissaient l'intégrité de leur territoire en cas d'attaque, ne fût pas restée libre de s'entendre avec la Russie, et d'échanger avec elle aussi des garanties de neutralité, si les Russes étaient attaqués au lieu d'être agresseurs. On avait omis de se réserver cette liberté d'action. C'est pourquoi les Russes se jetaient dans les bras de la France ; et l'événement se réalisait que Bismarck avait quarante ans conjuré. Langage ambigu, dont l'insuffisance indiquait

1. *Hamburger Nachrichten*, 26 avril 1890 ; 10 avril, 5 juin 1891. Ces articles sont sûrement inspirés, car ils coïncident littéralement avec le chapitre, alors inédit, des *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 307 : *la Politique future de la Russie*.

une signification latente. La lumière commença de sourdre entre les lignes des *Hamburger Nachrichten* le 24 janvier 1892 :

L'Allemagne était en mesure, avant 1890, de s'entendre en tout temps avec la Russie, et, croyons-nous, elle le pouvait *en vertu d'un accord précis et qui maintenant n'existe plus*. A présent, c'est l'Autriche qui peut conclure avec la Russie un tel accord.

Mais quand eut lieu à Paris la visite du tsar et que le peuple français témoigna une joie bruyante d'une alliance dont au reste on lui cachait les termes, mais qui lui paraissait profitable, Bismarck lança la révélation qu'il crut émouvante. Ce que le gouvernement français ne nous avait jamais dit et ce qu'il fallait deviner dans les lignes ambiguës d'un journal bismarckien, nous le sûmes alors. La nouvelle éclata que la Russie dès 1884 avait contracté avec l'Allemagne un engagement, renouvelé en 1887, qui survivait encore à l'époque de Cronstadt et où les deux puissances échangeaient la promesse d'une neutralité bienveillante quand l'une d'elles serait attaquée¹ ; et c'est cet engagement que M. de

1. *Hamburger Nachrichten*, 24 octobre 1896.

Caprivi n'avait pas renouvelé en 1890. D'où les doléances bismarckiennes depuis six années. Le secret de la dernière politique de Bismarck, inconnu jusque-là, se révélait comme une combinaison subtile de garanties, qui, à l'assurance autrichienne contre le danger russe, ajoutait la « réassurance » russe contre le danger français. Ainsi il était sûr que la France resterait toujours isolée, si elle songeait à une revanche, et que l'Allemagne ne serait jamais isolée si on l'attaquait. Mais c'était l'affaire de la diplomatie allemande de faire que, en cas de guerre, ce ne fût jamais en effet l'Allemagne qui parût provocatrice.

Il se peut que l'opinion française ait été émue par ces révélations. Non pas parce qu'elles faisaient voir la duplicité russe. On concevait que la Russie, par besoin d'une alliance sûre, et n'étant plus certaine de la neutralité allemande au cas d'une agression autrichienne, se fût décidée pour le pis aller de l'alliance française. Mais on concevait aussi que de l'ancien esprit du traité russo-allemand, qui stipulait la neutralité russe en cas d'attaque française contre l'Allemagne, quelque chose avait dû passer dans le traité franco-russe, et que, si les Russes nous accordaient des garan-

ties en échange des nôtres, ce ne devaient être en effet que des assurances défensives. Il ne s'agissait point assurément de nous aider à reconquérir l'Alsace-Lorraine.

La puissance qui eut lieu de se réjouir de ces révélations fut l'Autriche, que le traité de « réassurance » russo-allemand avait inquiétée légitimement; et l'on comprend encore que M. de Caprivi se soit fait scrupule de renouveler ce traité équivoque. MM. de Hohenlohe et de Marschall s'en expliquèrent dans cette séance du 16 novembre 1896 où le comte Hompesch, au Reichstag, les interpella. Dans ces querelles complexes et longues qui, de nos jours, après avoir longtemps couvé, éclatent en guerres soudaines, comment savoir toujours d'où vient l'agression vraie? Les deux partis ne se renvoient-ils pas toujours le reproche de la provocation, ou directe, ou argutieusement machinée? Un traité d'alliance veut qu'on prenne parti. En cas de conflit entre la Russie et l'Autriche, l'Allemagne en 1890 devait à la fois l'appui de toute sa force militaire à l'Autriche attaquée, et elle devait sa neutralité bienveillante à la Russie, si l'agression ne venait pas d'elle. Il lui fallait dans les vingt-quatre heures requises pour la

mobilisation décider ce que les historiens n'arrivent pas à élucider après des années de recherche. On s'explique que l'Autriche ait eu toujours, entre 1884 et 1891, quelque méfiance d'un traité qui ne paraissait qu'un prétexte juridique pour l'exposer seule aux coups dans une conjoncture dangereuse. Ou bien il fallait croire que Bismarck, par un formalisme sénile, en était venu à croire que des traités sur le papier valent, quand les passions et les intérêts populaires exigent qu'on les déchire. Pour que l'œuvre bismarckienne de la Triple Alliance demeurât debout en fait, il fallait que disparût la superfétation du traité conclu avec la Russie.

Mais il semble que Bismarck, vieillissant, avait perdu le sens des opportunités politiques, et qu'il désapprenait l'évaluation exacte des forces qui mettent en mouvement les nations. Sa pensée s'était fixée sur une situation autrefois créée par lui, et elle se refusait à envisager les faits qui avaient modifié cette situation. Sa politique étrangère étant ainsi abandonnée, ses traités de commerce étant défaits, ses lois sociales dépassées, les Polonais n'étant plus opprimés, l'Église cessant de gémir, et les socialistes n'ayant plus le bâillon de la loi

d'exception, il s'imagina que son œuvre tout entière croulait. Signe certain qu'il n'appréciait plus au juste les causes qui en font la durée.



Jusqu'au bout il bougonna. L'Empereur, en vain, multiplia les démarches honorifiques. Il vint à Friedrichsruhe deux fois, en 1894 et en 1895 ; toasta magnifiquement parmi les salves, le 1^{er} avril de l'année qui faisait Bismarck octogénaire ; commanda en personne le défilé fulgurant du régiment de cuirassiers qu'il avait donné à Bismarck ; la paix ne fut jamais faite. Tout au moins, la nation se réconcilia. Avec les années, on oublia la pesanteur de sa poigne. Son voyage à Vienne, en 1892, fut triomphal. Dresde s'illumina de torches et retentit de clameurs enthousiastes. La maladie de Kissingen, où il faillit mourir au retour, lui ramena les cœurs. Depuis, pas un mois ne se passa que des députations ne fissent le pèlerinage patriotique de Friedrichsruhe, pour l'acclamer au pied de ce haut perron sur le parc, d'où il les haranguait.

Sa vieillesse s'acheva comme avait commencé sa vie, dans le loisir sain d'un grand

seigneur cultivateur. Octogénaire, on le voyait encore, à cheval, inspecter ses fermes et le rendement de ses futaies hautes. L'hiver, il distrayait sa rancune et son orgueil blessé, à écrire ses *Mémoires*. A cette besogne, toutefois, le cœur lui manqua, lorsqu'en 1894 disparut celle qui l'avait soutenu de sa tendresse et de sa fierté d'épouse. Lothar Bucher aussi mourut, le confident indispensable, qu'il avait désigné pour amender tout ce qui, dans l'ouvrage, eût attesté une passion personnelle ou la défaillance d'une mémoire, exceptionnelle jadis, mais qui s'oblitérait. Quand il est mort, le 31 juillet 1898, il n'a laissé de sa confession sur lui-même qu'un fragment volumineux et informe; ces *Pensées et Souvenirs*, qui nous ont si peu appris sur lui, et où ce qui nous frappe c'est l'enthousiasme avec lequel il décrit l'effort de la fondation, tandis que l'œuvre faite et qui se parachève lui est presque indifférente. Si nous ne savions qu'un troisième volume est en réserve que de prudentes considérations empêchent de publier, on pourrait croire qu'il ne savait même plus la comprendre; et il ne lui a pas été donné de la décrire dignement.

CONCLUSION

Si l'on essaie de qualifier cette œuvre, ce qu'il faut faire ressortir, c'est que nul n'a jeté l'Allemagne d'une poussée plus vigoureuse dans ce qu'il appelait lui-même la « Révolution », que ce hobereau violent.

La politique extérieure qui fonda l'Empire allemand fut révolutionnaire : car elle rompit avec la Sainte-Alliance, avec l'Autriche conservatrice, pour incliner vers la France d'abord, vers l'Italie ensuite. Cet Empire est, au dedans, un compromis de tradition germanique et de libéralisme franco-anglais. Sa constitution, où assurément subsiste l'absolutisme royal, s'appuie sur un suffrage universel emprunté à la

France. Au particularisme traditionnel, elle superpose une unité nationale du type français. Dans la dignité impériale, où l'électorat princier déposa, quand elle naquit, une parcelle de droit divin, quelque chose aussi se perçoit de la volonté populaire qui fonda le droit des Bonaparte ; et cet État, qui est fondé en Dieu par ses origines, ne tolère pas présentement d'être régi par une Église ; il n'admet, comme l'État français, qu'un droit laïque.

Dans cet État laïcisé s'est poursuivie trente ans, à l'imitation de la France, l'unification des codes, contraire à la tradition juridique allemande. Les institutions économiques, monétaires, fiscales tendirent à une rationnelle uniformité de forme française. L'œuvre finale la plus grande et la plus neuve, l'œuvre sociale est encore un emprunt français : les institutions de patronage en cas d'accidents et d'infirmités, les pensions de vieillesse que Colbert avait fondées il y a deux siècles pour notre population maritime, fournirent le modèle que Bismarck généralisa dans l'assurance ouvrière.

Précisément parce que les institutions de cet Empire sont un compromis, la durée n'en

peut être une immobilité. Les circonstances en défont ou en recomposent l'alliage instable. On s'étonne parfois du résidu féodal qu'elles tiennent en dissolution et qui reparait; mais, l'instant d'après, il est visible qu'en effet, elles le dissolvent.

Aussi la politique extérieure a pu redevenir, au temps de Bismarck même, ce qu'elle était avant 1851; et la méfiance antifrançaise y prévaloir de nouveau avec l'amitié autrichienne. Mais sans doute un temps reviendra où, à des conditions qu'il faudra définir, une entente libérale sera possible entre la France et l'Allemagne. Les institutions intérieures flottent d'une pareille oscillation. Des velléités particularistes, qui s'étaient tues longtemps, ont reparu. D'autres fois l'Empereur a menacé le suffrage universel. Voici qu'il menace d'autres libertés; et le droit de grève, que Bismarck accorda, il le conteste. Il se peut que des lois nouvelles accroissent les droits des Églises.

Mais il se peut inversement que l'unification rationnelle se complète; que l'État se laïcise encore; que des libertés naissent, dont le germe est latent jusqu'ici dans le terreau incessamment remué de la démocratie sociale. Il est

impossible qu'on refasse une Allemagne réactionnaire et qui se laisse gouverner au gré d'un homme. Mais cela même, Bismarck le dit un jour, à Iéna, devant des étudiants de cette *Burschenschaft* dont il se trouve qu'il a, hobereau révolutionnaire, réalisé les « fins idéales » : « C'est une expérience dangereuse de poursuivre aujourd'hui, au centre de l'Europe, des visées absolutistes, qu'elles soient soutenues ou non par un clergé... Nous ne pouvons plus vivre d'une politique purement dynastique. Il nous faut une politique nationale. Il nous sied de fortifier les convictions dans l'*opinion publique* et dans le *Parlement*¹. » Bismarck est supérieur en cela encore qu'ayant été cru trente ans « l'homme fort » qui régit les destinées d'un peuple, il a, plus clairement que tout autre, reconnu qu'il n'est de politique durable que par la collaboration des dirigeants avec les peuples qu'ils gouvernent.

1. Discours aux étudiants d'Iéna, 31 juillet 1892.

APPENDICES

APPENDICE I

L'AFFAIRE D'EMS

Sur les origines de la guerre de 1870 quelques témoins oculaires des faits d'Ems et de Berlin ont déposé récemment. Il nous paraît bon de réunir leurs témoignages.

I. LES MÉMOIRES D'ABEKEN.

Ces mémoires du conseiller de légation Abeken, signataire du célèbre télégramme d'Ems, ont été rédigés par sa veuve, sur les notes qu'il a laissées, sous le titre : *Heinrich Abeken. Ein schlichtes Leben in bewegter Zeit.* Berlin 1898. Ils sont très sujets à caution.

Voici comment ils présentent les faits :

« Le 12 juillet arriva la renonciation du prince de Hohenzollern. La nouvelle était arrivée au roi télégraphiquement et devait être aussi aux mains de Benedetti.

» Abeken se promena plein de soucis graves, se disant que de quelque façon pendant le dîner la conversation pourrait être portée sur cette affaire, et que l'astucieux Français pourrait alors interpréter les paroles du roi comme si ce dernier lui avait fait part de cette renonciation, tandis qu'il était bon qu'elle ne parvînt à la France que directement par le prince héritier. Mais l'attitude du souverain, altière, sage et d'un calme véritablement royal, le protégea ici encore, comme toujours.

» *Une dépêche de Werther arriva.* Abeken la lut et dit : « Je n'aurais pas cru que le pauvre Werther » finirait ainsi ! Voilà une dépêche que je ne peux pas » lire au roi. »

» Il prit son chapeau, alla trouver Eulenburg qui, sur ces entrefaites, était arrivé... Le comte Eulenburg fut de l'avis d'Abeken, et pensa que la dépêche n'était pas de nature à être lue au roi. Mais comme il fallait rendre compte au roi que des nouvelles étaient venues de Paris, tous deux se rendirent auprès de Sa Majesté.

» Abeken dit qu'il avait une dépêche de Werther, mais qu'elle n'était pas de nature à être lue au roi de Prusse ; qu'il ne pouvait officiellement en donner connaissance au roi, puisqu'il était sûr que le comte de Bismarck ne le ferait pas. « Eh bien ! dit le roi, » admettons que nous soyons des particuliers pour un » peu de temps ! » Bientôt après un télégramme de Bismarck arriva, ordonnant que la dépêche de Werther ne devait pas être lue au roi ; cette dépêche a, depuis, fait le tour de tous les journaux.

» Le 13 juillet eut lieu l'incident fameux de la promenade d'Ems. Les dépêches, qui jouèrent un rôle, se

trouvaient sur un *Extrablatt* de la *Gazette de Cologne*, dont la teneur est la suivante :

« Sigmarigen, le 12 juillet 1870.

» On annonce de source certaine que le prince Léopold renonce à la candidature à la couronne d'Espagne, obéissant aux sentiments qui l'empêchent, comme officier prussien et allemand, de précipiter l'Allemagne dans une guerre pour sa cause personnelle, et d'apporter à l'Espagne une lutte sanglante comme don de joyeux avènement. »

« Paris, le 12 juillet 1870, après midi.

» Hausse sur la rente : 69/75. On considère que la paix est assurée. »

Sur ce feuillet Abeken a écrit de sa main :

« Ce feuillet me fut remis le mercredi 13 juillet au matin sur la promenade de la Source, à Ems, par le conseiller de revision Baumann, inspecteur des eaux thermales. Je le portai aussitôt à Sa Majesté le roi, qui le donna au prince Antoine de Radziwill, pour qu'il le remit au comte Benedetti, lequel se trouvait également à cette promenade. Ce dernier utilisa cette occasion pour adresser la parole au roi et pour lui faire ses propositions impudentes au sujet des garanties. »

Nous arrêtons ici le témoignage d'Abeken.

L'obscurité que renferme ce texte concerne la *dépêche* du baron de Werther. S'il s'agit d'un télégramme, les souvenirs d'Abeken se trouvent en contradiction

avec le rapport très développé que Werther envoya de Paris le 12 juillet 1870. Car cette note dit, en finissant : « Les ministres, ayant grande hâte, désiraient que je traitasse l'affaire *télégraphiquement*; mais je n'ai pas jugé qu'il y eût à cela une nécessité. » Ainsi Werther n'aurait pas télégraphié le 12 juillet.

S'il s'agit de ce rapport lui-même (lequel en bon allemand ne peut être qualifié *dépêche*), il y a erreur de date. Car cette note, partie de Paris le 12 juillet et qui ne fut pas télégraphiée, ne put arriver à Ems que le lendemain. Voir BENEDETTI. *Ma Mission en Prusse*, 1871, p. 382-383 :

« Expédié par le train-poste de 5 heures du soir, son rapport parvint à Ems le lendemain 13 avant midi. »

L'ouvrage d'Abeken repose tout entier sur la légende de l'*impudence* et de l'*incorrection* françaises, qui auraient donné lieu à une insulte prussienne. Le comte Benedetti a répondu depuis longtemps à ce sujet : « Je ne m'arrêterai pas aux prétendues insultes dont j'aurais été l'objet ni aux procédés inconvenants qu'on m'a attribués. Je ne voudrais, s'il en était besoin, invoquer d'autre témoignage que celui du Roi lui-même, pour prouver que je n'ai pas oublié une seule fois la déférence que je devais au souverain auprès duquel j'avais en ce moment l'honneur d'être accrédité. Le gouvernement de l'empereur (Napoléon) de son côté n'a jamais prétendu que son ambassadeur eût été personnellement offensé à Ems, mais que le cabinet de Berlin avait présenté à divers gouvernements d'une manière injurieuse et blessante pour la dignité de la France, l'accueil que le roi m'avait fait en dernier lieu. » (Comte BENE-

DETTI. *Ma Mission en Prusse*, p. 370.) Cette interprétation des faits est unanimement admise aujourd'hui.

Le passage du rapport de Werther qu'Abeken ne voulait pas montrer au roi de Prusse est probablement celui où l'ambassadeur se dit chargé par le duc de Gramont de demander au gouvernement prussien une manifestation conciliante « sous la forme d'une lettre du roi de Prusse à l'empereur ». On sait que le duc de Gramont a toujours contesté qu'il eût ainsi exigé du roi de Prusse une lettre d'excuses. Dans sa circulaire aux représentants de la France à l'étranger (août 1870) le duc de Gramont dit : « Le rapport de M. de Werther m'attribue notamment des paroles que je crois de mon devoir de rectifier sur plusieurs points. M. l'ambassadeur de Prusse, dans notre entretien, s'est particulièrement étendu avec moi sur cette considération que le Roi, en autorisant la candidature du prince de Hohenzollern, n'avait jamais eu l'intention de blesser l'empereur et n'avait jamais supposé que cette combinaison pût porter ombrage à la France. J'ai fait observer à mon interlocuteur que s'il en était ainsi, une pareille assurance donnée serait de nature à faciliter l'accord que nous recherchions. Mais je n'ai point demandé que le Roi écrivit une lettre d'excuses, comme l'ont prétendu les journaux de Berlin dans leurs commentaires officieux. » DUC DE GRAMONT. *La France et la Prusse avant 1872*. Annexe 6.

Il paraît bien que ce démenti est fondé, puisque le jour même de l'entrevue avec Werther, Gramont télégraphiait à Benedetti :

« Paris, le 12 juillet 1870, 2 h. 15 du soir.

(Très confidentielle.)

» Employez toute votre habileté à constater que la renonciation du prince de Hohenzollern vous est *annoncée, communiquée ou transmise* par le roi de Prusse ou son gouvernement. C'est pour nous de la plus haute importance. La participation du Roi doit à tout prix être consentie par lui ou *résulter des faits d'une manière suffisante.* »

Il y a loin d'une telle exigence à celle d'une lettre d'excuses. Néanmoins, c'est le mensonge de Werther qui produisit le revirement dans l'esprit du roi de Prusse.

II. LES MÉMOIRES DE BISMARCK.

Ils présentent ainsi la situation :

Pendant le dîner auquel prirent part Moltke et Roon (le 12 juillet), la nouvelle arriva, envoyée par l'ambassade prussienne à Paris, que le prince de Hohenzollern avait renoncé à sa candidature, pour empêcher la guerre dont la France nous menaçait. *Ma première pensée fut de donner ma démission.* Après toutes les provocations offensantes qui s'étaient déjà produites, je voyais dans cette reculade, à laquelle on nous forçait, une humiliation pour l'Allemagne, et je ne voulais pas en prendre la responsabilité officielle... J'étais décidé à envoyer à Ems ma démission... J'étais très abattu ;

car ce mal envahissant une politique timide, que je craignais pour notre situation nationale, je ne voyais pas de moyen de le guérir *sans nous engager maladroitement dans la première querelle venue ou sans en provoquer une artificiellement*. Car je regardais la guerre comme une *nécessité* à laquelle nous ne pouvions plus nous dérober honorablement.

« Ma position est intenable, ajoutai-je. Et il y a quelque temps déjà qu'elle l'est. Sous la pression des menaces, le roi, pendant sa cure d'eaux, a quatre jours de suite donné audience à l'ambassadeur de France. Il a, sans l'assistance d'un ministre, exposé sa personne souveraine aux manœuvres insolentes de cet agent étranger. Le roi a été ainsi acculé à une situation dont je ne puis pas prendre la responsabilité... »

Décidé à me retirer malgré les reproches de Roon, je le priai, lui et Moltke, de revenir dîner le 13, à nous trois, et, à table, je leur communiquai mes idées et mes intentions. Tous deux étaient très abattus et me firent indirectement des reproches, parce que, pouvant me retirer avec plus de facilité qu'eux, j'avais l'égoïsme d'en profiter. Je défendis mon opinion... Pendant la discussion, on m'annonça qu'une dépêche chiffrée d'environ deux cents groupes était arrivée d'Ems, signée du conseiller Abeken. On était occupé à la traduire. On m'apporta bientôt la traduction... Je la lus à mes hôtes qui furent si atterrés qu'ils en oublièrent de boire et de manger... Je posai quelques questions à Moltke au sujet de sa confiance en nos armements... Il répondit que, si nous devons faire la guerre, il n'attendait pour nous aucun avantage d'un ajournement des hostilités...

En présence de l'attitude de la France, l'honneur national, à mon avis, nous forçait à la guerre. Si nous n'écoutions pas ce sentiment, nous perdions, pour achever notre évolution nationale, toute l'avance gagnée en 1866. Nous verrions nécessairement se refroidir de nouveau au sud du Mein le sentiment allemand...

Dans cette conviction, j'usai de l'autorisation que le roi me donnait, par Abeken, de publier le contenu de la dépêche. En présence *de mes deux hôtes, sans ajouter ni changer un mot*, je fis quelques suppressions... La différence dans l'effet que devait produire le texte abrégé de la dépêche d'Ems, comparé à celui qu'eût produit l'original, ne provenait pas de l'emploi d'expressions plus fortes. Il tenait seulement à la forme qui donnait à cette déclaration le caractère d'un règlement définitif de la question, tandis que la rédaction d'Abeken n'aurait paru qu'un fragment d'une négociation encore en suspens... Je lus à mes hôtes la rédaction condensée de la dépêche... Je crus devoir ajouter :

« Ce texte n'apporte aucune modification ni aucune addition à la dépêche. Si, exécutant les intentions de Sa Majesté, je le communique aux journaux immédiatement, et si, en outre, je le télégraphie à toutes les ambassades, il sera connu à Paris avant minuit. Non seulement par ce qu'il dit, mais aussi par la façon dont il aura été répandu, il produira sur le taureau gaulois l'effet d'un drapeau rouge. »

On peut lire dans ces pages : 1^o que le retrait de la candidature de Hohenzollern inspire à Bismarck la résolution *de donner sa démission*. Donc la politique de

Bismarck semble liée à la production de la candidature. — 2^o Que Bismarck croyait la guerre une nécessité, et que, « pour guérir le mal d'une politique timorée », il n'aurait pas hésité à provoquer une querelle artificiellement. — 3^o Que la candidature de Hohenzollern s'est produite au moment où le sentiment allemand au sud du Mein avait atteint l'intensité que désirait Bismarck.

III. LES MÉMOIRES DE ROON

Les *Mémoires de Roon*, rédigés pour cette période par le comte Waldemar de Roon, son fils, résument ainsi l'impression ingénue de ce ministre, T. II, p. 424 :

« Comment surgit subitement la question du trône d'Espagne ; comment, d'abord, elle ne parvint pas même à troubler sérieusement la sieste estivale à peine commencée des hommes politiques allemands ; comment, avec un étonnement d'abord incrédule, mais croissant, et avec une colère encore plus grande, on dut se convaincre que cette question, en apparence très complètement et simplement vidée par la renonciation du prince héritier de Hohenzollern, fut cependant exploitée avec une brutalité balourde pour amener le *casus belli* : c'est ce qui est encore vivant dans les souvenirs. Roon fut de ceux qui crurent impossible, jusqu'au dernier moment, un crime aussi

inouï. Avec colère il repoussait, « comme de vaines fanfaronnades et vantardises françaises », les entrefilets des journaux qu'on lui apportait. Il ne voulait pas ajouter foi à une folie pareille, et il en devait douter d'autant plus sérieusement, qu'il était mieux au fait, semble-t-il, que le ministre de la Guerre français, son collègue, de l'insuffisance des moyens militaires français. Cependant, au commencement de juillet, il quitta sa maison de campagne, afin d'être disponible à Berlin pour toutes les éventualités... Quelques jours après, Bismarck, troublé lui aussi par ce vacarme, arriva de Varzin. Après quoi on connut les incidents d'Ems, la demande offensante faite par Benedetti au roi Guillaume, et le contenu des dépêches qui relataient ces faits fut communiqué au public. Ces nouvelles agirent comme des signaux d'alarme et, avec toute la rapidité qu'il fallut, transformèrent l'humeur pacifique des Allemands en courroux teutonique et en fureur belliqueuse. »

APPENDICE II

LES BRUITS DE GUERRE EN 1875

1. Ces bruits furent engendrés par un article de la *Post* de Berlin, en date du 8 avril 1875 et inspiré probablement par l'état-major allemand. Voici cet article :

« Depuis quelques semaines l'horizon politique s'est couvert de nuages sombres. D'abord se sont produits, pour le compte du Gouvernement français, des achats considérables de chevaux auxquels le Gouvernement allemand dut opposer un arrêté interdisant l'exportation. Puis l'attention fut éveillée par la forte augmentation des cadres de l'armée française, que décida l'Assemblée nationale de Versailles, et qui fut, comme à dessein, dissimulée dans les intervalles des débats sur la nouvelle Constitution. Enfin, se produisirent les commentaires français sur le voyage à Venise de l'Empereur d'Autriche, et la joie, non dissimulée, à laquelle la presse française se livra à cette occasion... Il n'est pas douteux que la nouvelle organisation de

l'armée française ne soit un instrument destiné à une guerre prochaine, et nullement une réforme prévue pour durer et supportable à la longue. Quelques-uns disent que la coalition des orléanistes et des républicains, qui a produit la Constitution française de février, a pour *trait d'union* la préparation immédiate de la revanche. En ce qui concerne l'Autriche, le comte Andrassy, sans doute, est inébranlablement du côté de l'alliance allemande; mais un parti puissant dans l'armée et à la cour, surtout aussi dans le haut clergé, travaille à une alliance de revanche avec la France... Ainsi, la possibilité n'est pas exclue, que les membres de ce parti exploitent le voyage impérial à Venise pour sonder le Gouvernement italien, et pour examiner jusqu'à quel point le terrain serait préparé pour une triple alliance dirigée contre l'Allemagne, sous l'égide du pape. Or, ce terrain existe indubitablement; car beaucoup de personnes, dans les sphères officielles italiennes, n'ont pas de plus vif désir que de voir reconnaître l'Italie par la papauté, fût-ce au prix d'une grande ingratitude envers l'Allemagne.

» Nous considérons comme très vraisemblable que la lettre connue du comte de Chambord, en date du 27 octobre 1873, qui coupa en plusieurs morceaux la majorité versaillaise prête à restaurer le trône légitime, a été, pour une part, déterminée essentiellement par la pensée que l'acceptation de ce trône serait la guerre immédiate. Nous tenons pour très vraisemblable que la prétention, exprimée bientôt après par Mac-Mahon, de voir consolider sa présidence pour un certain laps de temps, que le maréchal voulut d'abord fixer à dix ans, fut engendrée chez Mac-Mahon surtout par le désir

de présider à la guerre de revanche comme chef de l'État et de l'armée. Nous tenons même pour vraisemblable que, dans les sphères influentes de l'armée française, l'idée prévaut qu'une couronne doit être conquise sur le champ de bataille, ou du moins peut être octroyée surtout par une armée victorieuse.

» Mais ce que nous ne croyons pas, c'est que la préparation immédiate de la guerre ait été la motif de la coalition des républicains et des orléanistes dans le vote récent de la Constitution. Nous n'avons pas de l'intelligence des chefs républicains une opinion à ce point médiocre, que nous pensions qu'ils ne se disent pas ce que ferait de la République une revanche heureuse, conduite, sous les auspices cléricaux, par une diplomatie cléricale et par des généraux cléricaux... Nous considérons comme très douteux qu'une majorité républicaine, dans la Chambre élue en vertu de la nouvelle Constitution, soit disposée à hâter la guerre dirigée par Mac-Mahon et par les princes d'Orléans. Mais, précisément pour cette raison, nous croyons que le parti de la guerre envisage l'ouverture des hostilités pour une date *antérieure même à la dissolution de l'Assemblée nationale*.

» Si donc nous devons répondre à la question qui nous sert d'intitulé : *La guerre est-elle en vue ?* il nous faut dire : *Oui, certes, la guerre est en vue ;* ce qui n'empêche pas que le nuage puisse se dissiper. »

2. L'opinion de la diplomatie européenne est reflétée par un discours de lord Derby à la Chambre des Lords, où le ministre, d'après le compte rendu analytique, s'exprima comme il suit :

« On sait qu'il y a quelques semaines des inquiétudes profondes se produisirent au sujet des relations entre la France et l'Autriche. Des personnages de la *plus haute* considération avaient souvent déclaré à Berlin que l'armée française était devenue un danger pour l'Allemagne, et que ses effectifs, accrus dans une si énorme proportion, manifestaient clairement la résolution de recommencer prochainement la guerre. On ajoutait que, si cette intention d'une attaque contre l'Allemagne existait, cette dernière pouvait y trouver un motif de porter les premiers coups pour sa propre défense. On insistait sur ce que l'Allemagne, bien qu'elle ne désirât pas la guerre, *se verrait dans la nécessité d'exiger que la France réduisît considérablement son armée pour garantir la paix.* L'ambassadeur allemand s'est exprimé dans ce sens à diverses reprises; et il va de soi que des inquiétudes très grandes et une grande émotion furent éveillées en France par ce langage. Le Gouvernement français protesta immédiatement contre toute intention belliqueuse qu'on lui prêtait. »

3. Le *Reichsanzeiger* allemand rectifia aussitôt ce langage dans un article où il dit :

« Il est exact que l'accroissement des cadres a produit ici une certaine inquiétude. Mais cette inquiétude n'a pas le moins du monde conduit, en Allemagne, à des résolutions ou même à des idées belliqueuses; et, à aucun moment, le Gouvernement impérial n'a eu l'intention d'adresser au Gouvernement français une demande en vue de lui faire réduire ses effectifs ou même de lui faire arrêter la réorganisation de l'armée. »

4. Il n'en est pas moins vrai que le comte Münster, ambassadeur allemand à Londres, semble avoir fait prévoir des complications, Voici comment Bismarck apprécie sa conduite dans une lettre adressée à l'empereur Guillaume I^{er}, en date du 1^{er} août 1875 :

« Celui-ci (le comte Münster) peut, tout aussi bien que le comte de Moltke, avoir, d'un point de vue théorique, académique, parlé de l'utilité de diriger, au bon moment, une attaque contre la France, *quoique je n'en sache rien et qu'il n'ait jamais été chargé de tenir un pareil langage*. Mais on peut bien dire que ce n'est pas une garantie de paix que de laisser à la France la certitude qu'elle ne sera jamais attaquée, quelles que soient les circonstances et quoi qu'elle fasse. Pas plus qu'en 1867, dans la question du Luxembourg, je n'engagerais aujourd'hui Votre Majesté à faire la guerre immédiatement, par le seul motif que l'adversaire pourrait être mieux préparé plus tard; on ne peut jamais, en pareille matière, prévoir avec assez de certitude les voies de la Providence divine. Mais il n'est pas utile de donner à l'adversaire l'assurance que, de toute façon, on attendra qu'il nous attaque. Aussi ne suis-je pas disposé à infliger un blâme à notre représentant, s'il a, par occasion, parlé dans ce sens. »

5. La *Provinzial-Correspondenz*, officieuse, du 12 mai 1875, déclara, lors de la visite du tsar Alexandre II à Berlin :

« Cette manifestation publique et nouvelle d'une politique commune des trois empereurs fera revivre partout la conviction apaisante que *l'Empire allemand*,

aujourd'hui comme il y a trois ans, veut sérieusement et résolument la paix, et qu'il peut, avec d'autant plus de confiance, suivre sa propre inclination pacifique que, pour réprimer toute velléité étrangère de troubler la paix, il peut compter non seulement sur sa force propre, éprouvée et toujours prête, mais qu'il peut s'appuyer aussi sur la communauté des desseins et des efforts politiques où s'associent à lui ses plus puissants voisins. »

On remarquera que cet article officieux croit à la durée de la politique des Trois Empereurs, fortifiée, selon lui, par la visite d'Alexandre II à Berlin. Il ne croit nullement, comme la *Post*, à une coalition austro-française.

APPENDICE III

LES ORIGINES DU TRAITÉ AUSTRO-ALLEMAND (1879)

HORST KOHL, dans son *Wegweiser durch Bismarcks «Gedanken und Erinnerungen»*, Leipzig, 1899, p. 168, sq., a publié l'une des trois lettres adressées par le tsar Alexandre II à Guillaume I^{er}, et qui, soumises par Bismarck à Andrassy, décidèrent de l'alliance austro-allemande. Voici cette lettre dont nous respectons la syntaxe :

« Zarskoe-Selo, le 3/15 août 1879.

» Cher Oncle et Ami,

» Il me tient à cœur de Vous remercier encore par écrit pour Votre bonne lettre du 27 juillet, ainsi qu'Augusta, pour l'envoi, de Votre part à tous les deux, de la charmante médaille, en souvenir de Votre noce d'or, à laquelle, hélas ! les circonstances ne m'ont pas permis d'assister, comme je m'en faisais une fête.

» J'ai été heureux d'apprendre que vous avez bien

supporté toutes les fatigues des cérémonies, et j'espère que la cure de Gastein Vous aura donné de nouvelles forces pour affronter celles des revues militaires que Vous avez en perspective.

» La mort de mon aide de camp général de Reutern, qui avait eu l'honneur d'être attaché ces dernières années à Votre personne et pour lequel Vous avez eu tant de bonté, Vous aura sûrement fait de la peine comme à moi. Je tâcherai de lui trouver un remplaçant qui puisse Vous convenir, et ne manquerai pas de demander préalablement Votre consentement dès que j'aurai fait un choix. Encouragé par l'amitié que Vous n'avez cessé de me témoigner, permettez-moi de Vous parler en toute franchise d'un sujet délicat et qui ne cesse de me préoccuper. Il s'agit de l'attitude des différents agents diplomatiques allemands en Turquie, qui depuis quelque temps se manifeste malheureusement d'une manière hostile envers la Russie, ce qui est en contradiction complète avec les traditions des rapports d'amitié qui depuis plus d'un siècle avaient guidé la politique de nos deux gouvernements et qui étaient tout à fait d'accord avec leurs intérêts communs. Cette conviction n'a pas varié en moi et je la conserve en entier, en me flattant qu'elle est aussi la Vôtre. Mais le monde juge d'après les faits. Or comment expliquer cette attitude des agents allemands qui nous devient de plus en plus hostile en Orient, où, d'après le dire du P. Bismarck lui-même, l'Allemagne n'a pas d'intérêts à elle à sauvegarder, tandis que nous en avons de fort sérieux ? Nous venons de terminer une guerre glorieuse qui n'avait pas de conquêtes en vue, mais uniquement l'amélioration du sort des chrétiens en Turquie. Nous

venons de le prouver, en évacuant les provinces que nous avions occupées après la guerre, mais nous tenons à ce que les résultats obtenus au prix de notre sang et de notre argent ne restent pas lettres mortes. Il ne s'agit plus qu'à mettre à exécution ce qui avait été convenu au Congrès de Berlin, mais il faut que cela se fasse consciencieusement. Or les Turcs, soutenus par leurs amis, les Anglais et les Autrichiens, qui, en attendant, occupent de pied ferme deux provinces turques, envahies par eux en temps de paix, pour ne jamais les rendre à leur souverain légitime, ne cessent de soulever des difficultés de détails, qui sont de la plus grande importance, tant pour les Bulgares que pour les braves Monténégrins. — Les Roumains en font autant vis-à-vis de la Bulgarie. — La majorité des commissaires européens doit les décider. Ceux de France et d'Italie se joignent, presque dans toutes les questions, aux nôtres, tandis que ceux de l'Allemagne semblent avoir reçu le mot d'ordre de soutenir toujours l'opinion des Autrichiens qui nous est systématiquement hostile, et cela dans des questions qui n'intéressent l'Allemagne en rien, mais qui sont très importantes pour nous.

» Pardonnez-moi, mon cher Oncle, la franchise de mon langage basé sur des faits, mais je crois de mon devoir de porter Votre attention sur les tristes conséquences que cela pourrait amener dans nos rapports de bon voisinage en aigrissant nos deux nations l'une contre l'autre, comme la presse des deux pays commence à le faire. — J'y vois le travail de nos ennemis communs qui ne pouvaient digérer l'alliance des trois Empereurs. — Vous Vous souviendrez que nous en avons parlé plus d'une fois avec Vous, et combien j'étais heureux de me

persuader que nos convictions là-dessus étaient les mêmes. Je comprends parfaitement que Vous tenez à conserver Vos bons rapports avec l'Autriche, mais je ne comprends pas l'intérêt de l'Allemagne à sacrifier celui de la Russie. — Est-ce digne d'un véritable homme d'État de faire entrer dans la balance une brouille personnelle, quand il s'agit de l'intérêt de deux grands États faits pour vivre en bonne intelligence, et dont l'un a rendu à l'autre, en 1870, un service que, d'après Vos propres expressions, Vous disiez n'oublier jamais. Je ne me serais pas permis de Vous les rappeler, mais les circonstances deviennent trop graves pour que je puisse Vous cacher les craintes qui me préoccupent et dont les conséquences pourraient devenir désastreuses pour nos deux pays. Que Dieu nous en préserve et Vous inspire ! La santé de ma femme nous a donné de sérieuses inquiétudes tout ce dernier temps. Dieu donne que l'air natal puisse lui faire du bien.

» Ne m'en voulez pas, mon cher Oncle, pour le contenu de cette lettre et croyez aux sentiments d'invariable attachement et d'affection sincère

» De votre tout dévoué neveu et ami.

» ALEXANDRE »

APPENDICE IV

LA DÉMISSION DE BISMARCK

La lettre de démission du prince de Bismarck a été livrée aux journaux, au mois d'août 1898, par une indiscretion de M. Moritz Busch. Nous traduisons cette lettre :

« Berlin, le 18 mars 1890.

» Lors du rapport que j'ai eu l'honneur de faire à Votre Majesté le 15 de ce mois, Votre Majesté m'a ordonné de lui soumettre le projet de décret, qui abrogerait l'ordonnance royale du 8 septembre 1852, laquelle définit, depuis cette date, la situation du président du conseil à l'égard de ses collègues. Je me permets de présenter, au sujet des origines et de la signification de cette ordonnance, l'exposé suivant.

» Au temps de la royauté absolue, il n'était pas besoin d'un président du ministère d'État. C'est à la Diète réunie de 1847 que, pour la première fois, les députés

libéraux (Mevisen, etc.) firent voir le besoin de créer un état de choses constitutionnel par la nomination d'un « premier ministre », dont la tâche serait de réaliser l'unité de la politique dans le ministère et d'assumer la responsabilité de toutes les conséquences de la politique du cabinet. Cette coutume constitutionnelle naquit chez nous en 1848; des « présidents du ministère d'État » furent nommés, tels que le comte Arnim, Camphausen, le comte Brandenburg, le baron de Mantuffel, le prince de Hohenzollern, qui n'eurent pas à gérer un ressort ministériel, mais à diriger la politique d'ensemble du cabinet, c'est-à-dire la totalité des ressorts. La plupart de ces ministres n'eurent donc pas de portefeuille, mais seulement la présidence : tels, avant mon entrée au ministère, le prince de Hohenzollern, le ministre von Auerswald, le prince de Hohenlohe. Mais il leur incombait de maintenir dans le ministère d'État, de même qu'entre le cabinet et le monarque, l'unité et la continuité des rapports, sans laquelle la responsabilité ministérielle, qui fait l'essence de la vie constitutionnelle, n'est pas possible. Les rapports du ministère d'État et de ses différents membres avec le président du conseil nouvellement institué durent bientôt être fixés par un règlement précis et conforme à la constitution. C'est ce qui eut lieu après entente avec le ministère d'État d'alors, par l'ordonnance du 8 septembre 1852.

» Cette ordonnance, depuis lors, a décidé de la situation du président du conseil devant le ministère d'État. Elle conférait seule au président du conseil l'autorité qui lui permet d'assumer la responsabilité de la politique générale du cabinet dans la mesure où le Landtag et

l'opinion publique réclament qu'il la prenne. Si chaque ministre a le droit de solliciter des décrets royaux sans entente préalable avec ses collègues, une politique une, et dont on puisse prendre la responsabilité, devient impossible. Nul ministre ni surtout un président du conseil ne demeure capable d'assumer la responsabilité constitutionnelle de la politique générale du cabinet.

» Dans la monarchie absolue on pouvait se passer d'un règlement pareil à celui que renferme l'ordonnance de 1852. On pourrait s'en passer de même aujourd'hui, si nous revenions à l'absolutisme sans responsabilité ministérielle. Mais le régime constitutionnel en vigueur rend indispensable une direction présidentielle du conseil des ministres sur la base de l'ordonnance de 1852. Il a été établi à la séance du conseil des ministres d'hier, que tous mes collègues sont d'accord avec moi sur ce point. Ils s'accordent aussi à reconnaître avec moi qu'aucun de mes successeurs à la présidence du conseil ne pourrait porter sa responsabilité, si l'autorité que lui confère l'ordonnance de 1852 venait à lui manquer. Le besoin de cette ordonnance se ferait sentir plus vivement encore à mes successeurs qu'à moi, parce qu'aucun d'eux ne disposerait immédiatement de l'autorité que m'avaient conférée une longue présidence et la confiance des deux augustes empereurs défunts.

» Je n'ai jamais eu besoin jusqu'ici de m'appuyer expressément sur l'ordonnance de 1852 dans mes rapports avec mes collègues. L'existence de cette ordonnance et la certitude où l'on était que j'avais la confiance des deux augustes empereurs Guillaume et Fré-

déric, suffisaient pour assurer mon autorité au conseil. Mais cette certitude aujourd'hui n'existe ni pour moi ni pour mes collègues. C'est pourquoi il m'a fallu recourir à cette ordonnance de 1852 pour assurer l'unité nécessaire dans le service de Votre Majesté.

» Pour les raisons que je viens de dire, je ne suis pas en mesure d'exécuter l'ordre, par lequel Votre Majesté me charge de prendre et de signer moi-même les mesures à l'effet de rapporter ladite ordonnance de 1852, tout en continuant à garder la présidence du ministère d'État.

» Après les communications que m'ont faites hier le général de division von Hahnke et le conseiller ministériel intime Lucanus, je ne puis douter que Votre Majesté ne sache et ne croie qu'il m'est impossible de rapporter l'ordonnance tout en restant ministre. Pourtant Votre Majesté a maintenu l'ordre qu'elle m'a donné le 15, et m'a fait prévoir qu'elle agréerait ma démission devenue par là même inévitable. Des entretiens antérieurs que j'avais eus avec Votre Majesté sur la question de savoir s'il ne déplairait pas à Votre Majesté que je demeurasse en service, m'autorisaient à croire que Votre Majesté agréerait que je fisse renonciation à ma situation dans les services prussiens, mais que je restasse au service de l'Empire. Après examen approfondi de cette question, je me suis permis respectueusement de faire remarquer les conséquences graves qu'entraînerait cette division de mes fonctions, surtout au point de vue de la situation future de chancelier devant le Reichstag. Je m'abstiens de réitérer ici l'énumération des conséquences qu'une telle scission entre la Prusse et le chancelier de l'Empire amènerait.

Votre Majesté avait daigné agréer alors que les choses demeuraissent en l'état.

» Mais comme j'ai eu l'honneur de l'exposer, il ne m'est pas possible de conserver la situation de président du conseil après que Votre Majesté, à diverses reprises, a ordonné pour ce président cette *capitis deminutio*, que constituerait la suppression de l'ordonnance de 1852.

» Votre Majesté, en outre, lors du rapport que j'ai eu l'honneur de lui faire le 15 de ce mois, a daigné donner à l'étendue de mes droits dans le service une délimitation qui ne me permet plus de prendre aux affaires de l'État toute la part, de les surveiller avec toute la clarté, de garder dans mes résolutions ministérielles et dans mes rapports avec le Reichstag et avec ses membres toute la liberté dont j'ai besoin pour pouvoir prendre la responsabilité constitutionnelle de mon activité au service.

» Mais quand même il serait possible de séparer notre politique étrangère de notre politique intérieure, et la politique impériale de la politique prussienne aussi complètement qu'il le faudrait dans un état de choses où le chancelier de l'Empire se désintéresserait de la politique prussienne comme de la politique bavaroise ou saxonne, et où son vote ne serait pas déterminant, aux yeux du Reichstag, du vote prussien au Bundesrath, je serais encore dans l'impossibilité de suivre les décisions récentes de Votre Majesté au sujet de l'orientation de notre politique étrangère, décisions que Votre Majesté a résumées dans l'écrit dont elle a accompagné hier les rapports du consul de ***, et je ne pourrais me charger d'exécuter les mesures que cet

écrit ordonne touchant la politique extérieure. Je compromettrais par là tous les succès si importants pour l'Empire allemand, que notre politique extérieure, depuis plusieurs dizaines d'années, a remportés, en suivant l'esprit des deux augustes prédécesseurs de Votre Majesté dans nos relations avec ***, alors même que les circonstances étaient défavorables, et dont l'importance inattendue m'est confirmée par ** depuis son retour de *.

» L'attachement que j'ai pour le service de la maison royale et pour Votre Majesté, l'habitude longue que j'ai prise d'une situation que jusqu'ici j'estimais durable, me rendent très douloureuse la résolution de rompre les rapports que j'avais avec Votre Majesté et avec la politique générale de l'Empire et de la Prusse. Mais, ayant pesé consciencieusement les intentions de Votre Majesté, qu'il me faudrait être prêt à exécuter si je restais au service, je ne puis que supplier très humblement Votre Majesté qu'elle veuille bien me relever de mes fonctions de chancelier de l'Empire, de président du conseil et de ministre prussien des affaires étrangères, tout en m'assurant de ses bonnes grâces et de ma pension légale. Les impressions que j'ai recueillies dans les dernières semaines et les ouvertures qui m'ont été faites hier par des communications du cabinet civil et du cabinet militaire de Votre Majesté me permettent de supposer respectueusement qu'en faisant cette demande d'être relevé de mes fonctions, je vais au-devant des vœux de Votre Majesté, et que je peux compter avec certitude qu'elle me sera gracieusement accordée.

» J'aurais soumis à Votre Majesté depuis un an et des jours cette demande de me retirer de mes fonctions,

si je n'avais cru que Votre Majesté aimerait à utiliser l'expérience et les aptitudes d'un fidèle serviteur de ses devanciers. Mais, ayant acquis la certitude que Votre Majesté n'en a pas besoin, j'ai le droit de me retirer de la vie politique, sans craindre que ma résolution ne soit condamnée par l'opinion publique comme prématurée.

» *Signé* : VON BISMARCK »

SOURCES

Le cadre chronologique de toute biographie de Bismarck est, à présent, établi par :

HORST KOHL. *Bismarck-Regesten*, 2 vol in-4°, Leipzig, 1891-92.

Les documents dont on dispose peuvent se diviser en plusieurs catégories :

I. LA CORRESPONDANCE.

Les recueils absolument sûrs sont les suivants :

1. HORST KOHL. *Bismarck-Briefe*, 1836-1872, 6^e édition, 1897, Bielefeld et Leipzig.

2. *Bismarck-Briefe, Neue Folge* (sans nom d'éditeur), 3 vol., Berlin, 1889-91.

3. *Briefwechsel des Generals LEOPOLD VON GERLACH mit dem Bundestags-Gesandten OTTO VON BISMARCK*. 2^e édition, par HORST KOHL. Berlin, 1893.

4. Des lettres éparses dans *Denkwürdigkeiten aus dem Leben des General-Feldmarschalls Kriegsministers Grafen VON ROON*, 2 vol., Breslau, 1892.

5. De nombreuses lettres recueillies annuellement dans le *Bismarck-Jahrbuch*, édité par HORST KOHL, 5 vol. parus (1893-97), le 6^e commencé, Berlin, 1898.

6. POSCHINGER (VON). *Bismarck-Portefeuille*, 3 fascicules. Stuttgart et Leipzig, 1898.

7. Les *Politische Briefe Bismarcks aus den Jahren 1849-89*, 4 vol., Berlin, 1889-93, ne sont pas tout à fait sûrs.

II. LES DISCOURS.

L'édition la plus complète est celle de BOEHM et DOVE. *Fürst Bismarck als Redner*, 20 vol. parus, Stuttgart et Berlin, 1899.

HORST KOHL. *Bismarck-Reden*, Bielefeld et Leipzig, 1899, a donné un choix excellent.

III. LES ACTES OFFICIELS.

1. POSCHINGER (VON). *Preussen im Bundestag* (1851-59), 4 vol., Leipzig, 1882-84, réunit les documents touchant l'ambassade prussienne près la Diète germanique,

2. HAHN. *Die innere Politik der preussischen Regierung von 1862-66*, Berlin, 1866.

3. HAHN. *Zwei Jahre preussisch-deutscher Politik 1866-67*, Berlin, 1868.

4. HAHN. *Der Krieg Deutschlands gegen Frankreich und die Gründung des deutschen Kaisertums. Die deutsche Politik 1867-71*, Berlin, 1871.

5. HAHN. *Geschichte des Kulturkampfes in Preussen*, Berlin, 1892.

6. HAHN. *Fürst Bismarck. Sein politisches Leben und Wirken*. Urkundlich in Thatsachen und des Fürsten eignen Kundgebungen dargestellt, continué par WIPPERMANN, en tout 5 vol, Berlin, 1878-91.

Les recueils de HAHN ont l'avantage de ne pas seulement donner les documents officiels, mais l'essentiel des débats parlementaires et des appréciations de la presse.

7. POSCHINGER (VON). *Fürst Bismarck als Volkswirth*, dont trois volumes s'intitulent *Aktenstücke zur Geschichte der Wirthschaftspolitik in Preussen und im deutschen Reich*, Berlin, 5 vol., 1889-91. Recueil confus, mais indispensable pour l'histoire des idées économiques et sociales de Bismarck.

8. POSCHINGER (VON). *Fürst Bismarck und der Bundesrath*, 1867-81, 4 volumes parus, Stuttgart et Leipzig, 1897-98.

IV. LES MÉMOIRES

1. BISMARCK. *Gedanken und Erinnerungen*, 2 vol., Stuttgart, 1899; traduction française par E. JAEGLE, Paris, 1899. Ce sont des récits, sténographiquement recueillis de la bouche de Bismarck, réunis par LOTHAR

BUCHER, puis revus et complétés par Bismarck lui-même.

HORST KOHL. *Wegweiser durch Bismarcks « Gedanken und Erinnerungen »*, Leipzig, 1899; en donne un commentaire d'une médiocrité rare, mais apporte quelques lettres inédites échangées entre Bismarck et Schouwaloff, entre Guillaume I^{er} et Alexandre II.

2. MORITZ BUSCH. *Bismarck. Some secrete pages of his history*, London, 1898, quoique édité en France sous le titre usurpé de *Mémoires de Bismarck*, 2 vol., 1898, ne peut être entièrement négligé; l'auteur réunit et complète ce qu'il avait exposé avec des lacunes préméditées dans ses ouvrages antérieurs (*Fürst Bismarck und seine Leute*; — *Unser Reichskanzler*). L'exactitude de ces ouvrages n'a jamais été contestée en ce qui concerne les dires attribués aux personnages qui sont mis en scène. Quand les colères présentes seront calmées, on s'apercevra que BUSCH est un écrivain médiocre et servile, dont les interprétations sont dénuées de valeur, mais qui n'invente pas les faits sur lesquels il s'appuie.

V. LES CONVERSATIONS [ET LES INTERVIEWS.

La plupart sont très commodément réunies dans :

1. POSCHINGER (VON). *Fürst Bismarck und die Parlamentarier*, 3 vol., Breslau, 1894.
2. POSCHINGER (VON). *Neue Tischreden Bismarcks*, 2 vol., Berlin, 1899.

Cependant, il faut compléter ces recueils par le livre de MORITZ BUSCH, cité plus haut, et par :

3. JULES FAVRE. *Le Gouvernement de la défense nationale*, 3 vol., 1871.

4. LEOPOLD VON GERLACH (général). *Denkwürdigkeiten*, Berlin, 1892.

5. ROON (le feldmaréchal comte DE). *Denkwürdigkeiten*, déjà cité, Breslau, 1892.

6. BERNHARDI (THEODOR VON). *Tagebuchblätter*, spécialement au t. VII : *Der Krieg gegen Oesterreich*, Leipzig, 1897.

7. PENZLER (JOHANNES). *Fürst Bismarck seit seiner Entlassung*, 7 vol., Leipzig, 1897; donne le recueil commode des interviews et des allocutions de Bismarck ainsi que des principaux articles de journaux inspirés par lui durant les années de sa retraite.

VI. LES HISTORIENS OFFICIEUX.

Il faut lire entre les lignes des historiens qui ont été renseignés directement par Bismarck ou à qui, sans qu'ils eussent le droit de citer leurs sources, les archives ont été ouvertes. Les principaux sont :

1. HESEKIEL. *Das Buch vom Grafen Bismarck*, 1869, qui demeure la base de sa biographie, surtout pour les années de jeunesse.

2. SYBEL (VON). *Die Begründung des deutschen Reichs durch Wilhelm I*, 7 vol., Munich et Leipzig, 1880; a vu tous les documents diplomatiques.

3. FRIEDJUNG. *Der Kampf um die Vorherrschaft in Deutschland (1859-66)*, 2 vol. parus, 1897; quoique autrichien, apporte quelques renseignements de source directement bismarckienne.

4. BLUM (HANS). *Das deutsche Reich zur Zeit Bismarcks*, Leipzig et Vienne, 1893; apologétique et médiocre, mais renseigné par des conversations directes avec Bismarck.

Un récit de la maladie de Bismarck, par le D^r SCHWENINGER, son médecin habituel, paraît par extraits dans la *Zukunft* (n^{os} d'avril 1899); un ouvrage de LOTHAR BUCHER, conseiller d'ambassade et intime collaborateur de Bismarck durant sa vie et jusque dans sa retraite, sont annoncés à l'heure où nous mettons sous presse

FIN



TABLE

| | |
|------------------------|---|
| AVANT-PROPOS | v |
|------------------------|---|

LIVRE PREMIER

| | |
|--|----|
| I. — La jeunesse de Bismarck | 3 |
| II. — Bismarck député au Landtag et la Révolution de 1848 | 13 |
| III. — Bismarck au Bundestag. | 31 |
| IV. — Bismarck ambassadeur (1859-1862) | 55 |

LIVRE II

| | |
|--|-----|
| I. — Bismarck ministre-président. | 69 |
| II. — La question du Schleswig-Holstein | 85 |
| III. — La campagne de 1866 | 95 |
| IV. — La Confédération de l'Allemagne du Nord. | 105 |
| V. — Les origines de la guerre de 1870 | 115 |
| VI. — Bismarck pendant la campagne de France. La Proclamation de l'Empire allemand. | 143 |

LIVRE III

| | |
|---|-----|
| I. — La politique extérieure de l'Empire allemand jusqu'en 1879. | 163 |
|---|-----|

| | |
|--|-----|
| II. — Le Kulturkampf | 187 |
| III. — La réforme administrative en Prusse | 203 |
| IV. — La réforme financière et économique | 213 |

LIVRE IV

| | |
|---|-----|
| I. — La lutte contre le socialisme et la réforme sociale | 239 |
| II. — La politique coloniale | 269 |
| III. — Les nationalités rebelles : les Polonais, les Danois, les Alsaciens-Lorrains | 285 |
| IV. — La politique extérieure de Bismarck entre 1880 et 1890 | 311 |
| V. — La chute | 323 |
| VI. — La retraite (1890-1898) | 333 |
| CONCLUSION | 361 |

APPENDICES

| | |
|---|-----|
| I. — L'affaire d'Ems | 367 |
| II. — Les bruits de guerre de 1875 | 377 |
| III. — Les origines du traité austro-allemand | 383 |
| IV. — La démission de Bismarck | 387 |

SOURCES .

